

**ANNALES**  
**ALGÉRIENNES,**

**PAR**

**E. PELLISSIER,**

**CAPITAINE D'ÉTAT-MAJOR, CHEF DU BUREAU DES ARABES À ALGER  
EN 1833 ET 1834**

**La fondation d'une colonie demande  
plus de sagesse que de dépenses.**  
RAYNAL.

**Tome premier.**

**PARIS,**

**ANSELIN ET GAULTIER — LAGUIONIE,**

**LIBRAIRES POUR L'ART MILITAIRE,  
Rue Dauphine, n° 36, dans le Passage Dauphine.**

**ALGER,  
CHEZ PHILIPPE, LIBRAIRE.**

**MARSEILLE,  
CHEZ CAMONI, LIBRAIRE.**

**1836**

**Livre numérisé en mode texte par :**  
**Alain Spenatto.**  
**1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.**

**D'autres livres peuvent être consultés  
ou téléchargés sur le site :**

**<http://www.algerie-ancienne.com>**

**Ce site est consacré à l'histoire de l'Algérie.**  
**Il propose des livres anciens,**  
**(du 14e au 20e siècle),**  
**à télécharger gratuitement ou à lire sur place.**

# AVANT-PROPOS.

Lorsque je calculai pour la première fois l'étendue de la tâche que je voulais m'imposer par la publication des Annales Algériennes, il me parut que les ménagements que semblait exiger de moi une position de dépendance et d'infériorité, devaient prodigieusement augmenter les difficultés de l'entreprise. Alors, je fis choix de quelques sujets où le blâme public s'est attaché, avec le plus de justice, aux actes de l'administration Algérienne, et je m'efforçai de les traiter avec le plus de modération possible, sans cependant dénaturer le caractère des faits. Je laissai ces compositions de côté pendant quelque temps, et je les relus ensuite, en m'isolant de ma qualité d'auteur. Je ne fus point satisfait de l'impression qu'elles produisirent sur moi. C'était quelque chose de dénué de vie et de couleur, qui n'était pas, il est vrai, le langage de la flatterie, mais qui n'était pas non plus celui de la vérité. Je jetai au feu les pages que j'avais écrites,

et je recommençai sur nouveaux frais. Cette fois, je me proposai de ne rien atténuer dans l'appréciation des faits, mais tout en leur laissant leur crudité primitive, de disposer ma rédaction de manière à rejeter sur les circonstances des fautes que je sentais bien appartenir aux personnes. Je fis aussi un choix de sujets qui pouvaient se prêter à la louange, et je les traitai de façon à rendre celle-ci aussi complète qu'on pourrait le désirer, espérant détruire par l'éloge les ressentiments excités par le blâme. A l'examen, je ne fus pas plus content de cette manière de procéder que de l'autre. Elle rendait la narration embarrassée et pesante, et surtout elle me parut avoir peu de dignité. Désespérant alors de concilier mes intérêts et ceux de la vérité, dans une circonstance où rien ne m'obligeait d'écrire, je renonçai pendant quelque temps à mon projet.

Mais par une organisation que je ne me suis pas faite, j'éprouve le besoin de publier mes convictions. Notre présence en Afrique se rattache, d'après mes idées, à des combinaisons de l'ordre le plus élevé pour l'avenir des peuples, et la palingénésie sociale. J'y vois un pas de plus vers cette grande fusion de l'Orient et de l'Occident que tout annonce, que tout prépare, et d'où doit jaillir, comme au temps du Christ et de Mahomet, un nouvel éclat de lumière, et une nouvelle transformation de la société des hommes. Voyant les

choses de ce point élevé, c'est pour moi un besoin presque religieux, de m'occuper d'un pays où les deux plus grandes fractions de la société actuelle, mises sans cesse en contact, doivent tendre à se rapprocher ; c'est pour moi un besoin de combattre les préjugés qui, comme des corps inertes, sont jetés par l'ignorance entre ces deux puissantes masses ; c'est pour moi un besoin de dire les fautes qui furent commises, et celles qu'il faut éviter; de montrer à ceux qui acceptent le gouvernement de l'Afrique la grandeur, la sainteté de leur mission, et d'être enfin sans ménagement pour ceux qui se joueraient des hommes au point de ne voir, dans ces fonctions élevées, qu'un moyen de satisfaire leurs intérêts privés.

J'ai donc repris la rédaction de mes Annales, parce que je les crois utiles, renonçant à tout vain ménagement, à toute puérile précaution oratoire, décidé, en un mot, à dire la vérité comme je la sens et la vois, sans m'assigner d'autres bornes que celles qu'imposent à un écrivain qui se respecte, et les convenances de la langue dans laquelle il écrit, et les habitudes d'urbanité du peuple à qui il s'adresse. Ma franchise, résultat non de la malveillance, mais de la conviction, me sera pardonnée par des hommes désintéressés dans la question, et, je l'espère aussi, par quelques-uns de ceux qu'elle pourra blesser un instant.

Je dois citer à cette occasion un trait qui honore le général Munck d'Uzer. Cet officier général avait écrit un rapport très honorable pour un de ses inférieurs. Quelques personnes qui avaient intérêt à détruire l'effet de ce rapport, prouvèrent au général que l'officier qu'il jugeait si favorablement, avait critiqué avec amertume les actes de son administration, et qu'il n'avait pas même épargné sa personne. M. d'Uzer répondit dans ce sens : Ou cet officier a tort, ou il a raison. S'il a raison, je n'ai autre chose à faire qu'à profiter de sa critique ; s'il a tort, je ne dois pas être injuste envers lui, parce qu'il l'a été envers moi. Cette réponse était d'autant plus généreuse, que le général d'Uzer aurait eu quelques raisons pour se contenter de dire comme un autre personnage qui se trouvait dans le même cas ; *que voulez-vous ? il est possible que nous nous trompions* tous les deux.

Au reste, les désagréments personnels que peut m'attirer mon amour de la vérité ne sont pas d'une espèce fort alarmante; ils ne peuvent que retarder mon avancement dans une carrière où je n'aperçois plus un avenir bien brillant. Un grade de plus ne me procurerait qu'une très faible et très passagère satisfaction morale, et je saurai, je l'espère, suppléer, par la modération de mes désirs, à la faible augmentation de bien-être physique qui en résulterait pour moi.

Que cette espèce de déclaration d'indifférence pour des intérêts que l'on regarde généralement comme assez majeurs, ne fasse pas croire que mon intention est de verser le blâme sur tous les actes de l'administration française à Alger. Ce serait un odieux système de dénigrement qui est bien loin de ma pensée. Je dirai le bien comme le mal, et ce ne sera pas ma faute si la balance penche plus souvent vers le dernier.

Au reste, les hommes qui ont gouverné Alger depuis cinq ans, ne sont pas seuls coupables de la fausse direction donnée jusqu'ici aux affaires de la Régence. Le gouvernement français, et les particuliers venus d'Europe pour exploiter la position, y ont contribué pour une part assez large.

Le gouvernement français, condamné, comme tous les gouvernements d'une période de transformation, à négliger les soins réclamés par les masses, pour s'occuper exclusivement du maintien de son existence vis-à-vis les puissances de l'Europe, et contre les divers partis qui s'agitaient dans l'intérieur, a été complètement indifférent aux affaires de la Régence d'Alger. Il en a même été gêné et embarrassé, n'apercevant pas qu'il y avait là pour lui une source de puissance et de crédit, si, d'accord avec le vœu national, il eût pris vivement à cœur la question d'Afrique. Dès lors, il n'a pu comprendre l'avenir de ce pays :

au lieu de voir dans les Africains un peuple à gouverner, il n'y a vu que des ennemis à combattre, des lâches à corrompre, ou des traîtres à acheter ; et il n'a même su ni combattre, ni corrompre, ni acheter à propos. Toujours occupé d'aligner des chiffres, et de calculer par *avoir* et *devoir* ce que lui rapportait et lui coûtait le pays en *francs* et *centimes*, il s'est demandé chaque année s'il le garderait ou s'il l'évacuerait. Et, par gouvernement, j'entends non seulement les ministres, mais encore les Chambres. Par suite de cette incertitude, les affaires de la Régence ont été abandonnées au hasard ou à l'intrigue : on s'est négligé sur les personnes et sur les choses, et l'on a péché même dans les plus simples dispositions administratives.

Les particuliers venant d'Europe auraient pu être de fort bons éléments de colonisation, s'ils avaient été bien dirigés; mais les voies n'étant préparées à aucune industrie utile à l'avenir du pays, beaucoup d'entre eux ont pris des habitudes nuisibles au progrès. Ils ont ensuite, pour la plupart, des préventions injustes et passionnées contre les naturels. Le système d'extermination, s'il était possible, trouverait chez eux d'assez nombreux partisans, et ils excitent trop souvent l'autorité à des actes de violence. Ils ont porté en Afrique des idées trop exclusives sur les droits de la propriété foncière, qui n'y est pas constituée



comme en Europe, et leurs prétentions, toujours appuyées par la force, aussitôt qu'ils peuvent en disposer, ont déjà fait naître sur quelques points de justes réclamations de la part des tribus voisines.

Puisque je suis décidé à ne passer sous silence aucune faute de l'administration, on doit bien penser que je ne dissimulerai pas non plus dans le cours de cet ouvrage les torts des particuliers; mais je n'entreprendrais pas cette pénible tâche, si je ne conservais l'espoir de contribuer à la cessation des abus, en montrant les inconvénients qui en sont la suite. Je travaillerai à affaiblir les préventions de race, en peignant les indigènes tels qu'ils sont, c'est-à-dire comme nous, ni tout à fait bons, ni tout à fait mauvais. Je démontrerai l'injustice de ces sentences prétentieuses adoptées par la paresse de l'esprit pour caractériser toute une race d'hommes, par la désobligeante combinaison de quelques épithètes injurieuses. Je ferai voir que si nous pouvons offrir aux Arabes les connaissances que nous devons à la civilisation, ils peuvent nous communiquer en échange les passions fortes et l'énergie qui commencent à nous manquer; qu'une fusion entre eux et nous n'est pas impossible; que nous pouvons y arriver par une concession réciproque de préjugés, concession dont nous devons prendre l'initiative, comme étant les plus avancés en raisonnement. Enfin, j'indiquerai dans le lointain

le point brillant vers lequel doivent tendre tous nos efforts, ce phare des nouvelles espérances, cette étoile du nouveau Messie qu'attend le monde, et qui naîtra du mariage mystique de l'Orient et de l'Occident.

Que les lecteurs positifs qui liront ces lignes n'aillent pas croire, toutefois, que je vais me perdre dans des abstractions. Bien que dans ma pensée, les doctrines qui offrent un aliment à la vertu, un avenir à l'humanité, et un mobile à la vraie gloire, aient quelque chose de beaucoup plus positif, de beaucoup plus réel, que les maigres raisonnements flanqués de règles de trois et de société, opposés par certains gens aux entreprises les plus grandes et les plus généreuses ; bien que je sois convaincu qu'en définitif, ce sont ces vigoureuses croyances qui font les affaires de ce monde, et non les discours des hommes de chiffres ; je ne m'en suis pas moins occupé de tous les intérêts matériels qui entrent comme éléments dans tous les autres. J'ai traité cette partie avec soin, et d'une manière aussi complète que possible, soit par mes souvenirs, soit par les documents authentiques que ma position auprès d'un général en chef me permettait de demander à tous les chefs de service, soit enfin par des recherches consciencieuses faites auprès des colons et des négociants.

Quant aux faits politiques et militaires, il en est beaucoup où j'ai été acteur, ou pour le moins spectateur.

Les autres m'ont été si souvent racontés, et par tant de personnes diverses, que je ne puis guère me tromper dans la manière dont je les présente. Outre cela, j'ai lu tous les rapports et la correspondance officielle où ils sont consignés. Quoique j'aie fait la campagne de 1830, je ne me suis pas reposé, pour l'écrire, sur mes seuls souvenirs. J'ai eu recours aux tablettes d'une foule d'officiers qui y ont pris part comme moi. Je dois beaucoup à celles de M. de Montcarville, alors chef d'escadron à l'état-major général, et à celles de M. de Maussion, capitaine, chargé de l'historique de la campagne. Je dois à ce dernier officier la communication du journal de siège, rédigé avec un vrai mérite de style et une grande connaissance des événements, par les officiers du génie. Le *Journal de l'Artillerie* m'a aussi été fort utile. J'ai également consulté l'ouvrage publié par le général Després.

Mes fréquentes communications avec les Arabes, les voyages que j'ai faits chez eux, m'ont mis en position de parler, avec connaissance de cause, des événements qui ont eu lieu dans les tribus, et de présenter de cette manière un tableau complet. Je me suis mis en rapport pour les affaires de Bône, d'Oran et de Bougie, avec les personnes qui devaient le mieux les connaître.

J'ai comparé les renseignements obtenus par cette voie avec les documents officiels, les contrôlant

les uns par les autres, et faisant la part de l'influence que la position personnelle pouvait exercer sur l'appréciation des faits. Enfin, je n'ai rien négligé de ce qui pouvait me conduire à la vérité.

J'ai divisé chaque volume de mon ouvrage en deux parties. La première est consacrée à la narration, et aux explications indispensables à l'intelligence, soit des faits, soit des questions politiques, militaires et administratives qui s'y rattachent. Je ne donne ces explications que lorsque le récit m'y conduit. J'en agis de même pour les descriptions de lieux et de mœurs, voulant éviter par là d'isoler ces sortes de digressions des sujets qui les rendent nécessaires, et qui peuvent en dissimuler la longueur et en augmenter l'intérêt. J'ai souvent remarqué que rien n'est plus fatigant que l'obligation de se charger la mémoire, dès le commencement de la lecture d'un ouvrage, d'une foule de détails dont rien ne démontre encore l'opportunité. C'est une peine que j'ai voulu éviter au lecteur. Ainsi je me suis borné dans le premier livre à faire connaître succinctement l'ensemble de la Régence, et le gouvernement Turc au moment où la France s'armait contre lui. Je fais ensuite dans le reste de l'ouvrage, et à mesure que le sujet m'y amène, la description détaillée de chaque province, et j'offre au lecteur le tableau de sa situation politique et sociale.

La seconde partie comprend une série de considérations et de notices qui n'auraient pu entrer dans la première sans couper tout à fait le fil de la narration. Je m'y hasarde quelquefois à donner mes propres théories sur la manière de gouverner l'Afrique. Cependant cette partie n'est point purement spéculative, car elle contient un grand nombre de documents positifs sur les hommes, les lieux et les choses.

Une trentaine d'ouvrages ont déjà paru sur Alger, mais aucun d'eux ne présente un ensemble complet. Celui que je publie aura du moins ce dernier avantage. Le premier volume comprendra les administrations des généraux Bourmont, Clauzel et Berthezène ; le deuxième, celles des généraux Rovigo, Voirol et d'Erlon. Le cadre que je me suis tracé, me permettra de rectifier dans un volume les erreurs involontaires qui se seraient glissées dans un autre : car si l'ouvrage est goûté du public, une livraison paraîtra chaque année. Je réclamerai, pour la composition de cette revue, le concours de tous les hommes éclairés qui s'intéressent au pays.

L'ouvrage a été mis sous presse au commencement de novembre 1835 ; l'expédition de Mascara, n'ayant eu lieu que postérieurement, il ne peut être question, dans ce volume, que de ce qui se passait en Afrique avant le retour à Alger du maréchal Clauzel.

# ANNALES ALGÉRIENNES

## PREMIÈRE PARTIE.

### LIVRE I.

Aperçu géographique, historique et politique sur la régence d'Alger, — Cause de la guerre de la France contre Alger. — Blocus. — Préparatifs de l'expédition. — Départ de l'armée d'expédition.

La partie de la Barbarie connue sous le nom de régence d'Alger occupe, au nord de l'Afrique, une longueur de côte d'environ deux cents lieues communes, depuis Trount à l'ouest, jusqu'auprès de Tabarka à l'est. La largeur, du nord au midi, en est assez indéterminée ; les géographes la poussent jusqu'au grand désert, quoique toute cette étendue de pays ne reconnût pas la domination des Deys d'Alger.

Cette contrée est sillonnée d'occident en orient par les monts Atlas, composés de plusieurs chaînes parallèles, séparées par de profondes vallées, et quelquefois réunies par des chaînons intermédiaires. La plus septentrionale de ces chaînes, est ce que nous appelons le petit Atlas. Elle est peu éloignée de la mer, dont elle se rapproche

même assez sur plusieurs points pour faire disparaître entièrement la zone de plaine, qui partout ailleurs l'en sépare. Au midi des monts Atlas on trouve, avant d'arriver au désert, une autre zone de plaine beaucoup plus large que la première, et que nous connaissons en Europe sous le nom de Belad el Djerid, ou pays des Dattes; en arabe *pays des Palmes*. Enfin, les vallées des diverses chaînes de l'Atlas s'élargissent souvent de manière à former de véritables plaines, dont quelques-unes sont très considérables.

Pour peu que l'on soit familiarisé avec les observations géologiques, on conclura facilement de cette courte description de la charpente du pays Algérien

1° Qu'il doit être arrosé par beaucoup de petits cours d'eau, mais qu'il n'y a pas de rivière considérable ;

2° Que le sol des vallées et des plaines, encadrées de montagnes, doit être fertile ; mais que les eaux, par suite de la direction des crêtes, n'ayant pas toujours un cours libre vers la mer, doivent former çà et là des lacs et des marais ;

3° Que les montagnes n'ayant point leurs bases balayées par de forts cours d'eau, doivent conserver leur humus végétal, et être par conséquent verdoyantes et boisées;

4° Qu'il résulte de la combinaison de la nature accidentée du pays avec sa latitude moyenne, qui est de 36° N., que la température doit en être variée, mais en général douce et tempérée, d'où doit résulter une grande diversité de productions.

Toutes ces conséquences géologiques sont confirmées par l'observation pratique. Le pays Algérien est en effet d'une grande fertilité, susceptible d'une grande variété



de produits, et d'un immense développement agricole : il est bien arrosé, mais il n'a point de rivière navigable. Cette absence de moyens de navigation intérieure, sera toujours un obstacle à ce que le pays jouisse pleinement de tous les avantages dont la nature lui a donné le germe ; il se trouve en cela, dans la même position à peu près que l'Espagne, à laquelle il est bien supérieur par la beauté et la fertilité de son sol.

Si des observations géologiques, nous passons maintenant à des observations politiques et stratégiques, l'inspection de cette même charpente nous conduira aux conséquences suivantes

1° La direction des crêtes étant parallèle à la mer qui est le point de départ des Français, toutes les chaînes de l'Atlas sont autant de remparts que ceux-ci seraient obligés de franchir, et qu'ils ne pourraient tourner, pour porter leurs armes dans l'intérieur ;

2° L'absence de grandes rivières les prive de bonnes lignes d'opération pour une conquête générale et simultanée.

Mais ces obstacles n'en sont que pour la force des armes, la violence de la conquête : ils peuvent être surmontés par la sagesse et la politique. Car on voit tout d'abord, que si la configuration du pays s'oppose à ce que nous pénétrions facilement chez les Indigènes, au lieu d'aller à eux, nous devons les attirer à nous, et ensuite aller chez eux avec eux et par eux. Voilà où nous conduit l'appréciation exacte d'un simple fait géologique, abstraction faite du génie des peuples qui habitent le sol soumis à nos observations.

L'expérience vient encore ici à l'appui des conséquences théoriques ; car elle nous démontre, depuis quatre

quatre ans, que nous ne ferons rien de durable sans la coopération des Indigènes.

Ces peuples appartiennent à des races diverses d'origine et de langage. La plus répandue est la race Arabe qui, dans le 7<sup>e</sup> siècle de notre ère, fit la conquête de ce beau pays, sur les faibles empereurs d'Orient. Elle occupe les plaines, et plus les lieux qu'elle habite sont éloignés de la mer, plus elle conserve avec pureté son type originel. Les Arabes que l'on rencontre entre la mer et la première chaîne de l'Atlas ont des demeures fixes, ou pour le moins un territoire déterminé. Ceux des plaines qu'enlacent les ramifications de l'Atlas, sont plus enclins à la vie nomade, qui est l'existence ordinaire des Arabes du Sahara. Ces derniers, libres, fiers et indépendants, n'ont jamais courbé la tête sous un joug étranger ; ils ont pu être les alliés, mais non les sujets des Turcs. Les autres, au contraire, étaient soumis au gouvernement du Dey d'Alger, et reconnaissaient l'autorité de Kaïds turcs qui leur étaient imposés. Mais il ne faut pas croire cependant que le despotisme oriental pesât sur eux de tout son poids. Les Turcs avaient de grands ménagements pour ces peuples. Il est vrai que de temps à autres, lorsque le gouvernement avait trop à se plaindre d'une tribu, une expédition de guerre était dirigée contre elle, et que le châtement était alors prompt et terrible; mais dans les rapports ordinaires et journaliers, le joug se faisait peu sentir. Cependant les peuplades les plus rapprochées des villes qui étaient naturellement les centres d'action des Turcs, avaient bien quelques avanies à supporter.

Après les Arabes, viennent les Kbaïles que l'on regarde,

en général, comme les descendants des anciens Numides. Pour moi, je ne pense pas qu'on doive leur donner cette seule origine. Je suis disposé à les considérer comme le résidu et le mélange de toutes les races qui ont successivement résisté aux invasions Punique, Romaine, Vandale, Grecque et Arabe. Leur organisation physique se prête à cette supposition, car ils n'ont pas de type bien déterminé. Les traits caractéristiques des races du midi s'y trouvent à côté de ceux des races du nord. Il existe même une tribu Kbaïle qui par tradition a conservé le souvenir d'une origine européenne.

Le nom de Berbers, que dans plusieurs ouvrages on donne aux Kbaïles, n'est point connu dans la régence d'Alger. Il n'est employé que dans la partie de la Barbarie qui touche à l'Égypte.

Les Kbaïles habitent les montagnes, où ils jouissent de la plus grande somme de liberté qu'il soit donné à l'homme de posséder. Ils sont laborieux et adroits, braves et indomptables, mais point envahissants. Ce que je dis ici des Kbaïles s'applique plus particulièrement à ceux des montagnes de Bougie, où les chaînes de l'Atlas, plus rapprochées et plus épaisses, ont offert un asile plus sûr aux restes des anciennes populations. C'est là qu'ils forment véritablement une nation que ni les Arabes ni les Turcs n'ont pu entamer. Ailleurs ils ne présentent que des agglomérations d'individus, tantôt soumis tantôt rebelles à la race dominante.

On donne en général la dénomination de Maures aux habitants des villes. Les Maures ont été les premiers habitants connus de la partie occidentale de la Barbarie. Quelques auteurs croient que leur origine, qui se perd du reste dans la nuit des temps, remonte aux Arabes. On sait

que dans les siècles les plus reculés, ceux-ci envahirent l'Égypte, et l'occupèrent en maîtres fort longtemps. Il est possible que de là, de nombreux émigrants de cette nation soient venus s'établir dans cette contrée que les Romains ont appelée Mauritanie. Lorsque les Arabes de la génération du grand Mohammed vinrent, deux ou trois mille ans après, conquérir ce même pays, ils s'établirent peu dans les villes d'où leurs mœurs les éloignaient ; les Maures, au contraire, s'y concentrèrent, par cela même qu'ils ne devaient pas y trouver les Arabes; et de là, sans doute, l'habitude de donner le nom de Maures à tous les habitants des villes, quoiqu'à la longue bien des familles Arabes se soient mêlées à eux. Malgré ces fusions partielles, les purs Arabes regardent encore avec dédain les Maures habitants des villes, et les mettent dans leur estime très peu au-dessus des Juifs.

Ces derniers sont très répandus dans la Régence, mais dans les villes seulement. Leur existence est là ce qu'elle est partout.

Les Turcs s'établirent à Alger dans le 16e siècle; voici à quelle occasion : lorsque le vaste empire des Califes commença à se désorganiser, l'Espagne et l'Afrique s'en séparèrent successivement. Dans cette dernière contrée, la domination arabe se fractionnant encore, deux nouveaux Empires se formèrent l'un à Fez et l'autre en Égypte, laissant entre eux un vaste espace où surgirent de petits États indépendants. C'est ainsi que dans un vieil édifice, une poutre rongée par le temps venant à se briser, les deux extrémités restent scellées dans le mur, et le milieu tombe en éclats. Alger forma un de ces petits États, où il paraît que quelques princes sages firent

fleurir l'industrie et l'agriculture, en ouvrant un asile aux Musulmans que les conquêtes des Chrétiens chassaient d'Espagne. Mais après l'entière destruction de la puissance Arabe en Espagne, les Espagnols poursuivirent jusqu'en Afrique les restes de leurs anciens conquérants. Ils s'emparèrent d'Oran, de Bougie et d'autres places, et vinrent s'établir sur un rocher situé en mer en face d'Alger. L'Émir de cette ville, fatigué de cet importun voisinage, appela à son secours le fameux renégat Harouj Barberousse. Mais un allié trop puissant est souvent pire qu'un ennemi déclaré ; l'Émir mourut empoisonné, et Barberousse s'empara du pouvoir. Après sa mort, son frère Khair-Eddin fut nommé Pacha d'Alger par la Porte Ottomane, et ce pays fit dès lors partie du vaste empire des Turcs ; mais Khair-Eddin, quoique satrape du Sultan de Constantinople, fut de fait le fondateur d'un État qui ne tarda pas à devenir indépendant.

Cet État était une république militaire, dont le chef était électif, et dont les membres devaient être Turcs. Les Indigènes étaient sujets ou alliés, selon le plus ou le moins d'action que les Turcs avaient sur eux ; mais ils ne pouvaient exercer aucune fonction politique en dehors de la race à laquelle ils appartenaient. Les fils de Turcs ou *Kourouglis* étaient considérés, à cet égard, comme Indigènes, et ne pouvaient, en conséquence, prétendre à aucun emploi gouvernemental. La république, qui n'était qu'un corps de troupe, se perpétuait par le recrutement qui se faisait à Constantinople, et surtout à Smyrne. Tout individu Turc transporté de cette manière à Alger devenait membre de l'État, et pouvait parvenir à la position la plus élevée.

La milice turque était divisée en compagnies ou *odas* commandées par des officiers supérieurs appelés *boulcabachys*, ayant sous leurs ordres un certain nombre d'officiers subalternes. Les règles de l'avancement étaient établies de manière à assurer les droits de l'ancienneté, sans nuire à ceux du mérite. Les membres de la milice recevaient par jour deux livres de pain, et une modique solde qui variait selon l'ancienneté, mais dont le maximum ne dépassait pas 30 c. par jour. C'étaient là de faibles moyens d'existence ; mais comme ils pouvaient disposer de leur temps et de leurs actions, lorsqu'ils n'étaient pas de service, il leur était facile de s'en créer d'autres en se livrant à divers genres d'industrie. Les jeunes Turcs étaient casernés et soumis à une discipline très sévère. Ils ne sortaient que le jeudi, sous la surveillance d'un officier; mais après cette espèce de noviciat, rien n'était moins assujettissant que les règlements de la milice turque. Un membre de cette milice pouvait vivre tranquillement au sein de sa famille, se livrer au commerce, ou occuper quelque emploi civil, sans que les exigences de la discipline s'y opposassent. On ne lui demandait autre chose que d'être toujours prêt à marcher lorsqu'il en recevait l'ordre.

L'administration avait beaucoup de condescendance pour les soldats mariés : on les laissait, autant que possible, dans les mêmes garnisons, s'ils le désiraient; et l'on cherchait en tout à améliorer leur position. Beaucoup de Turcs faisaient des fortunes considérables, soit dans les emplois publics, soit par leur industrie, soit par des mariages avec de riches héritières indigènes.

L'obligation du service cessait à l'âge de cinquante ans.

Les Kourouglis étaient admis dans la milice; mais ils ne pouvaient parvenir aux grades élevés. Ils furent traités sur le même pied que les Turcs, jusqu'en 1630. A cette époque une conspiration qu'ils firent pour expulser les Turcs du pays, et qui fut découverte, les fit exclure eux-mêmes de tous les emplois de quelque importance. Ils furent dès lors soumis à une surveillance qui pesait assez durement sur eux ; cependant quelques Kourouglis sont parvenus, par exception, aux plus grands emplois. Le Bey actuel de Constantine, nommé par le dernier Bey, est Kourougli.

Le Dey et les Beys avaient auprès d'eux des soldats tous Turcs qui formaient leur garde. C'était ce qu'on appelait les janissaires. Ils jouissaient de plusieurs avantages et d'une très grande considération.

Les forces militaires du gouvernement Algérien ne se bornaient pas à la milice turque; il existait dans les tribus Arabes qui lui étaient soumises un certain nombre de cavaliers toujours à sa disposition. Il avait aussi établi sur plusieurs points des espèces de colonies militaires, composées d'aventuriers de toutes les races, dont il tirait un bon service. Nous entrerons plus loin dans des détails assez curieux à ce sujet.

Telle était l'organisation militaire des Turcs. Voici maintenant leur constitution politique.

La haute direction gouvernementale et le pouvoir législatif appartenaient à un conseil supérieur ou *Divan*, composé de soixante boulcabachys et des grands fonctionnaires. Ce Divan nommait et déposait les Deys. La déposition d'un Dey était toujours suivie de sa mise à mort.

La nomination d'un nouveau Dey était annoncée par une ambassade à la Porte Ottomane, qui ne manquait jamais de la confirmer, en envoyant à l'élu du Divan un firman et un kaftan d'honneur. Dans ces occasions, l'état Algérien faisait quelques présents au Sultan, qui les rendait ordinairement en armes et en munitions de guerre. Le titre officiel du Dey était celui de Pacha ; le mot Dey est à peine connu à Alger : nous en ferons connaître ailleurs l'origine.

Le Dey ou Pacha avait le pouvoir exécutif dans toute sa plénitude ; il l'exerçait au moyen de ses ministres qui étaient :

Le *Khasnadj* ou ministre des finances et de l'intérieur ;

L'*Agha* ou ministre de la guerre ;

Le *Krodja* et *kril* ou ministre des domaines nationaux ;

L'*Oukil el hardj* ou ministre de la marine et des affaires étrangères ;

Le *Makatadj* ou chef des secrétaires ;

Le *Beit el mal* ou procureur aux successions ;

Le *Cheikh et islam* ou *Muphty el hanephy*, ministre du culte et de la justice.

Le lecteur comprendra facilement qu'en assimilant ces fonctionnaires à ceux qui, parmi nous, sont à la tête des grandes divisions administratives, je n'ai en vue que de lui donner une idée approximative de leurs attributions, et non d'en indiquer les limites d'une manière positive et absolue. Ainsi il ne faudrait pas croire que le *Khasnadj*, par exemple, fût exactement ce qu'est chez nous le ministre des finances ; la comptabilité générale



de l'État n'était pas entre ses mains : elle appartenait au Makatadj.

L'administration de la justice criminelle n'appartenait qu'au Dey, qui l'exerçait ou par lui-même ou par ses ministres ; les peines étaient la mort, la mutilation, les travaux publics, la bastonnade et l'amende.

La justice civile était administrée dans chaque grand centre d'administration par deux Cadis, l'un dit *El hanephy* pour les Turcs, et l'autre dit *El maleki* pour les Indigènes. Les Hanephys et les Malekis forment deux sectes musulmanes qui diffèrent sur quelques pratiques assez insignifiantes du culte, et sur quelques points de jurisprudence. Du reste, elles vivent en bonne intelligence, et sont loin de s'anathématiser l'une l'autre, comme le font les catholiques et les protestants. Les Turcs sont de la secte des hanephys ; les naturels de l'Afrique sont au contraire malekis ; au-dessus des cadis existaient deux Muphtys, l'un hanephy et l'autre maleki. Le premier, qui, comme nous l'avons dit, portait le titre de Cheikh el islam (chef de l'islamisme), était un fort grand personnage ; il recevait les appels des jugements rendus par les cadis, dans une cour appelée le *Midjelès* qu'il présidait, et qui se composait des deux muphtys, et des deux cadis. Une affaire civile pouvait être portée par les parties, soit à Tunis, soit à Fez, où se trouvent les plus célèbres légistes de l'Afrique.

Le Beit el mal, ou procureur aux successions, était chargé de l'ouverture des testaments et de tous les litiges que pouvaient entraîner l'exécution. Il était le représentant né de tous les héritiers absents. Il devait faire rentrer

au domaine, après les prélèvements faits pour les pauvres et pour quelques autres dépenses spéciales, les successions vacantes, et la partie des biens qui revenaient à l'État dans toutes celles où il n'y avait pas d'héritier mâle direct, partie qui était quelquefois fort considérable. Il était aussi chargé de la police des inhumations. Il avait sous lui un *cadi* et plusieurs agents.

C'était au moyen de ces divers fonctionnaires que le Dey dirigeait les rouages de son gouvernement ; mais comme son action ne pouvait s'étendre directement sur les points éloignés, il avait établi dans les provinces des gouverneurs qui, sous le titre de *Bey*, y exerçaient la souveraineté en son nom. Ces gouverneurs étaient obligés de venir tous les trois ans à Alger rendre compte de leur administration. Les beyliks ou provinces étaient au nombre de trois, Constantine à l'est, Oran à l'ouest, et Titeri au midi. Nous en parlerons successivement, à mesure que notre narration nous y conduira. L'arrondissement d'Alger était directement administré par le Dey et ses ministres.

Tel était le gouvernement turc d'Alger dans sa pureté constitutionnelle ; mais les formes en furent plus d'une fois altérées par la licence de la milice. L'élection du Dey, au lieu d'être le résultat paisible d'une délibération du divan, n'était le plus souvent que le produit d'une émeute soldatesque. Ce conseil lui-même n'existait plus que de nom, lorsque nous nous emparâmes d'Alger. Hussein-Pacha, qui ne l'a pas appelé une seule fois dans toute la durée de son règne, ne lui avait laissé que des attributions tout à fait insignifiantes, de sorte que les principes fondamentaux de ce gouvernement étaient en

pleine dissolution, lorsque la domination turque s'écroula sous les coups des Français.

La facilité avec laquelle elle s'établit dans le nord de l'Afrique, n'a rien qui doive étonner, si l'on se reporte à l'époque où elle prit naissance; c'était dans un temps où les malheurs des Maures d'Espagne avaient porté à son comble la haine du nom chrétien. Les Turcs se présentèrent comme les vengeurs de l'Islamisme, ce qui, joint à la gloire dont brillait alors l'empire des Osmanlis, dut les faire accueillir plutôt comme des protecteurs que comme des maîtres incommodes. Leurs premiers succès contre les Chrétiens, le système de piraterie qu'ils organisèrent avec autant d'audace que de bonheur, justifièrent la bonne opinion que les Indigènes avaient conçue d'eux, et leur domination s'établit sur la double base de la reconnaissance et de l'estime. La dignité de leurs manières, la régularité de leur conduite, imprimèrent à tous les esprits un si profond sentiment de leur supériorité, que chacun les considérait comme nés pour commander. Aussi, avec sept ou huit mille hommes répandus sur plusieurs points, contenaient-ils dans le devoir de vastes contrées que nous aurions peut-être de la peine à parcourir avec un nombre double de troupes. Lorsque, dans un des livres suivants, nous étudierons leur politique envers les Arabes, nous verrons qu'elle était très habile pour le maintien de leur autorité, mais déplorable pour la prospérité du pays qu'elle tendait sans cesse à étouffer. Il en sera toujours de même de celle d'un peuple conquérant qui ne cherchera pas à se mêler complètement au peuple conquis. Nous avons vu qu'à Alger, cet esprit d'isolement, qui est dans le caractère

des Turcs, était poussé si loin, qu'ils regardaient leurs propres enfants comme étrangers, parce qu'ils naissaient de mères indigènes. Au reste, ils avaient su ménager à toutes les ambitions un peu actives un débouché qui, tout en les éloignant des hautes fonctions politiques, pouvait, jusqu'à un certain point, les satisfaire, car il était en même temps le chemin de la fortune; je veux parler de ces bâtiments armés en course, qui furent pendant si longtemps la terreur de la Chrétienté, et au commandement desquels chacun pouvait prétendre selon sa valeur, son habileté, et la confiance qu'il inspirait aux armateurs. La marine offrait à tous les indigènes, sans exception, des chances d'avancement que leur refusait la milice. Rais-Hamida, qui commandait la flotte algérienne en 1815, était kbaïle.

Quoique les corsaires Algériens fussent en général peu scrupuleux, les instructions qu'ils recevaient de leur gouvernement étaient ordinairement basées sur les principes du droit des gens. Ils ne pouvaient capturer légalement que les bâtiments des nations avec lesquelles la Régence était en guerre. Il est vrai qu'il ne fallait que de biens faibles prétextes pour que le Dey d'Alger se déclarât en état de guerre contre les puissances chrétiennes. Il est même arrivé plus d'une fois que, sans en chercher, il commençait les hostilités en avouant qu'il n'avait d'autre motif d'en agir ainsi que le besoin de faire des prises. C'est ainsi que la Régence était parvenue à rendre tributaires plusieurs puissances maritimes, qui, pour se soustraire à ses déprédations, lui payaient des subsides annuels; ce qui n'empêchait pas qu'au moindre sujet de mécontentement,

soit réel, soit imaginaire, la guerre ne leur fut déclarée par les Algériens. En principe, le Gouvernement d'Alger regardait la guerre avec les Chrétiens comme son état normal. Il se croyait le droit de les réduire en servitude partout où il les trouvait, et il fallait, pour qu'il s'abstînt d'en user, qu'un traité positif lui fît un devoir de respecter ceux de telle ou telle nation. Ainsi, aussitôt après que l'indépendance des États-Unis d'Amérique eut été reconnue, les Algériens attaquèrent leur pavillon, parce qu'aucun traité ne les liait encore à cette nouvelle puissance. Les Américains, tout froissés de la longue et sanglante lutte qu'ils venaient de soutenir contre l'Angleterre, furent obligés d'acheter la paix à prix d'argent ; ils s'engagèrent à payer à la Régence un tribut annuel de 24,000 dollars, et ne s'en affranchirent qu'en 1815.

Le principe de la politique algérienne, à l'égard de la Chrétienté, n'a rien qui doive surprendre. Car, aux yeux des Musulmans, tous les Chrétiens étaient responsables de la manière impitoyable dont les Espagnols avaient traité les Maures d'Espagne. Je ne dis pas que dans ces derniers temps, le souvenir de ces anciennes injures fût bien présent à leur mémoire ; mais il est certain qu'il fut la cause principale de l'état permanent d'hostilité où les puissances Barbaresques se constituèrent envers la Chrétienté tout entière. Au reste, nous avons cru pendant si longtemps avoir le droit de vendre les Nègres, que nous ne devons pas être surpris que les Turcs et les Maures se soient arrogé celui de vendre les Européens.

Les Deys d'Alger reçurent, plusieurs fois, d'assez vigoureuses corrections des grandes puissances. Louis XIV,

comme tout le monde le sait, fit bombarder trois fois leur capitale, ce qui, joint à l'influence que nous exercions depuis longtemps en Barbarie par nos établissements de La Calle, nous mit dans une fort bonne position à l'égard de la régence d'Alger. En 1815, les Américains envoyèrent contre elle une flotte, qui chemin faisant captura plusieurs bâtimens algériens, et qui, s'étant présentée devant Alger dans un moment où rien n'était disposé pour repousser une attaque, arracha au Dey Omar-Pacha, qui régnait alors, un traité avantageux. Enfin, en 1816, une flotte anglaise commandée par lord Exmouth, après un bombardement de neuf heures, força le même Omar-Pacha à souscrire à la délivrance de tous les esclaves chrétiens qui étaient dans ses états, et à renoncer pour l'avenir au droit abusif de mettre en vente les prisonniers européens. On a dit qu'il aurait été facile à la France et à l'Angleterre de détruire de fond en comble la puissance algérienne ; mais qu'elles se bornèrent, dans les deux circonstances que nous venons de citer, à assurer la suprématie de leurs pavillons, voulant d'ailleurs laisser subsister la piraterie algérienne comme un obstacle à la prospérité commerciale des petits états. Je ne sais si ce reproche a jamais été fondé ; dans tous les cas, depuis 1830, la France a cessé de le mériter.

L'Espagne, dont la politique cruelle envers les Maures de l'Andalousie avait été cause en grande partie de l'établissement de la piraterie Barbaresque, fit aussi des efforts pour la réprimer ; mais en général ses entreprises ne furent pas heureuses. Tout le monde connaît les détails de la funeste expédition de Charles-Quint. En 1775, O'Reilly, irlandais au service de Charles III, se fit battre

par les Algériens avec une armée de débarquement de plus de 30,000 hommes. En 1783 et en 1784, quelques tentatives de bombardement furent dirigées contre Alger; mais elles furent sans résultat. En 1785, la paix fut rétablie, entre les deux puissances, à des conditions qui augmentèrent prodigieusement l'insolence des Algériens.

L'expédition de lord Exmouth, en 1816, rabattit un peu leur orgueil ; mais, Omar-Pacha, qui était un prince actif et habile, répara leurs pertes avec tant de rapidité que, deux ans après, ils purent braver une flotte combinée anglaise et française, qui vint les sommer, au nom du Congrès d'Aix-la-Chapelle, de s'abstenir, à l'avenir, de toute hostilité contre les états Chrétiens. Cette bravade n'ayant pas été punie, ils oublièrent bien vite l'humiliation de 1816 ; quelques succès qu'obtinent leurs navires dans la guerre de l'insurrection de la Grèce accrurent encore leur orgueil, qu'ils poussèrent jusqu'à insulter à deux reprises différentes le pavillon du Grand-Seigneur leur suzerain. Mais ce fut principalement contre la France qu'ils dirigèrent leurs outrages.

Le traité qui en 1817 nous remit en jouissance de nos possessions de La Calle et du monopole de la pêche du corail, stipulait une redevance de 60,000 f. ; trois ans après elle fut arbitrairement portée à 200,000 f., et pour prévenir la perte totale de nos établissements nous fûmes obligés d'en passer par ce que voulut le gouvernement d'Alger.

En 1818, un brick français fut pillé par les habitants de Bône, et nous ne pûmes obtenir aucune espèce de réparation.

En 1823, la maison de l'agent consulaire de France à

Bône fut violée par les autorités algériennes, sous prétexte de contrebande ; et quoique le résultat de la visite eût prouvé la fausseté de l'accusation, le Dey ne donna aucune satisfaction de cette offense.

Des bâtiments romains, portant pavillon français en vertu de la protection accordée au Saint-Siège par la France, furent capturés, et des marchandises françaises furent saisies à bord de bâtiments espagnols, malgré la teneur des traités existant avec la Régence, qui établissaient que le pavillon français couvrait la marchandise, et que la marchandise française était inviolable sous quelque pavillon qu'elle fut.

Enfin, en 1827, une insulte grossière faite à M. Deval, notre consul à Alger, par le dey Hussein-Pacha, vint mettre le comble aux outrages que nous avons reçus du gouvernement Algérien. Voici comment elle fut amenée.

Deux riches négociants juifs d'Alger, les sieurs Busnach et Bacri, avaient fourni à la France, lorsqu'elle était constituée en république, une quantité considérable de blé, et devinrent créanciers de l'État pour une assez forte somme. Les embarras financiers dans lesquels se trouva longtemps la France, firent ajourner la liquidation de cette créance. En 1816 seulement, une commission fut nommée pour cet objet, et la somme due, y compris les intérêts, fut reconnue s'élever à 14 millions ; mais par suite d'une transaction qui eut, lieu le 28 octobre 1819, elle fut réduite à 7 millions, et il fut stipulé que les créanciers que Bacri pouvait avoir en France seraient appelés à la discuter. En vertu de cette convention plusieurs paiements furent faits en France aux créanciers français de Bacri. Mais ce juif en avait d'autres en Afrique, dont le principal était le gouver-



nement algérien lui-même, qui lui avait vendu des laines et autres objets. Le Dey, qui s'était habitué à considérer la créance de Bacri sur la France comme le meilleur gage de celle de son gouvernement sur ce négociant, fut contrarié de voir ce gage diminuer chaque jour par les paiements opérés au profit des créanciers français. Il crut, ou affecta de croire, que tous n'avaient pas eu lieu de bonne foi. Cette opinion a été partagée par d'autres personnes en France comme en Afrique, et de graves soupçons ont pesé à ce sujet sur M. Deval. Il est donc possible que les nombreuses réclamations, que le Dey éleva contre le mode de liquidation de la créance Bacri, ne fussent pas sans fondement. Comme ce prince voyait que bien des intrigues particulières étaient mêlées à cette affaire, il crut devoir en écrire directement au Roi de France, pensant que de cette manière il pourrait la ramener sur un autre terrain. Sa lettre resta sans réponse. Sur ces entrefaites le consul de France s'étant présenté chez lui, selon l'usage, à l'occasion de la fête de Beiram, le Dey lui demanda quelle était la cause de ce silence. M. Deval répondit par une phrase dont le sens était que le Roi de France ne pouvait s'abaisser jusqu'à correspondre avec un Dey d'Alger. Il y avait mille manières de le dire, mais il paraît que M. Deval, soit par ignorance de la langue, soit par brutalité naturelle, choisit la plus offensante pour le Dey. Ce prince, quoique circonspect et poli, ne put maîtriser un mouvement de colère, et il frappa M. Deval d'un chasse-mouches en plumes de paon qu'il avait à la main. Pour son malheur, il accompagna cette action de propos injurieux contre le Roi de France, et qui étaient de nature à ne pouvoir être tolérés, quand même notre

gouvernement aurait été disposé à passer sous silence l'insulte faite au consul, en considération de la provocation déplacée de cet agent.

M. de Villèle était alors à la tête des affaires de notre pays. Ses ennemis, qui étaient nombreux, lui reprochaient avec raison une politique corruptrice dans l'intérieur, et sans dignité au dehors. Il crut voir dans l'outrage que venait de nous faire le Dey d'Alger, un moyen de déployer de la fermeté diplomatique sans danger, et de s'attirer sous ce rapport un peu de considération. En conséquence, il fit sonner bien haut les torts du Dey d'Alger, et il annonça que le Roi saurait en tirer une éclatante vengeance. Il s'était persuadé qu'il suffirait de quelques menaces pour intimider Hussein-Pacha. Ses espérances furent déçues; alors, au lieu de se déterminer à frapper fort, il ne prit qu'une demi-mesure : le blocus du port fut ordonné, le Dey se moqua du blocus comme il s'était moqué des menaces. Aussi cette affaire, dont M. de Villèle comptait profiter pour ramener à lui l'opinion publique, ne servit qu'à la lui aliéner encore davantage. On crut y voir l'influence de l'Angleterre, et la haine et le mépris qu'il inspirait s'en accrurent. Il tomba ce ministre justement flétri ; une administration sage, mais trop faible pour les graves circonstances dans lesquelles se trouvait la France, prit sa place. Ce nouveau ministère, qui à l'intérieur déplut à la cour, sans satisfaire pleinement l'opinion publique, se conduisit dans sa politique extérieure avec peu d'habileté. Le blocus d'Alger fut continué, et l'on remit à un autre temps l'emploi des seuls moyens qui pouvaient amener la soumission entière des Barbares.

Il était réservé à l'administration la plus décriée qui eût encore pesé sur la France, au ministère dont M. de Polignac était le chef, de prendre un parti décisif dans cette affaire. Elle n'y fut point conduite par un sentiment d'honneur national, mais bien par l'espoir de faire servir ses triomphes en Afrique à l'accomplissement de ses projets à l'intérieur. Bonaparte avait étouffé, disait-on, la liberté, sous les lauriers dont il accablait la France; M. de Polignac crut que Charles était assez fort pour tenter quelque chose de semblable. En conséquence, il fut décidé dans le conseil qu'une armée serait envoyée en Afrique, et que M. de Bourmont, qui était alors ministre de la guerre, en aurait le commandement. Le Dey d'Alger, en faisant tirer sur un bâtiment parlementaire, venait au reste de rendre tout arrangement impossible.

A peine la résolution prise par le gouvernement fut-elle connue du public, que les journaux, qui jusqu'alors s'étaient plaints de la mollesse avec laquelle cette affaire avait été conduite, commencèrent à déclamer contre l'expédition qui se préparait. Ils en exagéraient les dangers à l'envi l'un de l'autre, et en niaient la nécessité. Cette insigne mauvaise foi fait peu d'honneur aux publicistes de cette époque.

La saine partie du public vit les choses sous leur véritable point de vue. Elle ne s'aveugla pas sur les motifs qui faisaient agir le ministère ; mais comme l'expédition en elle-même était commandée par l'honneur national, qu'elle pouvait être utile pour le commerce et glorieuse pour nos armes, les hommes impartiaux y applaudirent généralement, tout en se préparant à combattre à outrance

l'administration qui la dirigeait, si les droits de la France venaient à être attaqués. Le choix que l'on fit du comte de Bourmont pour commander cette expédition était fâcheux. Des souvenirs peu honorables s'attachaient au nom du général. Néanmoins les vœux de la France entière l'accompagnèrent; car la nation comprit que son plus puissant intérêt, est que l'étendard de la France déployé contre l'étranger sorte victorieux de la lutte, quelle qu'en soit la couleur, quelle que soit la main qui le porte.

M. de Bourmont, qui faisait de cette guerre une affaire tout à fait personnelle, ne négligea rien pour s'assurer du succès. Une commission présidée par le général Loverdo fut chargée de réunir tous les documents existants sur Alger. Le commandement du génie et celui de l'artillerie furent confiés à des hommes habiles. Le premier échut au général Valazé, dont les talents sont incontestables, et dont la brillante valeur est la moindre qualité; le second fut donné au général Lahitte, officier du plus haut mérite sous tous les rapports.

Le choix des officiers généraux d'infanterie fut également bon en général. Cependant quelques-uns furent imposés à M. de Bourmont par des intrigues, et des exigences de cour.

L'infanterie se composa de trois divisions, de trois brigades chacune. Chaque brigade tait composée de deux régiments, et chaque régiment de deux bataillons.

La première division était commandée par le lieutenant général Berthezène. La première brigade de cette division, commandée par le maréchal de camp Poret de

Morvan, était composée du premier régiment de marche formé des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> légers, et du 3<sup>e</sup> de ligne; la deuxième brigade, commandée par le maréchal de camp Achard, était composée du 14<sup>e</sup> et du 37<sup>e</sup> de ligne ; la troisième brigade, composée des 20<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> de ligne, était sous les ordres du maréchal de camp Clouet.

La deuxième division avait pour chef le lieutenant général Loverdo. La première brigade de cette division, composée du 6<sup>e</sup> et du 49<sup>e</sup> de ligne, était commandée par le maréchal de camp Denis de Damrémont ; la deuxième brigade, formée du 15<sup>e</sup> et du 40<sup>e</sup> de ligne, était sous les ordres du maréchal de camp Munck d'Uzer ; la troisième brigade, formée du 21 et du 29<sup>e</sup> de ligne, était commandée par le maréchal de camp Colomb d'Arcine.

La troisième division avait à sa tête le duc d'Escars. La première brigade de cette division, composée du 2<sup>e</sup> régiment de marche formé lui-même du 1<sup>er</sup> et du 9<sup>e</sup> léger, et du 35, de ligne, avait pour général le maréchal de camp Berthier de Sauvigny ; la deuxième brigade était commandée par le maréchal de camp Hurel, et composée du 17<sup>e</sup> et du 30<sup>e</sup> de ligne; la troisième brigade, composée du 23<sup>e</sup> et du 24<sup>e</sup> de ligne, était sous les ordres du maréchal de camp Montlivault.

Les deux régiments de marche n'avaient chacun qu'un bataillon de chacun des régiments qui avaient concouru à leur formation.

Les bataillons étaient à huit compagnies de 94 hommes, non compris les officiers ; les compagnies d'élite avaient été portées à 120 hommes ; ainsi, la force de chaque division était de 10,000 hommes environ.

Deux escadrons du 17<sup>e</sup> de chasseurs, et un du 13<sup>e</sup> régiment de la même arme, composaient toute la cavalerie. Ces trois escadrons réunis sous la dénomination de Chasseurs d'Afrique, présentaient un effectif de 500 chevaux, commandés par le colonel Bontemps du Barry.

Les troupes de l'artillerie se composaient de quatre batteries montées, dix batteries non montées, une batterie de montagne, une compagnie d'ouvriers, une de pontonniers, quatre du train des parcs. La force totale de l'artillerie était de 2,268 hommes (non compris les officiers), et 1,380 chevaux.

Les troupes du génie consistaient en deux compagnies de mineurs, six de sapeurs, et une demi compagnie du train, et présentait une force totale de 1,260 hommes et 118 chevaux.

L'état-major se composait d'un lieutenant général chef d'état-major général, d'un maréchal de camp sous-chef d'état-major, de trois colonels chefs des états-majors divisionnaires, de trente-quatre aides de camp de tout grade, de vingt-huit officiers employés à l'état-major général et aux états-majors divisionnaires, un commandant du quartier général, un vaguesmestre général et trois ingénieurs géographes.

L'état-major de l'artillerie se composait ainsi qu'il suit : un maréchal de camp commandant l'artillerie, un colonel chef d'état-major, un directeur du parc, deux aides de camp, sept chefs de bataillon, six capitaines, quatorze gardes.

L'état-major du génie comprenait : un maréchal de camp commandant le génie, un lieutenant-colonel chef

d'état-major, un chef de bataillon directeur du parc, un aide de camp, deux chefs de bataillon, quinze capitaines, trois lieutenants, sept gardes.

Le nombre des combattants s'élevait en tout à 34,184 (officiers compris).

Le personnel non combattant se composait ainsi qu'il suit : un intendant en chef, dix-huit sous-intendants ou adjoints ; un payeur général, quatre payeurs particuliers (un au quartier général et un dans chaque division) ; un médecin en chef et un médecin principal, un chirurgien en chef et un chirurgien principal, un pharmacien en chef et un pharmacien principal, douze médecins de différents grades, cent cinquante chirurgiens, quatre-vingt-treize pharmaciens ; en tout deux cent soixante et onze officiers de santé, non compris ceux des régiments ; quatre-vingt-trois employés aux vivres et fourrages, vingt-trois aux hôpitaux, dix-huit au campement ; un commandant des équipages, deux brigades de mulets de bât de 394 hommes et 636 mulets ; une compagnie du train d'administration conduisant 128 caissons à deux roues, forte de 195 hommes et de 315 chevaux ; une autre compagnie forte de 208 hommes et de 348 chevaux, conduisant 129 canons à quatre roues ; une demi compagnie provisoire du train d'administration, forte de 28 hommes et de 34 chevaux ; un bataillon d'ouvriers d'administration, fort de 780 hommes ; quarante guides et interprètes ; enfin, un grand-prévôt et 123 gendarmes tant à pied qu'à cheval, en tout 3,389 individus non combattants.

Le nombre des chevaux et mulets s'élevait à 3,423, non compris ceux des officiers.

L'armée traînait à sa suite un immense matériel. Celui de l'artillerie était composé ainsi qu'il suit :

ARTILLERIE de SIÈGE	Pièces de 24	30
	Pièces de 16	20
	Pièces de 12	12
	Mortiers de 10 pouces	8
	Obusiers de 8 pouces	12
	TOTAL....82 bouches à feu.	

Les canons étaient approvisionnés à mille coups, les mortiers à trois cents, et les obusiers à huit cents.

ARTILLERIE de CAMPAGNE	Pièces de 8	16.
	Obusiers de 24	8.
	Obusiers de montagne	6.
	TOTAL...30 bouches à feu.	

Les canons et obusiers de campagne étaient approvisionnés à cinq cents coups ; les obusiers de montagne l'étaient à deux cents coups. Quarante-six mulets suffisaient pour porter les six pièces de montagne, leurs affûts et leur approvisionnement.

On avait; de plus, cent cinquante fusils de rempart approvisionnés à trois cents coups, deux mille fusils de rechange pour l'infanterie, et un grand nombre de fusées incendiaires. L'approvisionnement en cartouches était de 5,000,000.

Il y avait en tout 356 voitures d'artillerie, affûts, caissons, forges, etc., etc.

Le matériel du génie comprenait 6 blockhaus à deux



étages, 600 lances pour former des chevaux de frise portatifs, 120,000 piquets, 5,000 palissades, plusieurs milliers de fagots pour gabions et saucissons, 306,000 sacs à terre ; ( tout cela pour les travaux du siège dans un pays où l'on craignait de manquer de bois), 27,000 outils de pionniers ; enfin, du fer et de l'acier non travaillés pour les besoins imprévus : 26 caissons étaient destinés au transport des outils et des objets les plus indispensables.

Les approvisionnements en vivres et fourrages avaient été largement calculés et disposés de manière à présenter le moins de volume possible, et à pouvoir être à l'abri de toute détérioration. Le biscuit fut mis dans des caisses recouvertes d'une forte toile goudronnée ; le foin fut pressé par des machines destinées à cet usage, et connues depuis peu en France, quoiqu'elles le soient depuis long temps en Angleterre.

Des fours en tôle furent mis à la suite de l'armée, afin de remplacer, le plus tôt possible, le biscuit par le pain. On embarqua plus de mille boeufs, et du vin en grande quantité. Enfin, rien ne fut négligé pour assurer le bien-être du soldat dans un pays que l'on présumait ne devoir offrir aucune ressource.

A ces préparatifs commandés par la prudence et par le désir de faire réussir l'entreprise, on en joignit d'autres ou complètement inutiles, ou d'une utilité très contestable. Tout faiseur de projets qui se présenta à M. de Bourmont fut favorablement accueilli, et son plan adopté sans trop d'examen. C'est ainsi que l'on vit à la suite de l'armée, l'aéronaute Margat, des sauteurs du gymnase de M. Amorse, et une nuée d'autres personnages embarrassants,

parmi lesquels on peut compter une foule d'officiers à la suite du grand quartier général, et un aumônier général.

M. Denniée fut nommé intendant en chef ; et comme il est reconnu que le corps ruineux de l'intendance ne peut rien faire lui-même, on eut un munitionnaire général comme en 1823.

Les divers corps qui devaient composer l'armée se réunirent, pendant le mois d'avril, dans les départements de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var. La flotte, qui devait la transporter en Afrique, s'assemblait en même temps dans les ports de Marseille et de Toulon. M. de Bourmont arriva, dans cette dernière ville le 27 avril, et y établit son quartier général ; celui de la division Berthezène s'y trouvait également ; le quartier général de la deuxième division fut établi à Marseille ; et celui de la troisième à Aix. Dans les premiers jours du mois de mai, le Dauphin vint passer en revue, successivement, les trois divisions de l'armée d'Afrique. Sa présence ne diminua ni n'augmenta l'ardeur des troupes, qui du reste étaient portées de la meilleure volonté.

Pendant le temps qui s'écoula depuis la réunion de l'armée jusqu'à son départ, les troupes furent exercées aux grandes manœuvres, et surtout à la formation des carrés. La première division fut exercée, en outre, aux opérations du débarquement ; des chalands ou bateaux plats étaient destinés à cet usage, et devaient être, dans la traversée, hissés à bord des gros navires. Il y en avait pour toutes les armes. Ceux qui étaient destinés à l'artillerie de siège pouvaient porter des pièces démontées. Les canons étaient placés transversalement sur de grosses poutres fixées dans le sens de la longueur, à un pied

au-dessus du fond du chaland. Ceux qui étaient destinés à l'artillerie de campagne pouvaient contenir deux pièces sur leurs affûts, avec les canonnières nécessaires. Chaque pièce portait sur trois coulisses, une pour la queue du flasque, et les deux autres pour les roues. Ces coulisses étaient légèrement inclinées pour atténuer l'effet du recul ; de cette manière, les pièces pouvaient tirer du chaland même, et protéger le débarquement des troupes. Les chalands destinés aux troupes pouvaient contenir chacun 16 chevaux ou 150 hommes. Les plats-bords de l'avant et de l'arrière de tous ces bateaux s'abaissaient à la manière des ponts-levis, soit pour passer d'un bateau à l'autre, soit pour débarquer.

On fit plusieurs essais de débarquement à Toulon, et tous eurent les plus heureux résultats. Le 2 mai, quatre chalands remorqués par des canots se dirigèrent du côté de la grosse tour, à l'entrée de la rade ; lorsque les canots manquèrent d'eau, les marins se jetèrent à la mer et remorquèrent eux-mêmes les chalands jusqu'à ce qu'ils touchassent. Le premier chaland était chargé de pièces de siège, le deuxième de deux pièces de campagne et d'un obusier de montagne, le troisième portait des sapeurs armés de ces sortes de lances dont nous avons parlé plus haut, le quatrième était chargé de soldats d'infanterie. En moins de cinq minutes, depuis le moment où les chalands eurent touché, l'artillerie de campagne et l'infanterie furent à terre. En moins d'un quart d'heure, les pièces de siège furent roulées sur la plage, une espace d'environ cinq cents mètres de pourtour fut entouré des lances des sapeurs, et l'infanterie placée derrière ce

retranchement mobile eut commencé son feu.

Ce retranchement consistait en une ligne de faisceaux de trois lances, semblables à ceux que forment les troupes avec leurs fusils, les trois lances de chaque faisceau étaient liées par une courroie ; un long câble passant dans des anneaux unissait tout le système.

A tous ces préparatifs belliqueux que nous venons de décrire, on crut devoir joindre les secours de la diplomatie. Des négociations furent entamées avec Tunis et avec Maroc. M. de Lesseps, notre consul à Tunis, fut chargé de sonder les dispositions du Bey de Constantine, et de lui faire entendre que, loin de soutenir le Dey d'Alger dans sa guerre contre la France, il devait profiter de la circonstance pour se rendre indépendant.

MM. Girardin et d'Aubignosc, qui avaient déjà rempli des missions au Sénégal et dans le Levant, furent envoyés à Tunis vers la fin de mars ; ils en revinrent le 2 mai, et firent connaître que le chef de cette Régence était dans des dispositions favorables, mais qu'il désirait ne point choquer les préjugés religieux de ses sujets, en se déclarant trop ouvertement pour nous. On apprit en même temps que le Bey de Constantine devait partir pour Alger le 20 ou le 25 mai. On pensa que si l'on ne pouvait empêcher ce voyage, il fallait du moins tâcher de le prévenir, et cette circonstance fit hâter le départ, quoique tous les navires de l'expédition ne fussent pas encore réunis. On en attendait quelques-uns qui devaient venir des ports de l'Océan. On se décida à partir sans eux, et même à laisser à Toulon les troupes qu'ils devaient porter ; mais ils arrivèrent avant que l'embarquement fût terminé.

M. Girardin repartit pour Tunis le 11 mai. Il était porteur d'une lettre qu'il devait faire tenir au Bey de Constantine, dans le cas où celui-ci ne serait point encore en route pour Alger. Un commis du munitionnaire général partit avec M. Girardin pour aller faire des achats de bestiaux à Tabarka.

L'embarquement du matériel s'était opéré dans le courant du mois d'avril, et dans les premiers jours du mois de mai. Celui des troupes commença le 11 mai, et ne fut terminé que le 18, le mauvais temps l'ayant souvent interrompu.

La flotte se composait de 11 vaisseaux, 24 frégates, 14 corvettes, 23 bricks, 9 gabares, 8 bombardes, 4 goélettes, 7 bateaux à vapeur, en tout 100 bâtiments de guerre ; 357 transports nolisés, dont 119 français et 238 étrangers ; une flottille composée de gros bateaux, destinés à servir d'intermédiaires entre les navires et les chalands au moment du débarquement ; 12 chalands pour l'artillerie de siège, 11 pour l'artillerie de campagne, et 30 pour les troupes. Ces embarcations, qui n'étaient pas de nature à tenir la mer, furent hissées à bord des gros navires pendant la traversée ; au débarquement elles devaient être remorquées par les canots. On avait construit, en outre, plus de 50 radeaux de tonneaux, recouverts de poutres et de madriers, qui pouvaient se monter et se démonter en moins de six heures, et porter 70 hommes chacun.

Le vice-amiral Duperré était à la tête de cet armement, le plus considérable qu'eût fait la France depuis longues années. Cet officier général jouissait d'une belle réputation parmi les marins ; les journaux exaltaient son

mérite aux dépens de celui de M. de Bour-mont, circonstance qui ne contribua pas peu, sans doute, à cette froideur qui exista constamment entre les deux généraux.

L'armée navale fut partagée en trois escadres : la première prit le nom d'escadre de combat, et fut destinée à l'attaque des forts et des batteries, pendant que la seconde, dite escadre de débarquement, mettrait les troupes à terre. La troisième fut celle de réserve.

La première escadre portait la seconde division de l'armée de terre, et 450 artilleurs.

La seconde portait la première division, 300 artilleurs et 300 hommes du génie.

La troisième portait six bataillons de la troisième division, beaucoup de matériel, et une partie du personnel de l'artillerie et du génie.

Le convoi était divisé en trois escadrilles ; il portait le reste des troupes et du matériel, et tous les chevaux.

Après avoir attendu plus de huit jours un vent favorable, la flotte mit à la voile le 25 mai, et sortit majestueusement de la rade de Toulon. Les collines voisines étaient couvertes d'une foule de curieux, accourus de tous les points de la France, pour jouir de ce magnifique spectacle. En voyant cet immense déploiement de la puissance d'un grand peuple, on se sentait heureux d'être Français ; mais en reportant les regards sur notre situation intérieure, on ne pouvait se défendre d'un sentiment de tristesse, bien justifié par les événements qui se préparaient, et dont il n'était donné à personne de prévoir exactement l'issue.

## LIVRE II.

Incidents de la traversée. — Débarquement à Sidi-Feruch et combat du 14 juin. — Dispositions défensives des Turcs. — Bataille de Staoueli. — Combat de Sidi-Kalef. — Combat de Sidi-Abderrahman-Bou-Nega. — Investissement d'Alger. — Siège du fort l'Empereur. — Prise du fort l'Empereur. — Reddition d'Alger.

Lorsque la flotte fut au large, elle se forma en trois corps, éloignés de quatre milles l'un de l'autre. Celui du centre se composait, de l'escadre de bataille et de celle de débarquement, formant chacune une colonne. Le corps de droite était formé par l'escadre de réserve marchant sur deux colonnes ; le convoi formait le corps de gauche ; il n'était point tout réuni, une partie considérable ne quitta Toulon que le 26 et le 27.

Le 26, l'armée rencontra une frégate turque revenant d'Alger, escortée par une frégate française du blocus. Elle portait un agent diplomatique d'un rang élevé que la Porte Ottomane envoyait à Hussein-Pacha, pour l'engager à faire des soumissions à la France ; les règles du blocus n'ayant pas permis à cet agent de pénétrer à Alger, il se rendait en France; il eut une entrevue assez longue avec nos généraux, et il poursuivit ensuite sa route sur Toulon.

Le 28, à quatre heures du soir, on aperçut l'île Minorque; dans la nuit, le vent devint très faible, et le lendemain, on fut, jusqu'au soir, en vue de l'île Majorque et de la ville de Palma, capitale des îles Baléares.

Le 30, dans la soirée, l'armée n'était plus qu'à 15 lieues

des côtes de Barbarie; les ordres furent donnés pour le débarquement, que l'on présumait pouvoir opérer le lendemain ; mais, dans la nuit, la brise fraîchit assez fortement pour que M. Duperré crût que la prudence lui faisait un devoir de virer de bord, et de se tenir au large.

Le 1er juin, le vent étant très fort et la mer assez grosse, l'ordre fut donné de mettre le cap sur Palma. Dans la soirée du même jour, une partie de la flotte alla mouiller dans la rade de cette ville, les deux premières escadres continuèrent à tenir la mer, mais toujours en vue de Palma.

La partie du convoi qui n'avait pris la mer que le 21, avait été dispersée par un coup de vent : les navires qui la composaient se rendirent isolément à Palma, et s'y étant ralliés, ils en sortirent le jour même où l'armée y arriva : la flottille des bateaux de débarquement que l'on désignait sous la dénomination vulgaire de bateaux-bœufs, s'était aussi réunie à Palma et en était sortie pour rejoindre l'armée ; elle en passa à peu de distance dans la nuit du 31 mai au 1er juin, mais elle ne l'aperçut pas. Ainsi, tandis que l'armée se dirigeait sur Palma, la flottille en sortait pour se porter sur les côtes d'Afrique, trouvant sans doute que le temps n'était pas assez mauvais pour l'en empêcher ; en effet le vent n'était point contraire, mais il était assez fort pour que l'on pût craindre qu'il gênât le débarquement.

La flotte resta mouillée à Palma jusqu'au 10 juin, les deux premières escadres croisant toujours devant la rade. Pendant ce temps, les navires du convoi rallièrent l'armée ; la frégate la Pallas envoyée à la recherche des bateaux-bœufs, en rencontra la plus grande partie à peu



de distance de Sidi-Féruch qui avait été désigné comme point de débarquement ; plusieurs de ces bateaux s'étaient même approchés fort près des côtes, ce qui fit penser que ces parages n'étaient point aussi dangereux qu'on le croyait généralement parmi nos marins.

La flotte quitta Palma le 10 juin au matin, et se mit en marche dans le même ordre qu'au départ de Toulon. Le 12, à quatre heures du matin, elle fut en vue des côtes d'Afrique ; mais bientôt la force du vent obligea de mettre le cap au nord. M. Duperré, sur qui pesait une immense responsabilité, ne voulait rien donner au hasard ; le même vent, qui était favorable pour arriver en vue des côtes, était dangereux pour le débarquement, pour peu qu'il soufflât avec violence. On venait d'apprendre que deux bricks du blocus avaient échoué dans les environs d'Alger, dans la journée du 4 mai ; les équipages de ces bâtiments avaient été massacrés en partie par les Arabes ; le reste était dans les bagnes d'Alger. Ce funeste événement semblait justifier l'hésitation de la marine à aborder franchement les côtes d'Afrique ; néanmoins l'armée de terre, fatiguée d'une longue navigation, l'accusait de lenteur.

Le 12, dans la matinée, le vent s'apaisait par intervalles ; on mit, à une heure et demie, le cap au sud ; à quatre heures, on revint vers le Nord ; enfin, à neuf heures du soir, on mit définitivement le cap sur Alger.

Le 13, on aperçut la terre à quatre heures du matin ; le vent soufflait avec violence, mais on sentait qu'il diminuait à mesure qu'on approchait des côtes. Le temps, du reste, était fort beau : on ne tarda pas à distinguer les maisons blanches d'Alger, et les collines verdoyantes qui

entourent cette ville. L'armée semblait vouloir fondre sur elle comme un oiseau de proie : mais, tournant brusquement à droite, elle doubla le cap Caxine, et se dirigea vers Sidi-Féruch.

Sidi-Féruch est un promontoire situé à cinq lieues à l'ouest d'Alger, à la pointe duquel se trouvent une petite tour, une *zaouïa* ou chapelle, et quelques autres constructions ; c'est cette petite tour qui fait souvent désigner ce point sous la dénomination espagnole de *Torre-Chica* ; le nom de Sidi-Féruch lui vient d'un marabout qui y est enterré, et dont la mémoire est en vénération dans le pays. Tout le monde sait que le mot *Sid* en arabe équivaut à notre qualification de seigneur ou sieur ; en y ajoutant le pronom possessif affixe de la première personne, on a Sidi, c'est-à-dire monsieur ou monseigneur : Féruch est le nom propre du marabout. On rencontre dans tout le nord de l'Afrique un grand nombre de points désignés par les noms des marabouts qui y sont ensevelis. C'est ainsi qu'en Europe beaucoup de villages et même de villes portent des noms de saints et de saintes.

Le promontoire de Sidi-Féruch et les sinuosités de la côte forment, à l'est et à l'ouest, deux rades peu profondes et abritées. Celle de l'ouest fut choisie pour y effectuer le débarquement. La plage en est unie et fort propre à une opération de ce genre. Le pays, jusqu'à deux lieues plus loin, n'offre que des ondulations de terrain qui méritent à peine le nom de collines ; il est couvert d'épaisses bruyères, et traversé par quelques cours d'eau dont les bords sont ombragés par des lentisques et des lauriers roses.

La flotte commença à arriver au mouillage vers le

milieu de la journée. Avant le départ de Toulon, des instructions fort détaillées avaient indiqué la place que devait occuper chaque navire, et l'ordre dans lequel le débarquement devait s'opérer. On comptait alors sur une fort grande résistance de la part de l'ennemi ; mais on ne voyait sur le rivage que quelques centaines d'Arabes qui paraissaient observer nos mouvements avec inquiétude. Une batterie en pierre construite au bord de la mer, à peu de distance de Torre-Chica, était entièrement désarmée. L'existence d'une autre batterie, située un peu plus loin, et masquée par les broussailles, nous fut signalée par quatre bombes qu'on nous lança ; un de ces projectiles, en éclatant, blessa un matelot à bord du Breslaw. Ce fut tout le mal que nous fit l'ennemi, dans cette journée qui tirait vers sa fin, et qui fut consacrée à l'embossage des navires. Cette opération se fit avec quelque désordre, les instructions données à Toulon ayant été révoquées ; sur la droite, les bâtiments de guerre furent masqués par les transports, et n'auraient pu combattre, s'ils avaient été appelés à faire usage de leur feu. Heureusement, tout annonçait que le débarquement, renvoyé au lendemain, s'effectuera presque sans obstacle. Il n'y eut de notre côté, dans cette journée, que quelques coups de canon tirés par le bateau à vapeur le *Nageur*.

La nuit se passa fort tranquillement. Le 14, au point du jour, le débarquement commença par les troupes de la première division ; l'ennemi, qui s'était retiré à une certaine distance, les laissa arriver à terre sans les inquiéter ; il s'était posté à une demi-lieue au sud de Torre-Chica, sur le sommet d'une de ces ondulations dont nous avons parlé.

Le sol entre ce point et celui du débarquement était très uni ; on voyait çà et là quelques traces de culture qui disparaissaient à mesure qu'on s'éloignait de Sidi-Féruch.

La première division, aussitôt qu'elle fut à terre, forma ses colonnes et marcha à l'ennemi ; la première brigade à droite, la seconde à gauche et ensuite au centre, lorsque la troisième, qui était débarquée la dernière, fut venue prendre son rang. L'ennemi avait, couvert sa position par trois batteries, d'où il commença à tirer dès qu'il vit nos colonnes s'ébranler pour marcher à lui. Deux bateaux à vapeur, qui s'approchaient des côtes, firent bientôt taire la batterie de gauche que les Barbares abandonnèrent un instant ; mais, ces bateaux s'étant retirés, ils y rentrèrent et recommencèrent leur feu. Dans ce moment, M. de Bourmont s'étant porté en avant pour diriger le mouvement, manqua être tué : deux boulets vinrent tomber à ses pieds et le couvrirent de sable.

L'ennemi, voyant que son feu n'arrêtait pas la marche de nos colonnes, abandonna ses batteries qu'il n'espérait pas pouvoir défendre contre nos baïonnettes ; il se retira, en tirillant à quelque distance de sa première position, que la première division vint alors occuper ; un ravin peu profond nous sépara des Barbares qui perdirent toute leur artillerie.

Pendant que la première division se portait en avant, la seconde opérait son débarquement, et chaque brigade allait successivement se placer en seconde ligne pour soutenir la division engagée. Le feu des tirailleurs dura toute la journée, devant le front de la première division ; avant la nuit, les troupes de cette division et celles de la seconde furent, définitivement en position sur deux

lignes, et établirent leurs bivouacs. Nos ennemis durent contempler, avec admiration, ces longues lignes semblables à des murs hérissés de pointes de fer ; de leur côté, rien de pareil : chacun y paraissait abandonné à son impulsion individuelle. Pendant que tout ceci se passait, la troisième division débarquait avec la plus grande tranquillité, et comme si elle fût arrivée sur une terre amie ; elle établit ses bivouacs sur le promontoire même, et fut destinée à construire un camp retranché, dont les travaux furent commencés sur-le-champ, et continués pendant huit jours avec une admirable activité. Une coupure bastionnée qui séparait le promontoire du continent, fermait le camp, dont l'enceinte offrait une vaste place d'armes, où nos magasins et nos hôpitaux devaient être parfaitement à couvert. La première brigade de la troisième division s'établit en dehors des retranchements que l'on construisait, et les deux autres restèrent en dedans.

Dès que les troupes furent à terre, on s'occupa du débarquement du matériel. Chaque soldat avait emporté avec lui pour cinq jours de vivres ; mais ce n'était là que de faibles ressources, et il fallait se hâter d'en mettre de plus considérables à la disposition de l'armée, de crainte que quelque coup de vent n'obligeât subitement la flotte de prendre le large. Aussi ne perdit-on pas de temps : la marine déploya, dans cette circonstance, une activité et un zèle au-dessus de tout éloge ; malheureusement, tous les transports n'étaient point encore arrivés. Ceux qui portaient l'artillerie de siège se firent longtemps attendre, et nous verrons plus loin que ce retard eut des suites assez fâcheuses.

La journée du 14 juin nous coûta peu de monde. L'ardeur que nos jeunes soldats y déployèrent fut une garantie de ce qu'ils sauraient faire dans des combats plus meurtriers ; et, dès cet instant, le succès de l'entreprise parut assuré.

Dans la nuit du 14 au 15, il y eut quelques fausses alertes dans les deux premières divisions. Nos soldats tirèrent les uns sur les autres, et l'on eut quelques accidents fâcheux à déplorer. Ces sortes de méprises se renouvelèrent plusieurs fois dans le cours de la campagne, et ne doivent point étonner de la part de jeunes soldats qui se trouvaient, pour la première fois, en présence de l'ennemi.

Mais il est temps de dire quels étaient les moyens de défense qu'avait réunis le Dey contre une attaque qui menaçait son existence politique. Il avait alors pour Agha, son gendre Ibrahim<sup>(1)</sup>, homme tout-à-fait incapable. Depuis deux mois il pouvait être instruit, par les journaux qui arrivaient jusqu'à lui, que Sidi-Féruch avait été choisi, pour point de débarquement; mais, ne comprenant pas bien que le droit de tout dire pût aller en France jusqu'à découvrir aux ennemis les projets du Gouvernement, il était peut-être moins inquiet, pour ce point, que pour tout autre : il ne voyait qu'une ruse de guerre dans cette publicité. Aussi ce fut à l'est d'Alger, à Bourdj-el-Aratch (la Maison-Carrée), que l'Agha établit son quartier général ; aucune disposition ne fut prise pour la défense de Sidi-Féruch. Il paraît,

---

(1) Ibrahim était d'une beauté et surtout d'une vigueur remarquables. Cette dernière qualité le fit choisir pour gendre par Hussein-Pacha, par condescendance pour les exigences de sa fille.

au reste, que le projet du Dey était, en quelque endroit que dût s'opérer le débarquement, de ne pas s'y opposer. Il pensait qu'il aurait meilleur marché de l'armée française dans l'intérieur des terres que sous le feu de notre marine.

Le 13 juin, l'Agha n'avait encore réuni que peu de monde; le contingent de la province de Constantine, que nous croyions devoir être très considérable, n'était que de 500 cavaliers et de 400 fantassins. Le Bey de Titery, guerrier intrépide, mais chef sans habileté, ne conduisit que 1,000 cavaliers, au lieu de 20,000 qu'il avait promis. Celui d'Oran n'envoya aussi que fort peu de monde, sous la conduite de son lieutenant ; le gros de l'armée de l'Agha ne fut donc formé que des Arabes de la Métidja, et de quelques hordes de Kbaïles de la province d'Alger. Ibrahim n'ayant préparé ni vivres ni fourrages pour ses troupes, les tribus se voyaient dans la nécessité de retourner chez elles lorsqu'elles avaient consommé les leurs. Lorsque les uns arrivaient, les autres partaient, de sorte que cette cohue se renouvelait sans cesse, sans devenir plus nombreuse.

L'espoir de faire du butin, et la crainte qu'inspiraient les Turcs, firent seuls prendre les armes aux Arabes; car du reste ils s'embarrassaient fort peu de l'issue de la lutte à laquelle ils étaient appelés à prendre part. Ils étaient armés d'un long fusil sans baïonnette et d'un yatagan ou coutelas ; ils étaient presque tous à cheval ; mais on ne peut dire cependant qu'ils formassent un véritable corps de cavalerie, car ils n'ont jamais tenté une charge, et ils ne se servaient de l'arme blanche, que pour égorger les prisonniers qui

tombaient entre leurs mains. C'étaient des tirailleurs faisant, à cheval, la guerre que notre infanterie légère fait à pied. Il paraît que M. de Bourmont n'avait que de bien faux renseignements sur la manière de combattre de ces peuples ; car il s'attendait à avoir sur les bras une cavalerie semblable à celle des Mameluks. Il en prévint l'armée par un ordre du jour, en quittant la rade de Palma ; il lui annonça aussi, que l'ennemi, comptant nous intimider par l'aspect d'un grand nombre de dromadaires, couvrirait son front par des milliers de ces animaux. Je ne sais qui avait pu faire connaître à M. de Bourmont ces prétendus préparatifs d'Hussein-Pacha ; mais le fait est, que nous ne vîmes d'autres dromadaires que ceux qui servaient à porter les bagages, et que la cavalerie arabe ne nous approcha jamais à plus de cinquante pas. Chaque cavalier s'avavançait au galop devant les tirailleurs qui couvraient nos lignes, lâchait son coup de fusil, faisait un demi-tour, et rejoignait précipitamment les siens ; aussitôt que nous nous ébranlions pour nous porter en avant, tout disparaissait.

Les deux premières divisions conservèrent jusqu'au 19, les positions qu'elles avaient prises le 14. La première était en avant ayant la brigade de gauche formée en carré. La seconde division avait ses deux premières brigades à droite, et un peu en arrière de la première division, bordant un ruisseau qui se jette dans la mer à une demi-lieue de Sidi-Féruch ; la troisième brigade était en seconde ligne derrière la gauche de la division Berthezène. Un bataillon du 29<sup>e</sup> de ligne était sur la plage à l'extrême gauche. Pendant les quatre jours que les deux premières divisions occupèrent ces positions, elles eurent à soutenir des combats



continuels de tirailleurs. Les ennemis, dont les armes avaient plus de portée que les nôtres, avaient par cela même de l'avantage sur nous dans ce genre de combat, mais ils craignaient beaucoup le feu de notre artillerie, nos obus surtout ; on se servit aussi, avec succès, des fusils de rempart, qui, dans des mains exercées, leur firent beaucoup de mal. Les fusées à la Congrève ne produisirent aucun effet.

Les combats de tirailleurs avaient principalement lieu sur les bords des ruisseaux, dont les deux partis avaient un égal intérêt à rester maîtres. De notre côté, tout homme qui allait isolément à l'eau, trouvait une mort certaine : entouré d'une foule d'Arabes, il avait la tête tranchée avant qu'on eût le temps de venir à son secours. Le Dey d'Alger avait établi, dans le faubourg Bab-Azoun, un bureau où les têtes des Français étaient payées comptant.

Cependant le débarquement du matériel se continuait avec activité; il fut interrompu, le 16, par un orage qui, pendant quelques instants, inspira les plus vives craintes ; la mer était affreuse, plusieurs navires furent en danger d'être jetés à la côte, quelques embarcations périrent. Si le mauvais temps eût continué, le succès de l'expédition pouvait être gravement compromis ; heureusement qu'il ne fut point de longue durée : au bout de quelques heures, le ciel reprit sa sérénité, et les inquiétudes s'évanouirent.

Le camp de Sidi-Féruch prenait l'aspect d'une ville. Chaque corps, chaque service administratif avait son quartier distinct. Des tentes et des cabanes de feuillages étaient les édifices de cette cité improvisée, coupée en tous sens par de larges rues, où l'on voyait circuler l'artillerie

et les nombreuses voitures de l'administration. Des magasins immenses s'élevaient de tous côtés pour les besoins de l'armée; et les marchands qui l'avaient suivie lui offraient même le superflu. Des fours furent promptement établis ; l'armée commença à recevoir du pain frais, trois jours après le débarquement. On avait craint de manquer d'eau, mais on fut bientôt rassuré à cet égard. Outre la ressource des ruisseaux et des puits qui étaient en assez grand nombre, il suffisait, presque partout, de s'enfoncer de quelques pieds, pour trouver une eau abondante et salubre. L'état sanitaire de l'armée était satisfaisant, et la chaleur supportable. Les nuits étaient même trop froides : on y éprouvait le besoin de se chauffer. Le bois ne manquait pas pour les feux de bivouac ; la terre jusqu'à plusieurs lieues de Sidi-Féruch est couverte de broussailles et de taillis.

L'intention du général en chef était de ne se porter en avant, que lorsque le camp retranché et le débarquement du matériel seraient terminés. Il fallait aussi construire une route : elle avait déjà été poussée jusqu'à la position occupée par les généraux Berthezène, et Loverdo, et l'on devait la continuer à mesure que l'armée s'avancerait vers Alger.

L'ennemi ne pouvant s'expliquer les motifs de notre inaction apparente, l'attribua à la crainte qu'il croyait nous inspirer. Il avait reçu quelques renforts, surtout en infanterie, et l'on s'aperçut qu'il construisait des batteries au centre de sa position ; une partie de la milice turque était arrivée d'Alger conduite par l'Agha, généralissime de l'armée musulmane, dont il était assez difficile

d'évaluer la force, même approximativement, à cause du désordre qui régnait dans cette masse. Cependant s'il fallait absolument fixer un chiffre, je n'élèverais pas à plus de 20,000 hommes, le nombre des ennemis que nous eûmes à combattre dans la bataille que je vais décrire.

L'agha était d'une ignorance si puérile, qu'après avoir fait distribuer des cartouches à chaque soldat, il dit à quelqu'un qui lui faisait observer que c'était bien peu, qu'il y en avait assez pour anéantir l'armée française, en comptant un homme tué ou, blessé par coup de fusil.

Le 18, dans la soirée, quelques Arabes se rendirent secrètement auprès du général Berthezène, et l'avertirent qu'il serait attaqué le lendemain, l'un deux était Ahmed ben Chanaan, de la tribu des Beni Djéad. Il dit que sa tribu était fort bien disposée pour les Français ; il ajouta qu'il allait aviser au moyen de mettre ses femmes et ses enfants en sûreté, et qu'il passerait ensuite de notre côté avec tout son monde. Cette promesse fut sans effet, mais l'avis de l'attaque fut justifié par l'événement.

Le 19, au point du jour, toute notre ligne fut attaquée. Les efforts de l'ennemi se dirigèrent principalement sur la gauche, au point occupé par le 37<sup>e</sup> de ligne. Ce fut là que combattirent les Turcs ; s'avançant avec audace et impétuosité, ils pénétrèrent jusque dans les petits retranchements que les troupes avaient élevés, à la hâte, pour se mettre un peu à l'abri du feu de l'ennemi ; mais ils en furent chassés presque aussitôt, et ils perdirent beaucoup de monde. Un d'eux, que son intrépidité avait fait remarquer de nos soldats, se trouvant blessé et hors d'état de suivre ses

compagnons dans leur mouvement rétrograde, se poignarda pour ne pas tomber vivant entre nos mains.

Le combat fut également très vif à la position que défendait la brigade Clouet. Le 28<sup>e</sup> de ligne fut un instant compromis ; le colonel Mounier qui le commandait fut blessé. La brigade Colomb d'Arcine vint au secours de la brigade Clouet, et les deux brigades réunies repoussèrent les Africains un peu au-delà de leurs anciennes positions qu'elles occupèrent; deux bricks qui vinrent s'emboîser à peu de distance de la côte firent beaucoup de mal à l'ennemi.

Au centre, l'attaque fut moins impétueuse, il en fut de même à l'aile droite ; la brigade Munck d'Uzer et la brigade Damrémont repoussèrent facilement l'ennemi dans le ruisseau qui coulait devant leur front, et qu'il avait franchi, pour venir à elles. Cette dernière s'établit même sur la rive gauche du ruisseau.

L'ennemi, repoussé sur tous les points, se porta un peu en arrière de sa première position, et un feu de tirailleurs, soutenu par celui de quelques pièces de campagne, commença sur toute la ligne, et dura sans interruption pendant plusieurs heures. Nos généraux n'avaient point d'ordre pour se porter en avant; M. de Bourmont, ainsi que nous l'avons dit, aurait désiré ne point faire de mouvement avant d'être en mesure de se présenter à Alger avec tout son matériel de siège, qui n'était point entièrement débarqué ; les chevaux du train n'étaient même point encore arrivés. Le convoi qui les portait n'avait dû quitter Palma qu'après l'armée, et on n'en avait point encore de nouvelles ; il était donc inutile de faire en avant une pointe qui ne devait avoir d'autre résultat que de nous

éloigner de nos magasins, l'investissement de la place ne pouvant être tenté dans les circonstances où nous nous trouvions. Mais tous ces calculs de la prudence durent céder à un besoin plus pressant. Le feu de l'ennemi était bien dirigé, et il incommodait beaucoup nos troupes. Les Africains, voyant qu'après avoir repoussé leur attaque, nous étions rentrés dans notre inertie apparente, avaient repris courage, et ne cessaient de nous harceler, en faisant relever par des troupes fraîches celles qui étaient fatigués du combat. Nos soldats commençaient à murmurer de l'inaction à laquelle on condamnait leur valeur, et comme les positions sur lesquelles on les tenait enchaînés devenaient à chaque instant plus meurtrières, il était à craindre que le découragement ne vînt enfin succéder à ce sentiment d'indignation du courage retenu parla discipline. C'est ce que comprirent nos généraux, et ils envoyèrent prier le général en chef de se rendre sur le champ de bataille, afin de juger par lui-même du véritable état des choses.

M. de Bourmont était à Torre-Chica où il avait établi son quartier général, et d'où il pouvait suivre des yeux tous les mouvements de l'armée. Le feu qu'il entendait depuis le matin, quoique beaucoup plus nourri qu'à l'ordinaire, ne l'étonna point, et il l'attribua à ces combats de tirailleurs que l'on livrait journellement aux avant-postes. Dès qu'il eut reçu l'avis que lui faisaient passer les généraux des deux premières divisions, il monta à cheval et se rendit auprès d'eux ; il vit alors que la chose était bien plus sérieuse qu'il ne l'avait supposé, et après un moment d'hésitation, il donna l'ordre de marcher à l'ennemi, en échelons formés chacun d'un régiment en

colonne serrée. Le mouvement devait commencer par la droite ; mais M. de Loverdo ayant mis du retard dans l'exécution des ordres qui lui furent donnés, ce fut la brigade Poret de Morvan qui s'ébranla la première : elle occupait la droite de la première division. Ainsi les brigades Damrémont et Munck d'Uzer de la division Loverdo, qui comme nous l'avons dit, étaient à sa droite, restèrent un peu en arrière du rang qu'elles auraient dû occuper dans ce mouvement offensif ; il en résulta que les échelons, au lieu d'être formés par la droite, le furent par le centre.

L'ennemi ne soutint pas un instant notre attaque, et fut enfoncé dans un clin d'œil. Il abandonna ses batteries comme dans la journée du 14, et nous y entrâmes sans éprouver de résistance : comme on avait attaqué par le centre, contrairement aux intentions de M. de Bourmont, les Africains se dispersèrent dans tous les sens. Si M. de Loverdo eût exécuté avec plus de promptitude le mouvement qui lui avait été ordonné, la gauche de l'ennemi aurait été refoulée sur le centre, qui, attaqué lui-même par les échelons suivants, aurait été rejeté sur la droite ; cette manœuvre aurait pu acculer l'armée musulmane à la mer ; et, dans cette position, nous en aurions fait un très grand carnage.

Nous poursuivîmes les fuyards jusqu'à Staoueli où ils avaient établi leur camp que nous trouvâmes abandonné. Les tentes des chefs étaient d'une magnificence remarquable, surtout celle de l'Agha : elle avait plus de soixante pieds de long, et elle était divisée en plusieurs appartements dont l'intérieur était orné de belles tentures et de superbes tapis. L'ennemi n'avait eu le temps de rien enlever ; on trouva même une somme d'argent

assez considérable dans la tente de l'officier chargé de payer la solde à la milice turque.

Les résultats de la bataille de Staoueli furent : trois à quatre mille Africains tués ou blessés, cinq pièces de canon et quatre mortiers enlevés, plus beaucoup de bétail et soixante-dix ou quatre-vingts dromadaires qui furent partagés aux régiments pour porter les bagages. On fit très peu de prisonniers, presque tous blessés. De notre côté, on n'eut que six cents hommes mis hors de combat tant tués que blessés.

Les ennemis mettaient un grand soin à enlever leurs blessés, et même leurs morts : ils attachaient ceux-ci par les pieds; et les traînaient ensuite de toute la vitesse de leurs chevaux loin du champ de bataille; l'armée vit plusieurs cadavres que l'on avait ainsi traînés. L'épiderme noir et brûlé des Arabes, enlevé par longues lanières encore pendantes, laissait voir en-dessous une seconde peau blanche et sanguinolente, à laquelle la première semblait ne servir que de vêtement.

Les deux divisions victorieuses s'établirent à Staoueli, dans le camp même d'où elles venaient de chasser l'ennemi, à une lieue de leur ancienne position ; les débris de l'armée de l'Agha rentrèrent dans Alger qu'ils remplirent de consternation. Des transfuges qui nous arrivèrent le lendemain, nous assurèrent que si nous nous étions mis aux trousses des fuyards, l'effroi était tel que nous serions entrés dans la ville sans éprouver de résistance : il est possible que les choses se fussent passées ainsi, mais dans le doute, il était plus raisonnable de ne point s'écarter de la marche que l'on avait adoptée dans le principe, et de ne pas livrer aux chances d'un heureux

hasard un succès qui paraissait assuré.

Ibrahim-Agha, après la défaite de son armée, perdit entièrement la tête, et ne fit rien pour lutter contre la mauvaise fortune. N'osant pas se présenter devant son beau-père, il courut se cacher dans une de ses maisons de campagne, comme un enfant timide qui craint une réprimande méritée, et pendant plusieurs jours, on ne sut pas ce qu'il était devenu. Le Dey, que personne n'osait instruire de l'état des choses, fit appeler Hamdan-ben-Othman-Khodja en qui il avait toute confiance. Celui-ci lui fit connaître la vérité, et ne lui dissimula pas la conduite honteuse de son gendre. Hussein, qui dans son intérieur était doux et bienveillant, ne voulut pas accabler ce malheureux. Il chargea Hamdan d'aller l'encourager à reprendre le commandement de l'armée ; mais ce fut avec beaucoup de peine que ce maure parvint à l'arracher à l'état de stupeur dans lequel il était plongé, et à lui faire réunir quelques soldats aussi démoralisés que lui.

Le premier soin de M. de Bourmont, après la victoire de Staoueli, fut de faire continuer jusqu'au nouveau camp la route déjà commencée. Ce travail fut promptement terminé. Les retranchements du grand camp de Sidi-Féruch le furent le 24 juin. Nous avons dit qu'ils consistaient en une ligne bastionnée qui allait d'une rade à l'autre, et qui séparait le promontoire du continent. Vingt-quatre pièces de canon montées sur des affûts marins, composèrent l'armement de cette place d'armes, assez formidable pour braver au besoin toutes les forces de la Régence. Des redoutes armées avec les pièces enlevées à l'ennemi, furent construites sur la route, de



distance à distance, pour assurer les communications.

La troisième division ne prit aucune part à l'affaire de Staoueli, seulement la première brigade de cette division, qui campait en dehors des retranchements, se porta en réserve derrière les ailes des divisions engagées, le 2e régiment de marche à droite, et le 35e de ligne à gauche. Ces deux régiments occupèrent, après le combat, les positions que nos troupes venaient d'abandonner, par suite de leur mouvement offensif. Le 2e régiment de marche fut principalement chargé, d'observer le débouché de la vallée du Mazafran ; on craignait de voir arriver par là des troupes que l'on supposait être envoyées par le bey d'Oran, et que les vigies de la marine croyaient avoir aperçues au loin.

Les deux premières divisions restèrent à Staoueli jusqu'au 24 juin. Ce point n'est ni une ville ni un village : c'est seulement un emplacement qui sert de campement aux Arabes. Il y a de l'ombrage et quelques fontaines qui donnent une eau assez médiocre ; le terrain dans les environs est uni et cultivé.

Nos troupes furent peu inquiétées pendant leur séjour à Staoueli. Quoique ce lieu soit loin d'être un Capoue, la faiblesse de nos généraux ne tarda pas à y laisser naître l'indiscipline. La route de Sidi-Féruch était journellement couverte de soldats qui se rendaient isolément dans ce camp retranché, appelé par eux la ville<sup>(1)</sup>, et qui en revenaient le plus souvent dans un état complet

---

(1) Quelques officiers d'état-major avaient voulu appeler ce camp Bourmonville ; mais l'armée ne confirma pas ce titre décerné par flatterie.

d'ivresse. Ces désordres, que le grand-prévôt aurait dû réprimer, puisque les chefs de troupes ne savaient pas les prévenir, pouvaient avoir de fâcheuses suites ; mais l'armée se trouva bientôt dans une position où le soldat apprit à ses dépens à ne plus errer sur les derrières.

Les Arabes, étourdis des événements de la journée du 19, semblèrent pendant quelques jours avoir abandonné la partie. Le sieur Ayas, un de nos interprètes, parvint même à entrer en pourparler avec eux. Il se rendit dans un de leurs douars, et en revint, non seulement sans avoir reçu de mal, mais encore avec des promesses de soumission qui furent loin, il est vrai, de se réaliser. Un commis du munitionnaire général accompagna le sieur Ayas dans ce voyage qui n'était point sans danger. Ces deux agents achetèrent quelques bœufs aux Arabes, à qui ils s'adressèrent, et il fut convenu qu'on prendrait des mesures pour des fournitures plus considérables. Les Arabes assuraient qu'ils étaient las de la guerre et très disposés à venir approvisionner nos marchés, pourvu qu'on leur promît justice et protection. On doit bien penser que le sieur Ayas et son compagnon ne négligèrent rien pour leur faire comprendre qu'ils trouveraient l'une et l'autre chez les Français.

M. de Bourmont, satisfait de la tournure qu'avait prise cette petite négociation, se hâta d'annoncer à l'armée, par la voie de l'ordre du jour, que nous n'avions plus, sur le sol de la Régence, d'autres ennemis que les Turcs. Il prescrivit aux soldats d'user des plus grands égards, et surtout de la plus scrupuleuse probité, dans leurs relations avec les Indigènes qui allaient accourir

auprès de nous, comme auprès de leurs libérateurs. Une attaque générale vint donner, le 24 au matin, un démenti formel à l'ordre du jour de M. de Bourmont.

Nos deux premières divisions étaient, comme nous l'avons dit, campées à Staoueli. Quelques troupes furent échelonnées sur la route nouvellement construite, entre ce point et notre première position occupée par une brigade de la troisième division. Les deux autres brigades de la division d'Escars étaient restées à Sidi-Féruch.

L'agha Ibrahim, après avoir repris le commandement de l'armée musulmane, était parvenu, plus par ses alentours que par lui-même, à réunir encore quelques Arabes, et, le 24 au matin, il attaqua nos lignes. Le général en chef de l'armée française, qui avait toujours son quartier général à Sidi-Féruch, se rendit de bonne heure à Staoueli, et fit aussitôt prendre l'offensive. La première division, et la brigade Damrémont de la deuxième s'ébranlèrent, ainsi que deux escadrons des Chasseurs d'Afrique ; l'ennemi ne tint pas un instant, il traversa en fuyant la partie de la plaine qui se trouve en avant de Staoueli, et ne s'arrêta que sur des hauteurs qui s'élèvent à une lieue de là, et qui se lient au mont Bouzaréa et aux collines d'Alger. Il fut encore débusqué de cette position que couronne un assez vaste plateau, et alla s'établir sur les pentes du Bouzaréa, à une lieue d'Alger. On cessa alors de le poursuivre. Nos troupes victorieuses s'arrêtèrent à l'extrémité du plateau ; un vallon peu large, au fond duquel coulait un faible ruisseau, séparait cette position de celle de l'ennemi qui la dominait entièrement.

Au moment où nos troupes se portèrent en avant, un gros d'Arabes qui était posté au loin, sur quelques mamelons, à l'extrême gauche de la ligne ennemie, descendit dans la plaine, et se dirigea sur notre camp qu'il croyait abandonné. Il s'arrêta à la vue des brigades de la deuxième division qui y étaient restées ; et, rebroussant chemin, il se jeta sur les derrières de la première division, où il massacra quelques hommes isolés.

Le combat du 24 prit le nom de *Sidi-Kalef*, qui est celui d'un hameau situé sur le plateau dont nous venons de parler. Nous y perdîmes peu de monde ; l'ennemi n'avait point d'artillerie, et nous n'eûmes nous-mêmes que quatre pièces en ligne ; un des fils de M. de Bourmont fut blessé dans cette affaire. Ce jeune homme se faisait remarquer par sa valeur et par ses excellentes qualités. Toute l'armée applaudit à la manière noble et touchante dont M. de Bourmont, dans le rapport officiel, rendit compte de cet événement et de la mort de son fils, qui succomba aux suites de sa blessure quelques jours après.

La position dans laquelle s'arrêtèrent les troupes, qui avaient combattu à Sidi-Kalef, était fort désavantageuse. Elle était dominée par celle qu'avait prise l'ennemi. Les mêmes raisons qui nous avaient arrêtés après nos succès du 19, existant toujours, il fallut cependant se résoudre à l'occuper encore quelques jours, car, en nous avançant plus loin, nous nous serions trouvés sans grosse artillerie sous le canon d'Alger, ou du moins sous celui des ouvrages que les Turcs pouvaient avoir élevés en avant de cette ville. Heureusement que le jour même du combat de Sidi-Kalef, on aperçut de Sidi-Féruch le convoi que l'on attendait depuis longtemps.

Le lendemain 25, il mouilla dans la rade, et le débarquement commença sur-le-champ.

La route que construisait le génie fut prolongée de Staoueli à la nouvelle position que nous appelâmes *Fontaine-Chapelle*, à cause de la fontaine et du marabout de Sidi-Abderrhaman-Bou-Néga; la troisième division qui n'avait point encore combattu, reçut ordre de se porter en première ligne. Il était juste de donner au duc d'Escars qui la commandait, et qui n'avait jamais fait la guerre<sup>(1)</sup>, l'occasion de gagner ses éperons: le 25, avant le jour, la brigade Berthier de Sauvigny se mit en mouvement, et se trouva en position sur les huit heures du matin; la brigade Hurel n'y arriva qu'à onze heures du soir; la brigade Montlivault s'échelonna sur la route entre Staoueli et la nouvelle position: elle fut remplacée à Sidi-Féruch par la brigade Munck-d'Uzer de la deuxième division. La brigade Damrémont retourna à Staoueli; elle fut attaquée, dans ce mouvement, par un parti de cavalerie arabe qu'elle repoussa facilement. On construisit de nouvelles redoutes sur notre ligne de communication; il y en eut huit, en tout, depuis Sidi-Féruch jusqu'à Alger. Un blockhaus fut établi entre la première et la seconde, un peu trop éloignées l'une de l'autre. Celle que l'on construisit à Staoueli se liait à un camp retranché auquel elle servait de citadelle.

Les mouvements que nous venons de mentionner se firent avec quelque désordre. Deux régiments qui se

---

(1) C'était, du reste, un homme honorable, studieux et éclairé, qui cherchait à justifier, par des qualités personnelles ce que la naissance et la faveur avaient fait pour lui.

rencontrèrent dans l'obscurité, tirèrent l'un sur l'autre, et se tuèrent du monde.

Par suite de tous ces mouvements, la troisième division se trouva à la gauche de la première, au sommet de la berge droite du vallon de Sidi-Abderrahman-Bou-Néga. Les dispositions que l'on prit pour conserver cette position jusqu'à l'arrivée du matériel de siège, furent très vicieuses, surtout à gauche. Pour tenir les Barbares à distance, on envoya des tirailleurs qui traversèrent le vallon, et s'établirent sur le versant opposé, et par conséquent au-dessous d'eux. Il aurait été plus convenable d'établir ces tirailleurs sur le sommet du versant que nous occupions, et de placer le gros des troupes vers le milieu du plateau, hors de portée du canon de l'ennemi : de cette manière, celui-ci aurait été obligé de découvrir ses tirailleurs, et les nôtres se seraient trouvés dans une position plus convenable.

Après le mauvais succès du combat de Sidi-Kalef, le Dey, convaincu enfin de la nullité de son gendre, le destitua, et mit à sa place Mustapha-Bou-Mezrag, Bey de Tite-ry. Ce nouveau général était plus résolu qu'Ibrahim-Agha, mais il n'était guère plus habile ; le Dey chercha aussi à réveiller le fanatisme de son peuple. Il fit venir le Cheikh-el-Islam, lui remit un sabre, et le chargea d'appeler tous les Croyants à la défense de la religion ; mais ce vénérable Muphty, très embarrassé de l'arme qu'on lui avait mise entre les mains, se contenta, pour la forme, d'inviter quelques notables à se rendre chez lui pour aviser aux moyens de défense, et presque personne ne répondit à sa voix.

La première et la troisième divisions restèrent dans la position de Sidi-Abderrahman-Bou-Néga, les 25, 26,

27 et 28 juin. Ces quatre journées ne furent qu'un combat continuel de tirailleurs, qui commençait au lever du soleil, et qui ne finissait qu'à son coucher ; les compagnies que l'on dispersait en tirailleurs, étaient relevées toutes les trois ou quatre heures. Comme elles appartenaient aux divers régiments de la division, et dans le même régiment à divers bataillons, il n'y eut point toujours dans leurs mouvements l'unité d'action convenable, les officiers supérieurs se reposant trop les uns sur les autres d'un soin qui n'appartenait à aucun d'eux en particulier. Ce ne fut que le dernier jour, que l'on mit un peu d'ordre dans le service de ces officiers.

Le bivouac de la brigade Berthier de Sauvigny était labouré par les boulets ennemis. Les Africains s'étant embusqués dans le petit bois de Sidi-Abderrahman Bou-Néga, situé devant son front, commençaient même à l'inquiéter par le feu de la mousqueterie, lorsque le lieutenant colonel Baraguay d'Hilliers du 2<sup>e</sup> de marche, les chassa de ce poste, et fit couvrir le bois par un redan que nos troupes occupèrent.

Les Africains, dans tous les combats de tirailleurs, étaient favorisés par une position dominante, et par un terrain bien fourré; cependant on leur tua beaucoup de monde. Les Turcs avaient pour coutume de planter un drapeau devant le front de la ligne que leurs tirailleurs devaient occuper. Ce drapeau fut la cause de la mort de plusieurs braves qui tentèrent de l'enlever ; de celle entre autres d'un jeune officier du 9<sup>e</sup> léger, nommé Léonide de Morogues, qui s'était déjà fait remarquer par son intrépidité.

Le 27, M. Borne, chef de bataillon, aide de camp du

duc d'Escars, eut l'épaule emportée par un boulet, et mourut peu d'heures après. Le 28, deux compagnies d'élite du 35<sup>e</sup> de ligne, emportées par leur ardeur, gravirent, presque jusqu'au sommet, des hauteurs occupées par l'ennemi, en tuant ou en dispersant tout ce qui se présentait devant elles ; mais elles perdirent beaucoup de monde en revenant, et ne purent enlever leurs blessés, qui furent aussitôt décollés par les Africains. Le même jour, une colonne ennemie tomba à l'improviste sur le bataillon du 4<sup>e</sup> léger, faisant partie du 1<sup>er</sup> de marche, et lui sabra 150 hommes. Ce bataillon, par la coupable imprudence de son chef, était occupé en entier à nettoyer ses armes, de sorte qu'ayant tous ses fusils démontés, il ne put opposer aucune résistance ; les troupes qui étaient dans le voisinage vinrent à son secours, et repoussèrent facilement l'ennemi.

M. de Bourmont établit, le 24 juin, son quartier général à Staoueli. Le 25, il alla visiter la première ligne, et rencontra, chemin faisant, plusieurs cadavres sans tête qui attestaient et l'imprudence de nos soldats et la férocité de leurs ennemis. M. de Bourmont donna des ordres pour hâter la construction des redoutes, et régla le service des compagnies qui devaient en former la garnison, de manière à ce qu'elles fussent relevées tous les six jours. Il prit aussi des mesures pour assurer l'arrivage des convois de vivres et de munitions qui, chaque jour, devaient partir de Sidi-Féruch pour Staoueli, et, de ce dernier point, pour la position que défendaient la première et la troisième divisions. Il écrivit, le 26, au général commandant la 8<sup>e</sup> division militaire à Marseille, de faire embarquer le plus



tôt possible 950 hommes appartenant aux divers régiments de l'armée d'Afrique, et qui se trouvaient réunis au dépôt général à Toulon. Il fut aussi question de faire embarquer la première brigade de la division de réserve qui s'était réunie dans le Midi, sous les ordres du général Latour-Foissac ; mais cette disposition n'eut pas de suite. Le général en chef se concerta avec l'amiral Duperré pour le débarquement de 1,400 marins qui, conjointement avec un bataillon du 48<sup>e</sup> de ligne, étaient destinés à occuper Sidi-Féruch, dont le commandement fut confié à M. le colonel Léridan. Cette mesure rendit disponibles trois bataillons de la brigade Munck d'Uzer. Enfin, le débarquement du matériel étant terminé, et rien ne s'opposant plus à l'investissement de la place, dont nous n'étions plus qu'à cinq quarts de lieue, l'attaque des positions ennemies fut fixée, le 28 juin, au lendemain 29.

Ces positions se rattachaient au mont Bouzaréa, situé au sud-ouest d'Alger, et dont l'élévation, au-dessus de la mer, est de 400 mètres. Les pentes du Bouzaréa sont raides, surtout au nord; des ravins très profonds et très escarpés le séparent de la ville ; à l'origine de ces ravins, il se lie aux collines d'Alger qui s'étendent à l'est jusqu'à l'Aratch, petite rivière qui se jette dans la mer, à deux lieues d'Alger. Ces collines sont séparées de la mer par une plaine de 600 mètres de largeur moyenne : elles sont coupées par de grands ravins. Sur le plateau qui les couronne et au partage des eaux, serpente une ancienne voie romaine très praticable dans les environs d'Alger, et qui se perd dans la plaine de Staoueli. Ce chemin passait auprès du fort de l'Empereur, bâti au sud-est de la ville sur les crêtes

des hauteurs ; ce fort domine Alger, et a vue sur toute la baie ; mais il est lui-même dominé par le prolongement des pentes du mont Bouzaréa.

Tout le terrain que nous venons de décrire est couvert de jardins, de vergers et d'une prodigieuse quantité de maisons de campagne, dont quelques-unes sont de forts beaux édifices ; il est coupé par des haies épaisses, ce qui, joint aux difficultés naturelles du sol, en rend l'accès très difficile : il est, du reste, d'une admirable beauté, et d'une fertilité remarquable.

Le 28 au soir, toute l'armée française fut réunie à la position de Sidi-Abderrahman-Bou-Néga, à l'exception des brigades Montlivault et Munck d'Uzer chargées de la garde des camps et de celle des postes intermédiaires ; on laissa aussi à Sidi-Ferruch et à Staoueli trois compagnies du génie : on avait transporté dans ce dernier camp une partie des parcs d'artillerie et de celui du génie.

Le 29, à la pointe du jour, l'armée s'ébranla en colonnes serrées. Chaque colonne était formée d'un régiment ; les divisions étaient à leur rang de bataille, c'est-à-dire la 2<sup>e</sup> au centre, la 1<sup>re</sup> à droite, et la 3<sup>e</sup> à gauche ; l'artillerie marchait dans les intervalles ; une compagnie du génie fut attachée à chaque division, pour ouvrir le chemin là où il serait nécessaire.

L'armée traversa en silence le vallon qui nous séparait de l'ennemi, gravit les hauteurs opposées et tomba sur les Barbares qui, surpris par cette brusque attaque, n'eurent pas le temps de se reconnaître, et lâchèrent pied tout aussitôt. Cependant, revenus de leur terreur, ils s'arrêtèrent un peu plus loin, et commencèrent sur les masses de la 3<sup>e</sup> division, une fusillade assez vive,

que cependant le feu de notre artillerie fit bientôt taire: les Turcs perdirent la leur, selon l'usage, et se retirèrent sous le canon de la place. La 3<sup>e</sup> division occupa alors les pentes du mont Bouzaréa qui font face à la ville, et traversa plusieurs ravins que les plus mauvaises troupes européennes auraient défendus avec avantage contre les meilleures. A droite, la division Berthezène n'eut à lutter que contre les difficultés naturelles du sol : mais elles furent telles, que cette division appuyant toujours à gauche, passa par derrière la 2<sup>e</sup>, et arriva sur les pentes de Bouzaréa, à la suite de la 3<sup>e</sup>. M. de Bourmont s'était transporté de sa personne sur le sommet de cette montagne, au poste de la Vigie : il fit occuper ce point par le 14<sup>e</sup> de ligne de la division Berthezène, qui se trouva, par suite du mouvement qu'elle venait de faire, derrière la division d'Escars.

La division Loverdo avait à parcourir le terrain le plus facile. Elle suivait la voie romaine qui se trouve, comme nous l'avons dit, au partage des eaux de cette multitude de ravins dans lesquels les autres divisions étaient engagées. Cependant elle avança lentement : les Turcs qu'elle avait en face débordèrent, par suite de cette lenteur, l'aile droite de la 3<sup>e</sup> division qui était à la gauche de la 2<sup>me</sup>. M. d'Escars fut obligé d'envoyer contre eux des tirailleurs de sa propre division, et de couvrir ainsi celle de son collègue. Peu de temps après, ces tirailleurs furent rappelés, parce que la brigade Berthier, à laquelle ils appartenaient, fit un mouvement sur la gauche pour se rapprocher de la brigade Hurel dont les accidents de terrain l'avaient séparée. Le général Loverdo fit alors un mouvement de retraite, que personne ne put s'expliquer dans le moment, mais que l'on a dit depuis avoir été le résultat

d'une méprise qui lui fit croire qu'il n'était pas dans la bonne direction. Le général en chef, ne concevant rien à ce mouvement rétrograde, envoya à M. de Loverdo l'ordre de reprendre l'offensive ; mais on eut beaucoup de peine à la retrouver dans les ravins où il avait enseveli en quelque sorte sa division, après avoir quitté la voie romaine.

Cependant, le général en chef, jugeant qu'il était inutile d'avoir deux divisions sur le même point, ordonna à la 1<sup>re</sup> de rester sur les pentes du Bouzaréa, et à la 3<sup>e</sup> d'aller s'établir à la droite de la voie romaine. La 3<sup>e</sup> division reprit donc le chemin que venait de suivre la brigade Berthier, et même, pour couper court, elle s'enfonça dans les ravins les plus profonds et les plus inextricables, et parvint, après de grandes fatigues, à la position qui lui avait été assignée ; elle s'établit aux consulats de Hollande et d'Espagne. Cette brigade fut complètement désorganisée pendant quelques instants ; les compagnies, les bataillons, les régiments, étaient confondus, et il fallut plusieurs heures pour débrouiller ce chaos.

La 2<sup>e</sup> division, dans laquelle le désordre avait aussi pénétré, avait enfin été retrouvée ; elle vint s'établir à gauche de la voie romaine, entre la première et la troisième.

Les Turcs, après avoir tirailé une partie de la journée, rentrèrent dans la place ou sous son canon ; les Arabes descendirent dans la plaine du bord de la mer. L'investissement d'Alger était loin d'être complet : nous occupions les hauteurs ; mais les bords de la mer restaient libres, et les Turcs communiquaient facilement avec la plaine de Métidja.

Le désordre et la confusion qui régnèrent dans tous

les mouvements de l'armée Française dans la journée du 29, font peu d'honneur à celui qui fut chargé d'en régler les détails, c'est-à-dire au général chef d'état-major: ils auraient eu, sans aucun doute, des suites funestes, si nous avions eu affaire à un homme plus habile que Mustapha-Bou-Mezrag. M. de Bourmont a bien aussi quelques reproches à se faire ; car enfin c'était à lui à donner l'impulsion à son chef d'état-major<sup>(1)</sup> : on dit qu'il montra beaucoup de faiblesse envers un de ses lieutenants généraux qui poussa l'oubli de ses devoirs jusqu'à se rendre coupable de désobéissance formelle aux ordres qui lui furent donnés. Savoir se faire obéir est la première qualité d'un général ; avec elle on peut tirer parti des instruments les plus imparfaits. L'empereur Napoléon l'a bien prouvé, en faisant souvent de grandes choses avec des hommes dont la nullité est vraiment effrayante.

La brigade Poret de Morvan, était restée à l'ancienne position, pour garder le parc et l'ambulance ; elle fut attaquée par les Arabes, mais sans succès de leur part, Dans cet engagement, un soldat du 3<sup>e</sup> de ligne nommé Sovadot arracha aux Arabes, après des prodiges de valeur, son capitaine M. Gallois grièvement blessé. Je n'ai pu savoir si ce brave avait obtenu la récompense de sa noble conduite. De toutes les actions de guerre, celle qui a pour résultat de sauver un des siens, est certainement la plus méritoire, et c'est à juste titre que les Romains

---

(1) Le général Desprez était un homme profondément instruit dans plusieurs branches des sciences exactes et naturelles ; il avait aussi un certain talent d'écrivain, mais c'était un très médiocre chef d'état-major.

mettaient la couronne civique au-dessus de toutes les autres.

Nous ne perdîmes que fort peu de monde dans la journée du 29. Cinq pièces de canon tombèrent en notre pouvoir, ainsi que quelques prisonniers. Les maisons de campagne que nous trouvâmes abandonnées, furent en général pillées et dévastées ; celles de quelques consuls européens, dont les soldats ne connurent pas les pavillons, souffrirent comme les autres. Quelques habitants trouvés cachés dans les maisons et dans les haies, furent massacrés ; deux ou trois femmes furent même tuées par accident, d'autres furent violées ; mais ce sont là les tristes accompagnements de toute guerre, même de la plus juste.

Le jour même de notre arrivée devant Alger, le général en chef et le général Valazé reconnurent les approches du château de l'Empereur, qu'il fallait enlever avant de songer à attaquer le corps de la place. Ce château, dont nous avons fait connaître la position, doit son nom à l'empereur Charles-Quint, qui, lors de son expédition contre Alger, avait établi son quartier général sur le lieu où il a été bâti. Ce fut même le choix que fit Charles-Quint de cette position, qui fit ouvrir les yeux aux Turcs sur son importance. Ce point était alors connu sous le nom de Sidi-Yacoub : les Turcs l'appellent maintenant Sultan-Calassi.

Le fort de l'Empereur ou Sultan-Calassi est à 800 mètres de la ville : c'est un carré un peu allongé du sud au nord, il est en maçonnerie ainsi que toutes les fortifications d'Alger. Les murs en sont flanqués de petites saillies en forme de bastion. La face du côté du Sud a une double enceinte ; du reste, point de dehors : dans

l'intérieur une grosse tour ronde servant de réduit ; voilà quel était le fort de l'Empereur.

Alger, bâti en amphithéâtre sur le penchant d'une colline assez élancée, forme un triangle dont un des côtés est appuyé à la mer. La ville est entourée d'un mur à l'antique, avec tours et créneaux, d'une construction assez irrégulière, haut de 25 pieds, terme moyen, et large de 7 à 8 ; ce mur est précédé d'un fossé : au sommet du triangle est la citadelle ou Casbah, qui forme aussi un triangle dont deux côtés sont les prolongements du mur d'enceinte ; le troisième sépare la Casbah de la ville. Alger a trois portes qui conduisent dans la campagne : au sud, la porte Neuve dans le haut de la ville, et la porte Bab-Azoun dans le bas ; au nord la porte Bal-El-Oued, également dans le bas ; de la porte Neuve à la porte Bab-Azoun, le rempart est précédé d'un petit mur ou fausse braie ; il en est de même aux environs de la porte Bal-El-Oued.

Au bord de la mer, à 900 mètres de la porte Bab-Azoun, s'élève le fort du même nom. Le fort Neuf couvre la porte Bab-El-Oued. A deux à trois cents mètres de celui-ci est le fort des Vingt-Quatre-Heures, et à 1500 mètres plus loin, le fort des Anglais. Tous ces forts étaient hérissés de canon : les Barbares croient une position inexpugnable, lorsqu'ils y ont entassé des bouches à feu sans choix et sans discernement.

Le côté le plus fort d'Alger est celui de la mer. Les principaux ouvrages qui défendent l'entrée et les approches du port, sont construits sur cerrocher, dont nous avons parlé dans le livre premier, et que Khair-Eddin réunit au continent par une jetée qui est un fort bel ouvrage. Les fortifications de la

marine se sont toujours perfectionnées depuis cette époque ; elles sont en pierre, d'une très grande solidité, et assez compliquées dans leurs détails ; en certains endroits, il y a jusqu'à quatre rangs de batterie les uns au-dessus des autres. Mais reprenons le fil de notre narration.

Une batterie de siège de six canons de 16, avait suivi l'armée dans son attaque du 29, pour combattre les batteries de position que l'ennemi pouvait avoir construites sur les bords des ravins ; mais nous avons vu que sa prévoyance ne s'était pas étendue jusque là. Le reste de notre artillerie de siège arriva successivement ; l'emplacement du parc fut désigné en arrière du consulat de Hollande.

Le résultat de la reconnaissance faite, dès le 29, par le général Valazé, fut que l'on pouvait commencer immédiatement les travaux de tranchée devant le fort de l'Empereur, ce qui eut lieu le lendemain 30, à trois heures du matin. Le feu très vif de la place et l'extrême fatigue des troupes obligèrent bientôt de les interrompre ; on ne put les reprendre que la nuit suivante. M. Chambaut, chef de bataillon du génie, fut blessé à mort dans ces premières opérations.

Il avait été décidé qu'on ne construirait qu'une seule parallèle pour lier les batteries dont le général Lahitte avait déterminé l'emplacement, de telle sorte qu'elles fussent, en même temps batteries d'enfilade et batteries de brèche ; le fort de l'Empereur ne méritait pas une attaque plus savante, et nous le dominions de tous côtés. On résolut d'attaquer à la fois la face du sud et celle de l'ouest, et surtout cette dernière qui paraissait d'un abord plus facile ; en conséquence, une seule batterie fut établie contre la face du sud ; elle était de six canons, et



fut construite sur le prolongement de la face ouest. Celle-ci fut battue par deux batteries de canons, et une d'obusiers ; la première, de quatre pièces de 24, fut établie à gauche de la voie romaine ; la seconde, de six pièces de même calibre, à droite. La batterie d'obusiers, contenant deux pièces, fut construite entre cette dernière et la voie romaine. Une batterie de quatre mortiers de 10 pouces fut construite sur la capitale de l'angle sud-ouest du fort, entre les deux premières batteries dont nous venons de parler. Toutes ces batteries eurent les noms suivants : la 1<sup>re</sup> fut appelée batterie de St.-Louis ; la 2<sup>e</sup>, batterie du Dauphin ; la 3<sup>e</sup>, du Roi ; la 4<sup>e</sup>, du Duc de Bordeaux ; la 5<sup>e</sup>, enfin, batterie Duquesne. Elles étaient masquées par des haies qui en cachaient la construction à l'ennemi.

Le 1<sup>er</sup> juillet dans la journée, les Turcs tentèrent une sortie, et furent repoussés avec perte. Ils s'embusquèrent alors dans les jardins et dans les haies, en avant de nos ouvrages, et se mirent à tirailler avec quelque avantage. Nous leur opposâmes les meilleurs tireurs de tous les régiments, que l'on arma avec des fusils de rempart. Le travail de la tranchée fut réglé de manière à être relevé le soir à six heures, et le matin à quatre heures et demie. Le nombre des travailleurs fut fixé à 1600 ; mais il y eut beaucoup de désordre dans leur répartition, et quelquefois dans l'heure de leur arrivée, ce qui fit souvent perdre un temps précieux. On a de la peine à comprendre comment on peut pécher dans des détails aussi simples et d'une exécution aussi facile ; c'est cependant ce qui n'est pas rare à la guerre.

Le général Lahitte fit commencer, le 1<sup>er</sup> juillet, la construction d'une nouvelle batterie de quatre obusiers,

dans le jardin du consulat de Suède, à droite de la tranchée. Le même jour la brigade Montlivault, qui était restée en arrière, entra en ligne, ainsi que trois bataillons de la brigade Munck d'Uzer ; la brigade Poret de Morvan se porta sur les communications de Sidi-Féruch à Alger.

Le 2 juillet, les travaux furent poussés avec activité, mais l'ouvrage n'avancait pas également partout, le sol n'était pas sur tous les points également facile à remuer. Les tirailleurs soutinrent un feu très vif, ce jour-là et le suivant, sur toute la ligne. La batterie Saint-Louis fut attaquée par les Turcs, qui s'avancèrent jusque sur l'épaule ; il y eut un moment d'hésitation de la part de nos soldats ; mais, entraînés bientôt par l'exemple du capitaine d'artillerie Mocquart, ils fondirent sur l'ennemi et le repoussèrent.

Sur la droite, quelques Arabes de l'extérieur vinrent nous inquiéter. Ils furent repoussés au loin par une compagnie du 9<sup>e</sup> léger ; il se passa là une action qui mérite d'être rapportée : un Arabe est blessé d'un coup de feu au moment où les Français s'ébranlaient pour se porter en avant ; un de ses camarades vient à son secours, et se dispose à l'emporter ; mais, au même instant, ce dernier est aussi blessé et tombe avec son fardeau. Il se relève bientôt ; mais au lieu de profiter du peu de force qui lui reste pour se sauver seul, il s'obstine généreusement à ne point abandonner son compagnon plus blessé que lui. Cependant les Français ne sont plus qu'à deux pas, n'importe, il mourra avec son ami ; un officier qui arriva près d'eux, presque en même temps que les premiers tirailleurs, aurait voulu les sauver l'un et l'autre, mais il éleva la voix trop tard.

Nos soldats n'accordaient plus de quartier à un ennemi qui leur avait donné l'exemple de ne point en faire.

Le 3, l'amiral Duperré parut devant Alger avec une partie de ses forces, et pendant plusieurs heures canonna la ville et les forts, mais à une telle distance, qu'à peine quelques boulets arrivèrent à terre ; la même chose avait eu lieu le 1er. L'état de la mer fut sans doute ce qui empêcha M. Duperré de raser de plus près les fortifications qu'il paraissait vouloir combattre, et le força de tenir notre brave marine fort éloignée de la position qu'avait prise lord Exmouth, en 1816. Cette démonstration eut cependant pour résultat de partager un peu l'attention de l'ennemi, et d'encourager nos soldats, qui durent croire que ce grand bruit était suivi de quelque effet.

Dans la soirée, les batteries du Roi et du Dauphin furent armées. Les autres l'avaient été dès le matin ; les ouvrages étaient partout en bon état et bien défilés ; on avait établi de fortes traverses là où elles étaient nécessaires ; les magasins à poudre étaient construits et approvisionnés, enfin tout était prêt pour l'attaque, qui fut fixée au lendemain.

Dans la nuit, les Turcs de la garnison du fort où le Dey avait envoyé son Khaznadj, ne se doutant pas de la terrible canonnade qu'ils allaient essuyer dans quelques heures, et satisfaits de nous avoir tué quelques hommes dans la journée, se livrèrent aux transports d'une joie absurde et bruyante. Ils nous crièrent que puisque nous ne tirions pas, c'était que nous n'avions pas de canon, et que si nous en voulions, ils étaient prêts à nous en envoyer, accompagnant cette ironie de beaucoup d'injures contre les Chrétiens, selon l'usage. De notre côté, personne

ne criait, mais chacun prenait son poste. On attachait à chaque batterie une compagnie d'infanterie pour la soutenir ; on établissait, à la queue de la tranchée, deux compagnies d'artillerie en réserve, pour le remplacement des canoniers tués ou blessés. Le maître artificier s'assurait du chargement des bombes et des obus ; enfin on ne négligeait rien de ce qui pouvait assurer un succès prompt et décisif.

Le 4, à quatre heures moins un quart du matin, toutes nos batteries commencèrent leur feu à la fois. L'armée qui attendait ce moment avec impatience, fut aussitôt sur pied, pleine d'espérance et de joie, et avide de suivre les progrès de l'attaque ; nos boulets, dès les premières salves, portèrent en plein dans les embrasures du fort, et dans les merlons intermédiaires, qui commencèrent bientôt à se dégrader. Le tir des bombes et des obus ne fut pas d'abord aussi juste, mais après quelques tâtonnements, il se rectifia et aucun projectile ne manqua plus le but ; les Turcs ripostèrent avec vigueur, non seulement du fort de l'Empereur, mais encore du fort Bab-Azoun et de la Casbah. Pendant quatre heures, la défense fut aussi vive que l'attaque ; mais à huit heures, elle commença à se ralentir. Une batterie de quatre bouches à feu de campagne, placée sur un mamelon en arrière de la batterie Saint-Louis, fit beaucoup de mal à l'ennemi ; elle portait dans l'intérieur du fort, et sur les communications avec la Casbah.

A dix heures, le feu du château était éteint, les merlons, entièrement détruits, n'offraient plus aucun abri aux canoniers turcs ; les pièces étaient presque toutes démontées et l'intérieur du fort était bouleversé par nos bombes et par nos obus ; le général Lahitte venait

d'ordonner de battre en brèche, et de nombreux éboulements annonçaient déjà que la place serait bientôt ouverte, lorsqu'une épouvantable explosion, accompagnée d'un épais nuage de fumée et de poussière, et suivie d'une horrible pluie de cendres, de pierres, de débris de membres humains, nous annonça qu'elle n'existait plus. Les Turcs, désespérant de la défendre plus longtemps, l'avaient abandonnée, s'étaient retirés dans la Casbah et avaient mis le feu aux poudres. La tour intérieure fut entièrement renversée, ainsi que la presque totalité de la face ouest ; le reste, plus ou moins endommagé, n'offrait plus qu'un amas de ruines. Des pièces de canon, d'un fort calibre, avaient été projetées au loin. L'air fut obscurci, pendant longtemps, par des flocons de laine, provenant de la dispersion des ballots dont les Turcs avaient couvert le sol de leur batterie et les voûtes de leurs magasins.

Pendant l'obscurité produite par la poussière et par la fumée, nos batteries continuèrent à tirer; mais lorsqu'elle fut dissipée et que l'on s'aperçut que le fort ne pouvait plus contenir un seul être vivant, le feu cessa ; quelques compagnies escaladèrent les ruines et en prirent possession. Le général Lahitte s'y rendit aussi de sa personne, et fit placer sur les débris deux pièces de campagne qui tirèrent aussitôt sur le fort Bab-Azoun. Il fit aussi diriger sur le même point, le feu de trois pièces turques, que l'explosion avait épargnées. Ces cinq bouches à feu suffirent pour faire taire le fort Bab-Azoun, dans l'intérieur duquel elles plongeaient entièrement. Le général Lahitte choisit, à gauche de la voie romaine, un emplacement

pour y construire deux batteries, une de canons et l'autre de mortiers, destinées l'une et l'autre à l'attaque de la Casbah. Elles devaient être placées sur une crête qui domine la ville et qui n'en est éloignée que de 150 mètres. C'était là qu'était autrefois le fort de l'Étoile ou des Tagarins, auquel un esclave mit le feu par haine contre son maître qui en était gouverneur. Le génie se mit aussitôt à l'ouvrage, pour établir et abriter les communications entre ce point et le fort de l'Empereur ; pendant ce temps-là, les Arabes de l'intérieur, sans s'embarrasser de ce qui se passait au siège, voulurent attaquer nos lignes et se présentèrent devant le camp de la brigade Berthier. Quelques compagnies de voltigeurs et deux pièces de canon suffirent pour les balayer.

Cependant la ville étant pleine de trouble et de confusion, le peuple, craignant une prise d'assaut, demandait à grands cris une capitulation. Hussein-Pacha, croyant sortir, par une humiliation passagère, de la fâcheuse position où l'avaient mis son ignorance et son orgueil, envoya Mustapha, son Makatadj, vers M. de Bourmont, pour lui offrir le remboursement des frais de la guerre et des excuses qui n'étaient plus admissibles. Le général en chef répondit à l'envoyé du Dey, que la base de toute négociation devait être l'occupation immédiate de la ville par les Français, et qu'ainsi il ne pouvait accéder aux propositions de son maître. Le Makatadj partit avec cette réponse, qui annonçait à Hussein-Pacha que son règne était fini. Il était alors onze heures et demie. A une heure, arrivèrent deux Maures, les sieurs Ahmed-Bouderbah et Hassanben-Othman-Khodja, qui demandèrent à parler au général

en chef. Tous deux s'exprimaient très bien en français. Ils furent bientôt suivis du Makatadj, qui revint accompagné du consul d'Angleterre. Mustapha qui voulait élever au trône le Khaznadj, dont il était la créature, offrit à M. de Bourmont de faire périr le Dey Hussein, disant qu'on pourrait ensuite traiter avec le nouveau Dey, à des conditions très avantageuses ; mais le général français, qui avait mission de détruire la domination turque à Alger, repoussa des offres que d'ailleurs l'honneur ne permettait pas d'accepter.

Après deux heures de discussion, une capitulation fut rédigée et portée au Dey, par un de nos interprètes. Une suspension d'armes fut accordée jusqu'au lendemain sept heures, pour attendre la réponse de ce prince, qui ne tarda pas à être connue. Il consentit en tout : voici cette capitulation.

Convention entre le général en chef de l'armée Française et S.-A. le Dey d'Alger.

« 1° Le fort de la Casbah, tous les autres forts qui dépendent d'Alger, et les portes de la ville, seront remis aux troupes Françaises, ce matin à dix heures.

« 2° Le général de l'armée Française s'engage, envers S. A. le Dey d'Alger, à lui laisser la libre possession de toutes ses richesses personnelles.

« 3° Le Dey sera libre de se retirer, avec sa famille et ses richesses, dans le lieu qu'il fixera, et tant qu'il restera à Alger, il sera, lui et toute sa famille, sous la protection du général en chef de l'armée Française ; une garde garantira la sûreté de sa personne et celle de sa famille.

« 4° Le général en chef assure à tous les membres de la milice les mêmes avantages et la même protection.

« 5° L'exercice de la religion mahométane restera libre ; la liberté de toutes les classes d'habitants, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie, ne recevront aucune atteinte ; leurs femmes seront respectées ; le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur.

« 6° L'échange de cette convention sera fait avant dix heures du matin, et les troupes Françaises entreront aussitôt après dans la Casbah, et s'établiront dans les forts de la ville et de la marine. »

On a souvent répété que le général en chef de l'armée Française aurait et à n'accorder aucune espèce de capitulation à un ennemi qui était à notre merci, et qu'il fallait seulement lui garantir la vie sauve. Je pense, pour mon compte, qu'avec cette seule condition, les portes de la ville nous auraient été également ouvertes, et que nous nous serions évité bien des embarras. Car, dans ce cas, les Maures nous auraient su gré de tout le mal que nous ne leur aurions pas fait, au lieu de discuter avec nous, comme ils le font encore, sur les termes d'une capitulation qui, il faut bien le dire, n'a pas toujours été respectée.



## LIVRE III.

Entrée des Français à Alger. — Confiance de la population, malgré quelques désordres partiels. — Trésor de la Casbah. — Désarmement des Indigènes. — Digression sur le gouvernement intérieur d'Alger sous la domination des Turcs. — Désordre administratif après l'occupation. — Commission centrale du gouvernement, présidée par M. Denniée. — Conseil municipal. — Police française. — Corporation juive. — Octroi. Douanes, etc., etc.

Alger, lorsque les Français y entrèrent le 5 juillet 1830, ne présentait pas l'aspect triste et désolé d'une ville où la victoire vient d'introduire l'ennemi. Les boutiques étaient fermées, mais les marchands, assis tranquillement devant leurs portes, semblaient attendre le moment de les ouvrir. On rencontrait çà et là quelques groupes de Turcs et de Maures dont les regards distraits annonçaient plus d'indifférence que de crainte. Quelques Musulmanes voilées se laissaient entrevoir à travers les étroites lucarnes de leurs habitations. Les Juives, plus hardies, garnissaient les terrasses de leurs demeures, sans paraître surprises du spectacle nouveau qui s'offrait à leurs yeux. Nos soldats, moins impassibles, jetaient partout des regards avides et curieux, et tout faisait naître leur étonnement, dans une ville où leur présence semblait n'étonner personne.

La résignation aux décrets de la Providence, si profondément gravée dans l'esprit des Musulmans, le sentiment de la puissance de la France, qui devait faire croire en sa générosité, étaient autant de causes qui appelaient la confiance ; aussi ne tarda-t-elle pas à s'établir ; si depuis

elle s'est affaiblie, la faute n'en est qu'à ceux qui ont si étrangement gouverné une population si facile à l'être.

Le peu de relations individuelles qui s'établirent d'abord entre les vainqueurs et les vaincus, si toutefois on peut donner ce nom aux Maures qui avaient à peine soutenu de leurs vœux le gouvernement turc, furent en général favorables à la domination française. Sans haine et sans préventions contre les habitants de la Régence, nos soldats y déployaient une aménité et une bienveillance qui sympathisaient avec le caractère doux et social des Algériens. Les impressions qui en résultèrent ne purent être entièrement effacées par quelques désordres partiels, ni par les fautes de l'administration, causes premières de ces désordres ; et aujourd'hui encore, après une suite d'actes peu faits pour honorer notre gouvernement aux yeux des Indigènes, le nom de Français n'excite pas, chez eux, plus de sentiments de répulsion que celui de tout autre peuple chrétien.

Les premiers jours de la conquête furent signalés par le respect le plus absolu des conventions. Les personnes, les propriétés privées, les mosquées, furent religieusement respectées ; une seule maison fut abandonnée au pillage, et, il faut bien, le dire, ce fut celle qu'occupait le général en chef, la fameuse Casbah. Mais hâtons-nous d'ajouter que ce pillage, qui du reste a été beaucoup exagéré, fut plutôt l'effet de la négligence qu'un calcul de la cupidité. Par l'imprévoyance du commandant du quartier général, chacun put entrer dans la Casbah, et en emporter ce que bon lui semblait. Beaucoup se contentaient du moindre chiffon, comme objet de curiosité ; d'autres

furent moins réservés ; et parmi eux on doit compter plusieurs personnes de la suite de M. de Bourmont, et même des généraux. Tout cela est fort répréhensible sans doute ; mais tous ceux qui ont jeté la pierre à l'armée d'Afrique avaient-ils donc les mains si pures ?

Une affaire bien autrement importante que le vol de quelques bijoux à la Casbah, serait la dilapidation du trésor de la Régence, si elle avait eu lieu. Je ne crois pas que les soupçons qui ont pesé sur quelques personnes à cet égard fussent fondés ; dans mon opinion, ce trésor est venu grossir en entier celui de la France, quoique les usages de tous les peuples en accordassent une partie à l'armée qui l'avait conquis. Il était placé dans des caves, dont l'entrée, exposée aux regards du public, fut mise sous la garde de douze gendarmes qui étaient relevés à court intervalle, et il n'en sortait rien que pour être transporté sur-le-champ à bord des bâtiments de l'État, sous la conduite d'officiers pris au tour de service et sans choix. J'ai moi-même fait transporter un million de cette manière, et je ne savais pas en allant à la Casbah à quel genre de service j'étais appelé. Ce trésor fut inventorié par une commission de trois membres, qui étaient le général Tholozé, M. Denniée et le payeur général, M. Firino ; on y trouva 48,700,000 francs.

La ville d'Alger n'ayant que peu de casernes, on n'y établit que quelques bataillons ; et le reste de l'armée bivouaqua au dehors, ou fut logé dans les nombreuses maisons de campagne des environs. Le général Tholozé, sous-chef d'état-major, fut nommé commandant de la place.

Dans l'ignorance où était le général en chef des intentions du gouvernement au sujet d'Alger, il se tint prêt pour tout événement. Ainsi, d'un côté, il se fit présenter un travail sur les moyens de détruire les fortifications de la marine, et de combler le port, et, de l'autre, il se livra à quelques actes administratifs qui, s'ils n'annonçaient pas une grande prévoyance, du moins semblaient indiquer le désir de conserver le pays.

Le premier de ces actes fut la création d'une commission centrale du gouvernement, chargée de proposer les modifications administratives que les circonstances rendaient nécessaires ; la présidence en fut dévolue à M. Denniée, intendant en chef de l'armée. Ce personnage, s'étant trouvé ainsi en quelque sorte le chef civil de la Régence, sous l'administration de M. de Bourmont, doit supporter la responsabilité morale de tout ce qui fut fait, ou plutôt de tout ce qui ne fut pas fait à cette époque ; car c'est par l'incurie, plus encore que par de fausses mesures, que nous avons commencé cette longue série de fautes qui rendent l'histoire administrative de notre conquête si déplorable, que pour savoir ce qu'on aurait dû faire, il faut prendre presque toujours le contraire de ce qu'on a fait.

S'il est un principe dicté par la raison et reconnu par le plus vulgaire bon sens, c'est celui qui veut que lorsqu'on est appelé à administrer un pays conquis, on respecte d'abord l'organisation administrative existante, afin d'éviter le désordre, et de conserver la tradition et la suite des affaires. On peut, plus tard, introduire avec réserve et ménagement les changements reconnus utiles ; mais dans les premiers instants de la conquête, un vainqueur sage et avisé n'a qu'à se

mettre aux lieu et place du vaincu. C'est ainsi qu'on se réserve des ressources, et qu'on prévient tous ces froissements qui sont bien plus sensibles au peuple conquis que l'humiliation passagère de la défaite. Quelque peu contestable que soit ce principe, il fut méconnu par l'autorité française. Je ne sais si elle s'imagina que la population algérienne ne formait qu'une agglomération d'individus sans lien commun et sans organisation sociale ; mais elle agit exactement comme si elle en avait la conviction. Aucune disposition ne fut prise pour régler la nature des relations des diverses branches du service public avec le nouveau pouvoir. Aucun ordre ne fut donné aux fonctionnaires indigènes : on ne leur annonça ni leur conservation, ni leur destitution. On agit comme s'ils n'existaient pas : aussi, ne sachant à qui s'adresser, ils abandonnèrent le service sans en faire la remise, et en emportant, ou en faisant disparaître presque tous les registres et les documents les plus précieux. Dans la Casbah même, sous les yeux de M. Denniée, j'ai vu des soldats allumer leurs pipes avec les papiers du Gouvernement dispersés çà et là sur le sol.

Jamais, peut-être, une occupation ne s'est faite avec autant de désordre administratif que celle d'Alger, même dans les siècles les plus barbares. Les hordes du Nord, qui s'arrachèrent les débris de l'empire romain, se conduisirent avec plus de sagesse et de raison que nous n'avons fait en Afrique. Les Francs dans les Gaules, les Goths en Espagne et en Italie ; eurent le bon esprit de conserver ce qui existait, tant dans leur intérêt que dans celui des nations soumises. Lorsque les Arabes remplacèrent ces derniers

en Espagne, ils ne se hâtèrent pas non plus de tout détruire ; il nous était réservé de donner l'exemple d'une telle extravagance.

Nous avons fait connaître, dans le premier livre de cet ouvrage, les principaux ressorts du gouvernement turc de la Régence : avant d'entrer dans les détails des actes administratifs de l'autorité française, nous allons expliquer, en peu de mots, quel était le gouvernement intérieur d'Alger.

Ce gouvernement qui, sous bien des rapports, mérite le nom de municipal, était basé sur les droits et les devoirs qu'une communauté, plus ou moins intime d'intérêts, établit entre les diverses catégories de citoyens. C'est à ce principe que durent le jour les Communes du moyen âge, et les grandes Assemblées représentatives des nations de l'Europe. Plus tard la révolution française a prouvé que chez un peuple avancé, ses intérêts devaient être encore plus généralisés ; mais, chez les nations qui ne sont encore qu'au second degré de la civilisation, et qui se trouvent en face d'un pouvoir violent et brutal, comme l'était celui du Dey à Alger, et celui des seigneurs dans l'Europe au moyen âge, le système des catégories d'intérêts est celui qui offre le plus de garanties aux libertés individuelles. C'est ce système qui s'introduisit à Alger sous la domination des Arabes, et que les Turcs y respectèrent.

Chaque métier formait une corporation qui avait à sa tête un syndic, appelé Amin, chargé de sa police et de ses affaires ; tous les Amins étaient placés sous les ordres d'un magistrat appelé Cheik-el-Belad (chef de la ville).

La surveillance des marchés était confiée à un magistrat appelé *Moktab*, qui avait le droit de taxer les denrées.

Deux magistrats étaient chargés de la police générale; le premier, appelé *Kaïa* (lieutenant), exerçait pendant le jour; il était chef de la milice urbaine et pouvait être pris parmi les Kourouglis ; le second, qui ne pouvait être choisi que parmi les Turcs, exerçait pendant la nuit : on le nommait *Agha-el-Koul*. Un fonctionnaire particulier, nommé *Mezouar*, avait la police des maisons de bains et des lieux de prostitution ; il était, en outre, chargé de faire exécuter les jugements criminels.

Un employé supérieur, appelé *Amin-el-Aïoun*, veillait à l'entretien des fontaines, au moyen des revenus affectés à ces sortes d'établissements de première nécessité.

Tous ces magistrats étaient sous les ordres immédiats du Khaznadj qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, était le ministre des finances et de l'intérieur.

Tel était le gouvernement de la ville d'Alger, que nous nous hâtâmes de détruire, ou plutôt de laisser périr.

On créa, pour le remplacer, un conseil municipal, composé de Maures et de Juifs. On y vit figurer tous les Indigènes qui s'étaient les premiers jetés à notre tête, c'est-à-dire les intrigants et quelques notabilités maures, dont on faisait grand cas alors, mais dont le temps nous a démontré l'insignifiance : Ahmed-Bouderbah en eut la présidence. C'est un homme d'esprit, fin et rusé, mais sans le moindre principe de moralité, et plus tracassier

qu'habile ; il avait longtemps habité Marseille, d'où une banqueroute frauduleuse le força de s'éloigner. Nous en parlerons plus d'une fois dans la suite de cet ouvrage.

Le service de la police fut confié à M. d'Aubignosc, dont il a déjà été question ; il, reçut le titre de lieutenant-général de police, et un traitement annuel de 18,000 francs, y compris les frais de bureaux. Son action dut s'étendre sur la ville et sur le territoire d'Alger. On plaça sous ses ordres : un inspecteur, deux commissaires de police, et une brigade de sûreté maure, composée de vingt agents et commandée par le Mezouar, qui conserva en même temps l'emploi de surveillant des filles publiques. Malgré tous ces moyens, et le concours de l'autorité militaire, la police française a presque toujours été au-dessous de sa mission, ce qui est d'autant plus choquant que, sous le gouvernement Turc, la ville d'Alger était peut-être le point du globe où la police était le mieux faite. Les vols, naguère presque inconnus, se multiplièrent dans des proportions effrayantes, et les Indigènes en furent encore, plus souvent les victimes que les auteurs.

Un désarmement général de tous les habitants d'Alger fut ordonné. Les Algériens, qui s'y attendaient, s'y soumirent sans murmure ; mais cette mesure fournit une pâture à la cupidité de quelques personnes. Des armes précieuses, enlevées à leurs propriétaires, au lieu d'être déposées dans les magasins de l'État, devinrent la proie de tous ceux qui furent à portée de s'en emparer tant on mit peu d'ordre dans cette opération qui en demandait beaucoup.

De tout temps, les Juifs d'Alger avaient formé une



vaste corporation, ayant à sa tête un chef à qui, par dérision, on donnait souvent le nom de roi des Juifs. Cette organisation fut conservée, grâce à l'influence du fameux Bacri.

Sous la domination des Turcs, les Juifs, même les plus riches, étaient traités de la manière la plus ignominieuse, et souvent la plus cruelle. En 1806, le Dey Mustapha-Pacha ne trouva d'autre moyen d'apaiser une révolte de la milice, que de lui livrer à discrétion les biens et les personnes de ces malheureux. En peu d'heures, trois cents d'entre eux furent massacrés, et on leur enleva des valeurs immenses, que quelques personnes portent à trente millions de francs ; mais patients comme la fourmi, et comme elle économes, ils eurent bientôt relevé l'édifice de leur fortune.

M. de Bourmont eut le tort, que la plupart de ses successeurs ont partagé, de se livrer trop à cette classe d'hommes : les Juifs, déjà portés à l'insolence, par le seul fait de la chute de leurs anciens tyrans, ne tardèrent pas à affecter des airs de supériorité, à l'égard des Musulmans qui en éprouvèrent une vive indignation. De tous les revers de fortune, ce fut pour eux le plus sensible, et celui qu'ils nous pardonnèrent le moins. La population Israélite doit être traitée comme les autres, avec justice et douceur, mais il ne faut en tenir aucun compte dans les calculs de notre politique envers les Indigènes. Elle nous est acquise, et ne pourrait, dans aucun cas, nous faire ni bien ni mal. Sans racine dans le pays, sans puissance d'action, elle doit être pour nous comme si elle n'existait pas ; il fallait donc bien nous garder de nous aliéner, pour elle, les populations musulmanes, qui ont une bien

autre valeur intrinsèque. C'est ce que tout le monde n'a pas compris ; et la faute que nous avons commise pour les Juifs à l'égard des Musulmans en général, nous l'avons commise pour les Maures à l'égard des Arabes ; comme nous le verrons dans le livre suivant.

Une décision du 14 juillet conserva aussi la corporation des *Biskeris*, et celle des *Mozabites*. Les *Biskeris* sont des habitants de Biskara, qui viennent à Alger pour y exercer la profession de portefaix et de commissionnaire, comme le font les Savoyards pour la France et l'Italie. Les *Mozabites*, ou plutôt les Beni-Mezab, appartiennent à une tribu du désert, à qui le monopole des bains et des moulins d'Alger fut concédé dans le XVI<sup>e</sup> siècle, en récompense des services qu'elle rendit à l'époque de l'expédition de Charles-Quint. Ces deux corporations ont leurs syndics nommés par l'autorité française ; il en est de même pour les nègres libres, dont le syndic a le titre de Kaïd.

La capitulation ne disait en aucune manière, que la population d'Alger serait affranchie des anciens impôts, et certainement, il n'entra pas dans la pensée de ses nouveaux dominateurs, de l'exempter de toutes les charges publiques. Néanmoins les perceptions s'arrêtèrent par suite de la désorganisation de tous les services. Il faut en excepter celle des droits d'entrée aux portes de la ville, ce que nous appelons chez nous l'octroi. Un arrêté du 9 août en affecta les produits aux dépenses urbaines, et la gestion au conseil municipal ; mais on oublia bientôt l'existence de cette branche de revenu, et les membres maures de la municipalité, auprès de laquelle il y avait cependant un Français pour commissaire du roi, se la partagèrent

tranquillement, et n'en rendirent jamais de compte : ce fait peut paraître incroyable, il est cependant de la plus complète vérité. Ce ne fut que plusieurs mois après, sous l'administration du général Clauzel, que le hasard fit découvrir qu'il existait un octroi. On le réduisit alors aux provenances de mer, et on le retira à la municipalité, ainsi que le débit du sel qui lui avait été aussi affecté.

L'histoire de la douane française à Alger, offre quelque chose d'aussi bizarre que celle de l'octroi. La douane turque s'étant dispersée, fut remplacée par quelques individus qui avaient suivi l'armée, je ne sais à quel titre, et qui perçurent, sans tarif et sans reddition de comptes, pendant quinze jours. On trouva dans les magasins de la douane, une grande quantité de blé, le directeur de la nouvelle administration le prit à compte pour 4,000 sâas (mesure d'Alger de 54 litres). On en vendit pendant deux mois, et sous le général Clauzel, on trouva qu'il en restait encore 6,000 sâas. Je laisse au lecteur le soin d'expliquer ce prodige.

Il ne fut fait aucune remise des biens domaniaux, tant meubles qu'immeubles ; aussi, est-ce de cette époque, que date l'horrible chaos, qui existe dans cette branche de l'administration, laquelle a été longtemps sans titres et sans registres. Les objets existant dans l'arsenal de la marine et dans le port, furent abandonnés pendant plusieurs jours à qui voulut s'en emparer ; les bâtiments de commerce qui avaient été nolisés pour l'expédition, vinrent s'y pourvoir de chaînes, de câbles, d'ancres et d'agrès de toute espèce. Les portes de l'hôtel des monnaies, qu'on ne songea à occuper qu'au bout de deux ou trois

jours, se trouvèrent enfoncées, et toutes les valeurs avaient été enlevées. Enfin, on fut loin de prendre toutes les mesures convenables pour assurer au nouveau pouvoir l'héritage intact du pouvoir déchu. M. de Bourmont peut, jusqu'à un certain point, trouver son excuse dans la douleur dont la mort de son fils avait pénétré son âme ; mais M. Desprez, son chef d'état-major, mais M. Deniée, son intendant en chef, avaient-ils aussi perdu un fils ?

## LIVRE IV.

Marche sur le Cap Matifou. — Évacuation de Sidi-Féruch et des redoutes. — Concentration de l'armée autour d'Alger. — Dévastations qui en sont la suite. — Départ d'Hussein-Pacha. — M. de Bourmont est nommé maréchal de France. — Relations avec les Arabes. — Digression sur la province d'Alger et sur les fonctions de l'Agha. — Hamdan-ben-Amin-Él-Secca est nommé Agha des Arabes. — Ben-Zamoun. — Expédition de Belidd. — Expédition de Bône. — Expédition d'Oran. — Massacre de Mourad à Bougie. — Révolte du Bey de Titery. — Révolution de 1830. — Départ de M. de Bourmont.

Nous avons vu, dans le livre précédent, qu'à l'exception de quelques bataillons logés dans la ville, les troupes qui avaient pris part au siège, s'établirent à l'extérieur de la place. Elles occupèrent tout le terrain qui s'étend depuis le Bouzaréa jusqu'à la plaine de Mustapha-Pacha, en avant du fort Bab-Azoun.

Le lendemain de la prise d'Alger, la brigade Montlivault reçut ordre de se porter sur le Haouch-Cantara (la maison carrée) et sur la Rassauta, autre ferme bien connue à l'est d'Alger, pour s'emparer des haras et des troupeaux du gouvernement qui s'y trouvaient. Mais le Bey de Constantine, qui avait repris, avec son contingent, la route de sa province, avait tout enlevé. Cette brigade poussa jusqu'au cap Matifou, qui ferme à l'est la rade d'Alger. Elle reconnut sur la côte plusieurs batteries armées de 120 pièces de canon, qu'elle n'avait ni les moyens ni la mission d'enlever. Quelque temps après, des canots

furent envoyés pour désarmer les batteries du cap Matifou ; mais la vue de quelques Arabes armés les empêcha de le faire. Les batteries situées depuis le fort Bab-Azoun jusqu'à l'Aratch, ne furent désarmées que le 22 août. Celles qui sont situées au-delà, jusqu'au cap Matifou, et le fort Matifou lui-même, restèrent armés, et le sont encore au moment où j'écris, quoique les troupes françaises ne les occupent pas.

Dès le 7 juillet, des ordres furent donnés pour le désarmement et l'abandon de Sidi-Féruch, dont l'occupation ne parut plus nécessaire. Le 2<sup>e</sup> bataillon du 48<sup>e</sup> de ligne fut envoyé à ce camp pour s'y réunir au 1<sup>er</sup> bataillon du même régiment, et y rester jusqu'à ce que la marine eût enlevé tout le matériel. Le 10, la garnison des redoutes construites sur la route de Sidi-Féruch, fut réduite à une compagnie par redoute. Le 23, la brigade Poret de Morvan abandonna Staoueli, et vint s'établir dans les environs d'Alger. Elle laissa cependant une compagnie dans la redoute qui servait de réduit à ce camp. Le 29, Sidi-Féruch étant désarmé, le 48<sup>e</sup> rentra à Alger, et toutes les redoutes furent abandonnées.

Par suite de ce mouvement, toute l'armée se trouva réunie autour d'Alger. La coupable négligence des chefs de corps laissa dévaster les belles et fraîches maisons de campagne qui entourent cette ville. Au lieu d'employer des moyens réguliers pour avoir du bois, on coupait les haies et les arbres fruitiers, on brûlait les portes, les fenêtres, et même les poutres des maisons : le soldat détruisait aussi pour le plaisir de détruire. Les marbres, les bassins, les ornements de sculpture, tout était brisé, sans but et sans profit

pour qui que ce fût. Les aqueducs ayant été rompus en plusieurs endroits, presque toutes les fontaines tarirent, et l'armée fut sur le point de manquer d'eau. Dès le mois d'août, les environs d'Alger offrirent l'aspect de la plus complète désolation. Cependant, un ordre du jour, antérieur au débarquement, avait prescrit aux chefs de corps de se mettre en garde contre ces désordres. Les recommandations furent plusieurs fois renouvelées, mais ces officiers n'en tinrent aucun compte, et le général en chef, qui ne sortait pas de son palais, ne sut pas se faire obéir. C'était un triste spectacle de voir ainsi le peuple le plus civilisé de la terre donner aux Algériens l'exemple du vandalisme.

Hussein-Pacha, quelques jours après la prise d'Alger, alla faire une visite à M. de Bourmont, et en fut reçu avec de grands honneurs. Je tiens, d'une personne qui était en position d'être bien informée, que le Dey remit au général en chef une somme considérable en inscriptions de rente sur l'Angleterre, en disant qu'elle ne lui appartenait pas en propre, qu'elle faisait partie du trésor de l'État, et qu'ainsi, il ne pouvait pas la garder aux termes de la capitulation. Cette délicatesse étonna de la part d'Hussein, mais elle est dans le caractère turc. Ce prince, ayant choisi Naples pour retraite, partit, le 10 juillet, pour cette ville, avec une suite nombreuse. Il envoya un mouchoir rempli de sequins à l'officier qui avait été chargé de présider à son embarquement, et parut surpris du refus que fit celui-ci de le recevoir.

Les membres non mariés de la milice turque furent embarqués en même temps pour l'Asie mineure. En quittant une ville qui était devenue leur patrie, ils ne firent

firent pas entendre une seule plainte. On leur donna à chacun un secours de deux mois de solde ; ils le reçurent comme un bienfait auquel ils croyaient n'avoir aucun droit. Cette froide résignation aux arrêts de la fortune a quelque chose de noble et de touchant.

On s'est repenti plus d'une fois, depuis 1830, d'avoir expulsé tous les Turcs, et l'on a reconnu, mais trop tard, que ces hommes auraient pu nous rendre de très grands services. Ils désiraient presque tous se mettre à notre solde. Je tiens de plusieurs Indigènes, qu'après l'explosion du château de l'Empereur, ils disaient publiquement que sans doute le Roi de France avait un trésorier, comme le Dey d'Alger, et que son argent en valait bien un autre.

La nouvelle de la prise d'Alger fut accueillie avec transport de l'Europe entière. En France, quelques hommes, égarés par l'esprit de parti ou épouvantés de l'audace que ce triomphe allait donner à la faction Polignac, en parurent désagréablement affectés ; mais, même parmi les libéraux, ceux qui désiraient, plus qu'ils ne craignaient, une lutte avec le gouvernement de la Restauration, ne considérèrent que la gloire de nos armes. Charles X éleva M. de Bourmont à la dignité de Maréchal de France. Cette distinction lui était due je ne le considère ici que comme général en chef de l'armée d'Afrique. Quelques fautes lui ont été reprochées, mais en masse ses opérations furent bien conçues, et, ce qui est tout à la guerre, le succès les couronna. Après la victoire, il se hâta de demander au gouvernement les récompenses que l'armée avaient si bien méritées ; il demanda aussi qu'une partie du trésor, algérien lui fût partagée ; mais, chose étrange



de la part d'un gouvernement qui voulait appuyer sur la force des armes des projets insensés et coupables, ses propositions furent repoussées. Avec moins de circonspection, ou pour mieux dire, de timidité, M. de Bourmont aurait fait lui-même pour l'armée ce dont elle lui paraissait digne.

Le commandant de l'armée navale, M. Duperré, l'ut nommé pair de France. Cet officier général qui, comme nous l'avons dit, jouissait d'une assez belle réputation chez les marins, croyait, ou voulait faire croire, qu'il avait fait beaucoup de mal aux fortifications algériennes, et contribué puissamment à la reddition de la ville, de sorte qu'il ne se regarda pas comme suffisamment récompensé. On sait aujourd'hui que le dégât causé aux fortifications d'Alger par la marine a été évalué à 7 fr. 50 c. Les prétentions de M. Duperré n'étaient donc qu'une faiblesse affligeante dans un aussi éminent personnage.

Maître d'Alger, le maréchal de Bourmont se trouva subitement remplacer le Dey aux yeux des tribus arabes. Ce qu'il allait faire dans cette nouvelle position devait avoir du retentissement dans l'avenir, car il était appelé à régler nos premiers rapports avec ces populations intelligentes, qui ne laissent échapper aucune conséquence d'une fausse démarche ; mais avant de parler de sa conduite envers les Arabes, je dois faire connaître la province d'Alger ; la digression, quoique longue, est indispensable pour l'intelligence des faits qui doivent suivre.

La province, ou arrondissement d'Alger, est la partie de la Régence que le Dey administrait directement, et pour laquelle il ne nommait pas de Bey. Elle s'étend, de

l'est à l'ouest, depuis les frontières des Kbaïles indépendants, jusqu'au territoire de la petite ville de Tenez. Alger occupe à peu près le milieu de son littoral. Au midi, elle est bornée par la crête du petit Atlas; elle a même quelques districts au-delà.

Cette étendue de terrain est occupée en grande partie par la plaine de la Métidja, qui a vingt lieues de longueur sur une largeur moyenne de quatre à cinq ; cette plaine s'appuie, au nord aux collines d'Alger et à la mer ; au midi, elle s'étend jusqu'au pied du petit Atlas ; au-delà des montagnes, vers l'est, est la plaine de Hamza, qui dépend de la province d'Alger ; tout le reste de la province est plus ou moins montueux. Le petit Atlas suit en général une direction parallèle à la mer; mais, aux deux extrémités de la Métidja, il pousse des ramifications vers le nord, comme s'il était jaloux d'embrasser cette belle plaine de toutes parts.

La Métidja présente une pente assez sensible du midi au nord; de sorte que les eaux qui descendent des montagnes, trouvant dans les collines du massif d'Alger, un obstacle à leur écoulement naturel, forment des marais dans cette direction. Mais, comme elle est traversée par plusieurs cours d'eau dont les lits sont bien dessinés, il serait facile d'en opérer le dessèchement par quelques travaux habilement dirigés. Déjà des essais de cette nature ont eu lieu, et ont parfaitement réussi ; ils ont prouvé que non seulement l'opération était possible, mais encore qu'elle ne serait pas aussi coûteuse qu'on le croyait. On trouve, en parcourant la plaine, des traces irrécusables d'anciens travaux de dessèchement exécutés, soit sous la domination romaine, soit à une époque plus rapprochée, mais qui

certainement était celle d'une sage administration aussi la tradition du pays conserve-t-elle les souvenirs d'un temps heureux où la Méridja était riche et peuplée. Cette prospérité a disparu depuis longtemps sous l'administration imprévoyante des Turcs, qui ont été pour cette belle partie de l'Afrique, ce que furent les Chrétiens pour l'Andalousie. On sait que sous la domination des Maures, la plaine connue sous le nom de Marismas de Séville, était parvenue au plus haut degré de prospérité: on comptait alors, de Séville à San-Lucas, 114 villages. Mais, les Chrétiens ayant négligé les travaux de dessèchement qui avaient fait, des Marismas, un délicieux jardin, les eaux du Guadalquivir les envahirent peu à peu, et aujourd'hui l'œil du voyageur n'y aperçoit qu'une nature morte et fangeuse.

La Méridja est loin d'être aussi déchue que les Marismas de Séville, et pourrait revenir avec plus de promptitude à son ancien état de prospérité. Les marais n'en occupent que la moindre partie ; tout le reste est d'une admirable fertilité ; les principales rivières qui l'arrosent sont, de l'est à l'ouest, l'Isser, le Korso, le Hamise, l'Aratch, et le Mazafran formé par la réunion de la Chiffa et de l'Oued-Jer ; aucune d'elles n'est navigable, et toutes courent du sud au nord.

La plaine de la Méridja est peu saine dans sa partie septentrionale. Cela tient aux marais dont nous venons de parler. On croit généralement que les brouillards qui la couvrent régulièrement tous les matins, et qui ne se dissipent que lorsque le soleil s'est élevé de quelques degrés sur l'horizon, contribuent à cette insalubrité; mais c'est une erreur, puisque ces brouillards s'étendent sur toute la plaine, et qu'il n'y a que les voisinages des marais qui soient malsains.

La chaîne du petit Atlas est composée de montagnes d'une médiocre élévation, et boisée presque partout jusqu'au sommet ; le mont Jurjura, qui s'en détache vers le midi, atteint seul à une élévation un peu considérable ; au-delà de cette chaîne, vers, l'est, est la plaine de Hamza, moins étendue, et bien moins fertile que la Méti-dja : elle est arrosée par l'Adous qui se jette dans la mer à l'est de Bougie, et par quelques cours d'eau dont la réunion forme l'Isser. La plaine de Hamza est eu général sablonneuse et pierreuse, mais elle a de nombreux Oasis très propres à la culture des céréales.

La province d'Alger compte cinq villes et douze districts ou Outhans.

Les villes sont : *Alger, Belida, Dellys, Coléah, Cherchel.*

Les Outhans sont : *Beni-Khalil, Beni-Mouça, Khachna, Isser, Sebaou, Beni-Djéad, Beni-Khalifa, Hamza, El-Sebt, Arib, Beni-Menasser, El-Fhas* (ou banlieue d'Alger.)

L'Outhan de Beni-Khalil s'étend de l'est à l'ouest, depuis l'Aratch jusqu'à la Chiffa, et du nord au sud, depuis la banlieue d'Alger jusqu'aux crêtes du petit Atlas au-dessus de Bélida.

Celui de Beni-Mouca s'étend sur la rive droite de l'Aratch à l'est de l'Outhan de Beni-Khalil. Il occupe une partie de la plaine dans cette direction, et le versant septentrional de l'Atlas.

A l'est de cet Outhan est celui de Khachna qui est très vaste: il est borné au nord par la mer, et au sud par les crêtes de l'Atlas qui sont très élevées dans cette direction. La rivière de Korso le sépare de celui d'Isser. Ce

dernier s'étend également, du nord au sud, depuis la mer jusqu'aux crêtes de l'Atlas.

A l'est de l'Outhan d'Isser, est celui de Sébaou, le plus étendu et le plus important de la province d'Alger. Il en est aussi le plus oriental, et confine au pays des Kbaïles indépendants. Au sud d'Isser et de Khachna, est l'Outhan de Beni-Djéad, sur les plateaux de l'Atlas ; celui de Hamza est au sud de Beni-Djéad, et dans la plaine dont nous avons parlé ci-dessus.

À l'ouest de Beni-Djéad et de Hamza, de l'autre côté de l'Atlas relativement à Alger, est l'Outhan de Beni-Khalifa.

L'Outhan d'El-Sebt s'étend à l'ouest de la Chiffa, jusqu'à celui de Cherchel, limite de la province d'Alger, dans cette direction.

Pour ne point trop couper le fil de la narration, nous avons renvoyé dans les notes, la description particulière des villes et des Outhans.

Sous la domination des Turcs, l'Agha avait l'autorité supérieure sur les Outhans, excepté sur ceux d'Isser et de Beni-Menasser ; Isser, quoique enclavé dans la province d'Alger, relevait, par une singulière anomalie, du Bey de Titery qui en nommait le Kaïd. Beni-Menasser obéissait au Kaïd de Cherchel, qui était indépendant de l'Agha.

Les villes de Bélida et de Coléah avaient des Hakems ou gouverneurs Turcs nommés par le Dey, et placés sous les ordres de l'Agha. Celle de Cherchel avait un Kaïd comme nous venons de le voir. Dellys obéissait au Kaïd de Sébaou qui y avait un Oukil ou procureur. Il y avait aussi dans cette ville, comme dans celle de Cherchel, un commandant du port nommé par le ministre de la marine.

L'Agha, un des principaux personnages de la Régence, commandait, en campagne, la milice turque, que le Khaznadj administrait à l'intérieur ; mais son pouvoir se faisait principalement sentir aux Arabes, sur lesquels il exerçait une juridiction prévôtale prompte et terrible.

Les Turcs avaient su, pour soutenir son autorité au dehors, lui créer une force qui ne leur coûtait presque rien, et qui était prise dans le sein du peuple conquis. Tout Arabe qui se sentait propre au métier de la guerre, et qui avait les moyens de s'acheter des armes et un cheval, pouvait s'exempter de toutes contributions, en se faisant inscrire au nombre des cavaliers de l'Agha. Il est vrai que cette inscription ne dépendait pas tout à fait de la volonté du postulant, et que l'Agha n'admettait dans ses cavaliers, ou Spahis, que des hommes dont les qualités militaires étaient bien reconnues ; il exigeait en outre un présent qui s'élevait ordinairement à 40 sultanis (200 fr.).

Un très petit nombre de ces cavaliers, cinquante environ, étaient au service permanent. On les appelait Mekaliâ (fusiliers) ; ils étaient casernés à Alger, et accompagnaient l'Agha dans toutes ses sorties. Les autres restaient dans leurs foyers, et ne prenaient les armes que lorsqu'ils en recevaient l'ordre pour aller châtier quelque tribu rebelle. Le butin qu'ils rapportaient presque toujours de ces sortes d'expéditions était un appât qui les empêchait de manquer au rendez-vous. Les fonctions de Spahis étaient héréditaires, et constituaient une espèce de noblesse d'épée, dont les Arabes sont très fiers.

Il existait encore parmi les Arabes une classe d'hom-

mes qui était exempte d'impôts, c'étaient les *Serradja* (écuyers), et les *Azara* (palefreniers) ; ils étaient chargés, sous les ordres de Khodja-el-Khil, du soin des troupeaux, des haras et des bêtes de somme du gouvernement ; quand l'armée se mettait en mouvement, c'étaient eux qui réunissaient les moyens de transports, et qui conduisaient les bagages.

Outre les Spahis, l'Agha avait sous ses ordres une espèce de milice que l'on appelait *Zémouls*. Les *Zémouls* étaient, dans l'origine, des aventuriers à qui le gouvernement avait cédé des terres à la charge du service militaire : on leur donnait, par an, un habillement complet et quelques boudjous. Il y avait de ces *Zémouls* dans les Outhans d'El-Sebt et de Sébaou ; ils formaient, comme on le voit, de véritables colonies militaires.

Les Kaïds étaient nommés par le Dey, sur la présentation de l'Agha. Il y en avait de, deux sortes : les Kaïds-El-Outhan, et les Kaïds-El-Achour. Les premiers, qui étaient les chefs civils et militaires des Outhans, devaient être Turcs. Les seconds, ordinairement Arabes, étaient spécialement chargés de faire payer la dîme que l'on prélevait sur les récoltes. Souvent, il y avait plusieurs Kaïds-El-Achour dans un Outhan, mais il n'y avait jamais qu'un Kaïd-El-Outhan. C'étaient les Kaïds-El-Achour qui réunissaient les cavaliers de l'Agha lorsqu'on les convoquait. Le Kaïd-El-Outhan avait ses cavaliers particuliers qui jouissaient des mêmes avantages que ceux de l'Agha. On les appelait *Mrazny*, et on les employait à faire rentrer les contributions autres que la dîme.

Il y avait encore des Kaïds pour certains Arabes qui

se trouvaient dans une position exceptionnelle, et eu dehors des Outhans qu'ils habitaient. Tels étaient le Kaïd des Arabes de Sahara pour ceux de cette contrée qui, à diverses époques, étaient venus s'établir dans la province d'Alger ; le Kaïd-El-Gharb ou de l'ouest pour les Maroquins qui se trouvaient dans le même cas, et le Kaïd-El-Aribs pour les Aribs établis à Hamza.

Chaque Outhan était divisé en tribus ou *Archs*, ayant à leur tête un Cheikh-El-Mecheikh, ou grand Cheikh. Chaque Douar ou village avait de plus son Cheikh particulier. La division par Outhan n'était point basée sur celle des races d'hommes qui habitent la province d'Alger. Il semble que les Turcs aient pris à tâche de réunir au contraire des Kbaïles et des Arabes dans le même Outhan, conduits peut-être à cela par la même pensée politique qui a présidé à la division de la France en départements.

Il y avait dans chaque Outhan un Cadi, pour la justice civile. La justice criminelle était administrée par l'Agha et par les Kaïds. L'Agha seul avait le droit d'infliger la peine de mort; cependant, le Kaïd-d'El-Sebt et celui de Sébaou l'ont eu et exercé plusieurs fois.

L'autorité du Dey n'était point contestée dans la province d'Alger, où tout lui était soumis, Arabes et Kbaïles. Il n'en est pas de même de la nôtre qui, faible et incertaine, ne s'étend guère que sur le Fhas et sur les parties des Outhans de Beni-Mouca, de Kchachna et de Beni-Khalil qui en sont le plus près.

M. de Bourmont, peu de jours après la prise d'Alger, partant du principe peu contestable, qu'il faut se servir des Indigènes pour avoir action sur les Indigènes,



crut faire merveille en choisissant un Maure pour Agha des Arabes, et ne considéra pas que ces mêmes Arabes professent le plus grand mépris pour les individus de la race Maure. A cette première faute, il ajouta celle de prendre cet Agha dans la classe des négociants, que les Arabes dédaignent au-dessus de toute expression ; car il n'y a pas de peuple chez qui les antipathies aristocratiques soient mieux prononcées. Le général en chef se laissa conduire, dans cette circonstance, par les conseils d'Ahmed-Bouderbah. Une de nos erreurs a toujours été de croire que nous pouvions tirer parti des Maures, pour étendre notre influence dans un pays où ils n'ont eux-mêmes ni influence ni considération. Un Arabe se soumettra à un Français, parce qu'il reconnaîtra au moins en lui le droit du plus fort; mais vouloir qu'il obéisse à un citoyen, à un marchand, c'est lui imposer une humiliation qu'il repoussera de toute la force de son âme.

Le nouvel Agha, Hanidan-Ben-Amin-El-Secca, n'avait rien qui pût faire oublier aux Arabes la double tache de son origine et de sa profession. Il était d'une avidité révoltante, d'une bravoure plus que suspecte, et d'une improbité non équivoque. Ensuite, il ne connaissait pas le pays: car les Maures d'Alger sortent rarement de la banlieue de cette ville.

Le lendemain de la prise d'Alger, le Bey de Titeri envoya son fils à M. de Bourmont, pour faire sa soumission et demander un sauf-conduit afin de pouvoir se rendre lui-même à Alger. Ce sauf-conduit ayant été accordé avec empressement, le Bey se présenta en personne. Il prêta serment de fidélité à la France et fut maintenu dans son gouvernement.

La cérémonie dans laquelle on le reconnut pour Bey de Titery, eut lieu le 15 juillet. Il est d'usage, dans ces circonstances, que le récipiendaire reçoive, pour marque de sa dignité, un sabre d'honneur. Celui que l'on destinait à Mustapha, fut volé dans la Casbah même, peu de temps avant la cérémonie, et on ne trouva pas à le remplacer, quoique les nouveaux hôtes de ce palais se fussent emparés de plusieurs armes précieuses. Mustapha ne reçut donc point de sabre, et en conserva un profond ressentiment. Cependant il partit pour Médéah, capitale de la province de Titery, en protestant de son dévouement à la France.

Peu de jours après l'élévation d'Hamdan à la charge d'Agha, Ben-Zamoun, homme habile et influent de la tribu de Flissa, Outhan de Sébaou, se mit en relation avec le général en chef. Sa correspondance prouve qu'il avait formé le projet, assez largement conçu, de se créer une position politique élevée, en se constituant intermédiaire entre nous et ses compatriotes. Les offres qu'il nous fit, étaient de nature à être mieux accueillies qu'elles ne le furent. Il venait de convoquer une grande assemblée, où il devait proposer aux Arabes de reconnaître l'autorité, de la France, moyennant certaines conditions, qui devaient assurer leur bien-être et leur liberté. Lorsqu'il apprit que le maréchal de Bourmont se préparait à marcher sur Bélida, il lui écrivit sur-le-champ pour l'en dissuader, et l'engager à s'abstenir de s'avancer dans le pays, jusqu'à ce qu'un traité en bonne forme eût réglé la nature de nos relations avec les Arabes.

M. de Bourmont ne se rendit pas à ses remontrances, et, il partit pour Bélida, le 23 juillet, avec 1,000 à 1,200

hommes d'infanterie, une centaine de chevaux et 2 pièces de canon. Cette excursion n'avait d'autre motif qu'un sentiment de curiosité ; car aucune pensée politique ne s'y rattachait. La petite colonne passa par le pont d'Oued-el-Kerma, fit une longue halte à Bouffarick, ce lieu si connu maintenant, et situé au centre de l'Outhan de Beni-Khalil, et arriva sur le soir à Bélida, où elle fut très bien reçue par les habitants. Le lendemain on ne tarda pas à s'apercevoir que les Arabes et les Kbaïles se préparaient à nous combattre. Dans la matinée, quelques coups de fusils furent tirés sur une reconnaissance qui avait été envoyée sur la route de Médeah. Si l'ennemi avait mieux caché ses desseins, il aurait pu égorger toute la colonne, car c'était à peine si elle se gardait. Campés aux portes d'une ville qui devait exciter leur curiosité, les officiers et les soldats avaient, presque tous, abandonné leurs postes, pour aller la visiter, tant la confiance était grande. Mais, avertis par des démonstrations hostiles partielles, ils coururent à leurs faisceaux. Vers le milieu du jour, un chef d'escadron d'état-major fut tué, d'un coup de feu, derrière une haie, où un besoin naturel l'avait conduit. A une heure, l'ordre du départ fut donné. A peine la colonne fut-elle en marche, qu'elle fut assaillie par une nuée d'Arabes et de Kbaïles, dont le feu bien nourri nous mit beaucoup de monde hors de combat. Heureusement, le général Hurel, qui la dirigeait, se rappela que le chemin, suivi la veille, était creux et encaissé dans une assez grande distance : il en prit un autre qui nous jeta, sur-le-champ, dans la plaine. Sans cette heureuse inspiration, nous aurions été compromis. En plaine,

les Kbaïles, n'étant couverts par rien, n'osèrent pas trop s'aventurer. Cependant nous fûmes poursuivis jusqu'à Sidi-Haïd, à une lieue en deçà de Bouffarick. Notre cavalerie fournit quelques charges heureuses, l'ordre le plus parfait ne cessa d'exister dans la colonne. Néanmoins, comme on ne fit pas une seule halte depuis Bélida jusqu'à Sidi-Haïd, la rapidité de notre marche donna, à notre retraite, l'apparence d'une fuite.

La colonne coucha à Bir-Touta, ce fut là que M. de Bourmont reçut son bâton et son brevet de maréchal de France, qu'un officier d'état-major lui apporta, et qui étaient arrivés à Alger pendant son absence. Sa nomination était connue depuis plusieurs jours. La joie du triomphe, après la prise d'Alger, avait été empoisonnée pour lui par la mort d'un de ses fils. Ici, la mort de M. de Trélan, ce chef d'escadron dont nous avons parlé plus haut, et qu'il aimait à l'égal d'un fils, vint couvrir de deuil les insignes de sa dignité ; ainsi ce malheureux général n'a pu éprouver un seul instant de satisfaction pure dans tout le cours d'une campagne si glorieuse pour lui.

M. de Bourmont dut, en outre, être assez péniblement affecté du désagrément qu'il avait éprouvé à Bélida. Son amour-propre blessé lui en fit naturellement chercher les causes ailleurs que dans son imprudence. Les Maures de la municipalité d'Alger, lui firent entendre que les Turcs qui étaient restés dans cette ville pouvaient bien y avoir contribué par leurs intrigues. Il paraît même que, pour le tromper plus facilement, on mit sous ses yeux des lettres supposées, par lesquelles les Turcs auraient engagé les Arabes à prendre les armes. Le général en chef, à qui il fallait

des coupables, prit ceux qu'on lui offrait, et il prononça l'expulsion de tous les Turcs, avec une brutalité qui n'était pas dans son caractère : il ne fit d'exception qu'en faveur des vieillards et des aveugles. Il voulut d'abord frapper les proscrits d'une contribution de 2,000,000 de francs ; mais il y renonça bientôt, craignant d'être obligé, pour la faire rentrer, d'employer des moyens qui lui répugnaient. Les Turcs, malgré ce retour à la modération, n'en furent pas moins pressurés par des hommes avides qui exploitèrent leurs malheurs. Plusieurs Maures de la municipalité Algérienne leur arrachèrent des sommes considérables pour prix de services qu'ils ne leur avaient pas rendus, et comme rançon d'une existence qui n'était pas menacée. Le nom du général en chef fut plus d'une fois compromis dans ces sortes de négociations, par des hommes sans pudeur, qu'il avait eu le tort d'appeler aux affaires, mais dont il était bien loin de connaître, et encore moins de sanctionner les actes.

Les Turcs exilés furent encore soumis à des extorsions d'une autre nature. Le peu de temps qu'on leur laissait pour mettre ordre à leurs affaires, leur rendait excessivement précieuse l'acquisition de lettres de change sur le Levant ou sur l'Italie. Ils ne purent en obtenir qu'à des taux exorbitants. Quelques agents consulaires étrangers souillèrent leur caractère dans ces marchés usuraires.

Avant l'expédition de Bélida, M. de Bourmont s'était occupé d'étendre nos relations, jusqu'aux provinces de Constantine et d'Oran. Il avait reçu une communication du gouvernement, qui lui faisait connaître que le projet de céder à la Porte Ottomane Alger et l'intérieur de la

Régence, et de garder seulement le littoral depuis l'Aratch jusqu'à Tabarka, était celui auquel le cabinet paraissait devoir s'arrêter. Comme l'occupation de Bône entraînait dans l'exécution de ce projet, elle fut résolue. D'un autre côté, le Bey d'Oran ayant fait des offres de soumission, qui ne pouvaient être repoussées, quelles que fussent les vues ultérieures du gouvernement sur cette province, on résolut de lui envoyer un capitaine d'état-major pour recevoir son serment. Cette mission fut confiée au capitaine de Bourmont, fils du maréchal.

Le corps d'expédition de Bône, composé de la 1<sup>re</sup> brigade de la 2<sup>e</sup> division, d'une batterie de campagne et d'une compagnie de sapeurs, s'embarqua, le 25 juillet, sur une escadre formée d'un vaisseau, de deux frégates et d'un brick; ces b agents, après avoir déposé les troupes à Bône, devaient rendre à Tripoli pour exiger du Bey de cette régence, la réparation d'une insulte faite au pavillon français. Ce corps était commandé par le général Damrémont, qui dans le cours de la campagne avait donné des preuves de talent et de bravoure. L'escadre était sous les ordres du contre-amiral Rosamel. Contrariée par le temps, elle n'arriva que le 2 août devant le port de Bône ; elle avait été devancée par un bâtiment qui portait M. de Rimbert, ancien agent des concessions françaises en Afrique. Celui-ci avait conservé des intelligences dans la ville, et persuada, sans beaucoup de peine, aux habitants, d'y recevoir les Français. Le débarquement s'opéra donc sans obstacle.

Ce serait peut-être ici le lieu de faire connaître avec quelques détails, la province de Constantine, comme nous

l'avons fait, pour celle d'Alger ; mais comme cette première occupation de Bône ne fut que de courte durée, et que nous restâmes ensuite pendant un an sans relations avec cette partie de la régence, nous renverrons à un autre livre la description que nous devons en donner; nous en agirons de même pour la province d'Oran.

Le général Damrémont, aussitôt après son débarquement, s'occupa de se mettre en défense contre les Arabes dont les dispositions étaient loin d'être aussi pacifiques que celles des habitants de la ville. Les négociations qu'il voulut entamer avec les tribus voisines furent sans résultat, soit que ces tribus craignissent, en traitant avec les Français, de s'attirer le ressentiment du Bey de Constantine, soit que leur haine contre les Chrétiens l'emportât sur toute autre considération.

A 400 mètres de l'enceinte de Bône, s'élève une citadelle qui, comme à Alger, est appelée Casbah. Un bataillon y fut établi, le reste des troupes occupa la ville, et deux redoutes qui furent construites à droite et à gauche de la route de Constantine. L'ennemi ne tarda pas à venir harceler nos avant-postes, par un feu de tirailleurs importun. Le 6 août, M. Damrémont, voulant lui apprendre à qui il avait affaire, ordonna un mouvement offensif ; les Arabes ne soutinrent pas notre choc, et se dispersèrent. Le lendemain, le Cheikh de la Calle leur ayant amené du renfort, ils reprirent courage, et dans la nuit du 7 au 8 août, les lignes françaises furent attaquées. Les Arabes s'avancèrent jus qu'au bord des fossés des redoutes, qu'un feu bien nourri les empêcha de franchir. Le 10, dans la matinée, une nouvelle attaque eut lieu, mais elle fut languissante.

Le 11, le général Damrémont s'aperçut, au grand mouvement qui régnait parmi les Arabes, dont le nombre était beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire, qu'une attaque sérieuse se préparait. Il se porta de sa personne dans la redoute qui, par sa position paraissait la plus menacée, et se disposa à une vigoureuse défense. L'attaque prévue eut lieu à onze heures du soir. Les Arabes se précipitèrent sur nos ouvrages avec une admirable intrépidité : nos soldats étaient tous joyeux d'avoir rencontré des ennemis dignes de leur valeur. Repoussés, non sans peine, ils revinrent à la charge à une heure du matin. Plusieurs d'entre eux franchirent les fossés, escadèrent les parapets, et combattirent à l'arme blanche dans l'intérieur des redoutes, ou ils périrent glorieusement. Après un combat acharné, le courage aidé de la discipline, triompha du courage seul. Les Arabes furent encore repoussés 85 cadavres, qu'ils laissèrent dans les fossés et sur les parapets des redoutes, dénotent avec quelle fureur ils combattirent. J'ai entendu dire à bien des officiers que, sans aucun doute, nos succès eussent été beaucoup moins prompts dans les plaines de Staoueli, et surtout beaucoup plus meurtriers, si nous y avions trouvé des ennemis aussi redoutables qu'à Bône.

Cette chaude attaque fut la dernière que tentèrent les Arabes : convaincus de l'inutilité de leurs efforts, ils retournèrent pour la plupart dans leurs tribus. Quelques rares tirailleurs continuèrent cependant à se présenter devant nos postes. La brigade Damrémont était sur le point de jouir paisiblement de sa conquête, lorsqu'elle reçut subitement l'ordre de retourner à Alger. Nous verrons



bientôt quelle fut la cause de ce rappel précipité.

Pendant que ces braves troupes combattaient à Bône, le contre-amiral Rosamel obtenait, à Tripoli, la satisfaction qu'il était allé demander. A son retour il prit la brigade Damrémont, qui rentra à Alger le 25 août, après une absence d'un mois. Cette courte expédition fit le plus grand honneur au général Damrémont; ses dispositions militaires répondirent à la bonne opinion qu'il avait déjà donnée de lui, et sa conduite envers les habitants de Bône le fit connaître sous d'autres rapports non moins avantageux. Son premier soin fut de confirmer dans leurs fonctions le Kaïd et le Cadi ; il constitua ensuite un conseil de notables pour servir d'intermédiaire entre les Indigènes et l'autorité française. Lorsqu'il avait à prendre quelque mesure qui pouvait contrarier les habitudes de la population, il faisait d'abord entendre raison aux notables ; ceux-ci expliquaient ensuite aux habitants les intentions du général. Il traita de cette manière du loyer des maisons nécessaires au casernement, et dans peu de jours sa troupe se trouva passablement logée. Son exactitude à remplir ses promesses, ses manières douces et bienveillantes, ne tardèrent pas à lui acquérir l'estime d'une population reconnaissante qui, jusqu'au dernier moment, lui prodigua les preuves les moins équivoques d'affection. Sa réputation de justice et de modération allait se répandre au dehors, et lui attirer la soumission des tribus qui connaissaient déjà sa valeur, lorsque l'ordre d'évacuer Bône fit avorter une entreprise si heureusement commencée. En partant, il laissa des munitions aux habitants de Bône, que leur conduite

loyale envers nous exposait à la vengeance du Bey de Constantine ; il leur fit espérer qu'ils ne seraient pas toujours privés de l'appui de la France.

Nous avons vu, plus haut, que le capitaine de Bourmont avait été envoyé à Oran pour recevoir la soumission du Bey. Ce fonctionnaire, nommé Hassan, était un homme fort âgé et dégoûté du pouvoir ; il ne cherchait plus qu'à vivre paisiblement au sein des richesses qu'il avait acquises. Les Arabes de la province, voulant profiter de la chute du gouvernement algérien pour reconquérir leur indépendance, le bloquaient dans sa capitale, lorsque le capitaine de Bourmont y arriva. Quoique ses Turcs lui fussent restés fidèles, il manifesta de vives craintes sur sa position, et demanda avec instance qu'on envoyât des troupes françaises à Oran, promettant de leur livrer la ville et les forts. Pour ce qui le concernait personnellement, il exprima le désir de se démettre de ses fonctions, et d'aller finir ses jours en Asie.

Pendant qu'il était en pourparler avec le capitaine de Bourmont, le capitaine Le Blanc qui commandait le brick le Dragon, et accidentellement deux autres bâtiments stationnés en rade d'Oran, prit sur lui de mettre à terre une centaine de marins ; ceux-ci s'emparèrent du fort de Mers-el-Kbir, sans que les Turcs, qui en formaient la garnison, leur opposassent la moindre résistance. Cette manière un peu brusque de procéder ne changea rien aux dispositions du Bey. Le capitaine de Bourmont retourna à Alger sur le brick le Dragon, pour les faire connaître à son père, et les marins restèrent dans le fort de Mers-el-Kbir soutenus par la présence en rade des deux autres bâtiments.

Le maréchal de Bourmont, sur le rapport de son fils, fit partir pour Oran le 21<sup>e</sup> de ligne, commandé par le colonel Goutfrey, à qui on donna 50 sapeurs du génie, et 2 obusiers de montagne. L'expédition mit à la voile le 6 août ; mais à peine était-elle mouillée en rade d'Oran qu'elle fut rappelée comme celle de Bône. Quelques compagnies étaient déjà à terre ; on les rembarqua sur-le-champ, et l'on abandonna le fort de Mers-el-Kbir en faisant sauter le front du côté de la mer ; on offrit au Bey de le conduire en Asie, ainsi qu'il en avait manifesté le désir ; mais il répondit qu'il espérait pouvoir s'arranger avec les Arabes et se maintenir à Oran, que du reste, il se regardait toujours comme vassal du roi de France.

Pendant que ces événements se passaient, une tentative avait eu lieu pour faire reconnaître la domination française à Bougie. Le 3 août, un individu de cette ville se présenta à M. de Bourmont. Il se nommait Mourad, et dit être envoyé par ses compatriotes qui désiraient se soumettre à la France. Il demandait pour lui-même l'emploi de Kaïd, et assurait qu'il suffirait de la présence d'un bâtiment de guerre pour que l'on reconnût son autorité à Bougie, et pour qu'on y arborât le pavillon français. Le maréchal lui accorda, sans trop d'examen, ce qu'il demandait. Il fut donc nommé Kaïd, et reçut un diplôme, des présents et un cachet ; un brick de l'État reçut ordre de le conduire à Bougie ; on fit partir avec lui un officier d'état-major pour reconnaître le pays, et un agent civil pour y nouer, s'il était possible, des relations commerciales. En arrivant en rade de Bougie, Mourad et un autre Maure qui devait être capitaine du port, se dirigèrent à terre sur

une embarcation qui leur appartenait, et qui avait suivi le brick ; mais à peine furent-ils débarqués qu'on leur coupa la tête. Le brick, sur lequel quelques coups de canon furent tirés, rentra à Alger, après cette sanglante scène.

Il paraît que ce malheureux Mourad, qui était jeune et présomptueux, avait cependant un parti dans la ville ; mais que, pendant sa courte absence, la chance avait tourné contre lui. Quoi qu'il en soit, ce massacre, sous nos yeux, d'un homme que nous avons revêtu, un peu légèrement il est vrai, de fonctions éminentes, et l'évacuation de Bône et d'Oran, dont les Arabes ne pouvaient se rendre compte, portèrent un coup funeste à notre considération déjà affaiblie par la retraite de Bélida. Tout l'effet moral de la prise d'Alger fut perdu, et nous passâmes, dans tout le pays, pour un peuple sans volonté et sans persévérance, contre lequel on pouvait tout se permettre. L'insolence des Arabes fut surtout augmentée par l'inaction à laquelle se réduisit M. de Bourmont à Alger même, lorsqu'il eut connu les événements de juillet.

Ce fut le 11 août; qu'un bâtiment marchand, venu de Marseille, apporta à Alger la nouvelle de la chute de Charles X. Tant que l'on put conserver quelque doute, M. de Bourmont parut accessible à des projets plus ou moins extravagants, qui avaient pour but de conserver l'armée d'Afrique à la légitimité ; mais lorsque des communications officielles eurent donné aux événements dont la France avait été le théâtre le caractère d'un fait accompli, il se résigna à suivre la fortune, et, après quelques jours d'une hésitation bien concevable dans sa position, il fit arborer le pavillon aux trois couleurs.

La manière dont la révolution de juillet fut appréciée par l'armée d'Afrique, n'entrant que très indirectement dans mon sujet, j'ai cru devoir renvoyer dans les notes ce que j'avais à dire à cet égard<sup>(1)</sup>.

M. de Bourmont ne pouvait et ne devait communiquer à ses troupes que les avis officiels qu'il recevait du gouvernement. Celui-ci, ayant jugé à propos de réduire la révolution de juillet aux dimensions assez étroites d'une abdication de roi, le maréchal mit à l'ordre cette abdication, et l'élévation de M. le duc d'Orléans à la lieutenance-générale du royaume. Les communications du gouvernement s'étant arrêtées là, M. de Bourmont ne put pas faire connaître à l'armée que ce prince avait été appelé au trône. Elle n'en fut instruite que par les journaux et par la proclamation d'arrivée du général Clausel, successeur de M. de Bourmont, qui lui apprit de plus, que le nouveau roi avait eu pour lui la *légitimité du droit, celle du choix, et celle enfin de la nécessité*. L'armée, convaincue alors qu'on avait tout fait pour le mieux en France, ne s'occupa plus de cette affaire.

Aussitôt que M. de Bourmont eut appris les événements de juillet, il sentit la nécessité de réunir toutes ses forces pour être prêt à tout au besoin. Il se hâta donc de rappeler à Alger, la brigade Damrémont et le régiment du colonel Gaudfrey, ce qui amena l'évacuation de Bône, et l'abandon d'Oran que nous avons déjà racontés. Cette mesure, justifiée par l'imminence d'une guerre européenne, avait peut être encore un autre motif, mais il est inutile de le rechercher.

---

(1) Voir dans la 2e partie la note 6.

M. de Bourmont, qui, selon toute apparence, espérait que le service qu'il venait de rendre à toute la Chrétienté, lui vaudrait au moins la conservation de sa position, dut être vivement affecté, quand il vit que le nouveau gouvernement rompait toute communication politique avec lui : il tomba dans un découragement dont les affaires se ressentirent. Le Bey de Tityry, prenant pour prétexte l'expulsion des Turcs, lui déclara la guerre, et fit plusieurs bravades qu'aucun effet ne suivit ; mais l'armée tout entière, resserrée autour d'Alger, était bloquée dans ses lignes par les Arabes de la Métidja : tout ce qui s'aventurait au-delà était égorgé. Le colonel du 1<sup>er</sup> régiment de marche, et un de ses officiers furent massacrés en avant de la plaine de Mustapha-Pacha, à moins d'une demi-lieue du fort Bab-Azoun. Ainsi, les vainqueurs d'Alger, ayant à peine de la place pour se mouvoir, étaient assiégés par quelques pâtres mal armés, tandis que leur général, rongé d'inquiétudes, attendait que le gouvernement eût prononcé sur son sort.

Enfin, le 1<sup>er</sup> septembre, le vaisseau qui portait le général Clausel, successeur de M. de Bourmont, parut en rade d'Alger. Le même jour, le général fit son entrée dans la capitale de la Régence. M. de Bourmont, qui, jusque-là, avait manifesté l'intention de se rendre en France, changea brusquement de résolution, sans qu'on eût bien pu connaître à quelle nature d'influence il céda. Il se détermina, après quelques tergiversations, à se retirer provisoirement à Mahon, et il demanda qu'un bâtiment de l'État l'y conduisit, mais il fut durement refusé ; il se rendit alors, sur le port, avec quelques personnes de sa suite, et là, il chercha

longtemps un navire marchand qui voulût le recevoir. Il ne put trouver qu'un petit brick autrichien, sur lequel il s'embarqua le lendemain avec deux de ses fils. L'aîné était allé porter en France les drapeaux pris sur l'ennemi, le quatrième avait péri dans la campagne.

Ainsi, ce fut en proscrit que M. de Bourmont quitta Alger. Cependant, au moment de son départ, les batteries de la marine lui jetèrent, comme une aumône, un salut de vingt-et-un coups de canon





## LIVRE V.

Arrivée du général Clauzel. — Commission d'enquête. — Nouvelle organisation de l'armée. — Formation des Zouaves. — Comité du gouvernement. — Organisation des divers services publics. — Justice. — Domaine. — Douane. — Mesures spoliatrices à l'égard des Turcs et des Corporations. — Ferme-Modèle. — Analyse de divers actes administratifs.

M. le général Clauzel, que le nouveau gouvernement venait de mettre à la tête de l'armée d'Afrique, occupait un rang distingué dans les fastes de la gloire française; on l'attendait avec impatience, et l'on était disposé à le recevoir avec transport. Mais nous sommes forcés de dire que ses premiers rapports avec l'armée furent de nature à refroidir un peu cet enthousiasme. Il fit d'abord paraître une proclamation où il se bornait à annoncer aux troupes l'avènement du roi Louis-Philippe, et la mission dont il était lui-même chargé, sans qu'un seul mot indiquât que la patrie fût contente de son armée d'Afrique, ni qu'elle adoptât la gloire dont elle venait de se couvrir.

Le lendemain parut un ordre du jour où une courte phrase laudative servait d'introduction à l'annonce de la formation d'une commission d'enquête chargée de constater la vérité au sujet des soustractions coupables que la rumeur publique reprochait à l'armée d'Afrique. Cet ordre du jour, dont la rédaction était plus hostile que bienveillante, produisit en général une impression pénible pénible. Certes, les bruits fâcheux répandus par les

journaux au sujet des dilapidations commises à Alger, avaient pris assez de consistance pour qu'il fût du devoir du général Clauzel d'examiner s'ils étaient fondés mais il aurait été à désirer qu'il ménageât, un peu plus qu'il ne le fit, l'armée qu'il venait commander, et qu'il ne mît pas, en quelque sorte, 36,000 hommes en état de suspicion pour des délits de nature à n'avoir pu être commis que par un petit nombre d'entre eux.

Le choix des membres de la commission d'enquête ne pouvait adoucir ce que la mesure avait d'humiliant : on y voyait figurer peu de ces hommes que l'on aime à prendre pour juges dans des causes où l'honneur est intéressé. Ces messieurs commencèrent leur tâche avec une aigreur qui aurait pu faire croire qu'ils étaient plus jaloux des spoliateurs, qu'indignés des vols ; mais ils se radoucirent peu à peu, et enfin, le 21 octobre, l'armée fut instruite officiellement qu'elle n'avait rien perdu dans l'estime de MM. Delort, Fougeroux, Cadet-de-Vaux, Pilaud-de-Bit et Flandin; que quelques désordres particuliers avaient eu lieu, mais que les auteurs en étaient abandonnés aux remords qui *les poursuivent, et les poursuivront sans cesse.*

Pendant que ceci se passait à Alger, les officiers de l'armée d'Afrique qui rentraient en France, étaient soumis à Marseille et à Toulon, aux recherches les plus désobligeantes. Un misérable employé de la douane eut même l'infamie de fouiller le cadavre du brave Amédée de Bourmont que l'on transportait dans la sépulture de ses pères.

Par un retour assez ordinaire des choses d'ici-bas, M. le général Clauzel a essuyé à son tour les attaques de

la malveillance. On lui a reproché avec amertume quelques acquisitions d'immeubles faites par lui pendant son commandement. On est même allé plus loin ; ce qui a dû lui prouver que dans ce siècle on ne ménage personne, pas même ceux qui jouissent de la réputation la plus brillante et la mieux méritée. Au reste, quand bien même le général Clauzel aurait cherché à améliorer sa fortune en Afrique, il aurait toujours la ressource de dire, comme le maréchal de Villars, que s'il a fait ses affaires, il n'a pas du moins négligé celles de la France. Il joint à des vues larges un esprit vigoureux, et possède surtout une qualité bien, précieuse, celle de savoir beaucoup prendre sur soi. Il est à présumer, et nous aimons à croire, que si on l'eût laissé faire, il serait parvenu à tirer parti du pays qu'il administra trop peu de temps. Mais il aurait dû, pour cela, l'étudier avec plus de soin qu'il ne l'a fait, et surtout éloigner de sa personne quelques hommes peu dignes de sa confiance, et qui ne pouvaient que donner une fausse direction aux affaires.

Retirés de l'armée depuis quinze ans, M. le général Clauzel et son chef d'état-major, M. le général Delort, ne pouvaient être parfaitement au courant de l'état de la législation militaire, qui est malheureusement si variable. Quelques affaires s'en ressentirent dans le commencement de leur administration ; mais bientôt ces sortes de détails furent confiés au capitaine d'état-major Chapelié. Cet officier, très capable et bon travailleur, parvint à imprimer à cette partie du service une marche à peu près régulière ; mais il ne put empêcher qu'on ne formât quatre divisions des trois qui jusque-là avaient composé l'armée d'Afrique. Cette mesure

n'avait d'autre but que de donner de l'emploi au général Cassan, vieux compagnon d'armes de M. Clauzel, exhumé par la révolution de juillet, quoique moralement et physiquement incapable de rendre aucune espèce de service.

Il était, d'autant moins raisonnable d'augmenter le nombre des divisions, que plusieurs régiments avaient reçu l'ordre de rentrer en France : ces régiments étaient les deux de marche et le 3<sup>e</sup> de ligne. Pour remplir le vide que leur départ allait laisser dans l'armée, un arrêté du 1<sup>er</sup> octobre ordonna la formation de bataillons d'Indigènes, sous le nom de bataillons de Zouaves. M. de Bourmont avait conçu le projet de cette organisation, mais il n'avait pas cru devoir le mettre en exécution dans la position précaire où il se trouvait. Les Zouaves, ou plutôt les Zouaouas, sont des Kbaïles indépendants de la province de Constantine, qui vendent leurs services aux puissances barbaresques, comme le font les Suisses en Europe. On forma d'abord un de ces bataillons, dont on donna le commandement à M. Maumet, capitaine d'état-major, d'un mérite incontestable ; on essaya ensuite d'en former un second, qui resta toujours beaucoup au-dessous du complet; le commandement en fut donné à M. Duvivier, capitaine du génie, officier d'un mérite supérieur, qui s'est acquis une réputation brillante dans l'armée. De belles promesses avaient attiré un grand nombre d'Indigènes dans les rangs du premier, mais leur non-exécution en fit désertir plusieurs ; ces bataillons ne durent même la conservation de leur existence qu'à la prodigieuse activité de leurs chefs, qui eurent à lutter contre des difficultés de toute nature, dont la plupart

leur étaient suscitées par les envieux qu'ils avaient auprès du général en chef.

Plusieurs généraux et officiers supérieurs avaient quitté leur poste par suite de la révolution de juillet. M. d'Escars était parti un des premiers : il fut remplacé dans le commandement de la 3<sup>e</sup> division par le général Boyer, qui avait servi pendant quelque temps le réformateur de l'Égypte.

Le général Clauzel, ayant ainsi réglé les affaires intérieures de l'armée, et pourvu aux emplois vacants, songea à étendre un peu le rayon de l'occupation. Il n'existait alors que deux routes praticables à une armée pour se rendre d'Alger à la Métidja ; l'une par le bord de la mer, l'autre à travers les collines du massif d'Alger. Des postes furent établis sur ces routes, et le plus fort occupa *Haouch-Hassan-Pacha*, qui reçut depuis le nom de *Ferme-Modèle* ; cette ferme, dont les bâtiments présentent une enceinte d'une défense facile, est située à trois lieues d'Alger, au pied des collines et à l'entrée de la Métidja.

Cependant le général en chef ne perdait pas de vue qu'il devait être à la fois guerrier et administrateur. Nous avons vu que, par l'incurie de M. de Bourmont, tous les services publics avaient été désorganisés ; il devenait d'autant plus urgent de rétablir l'ordre, que la population civile européenne s'accroissait chaque jour.

Le 8 septembre, l'administration des Douanes et celle des Domaines furent constituées. Cette dernière fut chargée, non seulement de la gestion des biens domaniaux, mais encore de la perception de tous les droits autres que ceux de la douane ; la direction en fut confiée à M. Girardin. M. Descalonne fut mis à la tête du service

service des Douanes, qu'il dirigea en homme éclairé ; car, sous son administration, les frais de perception qui sont dans ce moment de 18 %, n'étaient que de 7,5 %.

Le 16 octobre, le comité du gouvernement fut créé pour donner l'impulsion administrative, et décider les questions contentieuses : il se composa de l'Intendant de l'armée d'occupation et de la Régence, qui en eut la présidence, et de trois autres membres, le premier pour la Justice, le second pour l'Intérieur, et le troisième pour les Finances. Les membres de cette commission furent : M. Volland, Intendant en chef, qui avait remplacé M. Denniée ; M. Deval, Consul de France, chargé de la Justice ; M. Cadet de Vaux, de l'Intérieur ; M. Fougereux, des Finances ; M. Caze fut nommé secrétaire de ce comité.

La municipalité, instituée par M. de Bourmont, fut conservée. Elle eut pour commissaire du Roi, M. Cadet de Vaux, en remplacement de M. Bruguière ; on lui donna pour adjoint, quelque temps après, M. Germon, qui mit dans cette partie du service un ordre que M. Cadet de Vaux était incapable d'y établir lui-même.

M. d'Aubignosc fut remplacé dans ses fonctions de lieutenant-général de police, par M. Roland de Bussy. Celui-ci n'eut que le titre de commissaire-général ; il fut nommé par le Ministre de l'Intérieur, qui lui prescrivit de correspondre directement avec son Ministère, bien qu'Alger ne fût pas dans ses attributions. Je ne sais jusqu'à quel point M. Roland de Bussy s'est conformé à cette disposition qui, certainement, ne devait pas plaire à M. le général Clauzel.

L'acte le plus important de l'administration du général Clauzel, fut l'organisation des tribunaux. Le 9 septembre un tribunal mixte, composé d'Européens et d'Indigènes, fut constitué ; mais il n'exista que peu de temps, et un arrêté du 22 octobre organisa l'administration de la justice sur les bases suivantes.

Une Cour de justice, composée de trois membres, dut connaître de toutes les causes civiles ou commerciales dans lesquelles un Français était intéressé, ainsi que des causes de même nature entre étrangers de diverses nations, et de celles de ces derniers avec les Indigènes. Elle fut autorisée à appliquer les lois françaises ou celles de la Régence d'Alger, selon le cas. Elle devait juger en dernier ressort jusqu'à la somme de 12,000 fr., indépendamment de tous dommages et intérêts.

Les affaires criminelles entre Français devaient être instruites à Alger par la Cour de justice, et renvoyées en France pour le jugement. Les affaires criminelles, entre Français et étrangers étaient instruites de la même manière, et il en était rendu compte au général en chef pour qu'il statuât ce qu'il appartiendrait.

Un tribunal de police correctionnelle fut créé : il réunissait à ses attributions celles des justices de paix, et jugeait comme les tribunaux de simple police.

Les Indigènes conservèrent leurs juges et leurs lois. Toutes les causes entre Musulmans durent être portées devant le Cadi Maure, jugeant sans appel, tant au civil qu'au criminel. Toutes les causes entre Israélites, tant au civil qu'au criminel, furent dévolues à un tribunal de trois Rabbins, jugeant également sans appel. Enfin, le

Cadi Maure devait prononcer dans toutes les causes entre Musulmans et Israélites, sauf appel à la Cour de justice.

Un arrêté du 15 octobre mettait sous la juridiction des conseils de guerre, les Indigènes accusés de crimes ou de délits commis contre les personnes ou les propriétés des Européens. Il ne fut rien changé à cette disposition.

L'arrêté du 22 octobre, ne toucha point aux justices consulaires. Les agents des diverses puissances continuèrent à connaître des causes entre gens de leur nation. Le général en chef, en donnant au Cadi et aux Rabbins une juridiction sans appel, se réserva le droit de statuer sur les plaintes en prévarication ou en déni de justice qui pourraient être portées contre eux.

L'acte législatif que nous venons d'analyser, a mérité les éloges de M. Pichon lui-même, ce critique sévère de tout ce qui, à Alger, n'a pas été fait par lui. Il sut pourvoir au besoin du moment sans rien préjuger pour l'avenir, et en tournant les difficultés avec habileté<sup>(1)</sup>.

De quelque côté qu'on le considère, il y a peu de chose à dire contre l'arrêté du 22 octobre ; mais il n'en

---

(1) Le maure Hamdan-ben-Othman-Khodja, dans l'ouvrage qu'il a publié sur Alger, reproche à l'arrêté du 22 octobre, d'avoir aboli la juridiction du Cadi Hanephy. Il prétend que cette mesure est une entrave aux donations pieuses, en ce que la législation des Hanephys les admettant, même lorsqu'elles sont conditionnelles, offrait à cet égard bien plus de facilité que celle des Malekis, qui ne les admet que lorsqu'elles sont immédiates et absolues. M. Hamdan se plaint à tort dans cette circonstance. Les fonctions du Cadi Hanephy ne sont point abolies, car cette magistrature existe toujours à Alger ; seulement elle n'existe guère



est pas de même des nominations de juge, qui présentèrent plusieurs irrégularités. D'abord M. Deval, qui, à cette époque, remplissait encore les fonctions de consul, en ce qui est relatif aux actes de l'état civil et au notariat, n'aurait pas dû, par cela même, y figurer, puisqu'il pouvait être appelé à juger la validité d'actes émanés de lui ; ensuite, M. Roland de Bussy n'aurait dû être juge qu'en cessant d'être commissaire de police; nous l'avons cependant vu, pendant plusieurs mois, exercer ces fonctions doubles et incompatibles.

M. le général Clauzel, après avoir organisé les grandes branches de l'administration, créa quelques emplois subalternes d'une utilité plus ou moins contestable. C'est ainsi qu'il forma une commission de voirie, laquelle devait prendre nécessairement une partie des fonctions naturelles de la municipalité ; car il n'y avait certainement pas lieu d'établir à Alger, à cette époque surtout, une distinction quelconque entre la grande et la petite voirie. Le secrétaire de cette commission reçut pour mission de changer les noms de toutes les rues, ce dont il s'acquitta si bien que les habitants d'Alger ne se reconnaissaient plus dans leur propre ville. M. Clauzel aurait désiré placer avantageusement tous ceux qui l'approchaient. Cet exemple de bienveillance pour ses créatures fut suivi par son

---

que de nom, puisqu'él'loignement des Turcs, qui étaient les seuls Hanephys de la Régence, l'a laissée à peu près sans justiciables. Du reste, le Cadi Hanephy, s'il a cessé d'être juge, est toujours notaire musulman ; et, si M. Hamdan veut faire devant lui, à quelque établissement pieux, la donation de ses biens, elle sera reçue avec autant de légalité que d'empressement.

chef d'état-major, qui fit porter ses domestiques gascons sur le tableau des interprètes arabes.

Les rouages administratifs, constitués comme nous venons de le dire, commencèrent à fonctionner ayant pour force motrice, tantôt les arrêtés du général en chef, tantôt la législation de la métropole. Je vais faire connaître les plus importants de ces arrêtés, en commençant par ceux qui sont relatifs à l'administration des Domaines.

Le 8 septembre, le général Clauzel, au mépris de la capitulation, signa un arrêté qui réunit au Domaine les propriétés du Dey, des Beys et des Turcs déportés, ainsi que celles de la Mecque et de Médine. Cette violation de la foi jurée était fort condamnable. Elle passa, cependant, presque inaperçue à Paris ; mais à Alger, elle excita de vives et justes réclamations, non de la part des Turcs, trop abattus pour oser même élever la voix, mais de la part des familles Indigènes, qui s'étaient alliées à eux. Ceux qui conseillèrent cette mesure au général Clauzel, en connaissaient si bien eux-mêmes l'illégalité, qu'elle ne fut pas rendue publique par la voie des affiches, seul moyen de publication qui existât alors à Alger : on ne la connut que par les applications qui en furent successivement faites, selon les circonstances, et peut-être aussi selon les convenances des personnes chargées de l'exécution. Nous verrons plus loin que, sous l'administration du général Berthezène, l'on convertit en séquestre d'une durée indéterminée, la confiscation prononcée si légèrement contre les malheureux Turcs par M. le général Clauzel. Ce séquestre existe encore au moment où j'écris.

Le 7 décembre, parut un arrêté qui donna à l'administration des domaines la gestion des biens de la Mecque et Médine, de ceux des mosquées, et généralement de tous ceux dont les revenus ont une destination spéciale se rapportant à des communautés. Il y a deux remarques importantes à faire sur cet arrêté. La première, c'est qu'il parle des biens de la Mecque et Médine comme appartenant encore à cet établissement, quoique celui du 8 septembre les eût réunis au domaine, ce qui semble indiquer que le législateur, qui est ici le général Clauzel, regardait le premier arrêté comme nul, ou qu'il en avait oublié l'existence. La seconde remarque est que l'esprit qui dicta l'arrêté du 7 décembre a quelque chose de moins fiscal que celui qui présida à la rédaction de l'arrêté du 8 septembre. C'est tout simplement l'expression d'une monomanie administrative qui voulait détruire dans la Régence les affectations spéciales, parce que les règles de notre législation financière ne les admettait plus en France; car, il était bien entendu que le trésor devait pourvoir aux dépenses que ces affectations étaient destinées à couvrir.

L'arrêté du 7 décembre fut appliqué sans difficulté aux biens des fontaines; tout le monde sait que l'érection des fontaines est, chez les Musulmans, un acte de charité publique très fréquent de la part des personnes riches, qui affectent à leur entretien des immeubles ou des rentes. Il existait à Alger plusieurs établissements de ce genre que l'arrêté du 7 décembre dépouilla. Le soin de la conservation des fontaines passa de l'Amin-el-Aïoun, qui ne fut plus qu'un employé subalterne, à de savants ingénieurs français; et depuis ce changement, la ville d'Alger est chaque

année menacée de manquer d'eau. Le génie civil ne demanda pas moins de 600,000 francs pour assurer le service. Cette avance représente une dépense annuelle de 30,000 francs qui devait être ajoutée aux frais d'entretien des fontaines, lesquels se sont élevés en 1834 à 24,000 francs. Les revenus que le domaine retire des biens des fontaines ne sont que de 17,763 fr. 23 cent. Ainsi, nous serons obligés de dépenser pour cet objet 36,236 francs 78 cent., que nous aurions pu économiser en laissant subsister l'administration de l'Amin des fontaines, qui assurait le service à bien meilleur compte que nos ingénieurs. Je sais fort bien que l'on peut répondre à cela, que les soldats ayant dégradé ou détruit tous les aqueducs, et que la surcharge imposée aux conduits d'eau par nos lourdes voitures, les ayant souvent écrasés, il n'est pas étonnant que les frais se soient accrus. Mais si les soldats ont détruit les aqueducs, à qui la faute en doit-elle être imputée ? quant à la surcharge imposée aux conduits, chacun sait qu'il n'existe à Alger que trois rues où les voitures peuvent circuler, et qu'au dehors le génie était assez maître de son terrain pour ne pas faire passer les routes qu'il a construites précisément au-dessus de ces mêmes conduits, s'il s'était donné la peine d'en étudier la direction. Je citerai pour exemple la route de Birmadreis, où ce n'est qu'après avoir terminé les travaux de terrassement, que le génie s'est aperçu qu'il était au-dessus de l'aqueduc de ce nom. Certes je ne suis pas un admirateur du gouvernement Turc, mais il est bien déplorable de voir que nous faisons plus mal, et à plus de frais que lui.

La gestion par l'administration des domaines des biens des établissements religieux et charitables, ouvre

vrit la porte à de nombreuses plaintes : le gouvernement en fut étourdi ; mais, selon son habitude de ne jamais résoudre entièrement aucune question, il n'abrogea pas les arrêtés des 8 septembre et 7 décembre, et se contenta d'en mitiger l'application. Il fut convenu que les biens de ces établissements continueraient d'être régis par des *Oukils* ou procureurs musulmans, mais que l'excédant des revenus sur les affectations serait versé au trésor.

La marche qui fut suivie dans cette affaire a été telle, que les intérêts du trésor et ceux des établissements religieux et charitables, ont été sacrifiés à des intérêts privés, c'est-à-dire à ceux des *Oukils*. En effet, si l'arrêté du 7 décembre eût été appliqué complètement, le domaine, après s'être acquitté des charges des établissements, aurait profité du surplus ; si, au contraire, cet arrêté eut été complètement abrogé, les revenus auraient suivi sans obstacle leur ancienne destination ; Mais, le gouvernement ayant reculé devant l'application pleine et entière d'un arrêté qu'il laissait cependant subsister, il en est résulté une espèce de chaos qui, d'un côté, a exempté de tout contrôle les *Oukils* des établissements religieux, et qui, de l'autre, a permis à ces mêmes *Oukils* d'opposer les termes d'un acte législatif encore existant, aux demandes de ceux qui avaient des droits sur les revenus de ces établissements. « Nous n'avons rien à vous donner, pouvaient-ils leur dire, puisque les Français se sont emparés de nos revenus. » Cette réponse était d'autant plus admissible, qu'il y a eu, en effet, des versements faits au domaine : d'abord, dans les premiers jours de la conquête on enleva tout ce que les *Oukils* avaient laissé

dans les caisses ; ensuite des sommes plus ou moins considérables ont été versées à diverses époques. Mustapha-Bouderbah, Oukil de la Mecque et Médine, a versé depuis quatre ans 34,531 fr. au trésor, il a dû distribuer dans le même laps de temps environ 50,000 fr. aux pauvres, à qui il ne donne guère plus de 250 fr. par semaine ; or, les revenus qu'il a gérés étant, de l'aveu de tout le monde, et du sien propre, de 80,000 fr. par an au moins, il a dû percevoir dans ces quatre ans 360,000 fr., dont 275,469 sont nécessairement restés entre ses mains.

Parmi ces établissements religieux, celui de la Mecque et Médine est le plus riche de tous ; viennent ensuite celui de la grande mosquée, ceux des autres mosquées, celui des *Andalous* ou descendants des Maures d'Espagne, celui des descendants de Mahomed, ceux des *Zaouïas* ou chapelles et quelques autres ; tous ont pour origine des donations et legs pieux, et tous doivent pourvoir, soit aux dépenses du culte, soit aux besoins des pauvres, ou d'une certaine classe de pauvres, selon le but de l'institution. Celui de la Mecque et Médine doit, de plus, défrayer les pauvres pèlerins qui partent d'Alger pour les lieux saints, et envoyer de certaines sommes aux pauvres de ces deux villes. L'interruption des secours accordés aux pèlerins est très condamnable et très impolitique ; car on a pu remarquer que tous les Musulmans qui ont fait le voyage de la Mecque depuis ces quinze dernières années, et qui par conséquent ont vu l'Égypte sous Mehemed-Ali, comprennent fort bien que les Chrétiens et les Musulmans peuvent vivre sous les mêmes lois.

Au reste, toutes les irrégularités que présente, dans

ce moment, l'administration des établissements religieux et charitables n'ont point, comme on l'a dit, un grand retentissement chez les Arabes. Ceux-ci s'en occupent fort peu : nous pouvons donner à l'excédant des revenus de ces établissements la destination qui nous conviendra, sans avoir autre chose à craindre que les criaileries des personnes intéressées au maintien des abus existants ; mais la justice et la politique nous font un devoir d'employer ces revenus au bien-être de la population musulmane.

Depuis la prise d'Alger, la partie de cette population qui habite la ville est dans un état de souffrance difficile à décrire. D'un côté, ses ressources ont diminué, et de l'autre, les prix des denrées ont augmenté dans des proportions effrayantes. Beaucoup d'immeubles ont été occupés militairement, et quantité de maisons ont été démolies pour l'élargissement des rues et la construction des places. Cette fureur de démolition commença sous M. de Bourmont ; sous M. Clauzel un arrêté du 26 octobre, promit des indemnités aux propriétaires ainsi dépossédés, et y affecta les immeubles du domaine. Cette mesure juste et humaine n'a pas été mise à exécution : un odieux esprit de fiscalité a prévalu sur les règles de la justice et de l'honneur. La capitulation a été foulée aux pieds. Une nation dont les revenus s'élèvent à 1,200 millions, a fait banqueroute à de pauvres familles qu'elle a dépouillées contre toutes les lois divines et humaines. Je dis banqueroute, car, qu'est-ce que des promesses dont l'exécution est sans cesse ajournée ? rien de plus facile cependant que d'affecter à l'acquittement de cette dette sacrée les immeubles du domaine, dont les revenus seront toujours

honteux pour le trésor, tant que les victimes de notre administration ne seront pas indemnisées ; quoi ! la famille que vous avez dépouillée est sans asile, et, dans la rue même dont le pavé lui sert de lit, vous osez spéculer sur une maison au lieu de la lui donner ! Nous reviendrons plus tard sur ce triste sujet ; mais nous avertissons le lecteur, dès à présent, que les démolitions qui ont fait d'Alger un vaste amas de ruines, n'ont eu, très souvent, d'autre cause que les idées routinières de quelques ingénieurs systématiques, qui ont mis cette malheureuse ville sur le lit de Procuste, taillant et coupant sans être arrêtés par aucune considération. C'est ainsi que des bazars utiles au commerce, des manufactures, des établissements publics ont été impitoyablement sacrifiés. Sur différents points, des démolitions ont été commencées subitement par caprice, et puis abandonnées, reprises, et abandonnées de nouveau. Des constructions commencées sur ces démolitions ont du être abattues pour être refaites d'après de nouveaux plans de l'autorité, qui sont loin encore de paraître définitifs. Mais reprenons la suite de nos analyses administratives.

Le 8 novembre, un arrêté interdit l'aliénation des biens du domaine, et n'en permet la location que pour trois ans. L'administration ne connaissait pas très bien, à cette époque, ce qu'elle possédait, et ce n'est, qu'avec beaucoup de peine, qu'elle est parvenue à être un peu plus instruite aujourd'hui.

Le 7 décembre, un arrêté soumit à la patente les professions industrielles, divisées en quatre classes, et en une catégorie exceptionnelle composée de banquiers. Le 31 du même mois, les débitants de boissons furent assujettis au droit de vente.



Le 17 septembre, parut un arrêté sur les douanes, qui, modifié par un autre arrêté du 17 octobre, établit le système sur les bases suivantes.

Le droit d'importation fut fixé à 4 % pour les marchandises françaises, et à 8 % pour les marchandises étrangères, sans distinction de pavillon. Les objets de petite consommation furent, en outre, assujettis à un prétendu droit d'octroi, qui n'est en réalité qu'un supplément du droit de douane fixé à un dixième en sus.

Le droit d'exportation fut fixé à 1 % pour les navires français et algériens, et à 1,5 % pour les navires étrangers.

Les lingots, l'or et l'argent monnayés, excepté les monnaies de France, furent assujettis à un droit d'exportation de 3 francs par lingot pour l'or, et de 20 francs pour l'argent, mais seulement pour les quantités excédant 5 kilogrammes pour l'or, et 25 kilogrammes pour l'argent.

La valeur des marchandises d'après laquelle les droits seraient liquidés, dut être réglée chaque mois par une mercuriale arrêtée par la chambre de commerce. Mais cette mercuriale devant nécessairement présenter des lacunes, les marchands sont souvent obligés d'estimer eux-mêmes la valeur des marchandises qu'ils introduisent, et si cette estimation ne convient pas aux employés de la douane, le droit de préemption est exercé dans toute sa rigueur.

Les droits de navigation furent réduits à un droit d'ancrage réglé ainsi qu'il suit, sans distinction de pavillon : 50 fr. pour tous les navires de 5 à 50 tonneaux ; 75 fr. pour ceux de 50 à 100 tonneaux ; 100 fr. pour les

navires de plus de 100 tonneaux. Les navires de moins de 5 tonneaux, et les corailleurs étrangers ne paient point de droit d'ancrage.

Un arrêté du 7 décembre, voulant favoriser l'introduction des vins français, porta à 15 % le droit d'entrée sur les vins étrangers. Cette surtaxe fut appliquée aux liqueurs et aux eaux-de-vie étrangères par celui du 28 du même mois.

Par un arrêté du 17 septembre, autre que celui dont nous venons de parler, les droits d'octroi perçus, soit en nature sur les denrées et les productions du pays, furent abolis, excepté pour les blés et les cuirs. Le droit d'octroi sur les marchandises importées par mer, fut le seul qui continua à exister jusqu'à l'administration du général Berthezène ; mais le produit en fut versé au trésor, et non à la caisse municipale, ainsi que l'avait réglé M. de Bourmont.

Un arrêté du 9 janvier 1831, établit que le conseil municipal composé de sept Maures et de deux Israélites serait renouvelé tous les ans. La présidence en fut dévolue au commissaire du roi près la municipalité. L'emploi de consul de France ayant été enfin supprimé dans une ville qui, étant devenue française, n'en avait évidemment plus besoin, les actes de l'état civil furent mis, par arrêté du 7 décembre, dans les attributions de ce même fonctionnaire.

Le 16 novembre, un arrêté nomma Jacob Bacri chef de la nation juive ; il fut statué, par le même arrêté, que les plaintes contre le chef de la nation juive pour prévarication ou abus d'autorité, seraient portées au général en chef qui statuerait suivant la gravité du cas.

M. le général Clauzel, après avoir organisé les services, et fixé les bases des divers branches de l'administration, régla le mode de comptabilité. Il fut établi, par arrêté du 14 décembre, que chaque mois une répartition de fonds serait faite par l'intendant entre les trois départements de la Justice, de l'Intérieur et des Finances. Les membres du comité du gouvernement chargés de ces départements, purent ordonnancer les mandats de moins de 500 fr., sans régularisation à la fin du mois, par un mandat unique de l'intendant ; les mandats au-dessus de 500 fr. durent être ordonnancés directement par l'intendant.

Tel est l'ensemble des dispositions domaniales, fiscales et municipales, prises par M. le général Clauzel. Il nous reste à parler des arrêtés relatifs au commerce, à l'agriculture et à la police.

Le 4 novembre, l'exportation des grains et des farines pour toute autre destination que la France fut interdite.

Le 7 décembre, un arrêté institua à Alger une chambre de commerce composée de cinq Français, d'un Maure et d'un Israélite. Les membres en furent nommés pour six mois par l'autorité, et il fut statué qu'après ce laps de temps, le commerce les élirait librement.

Un arrêté du 31 décembre accorda à la place d'Alger un entrepôt réel, en mettant en vigueur les principales dispositions de la loi du 17 mai 1826 sur cette matière. Mais le manque de magasin a empêché jusqu'ici de mettre cet arrêté à exécution, l'entrepôt fictif n'est accordé que pour certaines marchandises ; les sels et les produits manufacturés n'y ont aucun droit.

Le 30 octobre, parut un arrêté remarquable, en ce

qu'il fut le premier pas vers la colonisation. Plusieurs personnes, plus aventureuses qu'habiles, avaient suivi M. le général Clauzel en Afrique. Elles conçurent l'idée d'établir une ferme expérimentale pour servir de régulateur à tous les établissements agricoles qui viendraient se former. Une société anonyme s'organisa à cet effet, et l'arrêté dont il est ici question en approuva les statuts, et lui loua la ferme dite *Haouth-Hussan-Pacha*, qui, depuis ce moment, a été connue du public Européen sous le nom de *Ferme-Modèle*. La location comprit les bâtiments, et 1000 hectares de terrain. Elle fut faite au prix annuel d'un franc par hectare, et pour 9, 18 ou 27 ans, avec faculté de résiliation, mais en faveur des preneurs seulement. Les actions de la Ferme-Modèle, qui, comme on l'a dit plaisamment, n'est pas le modèle des fermes, furent d'abord de 500 fr., mais elles n'ont fait que baisser depuis. Plusieurs causes ont contribué à arrêter le développement de l'établissement, et la plus agissante est l'insalubrité de la position.

L'inauguration de la Ferme-Modèle se fit avec un certain éclat. On y établit un poste pour protéger les travailleurs. Quel qu'ait été le peu de succès de cette entreprise, le général Clauzel n'en fut pas moins très louable d'avoir favorisé, autant qu'il dépendait de lui, un établissement dont le but était aussi évidemment utile.

La police attira aussi l'attention du général Clauzel le grand nombre d'étrangers qui affluaient à Alger de toutes parts rendait une surveillance active bien nécessaire ; d'un autre côté, les soins de la police générale et politique exigeaient des dispositions spéciales sur le droit de port d'armes, et sur la vente des armes et de la poudre.

Nous avons vu qu'aussitôt après la conquête, la population d'Alger avait été désarmée sans difficulté ; mais il ne pouvait en être de même des Arabes des campagnes. Ensuite, quand même leur désarmement eût été possible, comment exiger qu'ils voyageassent sans armes lorsque, pour venir à nos marchés, ils étaient obligés de suivre des routes que l'anarchie avait peuplées de brigands. Cependant la prudence semblait demander qu'on ne les laissât pas pénétrer armés dans nos lignes. En conséquence, il leur fut désigné des postes où ils devaient déposer leurs armes en arrivant sur le territoire occupé par l'armée Française, et où ils les reprenaient en partant. Le général Clauzel, ne trouvant pas cette précaution suffisante, y ajouta, le 22 octobre, la peine de mort contre tout Arabe qui pénétrerait armé en dedans de la ligne de nos postes. Le même arrêté interdit, sous la même peine, le transport de la poudre et du plomb, au-delà des limites des camps. Toutes ces mesures furent prises à la suite d'un assassinat commis sur un officier du 35<sup>e</sup> régiment de ligne.

Un second arrêté, du 22 octobre, ordonna l'établissement à Alger de bureaux de débit de poudre et de plomb. Les munitions ne devaient être délivrées aux acheteurs que sur un permis du commandant de la place. Une commission de trois membres fut instituée pour surveiller ces bureaux, qui, du reste, n'existèrent que sur le papier, ainsi que l'entrepôt, dont l'établissement fut ordonné par un arrêté du 14 décembre. Ce même arrêté prononçait des peines sévères contre les débitants clandestins ; mais comme, pendant quatre ans, il n'a existé aucun débit légal et

constitué par l'autorité, malgré l'arrêté du 22 octobre, et une foule d'autres, rendus depuis sur cette matière, et qu'il est cependant évident que la population ne peut se passer de poudre, le commerce interlope s'en est fait au vu et au su de l'autorité, qui n'avait ni le pouvoir ni la volonté de s'y opposer.

Le 14 novembre, un arrêté prescrivit des dispositions tendant à restreindre le commerce des métaux propres à la confection des armes, mais elles furent abolies par un arrêté du 28 décembre. Le 14 du même mois, l'introduction des armes de guerre, soit étrangères, soit françaises, fut interdite ; il fut réglé que celle des armes de chasse et de luxe n'aurait lieu que sur un permis du commandant de la place d'Alger.

Je me suis peut-être arrêté trop longtemps sur des détails qui tous n'auront pas été d'un intérêt égal pour le lecteur; mais je devais lui faire connaître l'ensemble de l'administration civile de M. le général Clauzel, qui mérite d'être étudiée.

## LIVRE VI.

Relations avec les Arabes. — Expédition de Médéah. — Digression sur la province de Titery. — Prise de Belida. — Combat de Ténia. — Occupation de Médéah. — Ben Omar est nommé Bey de Titery. — Combat et sac de Bélida. — Réduction de l'armée. — Garde nationale Algérienne. — Chasseurs Algériens. — Destitution d'Hamdan. — Le colonel Mendiri, Aga. — Traités avec Tunis au sujet de la province de Constantine et de celle d'Oran. — Évacuation de Médéah. — Départ du général Clauzel. — État de la colonie au départ du général Clauzel.

Le général Clauzel, en même temps qu'il pourvoyait aux besoins de l'administration civile, songeait à étendre son autorité au dehors. De fortes reconnaissances, poussées dans tous les sens, apprirent aux Arabes que nous allions sortir de notre engourdissement ; aussi, ne tardèrent-ils pas à revenir à quelques sentiments de soumission. Quelques rapports de commandement, d'un côté, et d'obéissance, de l'autre, s'établirent entre notre Agha et les Kaïds. Mais Hamdan ne sut pas en profiter. La retraite de Bélida, où il s'était trouvé, lui avait inspiré une si grande terreur des Arabes, qu'il n'osait point paraître dans la plaine sans être soutenu par nos troupes. Les Kaïds des Outhans qui nous avoisinent étaient alors : à *Beni-Khalil*, Mohammed-ben-Cherguy ; à *Beni-Mouça*, Hamed-ben-Ouchefoun ; à *Khachna*, Mohammed-ben-Amery ; au *Sebt*, Meçaoud-ben-Abdeloued.

La ville de Cherchel avait reconnu pour chef Mohammed-ben-Aïssa-El-Barkani, Cheik de Beni-Menacer, personnage appartenant à une noble et puissante famille, dans laquelle l'autorité de Cheik est héréditaire.

Tout le reste de la province était dans l'anarchie, à l'exception de la ville de Coléah, où les célèbres Marabouts de la famille Moubareck avaient conservé une espèce d'ordre. A l'ouest, Ben-Zamoun devenait chaque jour plus puissant.

Si le général Clauzel avait mieux connu le pays et sa véritable situation, il aurait pu parvenir à des résultats plus positifs que ceux qu'il obtint ; mais il n'avait que des renseignements faux ou imparfaits ; ni lui, ni personne ne songea à attacher à la cause française, les anciens cavaliers de l'Agha et les zémouls, dont l'existence était alors ignorée de tous ceux qui étaient à la tête des affaires, et peut-être de l'Agha Hamdan lui-même.

Cependant, Mustapha-Bou-Mezrag, Bey de Tityery, croyant qu'on ne pourrait jamais l'atteindre, bravait la puissance française derrière ses montagnes. Le général en chef résolut d'en finir avec cet homme, qui était un centre de ralliement pour tous les mécontents. Un arrêté du 15 novembre prononça sa destitution, et, sur la proposition du conseil municipal d'Alger, nomma à sa place Mustapha-Ben-El-Hadji-Omar, parent d'Hamdan, et comme lui Maure et négociant. Mais cette mesure avait besoin d'être soutenue par les armes. En conséquence, un corps d'armée, conduit par le général en chef en personne, se dirigea le 17 novembre sur la province de Tityery.

Cette province, située entre celle de Constantine et celle d'Oran, et bornée, au nord, par celle d'Alger, s'étend



au midi jusqu'au désert. La partie septentrionale, qui est très montagneuse, n'a rien qui rappelle l'Afrique ; le froid y est aussi vif que dans le midi de la France. C'est là qu'est située Médéah, capitale de la province, petite ville de quatre à cinq mille habitants. Les Indigènes assurent que la partie méridionale est d'une beauté remarquable ; mais nous ne la connaissons que par oui-dire. La province de Titeriy était divisée en 21 Outhans, dont sept entourent Médéah en se déployant en éventail, du centre à la circonférence ; les autres s'étendent dans différentes directions, en s'appuyant sur les premiers. Le plus puissant est celui de Diza, qui touche à la province de Constantine : il a 24 cantons, et avait ordinairement pour Kaïd un des fils du Bey de Titeriy.

Le gouvernement du Bey de Titeriy était un reflet de celui de Dey, et ses moyens d'action sur les Arabes étaient les mêmes. Il avait à sa disposition deux colonies militaires qui présentaient un effectif de 1,200 cavaliers. C'étaient les *Habides* et les *Douers*, qui avaient la même origine et la même organisation que les Zémouls de la province d'Alger. Ils habitaient, et habitent encore, les environs de *Bourakiah*, espèce de fort ou de maison carrée située à une journée de marche au sud de Médéah.

On a beaucoup exagéré la pauvreté de la province de Titeriy. Shaler lui-même, dans son estimable ouvrage sur Alger, ne porte qu'à 4,000 dollars (20,640 fr.) les revenus de cette contrée. Un état qui a été trouvé dans les papiers du Bey, élève cependant à 45,891 boudjous (85,357 fr. 26 c.) les contributions de Titeriy. Les tribus du désert payent en outre au Bey près de 100,000 fr. pour avoir le droit de commerce avec Médéah.

Le corps d'armée destiné à marcher sur cette province était composé de trois brigades, commandées par les maréchaux-de-camp Achard, Munck d'Uzer et Hurel. Ces 3 brigades étaient formées chacune de quatre bataillons tirés de divers régiments : Ceux de la 1re brigade, avaient été fournis par les 14e, 37e, 20e et 28e de ligne; ceux de la 2e, par les 6e, 23e, 15e et 29e de ligne ; ceux de la 3e, par les 17e, 30e, 34e et 35e de ligne. Ces 3 brigades formèrent une division sous le commandement du lieutenant-général Boyer. Il y avait, de plus, une réserve composée d'un bataillon du 21e de ligne, du bataillon de Zouaves et des chasseurs d'Afrique, une batterie de campagne, une batterie de montagne, et une compagnie du génie.

Cette petite armée, présentant un effectif de 7,000 combattants, bivouaqua à Bouffarick le 17 novembre. Une pluie continuelle ayant empêché de faire la soupe depuis le moment de l'arrivée jusqu'au matin, on ne repartit de ce point que vers le milieu de la journée du 18, et l'on se dirigea sur Bélida. A une lieue en avant de cette ville, l'armée rencontra une assez forte troupe de cavaliers arabes dont les intentions paraissaient hostiles. Le général en chef envoya vers eux un jeune renégat Italien, nommé Joseph, appelé à jouer plus tard un rôle remarquable, et fit arrêter la colonne. Ce jeune homme revint bientôt avec celui qui paraissait le chef de la troupe; c'était un Arabe de bonne mine, au regard assuré, au maintien fier et imposant. Le général en chef lui ayant fait connaître son intention d'aller coucher ce jour-là même à Belida, il lui répondit avec beaucoup de hauteur de n'en rien faire, parce qu'il avait, lui, celle de s'y opposer. A cette réponse,

le général ordonna au parlementaire de se retirer, et mit sur-le-champ la colonne en marche.

Les Arabes commencèrent aussitôt un feu assez nourri ; la brigade Achard, qui était en tête, les poussa facilement devant elle, et quelques obus eurent bientôt mis le désordre dans leurs rangs. Vers la chute du jour, le général Achard se présenta devant Bélida, dont les portes étaient fermées ; il se préparait à les abattre à coup de canon, lorsqu'elles furent ouvertes par un officier et quelques voltigeurs qui escaladèrent les murs. La ville était déserte, le plus grand nombre des habitants ayant fui dans les montagnes.

Pendant que la brigade Achard marchait sur Bélida par la route, la brigade Munck d'Uzer se jetait à droite pour y arriver à travers champs, mais tout était fini lorsqu'elle y parvint. Quelques Kbaïles continuèrent cependant à tirailler, des hauteurs où ils s'étaient réfugiés ; on envoya contre eux quelques compagnies qui les en débusquèrent, et qui s'y établirent.

La brigade Achard forma son bivouac en avant de Bélida, où l'on ne laissa que des postes ; la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> brigade bivouaquèrent en arrière, mais à peu de distance des portes. La brigade Hurel n'arriva que fort tard à sa position, ainsi que les bagages et le bataillon du 21<sup>e</sup> de ligne qui marchait à la queue pour les couvrir. Deux marchands de la suite de l'armée, étant restés un peu en arrière, eurent la tête tranchée par les Arabes.

Nous n'eûmes, dans la journée du 18, que 30 hommes mis hors de combat.

L'armée s'arrêta à Bélida toute la journée du 19. L'intention du général en chef étant d'y laisser une garnison, pendant qu'il se porterait en avant, cette journée

fût employée aux préparatifs nécessaires à son établissement ; on répara aussi, à la hâte, les conduits d'eau que l'ennemi avait brisés en plusieurs endroits. Le même jour, les Arabes se présentèrent dans la plaine, devant le front de la brigade Achard ; les Kbaïles vinrent tirailler sur son flanc gauche, en restant sur les pentes du petit Atlas, dont le pied touche la ville. Une charge de cavalerie dispersa les premiers sans qu'on pût en atteindre un seul. Les seconds furent chassés dans la montagne, par les bataillons du 20<sup>e</sup> et du 37<sup>e</sup> de ligne. L'ordre fut donné de tout détruire, et de tout incendier dans cette direction, où se trouvent les plus beaux jardins du pays. En ville on fusillait, presque sous les yeux du général en chef, tout ce qui était pris les armes à la main. Cette boucherie, présidée par le grand prévôt, dura si longtemps, qu'à la fin, les soldats ne s'y prêtaient plus qu'avec une répugnance visible. Le général Clauzel crut, sans doute, intimider les Arabes par ces actes de rigueur qui n'étaient cependant pas dans ses habitudes ; mais il se préparait de sanglantes représailles.

Plusieurs habitants de Bélida, hommes, femmes et enfants, s'étaient retirés dans une des premières gorges de l'Atlas. On leur envoya un parlementaire pour leur dire de regagner leurs demeures, et qu'on n'en voulait qu'aux hommes mariés. La plupart se rendirent, pour leur malheur, à cette invitation.

Le 21 l'armée se remit en marche, en longeant le pied de l'Atlas. On laissa à Bélida le bataillon du 34<sup>e</sup>, celui du 35<sup>e</sup> et 2 pièces de canon, sous le commandement du colonel Rullière, officier très ferme et très capable.

Vers le milieu de la journée, l'armée parvint à l'entrée de la gorge, où le chemin de Médéah coupe la montagne. Il y a à cet endroit une belle ferme appelée *Haouch-Chaouch-El-Mouzaïa*. Un Marabout de Mouzaïa, nommé Sidi-Mohammed-Ben-Fekir, vint s'y présenter au général en chef, avec cinq Cheiks des tribus voisines, qui font partie de l'Outhan El-Sebt. Il déclara que son intention était de vivre en bonne intelligence avec les Français, et que les gens de Mouzaïa ne songeaient nullement à inquiéter notre marche ; il demanda, en conséquence, que leurs personnes et leurs propriétés fussent épargnées, ce qui fut accordé, comme on le pense bien. Cependant quelques personnes trouvèrent que le général en chef ne reçut pas cet homme d'une manière convenable en général, nous sommes trop disposés à ne voir que de misérables sauvages dans ces Arabes, qui tiennent entre leurs mains l'avenir du pays, et sans le concours desquels nous ne pourrions jamais rien faire en Afrique.

L'armée bivouaqua auprès de Haouch-Mouzaïa : la brigade Achard alla s'établir à trois quarts de lieue en avant, sur la route de Médéah. D'après les renseignements fournis par le Marabout, sur la difficulté des chemins<sup>(1)</sup>, on se détermina à laisser à la ferme, sous la garde du bataillon du 21<sup>e</sup> de ligne, les pièces de campagne et toutes les voitures. L'artillerie de montagnes et les mulets

---

(1) Le général en chef avait auprès de lui un autre Marabout de Miliana, nommé Hamed-Asguiguy-ben-Hamed-ben-Yousouf, qui depuis quelque temps s'était attaché à notre cause, et qui nous donna d'assez bons renseignements sur le pays.

de bât durent suivre l'armée.

Une proclamation annonça aux troupes que, le lendemain, elles franchiraient la première chaîne de l'Atlas. Les soldats se mirent aussitôt à discourir, autour des feux de bivouac, sur l'entreprise dans laquelle ils se trouvaient engagés. Les plus instruits, faisant un appel à leurs souvenirs classiques, racontaient les guerres des Romains, et faisaient connaître à leurs camarades qu'aucune armée européenne n'avait paru dans ces contrées depuis ce peuple, auquel on aime tant à se comparer, parce qu'aucune nation n'a pu l'égaliser dans les entreprises qui demandent de la persévérance et de la suite. Ces conversations de bivouac sont, en général, très remarquables dans les armées françaises. C'est là que se formulent en expressions vives et pittoresques des pensées justes et profondes, qui ensuite ont cours dans les rangs, et donnent au soldat de notre nation le sentiment et l'intelligence des opérations auxquelles on l'emploie. Une seule chose embarrassait un peu les commentateurs de la proclamation du général Clauzel : il y était question, comme dans celle du vainqueur des Pyramides, d'un certain nombre de siècles qui contemplait l'armée Française ; le chiffre variant selon les copies, les uns l'appliquaient à l'Atlas lui-même, qui certainement porte sur ses cimes bien des siècles écoulés ; d'autres pensaient qu'il s'agissait d'un antique Tumulus, connu dans le pays sous le nom de Kouber-El-Roumin (Tombeau de la Chrétienne), que l'on aperçoit de Mouzaïa, sur une colline au nord du pays des Hadjoutes; enfin, quelques plaisants prétendirent que

les siècles qui nous contemplaient n'étaient autres que certains généraux que nous avait envoyés la Jeune-France de Juillet, et qui, arrivés au terme d'une carrière fort honorable, sans doute, semblaient se survivre à eux-mêmes. Tout cela est peu important ; cette plaisanterie fait penser que l'armée commençait à connaître et à juger les hommes de l'Empire, quoiqu'à cette époque, ils fussent encore entourés d'un certain prestige, que beaucoup d'entre eux ont le malheur de faire disparaître chaque fois qu'ils sont mis en évidence.

L'armée partit de Mouzaïa le 21 au point du jour. L'Agha Hamdan, qui l'avait suivie jusque là, fut laissé dans cette Ferme, pour observer les mouvements des Arabes dans la plaine de Métidja ; mais, au lieu de faire quelques courses dans les environs, afin de découvrir leurs projets, il s'y tint prudemment enfermé, à l'abri de tout danger. Je pense que c'est du séjour de cet Agha, dans ce Haouch, que nous avons pris l'habitude de le désigner sous le nom de Ferme de l'Agha, qui n'est point celui qu'on lui donne dans le pays.

Ainsi que nous l'avait annoncé le Marabout, que le général Clauzel garda près de lui, les gens de Mouzaïa ne cherchèrent point à s'opposer à notre marche, ou du moins, ceux d'entre eux qui voulaient guerroyer étaient allés se joindre aux troupes du Bey de Titery, qui nous attendait au col de Ténia. Nous gravâmes, sans beaucoup de peine, les premières pentes de l'Atlas, et nous parvînmes sur un plateau élevé, d'où les regards plongeaient sur toute la plaine de la Métidja. La mer se laissait entrevoir dans le lointain, et l'on découvrait, à l'ouest, le lac

*Aoula* à l'extrémité du territoire des Hadjoutes. L'armée fit halte en cet endroit, et l'artillerie de montagne salua le vénérable Atlas de 25 coups de canon.

La colonne s'étant remise en mouvement, marcha encore quelque temps sans rencontrer l'ennemi ; mais, à une heure, il se présenta devant la brigade Achard, qui formait tête de colonne, et commença le feu. Quelques compagnies du 14<sup>e</sup> et du 37<sup>e</sup> furent lancées en tirailleurs, et l'eurent bientôt débusqué d'une position qu'il occupait à gauche de la route. Il se retira, par les crêtes, sur les hauteurs du col de Ténia.

L'armée continua à avancer, et se trouva bientôt en face de ce col, qui est un passage étroit, ou plutôt une coupure de quelques pieds dominée à droite et à gauche par des mamelons coniques et élevés. On n'y parvient que par un sentier raide et difficile, bordé, à droite, par un profond précipice, et à gauche, par des hauteurs escarpées. En approchant du col, le chemin devient encore plus dangereux ; il est taillé dans un sol schisteux et glissant, et court en zigzag, à branches rapprochées, sur un plan très incliné. Le Bey de Titery avait mis deux mauvaises pièces de canon en batterie à droite et à gauche de la coupure, et ses troupes, dont il est assez difficile d'évaluer le nombre, garnissaient toutes les hauteurs.

Cette formidable position ne pouvait être attaquée que de front et par la gauche, le ravin de droite étant des plus difficiles. En conséquence, le général en chef ordonna au général Achard de faire gravir à sa brigade les hauteurs de gauche, pour gagner le col par les crêtes ; la brigade Munck d'Uzer, qui marchait après elle, devait continuer à suivre la route.



Le général Achard, pour exécuter à la lettre le mouvement, aurait été obligé de laisser la route dégarnie, jusqu'au moment de l'arrivée, sur ce point, de la brigade Munck d'Uzer ; pour éviter cet inconvénient, il n'envoya que trois bataillons sur la gauche, sous les ordres du colonel Marion, et resta sur la route avec un bataillon du 37e.

Le colonel Marion, rencontra un terrain fortement accidenté, qui lui fut disputé par les Kbaïles, de sorte qu'il ne marcha que lentement. Le général d'Uzer, qui serrait sur le bataillon du 37e, crut même devoir envoyer le bataillon du 6e pour l'appuyer. Dans ce moment, les tambours des bataillons de gauche ayant battu la charge pour animer les soldats, qui avaient de la peine à gravir les pentes escarpées qui s'offraient sans cesse à eux, le général Achard crut qu'ils étaient arrivés sur les crêtes, et qu'ils chargeaient l'ennemi à la baïonnette ; il se lança alors en avant, avec le seul bataillon du 37e, dont une compagnie, envoyée en tirailleurs au-delà du ravin de droite, avait déjà beaucoup souffert ; elle était commandée par le capitaine de la Fare, qui fut tué en combattant vaillamment. Le bataillon du 37e, ayant à sa tête le général Achard et le commandant Ducros, attaqua donc la position de front, et le fit avec la plus grande vigueur ; on peut dire, qu'il se précipita tête baissée au-devant de la mort ; car, selon toutes les prévisions, la moitié de cette brave troupe devait périr avant d'atteindre le but ; elle perdit, en effet, beaucoup de monde, mais moins cependant que l'on ne devait le croire. Quelques officiers s'étaient jetés en avant pour indiquer la route. M. de Macmahon, aide-de-camp du général Achard, arriva le premier au Col.

L'ennemi, épouvanté de la vigueur de cette attaque, abandonna la position sans essayer d'une lutte corps à corps. Les bataillons du colonel Marion arrivèrent dans ce moment au Col, et saluèrent de leurs acclamations le brave 37<sup>e</sup> de ligne.

Toute l'armée bivouaqua sur les hauteurs enlevées à l'ennemi ; la brigade Achard se porta cependant un peu plus loin, ainsi que la cavalerie. La brigade Hurel et les bagages arrivèrent fort tard à la position ; ils avaient été attaqués par quelques tirailleurs. Pendant que la brigade Achard était aux prises avec les défenseurs du Col de Ténia. La cavalerie fournit une charge assez insignifiante sur un terrain désavantageux. Notre petite armée eut, dans cette journée glorieuse, 220 hommes mis hors de combat. Le général Achard, en eut l'honneur parmi les officiers-généraux, le brave Ducros, parmi les officiers supérieurs, et le jeune Macmahon parmi les officiers subalternes. C'est du Col de Ténia que le général Clauzel lança cette fameuse proclamation dont le style, un peu océanique, a paru depuis ridicule à bien des gens ; mais elle parut alors fort convenable à des hommes que de grandes choses disposaient aux grandes idées, ou, si l'on veut, aux grandes expressions.

Le 22 novembre, dans la matinée, quelques compagnies allèrent incendier les habitations des gens de Soumata qui avaient pris les armes contre nous ; le général en chef décida que la brigade Munck d'Uzer resterait à Ténia pour garder le passage, et le reste de l'armée prit à onze heures la route de Médéah. Ténia est le point culminant de l'Atlas dans cette direction ; de sorte qu'après l'avoir franchi, il ne reste plus qu'à descendre. La route,

en général, plus large que sur le versant septentrional, est pavée en plusieurs endroits ; le pays, à droite et à gauche, est couvert et très boisé. Arrivée au pied de la montagne, la brigade Achard, chassa devant elle une troupe d'Arabes avec qui elle échangea quelques coups de fusil. Le bataillon du 20<sup>e</sup> de ligne se porta à gauche de la route, pour repousser d'autres Arabes qui paraissaient vouloir faire une attaque de flanc ; il y eut là un engagement assez vif, dans lequel nous perdîmes quelques hommes. Cinq blessés tombèrent entre les mains des ennemis, qui, en fuyant sur les rochers, nous présentèrent leurs têtes sanglantes.

La brigade Achard, combattit jusqu'au-delà d'un bois d'oliviers, après lequel le terrain est plus découvert. Le général en chef ordonna à la cavalerie de charger : en arrivant sur ce point, nos escadrons s'ébranlèrent ; mais ils rencontrèrent bientôt un ravin qui les arrêta tout court : les Arabes n'en continuèrent pas moins leur retraite, car ils savaient, par expérience, que notre infanterie passe partout.

Depuis le bois d'oliviers jusqu'à Médéah, le terrain n'offre plus que quelques ondulations ; il est un peu incliné sur la droite, et se rattache, dans cette direction, au bassin de Chéelif. De temps à autres, quelques cavaliers Arabes s'arrêtaient pour lâcher leurs coups de fusils ; mais le gros de leur troupe fuyait vers Médéah ; nous vîmes plusieurs fois le marabout Ben-Felkir courir au-devant d'eux, pour les engager à cesser le combat.

A une lieue du bois d'oliviers, un Arabe à pied, très pauvrement vêtu, sortit subitement d'un pli de terrain où il était caché, et se présenta à nous, en nous montrant

une lettre adressée au général en chef ; elle était des autorités de Médéah, et contenait la soumission de la ville ; elle avait été écrite la veille au soir, c'est-à-dire, aussitôt que l'on avait eu à Médéah la nouvelle de la défaite du Bey.

En approchant de cette ville, l'armée entendit avec surprise une forte fusillade, accompagnée de quelques coups de canon ; c'étaient les gens de Médéah qui, pour nous donner une preuve de la sincérité de leur soumission, tiraient sur les troupes du Bey de Titery celui-ci s'enfuyait, avec son monde, par la route de Bourakiah. Médéah s'élève sur un plateau incliné du nord-est au sud-ouest. Elle est entourée d'un mauvais mur qui, du reste, est une défense suffisante contre des Arabes; auprès des deux entrées principales, sont deux petits châteaux armés de quelques pièces de canon de fabrique espagnole, la ville est plus régulièrement bâtie qu'Alger, et les rues en sont en général plus larges et moins tortueuses, Les maisons ont des toitures en tuiles comme celle du midi de la France. Le général en chef au-devant duquel les autorités de Médéah s'étaient rendues, fit son entrée dans cette ville à la chute du jour, un bataillon y fut établi. La brigade Achard se porta en avant dans les environs de la maison de campagne du Bey, et la brigade Hurel resta à un quart de lieue en arrière. Cette brigade, eut le lendemain 23, quelques coups de fusils à échanger contre un gros d'Arabes qui cherchaient à se jeter sur ses communications avec la ville.

Le même jour Mustapha-Bou-Mezrag, ne sachant plus où donner de la tête, et craignant de tomber entre les

mains des Arabes du Sahara, aima mieux se remettre entre les nôtres. Il se rendit prisonnier au général Clauzel, qui le fit garder à vue, mais qui le traita néanmoins avec assez de douceur ; tous les Turcs de sa suite, et ceux que l'on trouva dans Médéah, furent traités de même. La reddition de Mustapha-Bou-Mezrag parut avoir mis fin aux hostilités. Ben-Omar nommé, ainsi que nous l'avons dit, pour le remplacer, fut installé, et le général passa en revue, à cette occasion, les habitants armés de Médéah qui formaient une espèce de garde nationale. Il fut décidé qu'on laisserait les Zouaves et deux bataillons français à Médéah, dont le colonel Marion fut nommé commandant. Le général Clauzel avait aussi formé le projet d'envoyer le général Munck d'Uzer à Miliana, et d'établir le général Boyer et sa division à Bélida. Mais ce plan, conçu dans la joie de la victoire, fut bientôt abandonné.

Il paraît qu'en partant d'Alger, on n'avait point pensé aux frais que devaient entraîner l'établissement d'un Bey et d'une garnison à Médéah, ou qu'on espérait y trouver un trésor, car on s'était mis en route presque sans argent. On fut obligé de puiser dans la bourse des officiers, et même d'emprunter une somme de 8 à 10,000 fr. à Mustapha-Bou-Mezrag, qui n'en avait pas davantage.

Le 26, dans la matinée, le général en chef quitta Médéah, pour retourner à Alger, avec les brigades Achard et Hurel ; il ne s'arrêta que quelques heures à Ténia, et l'armée alla coucher à Mouzaïa. Nous ne trouvâmes sur toute la route, que des démonstrations pacifiques de la part des Kbaïles et des Arabes ; mais, dans ce moment même, la ville de Bélida était le théâtre de sanglants événe-

ments. Lorsque l'armée en approcha, le 27, elle eut à disperser quelques troupes ennemies qui paraissaient vouloir s'y introduire, et renouveler un combat qui avait eu lieu la veille.

Le 26 Ben-Zamoun, à la tête d'une nuée de Kbaïles, était venu attaquer le colonel Rullière dans Béliida. Il y pénétra par plusieurs points, et l'on se battit longtemps de rue en rue. Il paraît même que la garnison, acculée peu à peu sous les voûtes de la porte d'Alger, ne présentait plus qu'une masse informe et découragée, lorsque ce colonel fit sortir par cette porte, dont il était heureusement maître, deux compagnies d'élite qui tournèrent la ville et y rentrèrent par celle de Médéah. Ces compagnies tombant à l'improviste sur les derrières des assaillants, ceux-ci crurent qu'ils avaient affaire au corps d'armée de Médéah ; ils furent confirmés dans cette erreur, par le Mezzuin de la Mosquée principale, qui leur cria du haut d'un minaret, que c'était en effet le général en chef qui arrivait. Aussitôt ils se dispersèrent et disparurent. Voilà l'ensemble de la chose, mais les détails sont encore couverts d'un nuage obscur et sanglant. Béliida, lorsque le général en chef la traversa le 27 novembre, était encombrée de cadavres, dont plusieurs étaient ceux de vieillards, de femmes, d'enfants et de Juifs, gens tout à fait inoffensifs. Très peu paraissaient avoir appartenu à des gens qui eussent eu la volonté ou le pouvoir de se défendre. Après un si grand carnage, on ne trouva point, ou presque point d'armes sur les vaincus. Cette dernière circonstance fit naître d'étranges soupçons dans l'âme du général Clauzel, qui, dans son indignation, flétrit, le chef de la garnison,

d'une épithète fâcheuse. L'horreur qu'il éprouva à la vue des traces sanglantes du sac et du massacre de cette ville, fut partagée par toute la partie de l'armée qui n'avait pas pris part à ce déplorable événement ; mais la pitié pour les vaincus fit bientôt place à un sentiment contraire, lorsque l'on apprit le massacre de 50 canonniers, dirigés imprudemment de la Ferme Mouzaïa sur Alger, pour aller y chercher des munitions, d'après un ordre du général en chef, venu de Médéah. Ces malheureux avaient tous péri. On a su depuis qu'ils avaient été attaqués par les cavaliers du Merdjia et de l'Hamaïd, cantons de l'Outhan de Beni-Khalil.

Ces preuves réciproques d'une fureur aveugle remplirent de tristesse ceux qui croyaient à la possibilité d'une fusion entre les deux peuples. Un spectacle touchant vint un peu les consoler. Le général Clauzel, qui avait abandonné le projet d'occuper Béliida, quitta cette ville le 28 avec tout le corps d'armée. Les débris de la population, craignant de tomber entre les mains des Kbaïles, suivirent nos colonnes ; des vieillards, des femmes, des enfants, haletants et souvent pieds nus, se traînaient péniblement derrière nos bataillons : c'était un spectacle déchirant. Nos soldats, touchés de compassion, se mirent à leur prodiguer les soins les plus empressés ; les officiers mettaient pied à terre pour donner leurs chevaux à ces malheureux, écrasés de fatigue. Le soir on bivouaqua à *Sidi-Haïd*, qui est un lieu aride, et nos soldats donnèrent le peu d'eau qui était dans leurs bidons à ces mêmes enfants que peut-être leurs baïonnettes avaient rendus orphelins.

Le 29 novembre l'armée rentra dans ses cantonnements. Le général en chef, profondément affecté du massacre des canonniers, renonça, comme nous l'avons dit, à occuper Bélida, qu'il regarda, sans doute, comme un point entouré d'une population trop hostile, pour qu'on pût y aventurer une garnison. Celle de Médéah avait été laissée presque sans vivres et sans munitions : comme on comptait peu sur les ressources du pays, il fallut songer à lui en envoyer ; en conséquence, le général Boyer repartit d'Alger le 7 décembre avec 2 brigades et un fort convoi ; il traversa l'Atlas et arriva à Médéah sans avoir tiré un coup de fusil. Ce pendant si les Kbaïles avaient voulu, ils auraient pu nous faire beaucoup de mal : car dans la dernière journée de marche, le plus grand désordre se mit dans une de nos brigades, qui erra à l'aventure, pendant toute une nuit, entre l'Atlas et Médéah, par un temps affreux.

La garnison de cette ville apprit avec une joie extrême l'arrivée des secours que le général Boyer lui amenait. Cependant, elle avait déjà reçu quelques ballots de cartouches qu'on lui avait fait parvenir par des Arabes. Elle avait eu, pendant trois jours, des attaques assez vives à repousser ; ce fut le 27 qu'elles commencèrent. L'ennemi se porta en force à la ferme du Bey, où se trouvaient le bataillon du 28<sup>e</sup> de ligne et les Zouaves, et commença le combat avec assez de résolution. Il voulut aussi couper les communications avec la ville, mais les habitants et le 20<sup>e</sup> de ligne firent une sortie qui le chassa ces positions qu'il avait prises dans cette direction. Ce mouvement fut appuyé par une sortie faite par les troupes qui occupaient la ferme.



Le lendemain 28, les Arabes recommencèrent la même manœuvre ; elle ne leur réussit pas mieux que la première fois ; le combat fut beaucoup plus acharné que la veille autour de la ferme ; les Zouaves se conduisirent vaillamment ; un de leurs capitaines fut tué. Les habitants de Médéah se battirent, comme le jour précédent, malgré les efforts de l'ennemi pour les attirer à lui.

Le 29, les attaques, toujours conduites de la même manière, furent beaucoup moins vives. Le nombre des assaillants avait beaucoup diminué. Le 30 au soir, l'ennemi avait entièrement disparu. Il laissa 500 morts sur le champ de bataille. Les Arabes et les Kbaïles qui prirent part à ces trois combats appartenaient aux Outhans de *Rhiga*, *Hassam*, *Ben-Alep*, *Beni-Hossan*, *Ouzara* et *Aouara*. Il y avait aussi des *Habides*, des *Douers*, des *Aribs*, et des *Beni-Soliman*.

Telles furent les attaques contre Médéah pendant notre occupation. Elles furent facilement repoussées, et cependant on les cite souvent comme une preuve du danger qu'il y a à envoyer des garnisons dans l'intérieur. Après ces divers combats il restait si peu de munitions de guerre au colonel Marion, qu'il se vit obligé d'en refuser aux habitants qui avaient épuisé les leurs.

Cet officier supérieur dut céder le commandement de Médéah au général Danlion, qui était venu avec le général Boyer pour le remplacer. La garnison en fut augmentée de deux bataillons, et le général Boyer, après être resté trois jours à Médéah, reprit, avec ce qui lui restait de troupes, la route d'Alger où il arriva sans accident d'aucune espèce.

Cependant, d'après les ordres du gouvernement, l'armée d'Afrique devait être réduite à 4 régiments. Il était fortement question, à cette époque, d'une guerre européenne, et chacun désirait quitter l'Afrique pour aller s'exercer sur un plus brillant théâtre. Le général Clauzel, qui, comme nous l'avons dit, avait déjà organisé les Zouaves pour obvier autant qu'il était en lui à la première diminution de l'armée, ordonna cette fois la création d'une garde nationale composée d'Européens et d'indigènes ; mais cette mesure reçut à peine un commencement d'exécution. Ce ne fut que sous le duc de Rovigo que fut organisée la garde nationale algérienne, réduite à des dimensions beaucoup plus étroites que celles qu'avait conçues le général Clauzel. L'idée de faire concourir les indigènes à la défense commune était heureuse, et n'aurait pas dû être abandonnée.

Le général Clauzel avait aussi ordonné, la formation d'un corps de Zouaves à cheval ou de Spahis, dont le commandement fut confié à M. Marey, capitaine d'artillerie, qu'un goût très prononcé pour le costume et pour les mœurs de l'Orient semblait appeler à cet emploi ; mais cette troupe n'avait encore, à cette époque, qu'une existence purement nominale. La formation d'un autre corps de cavalerie indigène, sous la dénomination de Mamelucks, fut résolue. Le jeune Joseph, dont nous avons déjà parlé, fut chargé de l'organiser; il parvint à y attirer beaucoup de jeunes Algériens appartenant à des familles honorables ; mais les promesses qu'on leur fit n'ayant pas toujours été remplies, ce corps n'eut guère plus de consistance que celui de M. Marey. En général, M. Clauzel

concevait très bien les choses ; il ne péchait que dans les moyens d'exécution, dont il ne s'occupait pas assez.

Le général en chef ayant renoncé à l'occupation de Bélida, voulut cependant que cette ville eût un gouverneur nommé par l'autorité française. Il éleva à ce poste le marabout Ben-Yousouf, de Méliana; et lui donna, avec le titre de Calife, non seulement le gouvernement de la ville, mais encore celui des tribus des environs. Comme ces tribus n'étaient pas désignées nominativement, et que d'ailleurs, d'après les habitudes administratives du pays, les habitants des campagnes sont peu disposés à reconnaître l'autorité des gouverneurs des villes, il dut en résulter, et il en résulta en effet des conflits assez fréquents entre le nouveau Calife et les Cheiks des tribus.

Les fugitifs de Bélida, voyant qu'une espèce d'autorité y était rétablie, avaient peu à peu regagné leurs demeures ; et dès le mois de janvier, cette ville se trouva à peu près repeuplée : mais au mois de février, les habitants s'aperçurent que leur Calife, qui se conduisait assez mal avec eux, les compromettait, en outre, avec les tribus voisines, par ses prétentions de commandement ; ils le chassèrent, et écrivirent au général en chef pour en demander un autre. M. Clausel, qui, dans ce moment, n'était pas en position de rien entreprendre, ferma les yeux sur ce que la conduite des gens de Bélida avait d'irrégulier, et il leur donna un autre gouverneur qui fut Mohammed-ben-Cherguy.

La charge d'Agha avait été supprimée dans les premiers jours de janvier. Après l'expédition de Médéah, Hamdan, voulant faire cesser les sarcasmes que lui attiraient de nombreuses preuves de faiblesse qu'il avait

données dans la campagne, demanda et obtint la permission d'aller courir le pays avec ses cavaliers. Dans cette excursion, il échangea, à ce qu'il assure, quelques coups de fusil avec les bandes d'insurgés qui se montraient dans la plaine, et il envoya de Bélida, au général en chef, une tête, qu'il dit être celle d'un Arabe qui avait pris une part active au massacre des 50 canonniers ; mais je puis assurer que c'était celle du Mezzuin de Bélida qui avait contribué, ainsi que nous l'avons vu plus haut, à la défaite des Kbaïles, dans l'attaque de Ben-Zamoun. Cet homme, en donnant le faux avis qui sauva peut-être la garnison française, n'avait, sans doute, d'autre but que d'éloigner de ses foyers le théâtre de la guerre ; mais, cette action dut le signaler à l'opinion publique comme ami des Français. Ce fut pour établir soi autorité aux dépens de la nôtre qu'Hamdan le sacrifia. Il le fit avec tant d'habileté que les Français crurent avoir la tête d'un de leurs ennemis les plus acharnés. Ce ne fut point cet acte de perfidie, longtemps ignoré, qui perdit l'Agha ; on lui reprocha quelques concussions commises dans le cours de son voyage, et qui, pour la plupart, se bornaient à des réquisitions de vivres autorisées par l'usage ; mais comme le général en chef en était las, il saisit cette occasion de s'en débarrasser. La place d'Agha fut supprimée le 7 janvier. Le général en chef, craignant qu'Hamdan ne se livrât, après sa disgrâce, à quelques intrigues dangereuses, le força de s'éloigner d'Alger, et de se rendre en France, où il a passé, quelques années et où il s'est marié.

Le général Clauzelexila aussi Mohammed-Ben-Anabi, Muphty Hanephy d'Alger, qui lui était signalé comme

un homme à craindre, et qui s'était imprudemment vanté d'exercer sur les Arabes une influence qu'il était peut-être bien loin d'avoir. Il conçut aussi le projet d'envoyer en France les fils des meilleurs familles maures, dans le double but de leur procurer une éducation européenne, et d'avoir des otages ; mais ayant rencontré une répugnance très marquée de la part des habitants, il y renonça. Les membres de la municipalité maure, mirent encore cette circonstance à profit pour extorquer de l'argent à plusieurs familles, qu'ils promirent d'exempter d'une mesure qui ne reçut pas même un commencement d'exécution. Hamdan-ben-Otman-Khodja, qui a publié contre le général Clauzel un libelle diffamatoire, est accusé, par la rumeur publique, d'avoir arraché, de cette manière, une somme considérable à la veuve du célèbre Yahia-Agha. Cependant, le général Clauzel roulait depuis longtemps dans sa tête un projet dont l'exécution devait nous permettre de concentrer tous nos efforts et tous nos sacrifices sur la province d'Alger, tout en établissant notre suzeraineté sur les autres parties de la Régence. Il consistait à céder à des princes de la famille régnante de Tunis, les deux Beyliks de Constantine et d'Oran, moyennant une reconnaissance de vasselage, et un tribut annuel garanti par le Bey de Tunis. Des ambassadeurs de ce prince étaient à Alger depuis quelque temps pour traiter cette affaire. Le 15 décembre, Hadj-Ahmed, Bey de Constantine, fut officiellement destitué de ses fonctions, et le lendemain, parut un arrêté qui nommait à sa place Sidi-Mustapha, frère du Bey de Tunis. D'après une convention passée le 18 du même mois, le nouveau Bey s'engagea, sous la caution

de son frère, à payer à la France un million de francs par an, comme contribution de sa province, mais il n'était par dit par quels moyens il se mettrait en possession de son gouvernement. Il paraît que ce devait être par ses seules forces, car le général Clauzel envoya seulement à Tunis quelques officiers français pour organiser à peu près à l'européenne les troupes qui devaient marcher sur Constantine.

Une convention semblable fut passée dans les premiers jours de février pour le Beylik d'Oran, qui fut cédé à Sidi-Ahmed, autre prince de la maison de Tunis, également pour une somme annuelle d'un million de francs. Ce dernier pouvait au moins entrer sur-le-champ en jouissance de sa capitale, car la ville d'Oran était en notre pouvoir.

L'empereur de Maroc, Abderromann, ayant cherché à s'emparer de Trémecen, le général en chef, dans la crainte que toute la province ne tombât entre les mains de ce voisin puissant, avait résolu d'y envoyer quelques troupes à l'époque de la campagne de Médéah. Le général Damrémont fut chargé de cette expédition. Il partit d'Alger avec le 20<sup>e</sup> de ligne, le 11 décembre, et arriva le 13 du même mois en rade d'Oran. Il fit occuper le 14, le fort de Mers-el-Kbir, et quelques jours après, le fort Saint-Grégoire. Il resta ensuite pendant un mois dans la plus complète inaction. On lui avait envoyé d'Alger, un bataillon du 17<sup>e</sup> de ligne ; mais, ne pensant pas que ce renfort fut nécessaire, il le renvoya en France.

Quelques officiers ont eu de la peine à s'expliquer pourquoi le général Damrémont ne fit pas occuper Oran aussitôt après son arrivée ; ils n'ont pas réfléchi, sans doute,

que rien n'était encore décidé à cette époque sur le sort de cette ville; que le nouveau Bey n'était pas encore nommé, et que probablement les instructions données par le général en chef, prescrivaient d'agir avec prudence et circonspection, afin de ne pas être forcé de préluder par des actes de rigueur à l'installation du nouveau gouvernement qu'on destinait à la province. Ensuite, on n'avait d'autre but, en paraissant dans ces parages avant que les négociations avec Tunis fussent arrivées à leur terme, que d'appuyer par la présence de nos troupes les sommations faites à l'empereur de Maroc pour l'évacuation de la province d'Oran. Voilà sans doute pourquoi le général Damrémont n'occupa que le 4 janvier la ville d'Oran ; il prit toutes les mesures propres à empêcher l'effusion du sang ; cependant, entre le fort de Saint-Grégoire et la ville, il rencontra quelques Arabes avec qui il eut un engagement de peu d'importance.

Le vieux Bey d'Oran, débarrassé enfin d'une position qui lui pesait depuis longtemps, s'embarqua, peu de jours après l'occupation de la ville par les Français, sur un navire qui le conduisit à Alger. Il y resta jusqu'au départ du général Clauzel, après quoi il se retira à Alexandrie, et de là à la Mecque, où il est mort.

Peu de jours après l'arrivée d'Hassan-Bey à Alger, on vit débarquer dans cette ville environ deux cents Tunisiens destinés à former la garde du nouveau Bey d'Oran, qui ne fut officiellement nommé que le 4 février ; ils étaient commandés par le Kalifa ou lieutenant de ce prince. Cet officier, après avoir terminé à Alger, les affaires de son maître, se rembarqua avec sa petite troupe, et alla

prendre possession d'Oran. Le général Damrémont, après avoir procédé à son installation, lui laissa le 21<sup>e</sup> de ligne, commandé par le colonel Lefol, et quitta la province où sa mission était terminée.

Pendant que ce général était à Oran, le colonel d'état-major Auvray fut envoyé vers l'Empereur de Maroc, pour sommer ce prince de respecter le territoire algérien comme étant une dépendance de la France. M. Auvray ne dépassa pas Tanger, où il fut retenu par le gouverneur de la province; cependant la Cour de Maroc promit d'évacuer la province d'Oran, et de ne plus se mêler des affaires de la Régence, mais nous verrons plus tard que cet engagement ne fut pas respecté.

Le lieutenant du nouveau Bey d'Oran ne trouva pas cette ville dans un état aussi satisfaisant qu'il l'avait espéré. La plupart des habitants l'avaient abandonnée, et les Arabes de la province étaient loin d'être soumis. Il paraît que le général Clauzel avait dissimulé au Tunisien le véritable état des choses, car celui-ci se plaint d'avoir été trompé. Il avait surtout compté sur des magasins bien pourvus, tandis que ceux qui lui furent livrés étaient vides. Les rapports qu'il envoya à Tunis n'étaient pas de nature à rendre le prince Ahmed très désireux de faire connaissance avec sa province : aussi n'y parut-il jamais. Cependant un peu de calme s'y rétablit peu à peu. Quelques habitants d'Oran rentrèrent en ville, et quelques tribus arabes firent leur soumission. Il est à présumer que si l'on avait pris les mesures convenables, on serait parvenu à faire reconnaître partout l'autorité du nouveau Bey ; mais le gouvernement français ne paraissant



pas disposé à ratifier les traités de M. Clauzel avec Tunis, ce général ne s'occupa plus de cette affaire, qu'il désespérait de pouvoir mener à bien. Cependant ces traités forment la partie la moins attaquable de l'administration du général Clauzel. Ils étaient même si avantageux sous le rapport financier, qu'il était douteux que les clauses pussent en être exactement observées dans les premières années ; mais quand même la France aurait été obligée de faire des remises à ses deux Beys, dans les premiers temps de leur administration, elle aurait encore gagné au marché tout ce qu'elle a perdu pour ses établissements de Bône, d'Oran, de Bougie, d'Arzew et de Mostaganem. Sous le rapport politique, les arrangements pris par le général Clauzel n'étaient pas moins sages. Ils nous permettaient d'opérer directement sur le centre de la Régence avec tous nos moyens d'action, d'y établir un foyer de puissance et de civilisation, qui devait nécessairement réagir sur les extrémités, qu'un état de vasselage allait disposer à celui de sujétion, ou si l'on veut de fusion avec la race conquérante.

La vanité blessée de M. Sébastiani fut la seule cause de la non-ratification des traités. Il était alors Ministre des affaires étrangères, et il trouva très mauvais que celle-ci eut été conclue sans sa participation. Il ne le cacha pas au général Clauzel, qui répondit avec raison qu'il ne s'agissait dans tout cela que de deux nominations de Bey dans des provinces acquises en droit à la France, ce qui n'était pas du tout du ressort du Ministre des affaires étrangères, qu'il avait accepté pour l'exécution des clauses financières la

caution du Bey de Tunis, mais qu'en cela encore il n'était pas sorti de son rôle de général en chef de l'armée d'Afrique. Malgré l'évidence de ce raisonnement, le gouvernement n'en persista pas moins à regarder comme non-avenus les traités Clauzel. Cependant comme ils étaient d'une utilité palpable, il fut question pendant quelque temps de les reprendre en sous-œuvre, mais on finit par les abandonner tout à fait. C'est ainsi que la mesquine vanité d'un vieillard susceptible, rompit un plan habilement conçu, et qui eût produit d'heureux résultats s'il eût été bien exécuté.

Pendant que les événements dont nous venons de rendre compte, se succédaient à Oran, le général Clauzel se voyait forcé d'abandonner Médéah, par suite de la réduction de l'armée d'Afrique. La garnison de cette ville n'avait pu ou n'avait su s'y créer aucune ressource, et il devenait impossible de la ravitailler. Ben-Omar était un homme peu capable, et surtout peu entreprenant, qui ne sut rien organiser. Le général Clauzel lui avait prescrit de ne rien changer à l'administration existante, et d'agir dans les premiers moments comme un véritable Bey turc ; mais il laissa tout dépérir, il ne songea pas même à rallier à lui les Habides et les Douers, qui auraient pu lui être d'un si grand secours, et que leur habitude de soutenir le pouvoir devait rendre accessibles à ses offres. Toute sa sollicitude administrative se réduisait à exercer dans l'intérieur de la ville quelques actes de basse juridiction, et à percevoir des amendes. Le général Danlion était hors d'état de le guider; c'était un homme très capable de maintenir la discipline

parmi ses troupes, et de prendre quelques vulgaires mesures de conservation, mais il ne fallait rien lui demander de plus. Il est véritablement bien pénible d'avoir presque toujours à blâmer; mais comment justifier un homme qui n'a pas même su établir un moulin dont il avait besoin, et qui se vit obligé de diminuer la ration de ses soldats, dans une province riche en céréales, et dans une ville dont les habitants étaient aussi bien disposés pour notre cause que l'étaient à cette époque les gens de Médéah<sup>(1)</sup> ?

Comme le général Danlion n'était pas sûr de pouvoir traverser l'Atlas avec sa brigade, le général Clauzel envoya au-devant de lui, jusqu'au col de Ténia, la brigade Achard, qui le ramena à Alger, où il rentra le 4 janvier. Ben-Omar, qui sentait son impuissance, avait d'abord voulu quitter Médéah avec lui ; mais les habitants de cette ville, craignant de tomber dans l'anarchie, firent tant par leurs instances qu'ils le retinrent parmi eux. Un homme plus habile que Ben-Omar aurait su mettre à profit des dispositions aussi favorables, pour asseoir son autorité sur des bases solides ; loin de là, nous le verrons bientôt obligé de renoncer au poste élevé qui lui avait été donné par le général Clauzel, et où il avait de si belles

---

(1) Le fait suivant donnera une idée assez exacte du général Danlion. Une tribu arabe, après avoir reçu un Cheik de la main de Ben-Omar, le chassa ignominieusement et se mit en état de rébellion contre le Bey. Le général Danlion partit de Médéah avec une partie de son monde pour aller châtier cette tribu ; mais s'étant aperçu qu'elle demeurait un peu loin, et qu'il serait fatigant d'aller jusqu'à elle, il se mit à brûler les cabanes et à enlever les troupeaux d'une tribu voisine, pensant que l'effet serait le même.

chances de réussite.

Par suite de l'évacuation de Médéah, les affaires de la province d'Alger se trouvèrent ramenées à peu près au même point où le général Clauzel les avait prises; nous avons des postes avancés à la Ferme-Modèle et à la Maison-Carrée, au lieu d'être resserrés entre la Vigie et Mustapha-Pacha. Mais c'était toute l'amélioration obtenue ; au-delà de ces avant-postes, notre autorité était tout aussi méconnue que dans le temps de M. de Bourmont. Quelques hommes d'ordre et de paix se ralliaient seuls à nos Kaïds, par ces habitudes de soumission au pouvoir si naturelles aux gens paisibles ; mais comme ces mêmes hommes ne sont malheureusement pas les plus énergiques, l'autorité n'avait en eux qu'un bien faible appui. Les masses se livraient avec délice à la joie insensée d'être délivrées de tout frein, même de celui des lois conservatrices de toute société ; mais bientôt leurs propres excès retombèrent sur elles-mêmes, et par une juste et rationnelle réaction, elles éprouvèrent à leur tour le besoin d'être gouvernées. Peu de personnes ont voulu observer cette marche des idées parmi les Arabes: elle devait cependant rendre bien plus facile la tâche de ceux qui ont exercé le pouvoir à Alger.

Au moment où M. le général Clauzel avait le moins d'action sur les Arabes, il fit paraître un arrêté qui supprimait tous les droits que les Beys et les Kaïds avaient coutume de percevoir pour leur compte dans certaines circonstances, et qui leur allouait en échange un traitement annuel. Cet arrêté, qui est du 18 février, conservait cependant ceux de ces droits qui, par

leur périodicité pouvaient être considérés comme des impôts, mais il réglait qu'ils seraient perçus pour le compte du gouvernement. Il fut pris aussi quelques mesures, par l'inspecteur des finances pour la perception des contributions ; on décida qu'elle aurait lieu par douzième et par mois ; il est inutile de dire que toutes ces dispositions n'ont jamais existé que sur le papier, où elles figuraient comme témoignages trompeurs d'une autorité que nous n'avions pas.

Ce fut à peu près à la même époque que le général Clauzel rétablit la charge d'Agha dans la personne de M. Mendiri, chef d'escadron de gendarmerie et grand prévôt de l'armée. On attacha à son service douze cavaliers indigènes, sous le nom de guides. Le grand prévôt Mendiri était un personnage tout à fait insignifiant, qui ne fut jamais Agha que de nom.

Pendant que tout ceci se passait à Alger, le gouvernement de France s'occupait de trouver un successeur à M. Clauzel, à qui il reprochait des manières d'agir trop indépendantes, c'est-à-dire, trop de dispositions à secouer le joug humiliant des bureaux. On fit choix du général Berthezène, qui avait commandé une division pendant la campagne. Ce nouveau général ne devait avoir que le titre modeste de commandant de la division d'occupation d'Afrique. Il arriva à Alger le 20 février, et le général Clauzel en partit le lendemain, après avoir annoncé par la voie de l'ordre du jour, que l'armée d'Afrique cessait d'exister sous cette dénomination, et qu'elle devait prendre celle de division d'occupation.

M. le général Clauzel, quels que soient les torts qu'on lui ait reprochés, laissa beaucoup de regrets en

Afrique. Il désirait le bien du pays et croyait en son avenir. L'armée, qu'il commença par calomnier, mais à qui il rendit justice ensuite, trouva en lui un zélé défenseur. Il prit l'initiative des récompenses qu'elle avait méritées, et lorsque le ministre de la guerre voulut attaquer la validité de ses nominations, il soutint avec une noble fermeté les droits acquis par un des plus beaux faits d'armes de l'époque. La population européenne qui commençait à s'agglomérer à Alger, eut en M. Clausel un homme qui comprit en grande partie ses besoins, et qui évita de l'humilier en pure perte, comme on l'a fait trop souvent depuis.

Cette population s'élevait, au moment du départ du général Clauzel, à 3,000 individus de tout sexe et de toutes nations, qui, poussés par le besoin d'augmenter leur bien-être, ou d'échapper à de fâcheux souvenirs, s'étaient rués sur l'Afrique. Mais est-ce avec des hommes à position toute faite que l'on peut espérer de peupler une colonie ? Parmi ces individus, beaucoup se livraient au commerce, très peu à l'agriculture ; la Ferme-Modèle et deux ou trois cultures particulières étaient alors à peu près le seul établissement agricole français. En revanche, il s'élevait de toutes parts des maisons de commerce et des magasins ; on trouvait à Alger, dès le mois de janvier 1831, à satisfaire à peu près tous les besoins de la vie européenne. Mais il n'y avait pas encore de création, car commercer n'est pas produire.

## LIVRE VII.

Arrivée du général Berthezène. — Marche générale de son administration. — M. Bondurand intendant en chef du corps d'occupation et de la Régence. — Aperçu des actes de l'administration militaire. — Établissement du droit d'enregistrement. — Acquisitions des Européens à Alger. — Essais de culture. — Analyse de divers actes administratifs.

Le général Berthezène, que le ministère donnait pour successeur au général Clauzel, avait, comme nous l'avons vu, commandé une division dans l'armée d'Afrique pendant la campagne de 1830. Du reste, rien ne le recommandait au choix du gouvernement, si ce n'est la conviction de trouver en lui plus de soumission que dans le vainqueur de l'Atlas.

Le corps d'occupation dont le général venait prendre le commandement, était formé du reste de l'armée d'Afrique, dont plusieurs régiments avaient successivement été renvoyés en France, et des corps de nouvelle création. Il comprenait le 15<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> de ligne, les Zouaves, les chasseurs algériens et 2 escadrons du 12<sup>e</sup> de chasseurs, plus un certain nombre de batteries d'artillerie et de compagnies du génie. Il y avait en outre une masse assez informe de volontaires parisiens qui s'accroissait chaque jour. Elle se composait d'hommes dont plusieurs avaient pris une part active à la révolution de juillet, et dont le nouveau gouvernement s'était hâté

hâté de se débarrasser en les envoyant en Afrique, aussitôt qu'il n'en avait plus eu besoin. On travaillait alors à les organiser plus régulièrement, et ils formèrent plus tard le 67<sup>e</sup> de ligne. La plupart n'étaient liés au service par aucun engagement légal, et s'étaient laissé conduire à Alger, trompés par les promesses de ceux qui avaient intérêt à les éloigner de Paris. On s'est plu à dire beaucoup de mal de ces hommes, qui cependant, dans toute circonstance, se sont conduits avec bravoure, et dont plusieurs ont rendu de vrais services au pays comme ouvriers d'art. En général les officiers étaient ce qu'il y avait de pire dans cette foule. Presque tous avaient usurpé ce titre, ou du moins pris des grades plus élevés que ceux qu'ils avaient réellement ; mais on fit bientôt les épurations convenables.

Toutes ces troupes étaient divisées en 3 brigades commandées par les maréchaux de camp Buchet, Feuchère et Brossard. Le général Danlion commandait la place d'Alger. Le général Berthezène avait pour chef d'état-major le colonel Leroy-Duverger. M. Bondurand avait été nommé intendant du corps d'occupation et de la Régence en remplacement de M. Vollant, qui était rentré en France.

Dès son début à Alger, le général Berthezène se montra homme d'intérieur et de calculs personnels. Il parut ne voir dans cette haute position qu'une occasion de faire des économies sur son traitement fort considérable; il était du reste incapable de l'augmenter par de coupables moyens. Cette étroitesse de pensée et de sentiments, très commune chez nos hommes de pouvoir, est ce qui les déconsidère le plus aux yeux de la nation.



Elle pardonnerait plutôt l'improbité unie à un peu de grandeur qu'une honnête petitesse.

M. Bondurand, le nouvel intendant, et, par son importance administrative, le second fonctionnaire du corps d'occupation et de la Régence, était un personnage recommandable à bien des égards, puisque, peu fortuné, *dans une position à avoir besoin de faire des économies*, il vivait cependant d'une manière convenable ; mais ce n'était pas un homme d'une haute capacité. L'administration militaire, qu'il a longtemps dirigée avec un certain ordre matériel, n'a jamais donné en Afrique que de tristes preuves de son impuissance. En revanche, elle présente un personnel très nombreux. Cinq sous-intendants ou adjoints à Alger seulement, ont constamment été sous les ordres de M. Bondurand, et parmi eux se sont trouvés des hommes d'un vrai mérite de spécialité. Cependant elle n'a presque rien su créer dans le pays, et n'y a vécu qu'au jour le jour, preuve évidente d'une absence totale d'impulsion de la part de son chef.

L'armée a toujours reçu, et reçoit encore, les vivres de campagne, c'est-à-dire le pain, la viande, les légumes, le sel et le vin. C'est en France que se passent les marchés pour toutes ces denrées, excepté pour la viande, et quelquefois pour les grains. L'administration de l'armée d'Afrique n'y est donc pour rien. Elle reçoit seulement les envois et en constate la quantité. Mais l'armée a souvent eu à se plaindre de la facilité de ces réceptions ; des denrées évidemment avariées et quelquefois malsaines, ont été mises en distributions sans qu'il y eût urgence, c'est-à-dire impossibilité de faire autrement. La correspondance

de l'état-major constate qu'à diverses époques, surtout à celles du renouvellement des généraux, des réclamations, je pourrai même dire des reproches très graves, ont été adressés à l'intendance à cet égard. Les soldats, accoutumés à juger trop légèrement peut-être ceux qui sont chargés de les nourrir, ont pu d'après cela accuser certains membres de l'administration d'une complaisance intéressée envers les fournisseurs.

Les marchés pour la viande se passent sur les lieux. Le mode de cette fourniture a souvent varié. Tantôt elle s'est faite par entreprise, et tantôt par régie. Depuis longtemps ce sont les comptables eux-mêmes qui fournissent, moyennant un abonnement réglé sur les mercuriales, et dont toutes les clauses sont à leur avantage : c'est ici que se décèle toute l'incurie de l'intendance ; ayant à pourvoir aux besoins d'une consommation considérable et fixe, elle devrait avoir un troupeau calculé sur ces besoins, troupeau qui ne coûterait rien à nourrir, car le domaine possède de vastes pâturages à peu de distance d'Alger, sur les bords de l'Arcath et du Hamise ; on aurait pu même trouver des terrains vagues à très peu de frais, beaucoup plus près encore de la ville. Ce troupeau, bien conduit, se multiplierait de lui-même, et fournirait à l'armée de la bonne viande, moins coûteuse que la mauvaise qu'on lui distribue depuis quatre ans. Au lieu de cela, chaque comptable a auprès de lui quelques bêtes étiques qu'il ne nourrit pas, et qu'il fait abattre quelques heures avant le moment où elles devraient mourir d'inanition. L'œil est attristé à la vue de ces squelettes ambulants qui se traînent autour des demeures de nos comptables, et que l'on destine à la nourriture

de nos soldats. Un général a avoué en les voyant que l'existence de ces ombres de troupeaux administratifs suffirait, en bonne règle, pour motiver la destitution d'un intendant. Mais ce n'est encore rien : nos boucheries militaires sont si mal approvisionnées, même de mauvaise viande, par les moyens employés par l'administration, qu'à la moindre baisse dans les arrivages des Arabes, on est obligé de diminuer la ration, et qu'il est même arrivé quelquefois que la viande a complètement manqué.

Les comptables, qui ont un intérêt personnel à acheter bon marché, ne se pourvoient que de mauvaises bêtes quelquefois malades, ou de bêtes volées, qu'ils ont par cela même à bon compte ; de sorte que notre administration militaire, non contente de mal nourrir nos soldats, donne des primes d'encouragement pour le vol aux Arabes eux-mêmes. Le chef du bureau arabe, pour avoir soutenu avec chaleur les droits de propriétaires indigènes et européens, qui avaient reconnu du bétail à eux appartenant dans le troupeau d'un comptable, s'est vu accusé l'été dernier par l'administration de nuire à l'approvisionnement de l'armée, parce qu'il voulait que ce bétail fût rendu. Voilà donc une administration qui avoue que le recèlement est mis par elle au nombre des moyens employés pour nourrir l'armée dans un pays où nous avons en prétention d'introduire la civilisation, et de faire cesser le brigandage.

Dans tout cela, l'administration militaire n'est pas seule coupable. Les généraux en chef auraient dû sans doute s'occuper eux-mêmes des besoins de l'armée et des moyens de les satisfaire ; il est même évident que,

sans leur participation, l'établissement d'un troupeau général, d'un véritable troupeau avec croît et produit, comme en avait le gouvernement du Dey, était impossible ; mais enfin il était du devoir de l'intendant en chef de prendre l'initiative de la proposition, et je répugne à croire que les secours militaires eussent manqué à un établissement utile. Mais loin de là, l'administration paraît ne s'être jamais donné la peine d'étudier les ressources du pays, et même elle n'a pas su tirer parti de celles que l'autorité militaire lui a mises entre les mains; j'en citerai par exemple les foins fauchés sous le général Voirol, dans les vastes prairies du Hamise. Nous verrons dans le volume suivant que cette opération ne fut pas aussi avantageuse qu'elle aurait dû l'être, et cela par la faute de l'administration militaire. En somme, cette administration, dont le chef a été pendant quelque temps à la tête de l'administration civile, n'a su ni produire une botte de foin, ni faire naître un veau. Ajoutez à cela qu'elle a toujours été embarrassée pour les moyens de transport dans tous les mouvements de troupe ; qu'elle n'a jamais su organiser les moindres convois auxiliaires dans un pays où la plus pauvre famille a une mule ou un chameau, et qu'enfin elle est une des principales causes de cet état de pétrification qui cloue l'armée sur le massif d'Alger depuis cinq ans.

Parmi les actes de M. Bondurand, il en est un qui mérite-les plus grands éloges, c'est l'établissement d'un hôpital d'instruction à Alger. Les cours en sont faits par des officiers de santé de l'armée, parmi lesquels se trouvent des hommes d'un profond savoir. Je citerai, entre autres, le savant opérateur Baudeus, qui, quoique

fort jeune, s'est déjà acquis une réputation européenne. Ce célèbre chirurgien, passionné pour les entreprises utiles, comme tous les hommes dont le mérite sort des bornes communes, a puissamment contribué à l'établissement de l'hôpital d'instruction. M. Bondurand, qui en faisait le plus grand cas, entra parfaitement, dans ses vues, et aplanit toutes les difficultés avec une hauteur de vue et une persévérance que l'on aurait aimé à lui voir déployer dans toutes les autres branches de l'administration ; car, je le répète, M. Bondurand était un de ces hommes que l'on désirerait pouvoir louer en tout.

M. le général Berthezène était hors d'état de donner à l'administration militaire l'impulsion qu'elle ne pouvait recevoir de son chef direct. Il en fut de même de l'état civil, et ici la mollesse du général en chef, résultat naturel de son indifférence pour tout ce qui ne se rapportait pas exclusivement à lui, était augmentée de ce qu'une extrême méfiance de lui-même avait mis dans son âme de circonspection et d'incertitude. Quoique l'ouvrage qu'il a publié récemment, sans avoir rien de bien remarquable, ait néanmoins fait découvrir en lui plus de connaissances qu'on ne lui en supposait, il était peu en état de traiter des questions administratives d'un ordre élevé. Il devait donc être facilement réduit au silence par ceux que leur position avait familiarisés avec la phraséologie administrative, et prendre enfin l'habitude de leur céder sans discussion, mais non sans rancune ; car l'homme élevé en dignité pardonne difficilement à ceux qui le mettent trop souvent dans la dure nécessité de s'avouer son impuissance intellectuelle. Je touche ici une matière délicate dans

ma position ; mais enfin je me suis consacré à la vérité.

Il est deux écueils auxquels nos généraux échapperont difficilement. Quels que soient l'éclat de leurs vies passées et le mérite de leurs services, bien peu d'entre eux ont la généralité de connaissances, et l'amour du travail nécessaires pour donner à la machine administrative une impulsion ferme et en même temps régulière. Ou ils ne tiendront aucun compte des observations ni des avis de leurs chefs de service, et alors ils agiront avec ignorance et brutalité ; ou ils les laisseront opérer sans contrôle, chacun dans la sphère de sa spécialité, et alors il y aura défaut d'ensemble, et tiraillement dans les actes administratifs. Chaque chef de service ne voit et ne doit voir que sa spécialité. Les considérations prises en dehors du cercle dans lequel il se meut, n'en sont pas pour lui ; de sorte que s'il n'existe pas au sommet de la hiérarchie administrative un homme capable de tenir dans ses mains tous les fils sans les confondre, il n'y a ni direction, ni but commun. L'administration des finances ne prend à tâche que d'augmenter les recettes, sans considérer si des mesures trop fiscales ne nuisent pas à la prospérité du pays. Celle des travaux publics ne voit que les constructions qui peuvent flatter l'amour-propre de ses membres sous le rapport de l'art, et ne s'enquiert pas si des constructions moins coûteuses et plus faciles ne conviendraient pas mieux à l'actualité ; et ainsi du reste.

Ce que nous venons de dire de nos généraux peut s'appliquer, par analogie, à beaucoup d'hommes politiques de l'ordre civil, car nous n'avons guère en France

France que des spécialités. Les hommes à connaissances générales sont extrêmement rares. Cependant il est évident qu'on aurait plus de chances de trouver dans la classe civile un bon gouverneur d'Alger que chez les militaires, puisque ici le choix ne peut porter que sur les quatre-vingts individualités de maréchaux et de lieutenants-généraux, dont les uns sont usés par l'âge, et dont les autres appartiennent à une génération à laquelle les bienfaits de la haute instruction ont complètement manqué.

Je prie le lecteur d'être persuadé que je ne cherche aucune allusion offensante pour qui que ce soit. J'avouerai même volontiers qu'il existe quelques exceptions à la règle générale, mais avouons aussi que dans un siècle de crises comme le nôtre, où chaque période de quinze ans amène des idées et des besoins nouveaux, les hommes d'une époque devraient disparaître avec elle, et ne pas attendre que le public leur apprenne d'une manière désobligeante qu'ils sont restés trop longtemps sur le théâtre. La patrie, reconnaissante pour quelques anciens services, les inscrirait sans trop d'examen sur les fastes de sa gloire, tandis qu'en s'obstinant à rester en scène, ils s'exposent à ce qu'après avoir reconnu ce qu'ils sont dans le moment, on ne vienne à examiner avec trop de curiosité ce qu'ils ont été autrefois.

M. Berthezène était arrivé avec des préventions plus ou moins fondées contre la plupart des fonctionnaires qu'avait employés son prédécesseur. C'est ce que nous avons vu en Afrique à chaque changement de général en chef. Le dernier venu s'est toujours imaginé que les fautes qui lui avaient été signalées, ou qu'il avait découvertes

couvertes lui-même, tenaient exclusivement au personnel administratif, et qu'en changeant quelques employés, tout serait dit. Cependant, si un fonctionnaire s'égaré, il vaut mieux le remettre dans la, bonne voie, que de le remplacer par un homme nouveau, qui, dans un pays d'étude et d'essai comme celui-ci, aura son éducation de localité à faire ; ce qui n'est pas peu de chose; il est vrai que pour mettre un homme sur la voie, il faudrait savoir soi-même où l'on veut aller.

Parmi ceux à qui le général Berthezène en voulait le plus, était M. Fougeroux, inspecteur des finances, avec lequel il eut d'assez vives altercations. Ce fonctionnaire était un personnage trop pénétré de son importance, et qui mit plusieurs fois à l'épreuve la patience du général en chef. Celui-ci obtint son rappel. M. Williaume le remplaça comme inspecteur des, finances et comme membre du comité du gouvernement, qui prit le 1er juin la qualification de commission administrative; M. le sous-intendant militaire de Guirroie en était le secrétaire depuis quelques mois. Il avait remplacé M. Caze.

M. Girardin, directeur du domaine, étant rentré en France par congé, M. le contrôleur Bernadot prit le service par intérim.

M. Rolland de Bussy quitta les fonctions de commissaire général de police. Elles furent données au grand prévôt Mandiri, déjà Agha des Arabes, et dont les débiles épaules se trouvèrent ainsi chargées d'un triple fardeau.

Tous ces arrangements terminés, chaque chef de service se mit à faire de l'administration pour son compte,



sans trop s'embarrasser de l'ensemble. Les projets d'arrêtés étaient soumis pour la forme au général en chef, et la machine allait comme elle pouvait.

Cependant comme il faut bien avoir au moins une idée à soi quand on est censé gouverneur, ne serait-ce que pour l'acquit de sa conscience, M. le général Berthezène avait celle de se rendre agréable aux Indigènes ; projet très louable, sans doute, mais qui ne fut pas toujours appliqué avec beaucoup de discernement. Les effets de sa bienveillance pour la population musulmane, se concentrèrent sur quelques Maures intrigants tels que Bouderbah et sa coterie. Cet homme adroit et insinuant se fit adjuger, à lui ou aux siens, la ferme du marché au blé (la Racheba), celle de presque tous les autres marchés où se perçoivent des droits, et tous les Fonduks (Caravansérails). Il commença alors à jouer un rôle important parmi les Musulmans, qui jusqu'alors l'avaient méprisé, comme un homme sans moralité, dont le nom avait plus d'une fois retenti devant les tribunaux. Il paraît que ce fut à cette époque que les notabilités maures d'Alger se mirent à rêver une restauration musulmane faite à leur profit. Il y a même lieu de croire que des communications semi-officielles, venues de très haut, leur firent penser que la chose était possible, et que la France elle-même, fatiguée de sa conquête, y donnerait les mains.

Le 24 mai, M. le général Berthezène décréta qu'une première indemnité équivalente à 6 mois de loyer, serait payée aux propriétaires dépossédés pour cause d'utilité publique. C'est tout ce qu'ont reçu jusqu'ici les malheu-

reux Indigènes dépouillés par l'administration française. Depuis cette époque, la masse de ces infortunés s'est prodigieusement accrue, et les indemnités qui leur sont dues s'élèvent au moins dans ce moment à 120,000 fr. de rente. On conçoit tout ce qu'une pareille somme enlevée annuellement à quelques centaines de familles, peu aisées pour la plupart, a dû y laisser en échange de misère et de désespoir. Cependant personne n'a voulu pénétrer dans le secret de tant de douleurs. De pauvres enfants tendent la main, au coin des rues, aux humiliants secours de l'aumône ; de malheureuses filles, destinées naguère à la chasteté d'un nœud conjugal, sont livrées par la faim à la prostitution, et personne ne s'enquiert de la cause de ces misères. Point de larmes pour le malheur obscur qui n'a pas de quoi payer des articles de journal, et qui ne peut venir dans un salon faire entendre ses plaintes entre une contredanse, et un écarté. Les commissaires que le gouvernement nous envoya en 1833, pour examiner la situation du pays, se sont aperçus cependant qu'il y avait des injustices à réparer. L'un d'eux a nommé à la tribune nationale une victime de notre administration ; mais quelle était cette victime ? Un Européen qui, après avoir acheté pour 800 fr. de rente une vaste ferme dans les environs d'Alger, s'est vu dépouiller de ses bâtiments que l'on fut forcé de lui prendre pour loger une partie de notre cavalerie, mais dont on lui paye 2,000 fr. de loyer. Voilà l'horrible infortune qui émut la philanthropie de l'orateur dont nous venons de parler. Cependant, en allant dans les bals et dans les soirées, où il puisait ses observations, cet orateur pouvait voir à la

porte des hôtels où il entrait des douzaines d'enfants à qui notre civilisation n'a encore donné , en échange de la boutique ou de l'atelier de leurs pères, que la sellette du décrotteur.

C'est au gouvernement lui-même, à la France, représentée par ses Chambres, que doit s'adresser le reproche de dureté et de mauvaise foi envers les indigènes dépossédés. Nous avons vu que le général Clauzel avait décrété que les immeubles du domaine serviraient de gage à leurs créances ; mais quelques commis du Ministre de la guerre, qui avaient étudié l'art de gouverner Alger dans les *Institutes* administratives de M. de Gérante et dans le Bulletin des lois, trouvèrent que cette manière de procéder sortait des règles communes, ce qui était vrai, et qu'il n'y avait aucun rapport entre les propriétés du domaine et les créances sur l'État , ce qui, dans l'espèce, était faux. Car voici la question réduite à sa plus simple expression : le gouvernement français s'impatrounise à Alger, mais il ne connaît encore que vaguement ce qui lui appartient comme propriétaire ; or, dans cet état de choses, des motifs plus ou moins fondés d'utilité publique exigent la démolition d'une maison : cette maison se trouve appartenir au domaine; c'est bien, voilà une maison de moins pour le domaine, et il n'en n'est plus question. Un peu plus loin existe une seconde maison dont la démolition est également rendue nécessaire, mais celle-ci appartient à un particulier qui réclame, et vous dit : *Peu loin de ma maison, dans telle rue, le Beylik en possède une de même valeur que la mienne, donnez-la moi, et je vous tiens quitte.* M. Clauzel prévint cette

demande, et y répondit d'avance par l'arrêté du 26 octobre, dont le ministre de la guerre a arrêté l'exécution. Si c'eût été pour arriver au paiement de l'indemnité, par des moyens qui sortissent moins des habitudes administratives, rien de mieux ; mais comme cette mesure n'a eu d'autre résultat que la ruine des propriétaires déposés, il est évident, pour tout homme qui a médité autre chose que les *Institutes* administratives, que les commis du ministre de la guerre auraient dû, dans une question exceptionnelle et toute nouvelle quant aux détails, faire fléchir les règles matérielles de l'administration devant les lois immuables de la justice et de l'honneur; et si je ne parle ici que des commis, qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions, ce n'est pas que je craigne d'arriver jusqu'au ministre, mais c'est que je suis en effet convaincu que la question d'Alger leur est abandonnée. Il est possible que celui qui, parmi ces messieurs, est plus particulièrement chargé de nos affaires, soit un homme supérieur, ce dont j'ai cependant eu, dans ma position, quelques raisons de douter ; mais s'il en est ainsi, qu'on nous l'envoie pour gouverneur, et peut-être, en voyant les choses de plus près, parviendra-t-il à ne laisser aucun doute sur la rectitude de son jugement, même dans l'esprit de ceux qui par devoir ont été obligés de lire ses élucubrations hebdomadaires sur Alger.

Le ministre de la guerre a donc, par l'organe de ses employés, assumé sur sa tête la responsabilité des injustices commises envers les propriétaires déposés. Si on eût laissé agir les généraux en chef, les indemnités auraient été payées. Jusqu'à l'arrivé de M. Pichon,

le budget des dépenses civiles fut réglé par eux sur les recettes locales, et il est indubitable que l'indemnité aurait continué à y figurer. Lorsque le ministre voulut faire rentrer Alger dans le droit commun financier, il aurait dû ne pas avoir deux poids et deux mesures, et ne pas laisser les indigènes dans l'exception, lorsqu'elle leur était désavantageuse, en même temps qu'il les en faisait sortir en ce qu'elle avait de profitable pour eux. C'est cependant ce qui a eu lieu ; car, si, d'un côté, la législation financière ne permettait pas, en s'appliquant à la rigueur, de laisser subsister les dispositions de l'arrêté du 26 octobre 1830, de l'autre, notre loi fondamentale défend de dépouiller un propriétaire sans une *juste et préalable* indemnité. Malgré cette violation des lois de l'équité et de la logique, il ne faut pas croire que l'on soit dans les bureaux ennemi systématique des Maures. Bien au contraire, par une inexplicable contradiction, les mêmes hommes qui ont causé la ruine de tant de familles musulmanes, accueillent avec empressement tous les intrigants qui leur arrivent d'Alger. Ils les comblent de faveurs, de décorations et de pensions ; heureux quand ils ne s'en servent pas pour créer des embarras à l'administration locale !

La question de l'indemnité touche de près à celle du séquestre, nous avons dit que M. le général Clauzel avait ordonné la réunion au domaine de tous les biens des Turcs déportés. Cette confiscation fut convertie en séquestre par un arrêté du 10 juin 1831, rendu d'après une décision ministérielle du 27 mai. Ce séquestre pèse encore sur les biens des Turcs, et l'on ne voit pas trop quel en sera le terme. Je ne sais si le gouvernement attend

que la propriété de tous ces biens ait passé entre les mains des Européens, ou s'il est embarrassé de les rendre, parce que lui-même en occupe plusieurs qui sont nécessaires à divers services publics.

Les dispositions de l'arrêté du 10 juin ayant été souvent appliquées, soit par erreur, soit par une fausse interprétation, à des Turcs non déportés, il y a eu quelques levées de séquestre partielles. Elles étaient d'abord prononcées par la commission administrative ; mais le ministre se les est ensuite réservées. Ainsi, des Turcs de la garnison de Mostaganem qui étaient à notre service, n'ont pu rentrer dans leurs biens qu'en vertu d'une décision ministérielle, quoique le séquestre qui les avait atteints, fut évidemment le résultat d'une erreur non susceptible de supporter la discussion. Cette obligation de recourir à Paris pour des choses aussi simples, diminue aux yeux des indigènes l'importance de celui qui commande à Alger, ce qui est un très grand mal ; le pouvoir a besoin d'y être fort, et d'y jouir d'une indépendance au moins apparente<sup>(1)</sup>.

Cependant les Européens que l'espérance avait conduits en Afrique y faisaient chaque jour des acquisitions. Le 21 juin, un arrêté soumit à l'obligation de l'enregistrement tous les actes translatifs de propriété et de jouissance. Le 21 juillet suivant, le droit d'enregistrement fut fixé à 2 % pour les actes d'aliénation définitive ou

---

(1) J'ai réuni une collection de faits qui pourraient faire connaître pourquoi on veut que ce soit à Paris que se règlent les questions de séquestre et d'indemnité ; mais il n'entre pas dans mes convenances personnelles de les publier en ce moment.

de cession de jouissance pour cinquante ans et au-dessus. Il fut réduit d'un centième par chaque année pour les cessions de jouissance de moins de cinquante ans.

Il y a des choses fort curieuses à dire sur les acquisitions des Européens en Afrique, et cette matière mérite que nous nous y arrêtions quelques instants.

Plusieurs familles musulmanes chez lesquelles les préjugés religieux étaient fortement enracinés, ne voulant pas vivre sous la domination chrétienne, prirent le parti, dans les premiers mois qui suivirent la conquête, de s'éloigner d'Alger, et d'aller s'établir, soit dans le levant, soit dans les villes de l'intérieur de la Régence. Elles cherchèrent, avant de partir, à réaliser leurs fortunes ; mais les Musulmans qui restaient à Alger n'étaient pas dans des circonstances à faire des achats d'immeubles, et les Européens qui étaient venus s'y établir avaient plus de désirs que de moyens de devenir propriétaires. La plupart ne pouvaient disposer que de faibles capitaux ; et ensuite, quand même ils en auraient eu de plus considérables, l'avenir du pays n'était pas assez assuré pour que des acquisitions pussent se faire par les moyens ordinaires, c'est-à-dire par l'échange d'un immeuble contre une somme quelconque d'écus ; car nous pouvions, d'un moment à l'autre, évacuer Alger, et les nouveaux acquéreurs se seraient vus forcés d'abandonner leurs immeubles, sans la moindre lueur d'espérance de rentrer dans leurs capitaux. Cependant, comme, d'un côté, il y a désir d'acheter, et de l'autre, besoin de vendre, on finit par s'entendre ; les aliénations furent faites au moyen de rentes perpétuelles. Ce mode de transaction garantissait

à l'acheteur, qu'en cas d'évacuation il ne perdrait jamais que quelques annuités, et laissait entrevoir au vendeur la possibilité de rentrer dans sa propriété.

Les rentes furent en général calculées au plus bas, relativement à la valeur que nous sommes habitués à donner aux propriétés foncières, de sorte que les Européens furent éblouis de la facilité avec laquelle on pouvait devenir propriétaire à Alger.

Une fois que cette manière assez commode d'acquérir fut établie, ce fut à qui deviendrait propriétaire. On avait commencé par acheter aux émigrants, mais bientôt on acheta de toutes mains. L'occupation militaire s'étendait sur un grand nombre de maisons dans l'intérieur de la ville et à l'extérieur. Les dévastations et les maraudes de nos soldats, tristes fruits d'une discipline extrêmement relâchée, rendaient presque impossible l'exploitation des propriétés rurales de la banlieue d'Alger. Les Indigènes, voyant donc qu'ils ne pouvaient tirer aucun profit de leurs propriétés ; soit rurales, soit urbaines, se mirent à les vendre aux Européens à des conditions qui se ressemblaient du discrédit dans lequel elles étaient tombées ; les Européens les achetèrent, parce qu'elles étaient à vil prix, et qu'ils espéraient qu'une fois dans leurs mains ils parviendraient à les faire respecter. Mais il en fut presque toujours autrement : à l'exception de quelques sommités coloniales qui obtinrent des indemnités pour le mal qu'on leur avait fait, et des garanties pour l'avenir, précisément parce qu'elles étaient plus en position que d'autres de supporter des pertes, à l'exception, dis-je, de ces sommités, les propriétaires européens ne furent



pas mieux traités que les Indigènes. On peut même dire que la dévastation et la maraude s'attachèrent plus particulièrement à leurs possessions ; car, comme il était de notoriété qu'ils avaient fait valoir ces éventualités de pertes, pour acheter à bon compte et profiter des malheurs des Indigènes, les soldats semblaient prendre à tâche de tourner la chance contre eux. Les chefs eux-mêmes mirent plus de négligence à faire respecter la propriété, lorsqu'ils surent que les pertes ne devaient plus tomber que sur des hommes qui les avaient fait rentrer en ligne de compte dans leurs transactions avec les naturels. Les militaires disaient ouvertement qu'ils ne prétendaient pas avoir conquis le pays pour enrichir des spéculateurs. Ceux-ci, tout fiers de leur nouvelle qualité de propriétaires, poussaient souvent leurs prétentions jusqu'à l'injustice, et auraient voulu chasser l'armée de toutes les maisons qu'elle occupait. De là, des récriminations passionnées de part et d'autres, et les épithètes injurieuses de *banqueroutiers* et de *Vandales* qu'échangeaient deux classes d'hommes destinés à concourir au même but.

Mais tout ce qu'il y a de particulier dans tout cela, c'est que plus d'un militaire se mit dans la catégorie de ce qu'on appelait les *banqueroutiers*, et plus d'un spéculateur dans celle de *Vandales*. Plusieurs officiers achetèrent des maisons et des terres, et ne déployèrent pas dans leurs transactions plus de scrupules que les spéculateurs de profession, et un grand nombre de ceux-ci se mirent à dévaster leurs propres possessions, coupant les arbres, enlevant les boiseries, les marbres et les ferrements des maisons, enfin tout ce qui était enlevable ; après avoir réalisé

de cette manière quelques milliers de francs, ils se laissaient exproprier par leurs vendeurs maures pour faute de paiement de la rente qu'ils avaient consentie.

A ces moyens peu délicats d'acquérir de l'argent et des immeubles, quelques Européens en ajoutèrent d'autres tout à fait criminels. Des manœuvres frauduleuses eurent lieu, pour faire croire à des propriétaires indigènes qu'ils allaient être expropriés par l'administration, et qu'ils n'avaient d'autres moyens de ne pas tout perdre que de se hâter de vendre à quelque prix que ce fût.

Les Indigènes, à qui nous donnions l'exemple de la déloyauté dans les transactions, ne tardèrent pas à nous imiter; lorsque toutes les propriétés du Fhos eurent été à peu près vendues, les achats firent irruption dans la plaine. On commença d'abord par traiter avec des Maures, propriétaires de fermes dans la Méridja, puis les Arabes se mirent aussi à vendre leurs terres, trouvant qu'il était très avantageux de se faire payer une rente d'un immeuble dont rien n'empêchait l'ancien propriétaire de continuer à jouir paisiblement ; car toutes ces acquisitions étaient bien au-delà de nos lignes, et les Européens ne pouvaient pour le moment songer à en prendre possession; mais on travaillait pour l'avenir, et dans l'espérance de voir arriver le jour où l'on cesserait de n'être propriétaire que de nom. Une fois parvenu sur ce terrain, les ventes ne furent souvent plus que des fictions où la cupide crédulité de l'acheteur était la dupe de la friponnerie du vendeur. Les Européens étaient tellement possédés du désir d'acquérir une parcelle du sol africain qu'ils achetaient tout ce qu'on venait leur offrir, non seulement sans voir

l'immeuble, ce qui, du reste, était presque toujours impossible, mais en outre sur des titres faux ou altérés, et souvent sur un simple certificat de notoriété établi d'après la déclaration de sept témoins inconnus eux-mêmes.

C'est de cette manière que les mêmes propriétés ont été vendues en même temps à diverses personnes, que les Européens ont tellement été trompés sur les contenance, que si celles portées dans leurs contrats de vente étaient exactes, ils se trouveraient avoir déjà acheté dix fois la superficie de la Métidja, et qu'enfin on a même acheté des terrains qui n'ont jamais existé. Les Arabes se sont fait un jeu de tromper la cupidité des Européens, et il faut avouer que ceux-ci s'y sont prêtés avec une si stupide crédulité, qu'on est tenté de pardonner aux premiers une conduite qui ressemble autant à la mystification qu'à la friponnerie. Car enfin on voit à Alger des hommes qui s'imaginent avoir acheté pour deux ou trois cents francs de rente, deux ou trois mille arpents d'excellente terre bien complantée et bien arrosée, voir même des villages entiers peuplés de plusieurs centaines d'habitants. Je fus un jour presque alarmé pour la santé morale d'un colon avec lequel je suis lié depuis longtemps, et qui vint me dire qu'il avait acheté dans la matinée le village de G\*\*\* qui est le plus beau, le plus riche et le plus peuplé de la plaine. Quelques jours après, mon service m'ayant conduit dans ce village, je demandai si en effet le territoire de G\*\*\* n'avait qu'un seul maître dont les habitants étaient les fermiers ou locataires ; mais je trouvai que chacun était bien convaincu d'être propriétaire incommutable de sa maison, de son jardin et de son

champ, et que personne ne se doutait qu'un Européen l'eût acheté comme un serf de Moscovie.

Un autre colon assurait, ou plutôt était persuadé, avoir acheté un terrain de 150 zouandja (la zouandja vaut 25 arpents), en devenant propriétaire de la 10<sup>e</sup> partie de la ferme de Haouch-Toute ; mais un calcul de deux minutes lui prouva qu'à son compte, cette ferme, qui est perdue dans l'immensité de la Méridja, devait en occuper à elle seule la 10<sup>e</sup> partie.

Au reste, malgré de nombreuses déceptions, il est incontestable que beaucoup d'Européens possèdent véritablement dans la Méridja de belles et immenses terres, achetées de bonne foi et vendues de même. Ces acquisitions, fictives ou réelles, ont même dépassé la plaine, et se sont étendues jusqu'au delà des montagnes. Quelles sont les conséquences de cet accaparement de la propriété foncière ? c'est ce que nous allons examiner.

La plupart de ceux qui achètent n'ont ni les moyens ni la volonté d'exploiter. Ils espèrent toujours qu'une nombreuse population européenne se formera en Afrique, et qu'alors ils réaliseront de gros bénéfices, en revendant leurs propriétés. Mais ils sont eux-mêmes un obstacle à l'accomplissement de ce rêve de leur ambition ; car comme ce sont les travailleurs, c'est-à-dire les véritables éléments coloniaux qui devraient leur payer ce tribut, c'est sur ces derniers que serait pris le bénéfice, ce qui doit nécessairement les éloigner. En effet, un grand nombre de propriétés ont déjà été revendues plusieurs fois, et à chaque revente le prix de la cession a augmenté, parce qu'on s'est toujours cru de plus en plus près de

l'époque où l'exploitation européenne sera possible, de sorte que maintenant la production se trouvera grevée de tous les bénéfices successifs de la spéculation mercantile, ce qui évidemment doit la rendre plus difficile, en la rendant plus onéreuse à ceux qui s'y livreront. Cette tendance à faire payer par le travail une prime à l'oisiveté, a quelque chose qui blesse profondément mes croyances politiques et religieuses, cependant je n'en fais pas un reproche aux particuliers, car elle est le résultat de notre organisation sociale.

Quelques spéculateurs plus éclairés que les autres, et qui voient que des prétentions trop élevées éloigneraient les travailleurs, ont le projet, lorsque ceux-ci se présenteront, de les établir sur leurs terres moyennant certaines redevances annuelles. Certainement c'est le moins qu'ils puissent exiger ; et cependant, qu'on y réfléchisse bien, si ce système prévaut, voilà la féodalité établie en Afrique. C'est une chose digne de remarque, que de voir ainsi la vieille société européenne tendre à se constituer à Alger sur des bases qu'elle paraissait avoir brisées elle-même.

On peut donc presque dire, d'après ce que nous venons de voir, que le plus grand obstacle à la colonisation se trouve dans les colons eux-mêmes, qui ont acheté pour spéculer et non pour produire. Mais il est juste d'ajouter que si, dans le principe, le gouvernement leur eût accordé une protection plus efficace, ils auraient demandé à la production des bénéfices qu'ils furent réduits à chercher dans le brocantage. Je ne vois de remède possible aux conséquences funestes, pour l'avenir de la colonie, de l'accaparement de la propriété, qu'une mesure législative qui

oblige les grands propriétaires de céder au prix de la première vente aux familles laborieuses qui voudraient s'établir dans le pays, les terres dont elles auraient besoin, et qui fixe en même temps le maximum de ce que chacun pourra posséder. Il est évident que ce n'est qu'en offrant ces avantages et ces garanties aux producteurs qu'on les attirera à Alger; car ils n'y viendront certainement pas pour être les vassaux des accapareurs de terre. Ceux-ci pourront bien attirer quelques familles de cultivateurs équivoques, qui prendront la charrue comme un pis aller; mais pour de véritables agriculteurs, hommes d'ordre, de travail et de persévérance, on ne les aura qu'en les rendant propriétaires.

Ces observations ne doivent blesser personne. En y réfléchissant bien, les acquéreurs de terre en reconnaîtront eux-mêmes la justesse. La plupart appartiennent par leur modeste origine à des familles qui n'ont dû qu'à la révolution de 89 leur complète émancipation, et ils comprendront combien serait ridicule chez eux la prétention de devenir seigneurs terriers, exploitants de prolétaires, prétention déjà si odieuse par elle-même. Au reste, leur propre intérêt le veut ainsi, car en agissant autrement, ils détermineraient leur ruine, en même temps que celle de la colonie<sup>(1)</sup>.

Il est d'autant plus à espérer que les accapareurs de

---

(1) Plusieurs Européens d'Alger comprennent très bien la question ; j'en connais même un qui, quoique propriétaire de plusieurs fermes, voudrait que le gouvernement mît le séquestre sur toutes les propriétés européennes de la plaine, et les distribuât ensuite par lots à ceux qui se présenteraient avec les moyens et la volonté de les cultiver.

terre sentiront les inconvénients de leur système, que ce n'est que forcément, ainsi que nous l'avons laissé entrevoir plus haut, qu'ils ont donné dans le principe cette funeste direction à leurs entreprises. Dans l'origine on acheta pour exploiter, et dès le printemps de 1831 quelques fermes furent mises en valeur. Le docteur Chevrau, excellent homme, dont la perte encore récente a laissé de vifs regrets à Alger, MM. Faugeroux frères, MM. Roche et Colombon, se livraient à des essais de culture, que le succès paraissait devoir couronner. Ces derniers avaient même établi des travailleurs européens dans une ferme acquise par eux à Beni-Mouça, à une lieue et demie de la Ferme-Modèle. Ces exemples étaient imités dans les environs d'Alger ; mais lorsque l'on vit qu'en dehors de nos lignes, la guerre, sans cesse excitée par la fausse politique de nos gouvernants, venait détruire ce que le travail tendait à créer ; et qu'à l'intérieur, les produits agricoles étaient souvent la proie de ceux qui devaient les défendre, les exploitations languirent, et on se livra, en attendant des temps meilleurs, au brocantage des terres, exemple fatal, bientôt suivi par une foule de gens qui en firent un métier, sans avoir jamais eu la moindre velléité de culture.

Le gouvernement, cause première de cette déviation de l'activité coloniale, ne fit rien pour en arrêter les conséquences. Il établit un droit d'enregistrement, et s'applaudit sans doute d'avoir ainsi augmenté ses recettes de quelques milliers de francs. Cependant les achats des Européens avaient, et ont encore, pour notre politique, des inconvénients pour le moins aussi graves que ceux que

je viens de signaler pour la colonisation. Les Arabes qui nous vendent des propriétés éloignées<sup>(1)</sup> le font presque toujours avec l'espérance, assez ouvertement avouée, que nous ne viendrons jamais les occuper, et qu'ils continueront à en jouir. De sorte que chaque achat d'immeubles fait par les Européens, sur les points où nous n'avons point encore d'établissement, crée à l'occupation future une famille d'ennemis de plus. En outre, une foule d'immeubles ont été achetés à Bélida, et l'administration doit s'attendre que si nous occupons jamais cette ville, elle viendra se heurter à chaque pas contre les prétentions des Européens, bien autrement exagérées que celles des Indigènes. Cependant l'occupation de Bélida est indispensable, si nous voulons faire quelque chose du pays ; et voilà que ce sont des Européens qui rendent l'établissement plus difficile qu'il ne le serait sans eux ; car il est de notoriété que beaucoup n'ont acheté qu'avec l'arrière-pensée de rançonner l'administration si elle venait à avoir besoin de leurs immeubles pour les services publics. Le gouvernement n'a pas voulu le voir, quoique le fait lui ait été signalé. Il aurait été à désirer que tout achat d'immeubles eût été interdit aux Européens au-delà des points occupés par nos lignes ; mais le gouvernement, par son imprévoyance, s'est toujours plu à accroître ses propres embarras. Les fautes de l'administration et celles des particuliers, réagissant ainsi les unes sur les autres, nous ont mis dans une po-

---

(1) On a acheté à Béni-Djead, à Béni-Khalissa, à Béni-Ménad, même à Béni-Menasser qui est à 25 lieues d'Alger



sition où tout progrès sera impossible si on n'y met ordre.

Si l'administration du général Berthezène fut peu éclairée, en revanche elle fut très écrivassière ; 115 arrêtés furent signés par M. Berthezène, dont 45 formant législation ; 50 sur des objets transitoires, et 20 portant nomination à des emplois.

Dans ce nombre les dispositions fiscales jouent un très grand rôle. Le 20 mars un droit d'octroi, pour les objets de consommation apportés de l'intérieur, fut établi : le tarif réglé à cette époque fut modifié par arrêté du 30 juillet.

Le 21 mars un droit de 80 boudjous par mois (148 fr. 80 cent.) fut mis sur la boucherie juive, pour tenir lieu du droit de patente.

Le 11 juillet, ainsi que nous l'avons vu plus haut, les actes translatifs de propriété ou de jouissance, furent assujettis à un droit d'enregistrement. Le même jour le commerce du sel fut déclaré libre ; mais les introductions, par terre et par mer, furent frappées d'un droit de 3 fr. par quintal métrique, pour les sels français, et de 4 fr. pour les sels étrangers. Les sels ne furent point admis à l'entrepôt accordé pour d'autres marchandises par l'arrêté du 31 décembre 1830 ; mais le receveur des douanes fut autorisé à recevoir en paiement, sous sa responsabilité personnelle et moyennant caution, des traites à 3 mois de date, pour une moitié, et à 6 mois pour l'autre moitié des droits acquis au trésor. Le droit ne peut être restitué quelle que soit la destination ultérieure des sels qui l'ont supporté.

Le 28 juillet, un arrêté modifia quelques dispositions

du tarif des douanes. Il fixa à 10 fr. par tête le droit d'exportation des bœufs et vaches ; à 12 fr. par quintal métrique, le droit sur la cire exportée sous pavillon étranger, et à 8 fr. celui de la cire exportée sous pavillon français.

Il existe quelques autres dispositions financières de l'administration de M. Berthezène, mais elles ne sont que d'un intérêt secondaire.

Pour ce qui est des domaines, le général Berthezène introduisit dans cette administration un principe dont l'expérience a démontré l'opportunité : ce fut la séparation du domaine militaire d'avec le domaine civil. Par arrêté du 26 novembre 1831, tous les immeubles appartenant au domaine, et affectés soit au casernement des troupes et au logement des officiers, soit aux magasins de l'artillerie, à ceux du génie et à ceux de l'administration militaire, furent concédés au génie militaire, qui fut chargé de leur réparation et de leur entretien. Cette mesure prévint la ruine totale des immeubles occupés par les troupes, qui étaient encore debout à l'époque où elle fut prise. Il est difficile de se faire une idée du désordre qui avait existé jusqu'alors dans l'occupation militaire. A l'extérieur, les troupes s'étaient établies dans les maisons de campagne qui étaient à leur convenance, sans remise régulière, sans état des lieux ; en un mot, sans aucune des formalités qui devaient en assurer la conservation. A l'intérieur de la ville, lorsqu'on devait y établir des troupes et des officiers, on s'adressait au commissaire du Roi près de la municipalité, qui, sans étudier les localités, donnait mission à un de ses agents de livrer les maisons occupées. Celui-ci parcourait la ville, frappait à

la première maison venue, et si on ne lui répondait pas, parce que la maison était abandonnée, soit par suite des émigrations, soit par l'absence momentanée des propriétaires, il faisait enfoncer la porte, et livrait ce local à l'occupation militaire, sans autre formalité. On conçoit que cette manière de procéder devait conduire inmanquablement à la perte de tous les immeubles affectés au casernement, puisque personne n'était responsable de leurs dégradations, ni chargé de leur entretien. L'arrêté du 26 novembre mit un terme à ces abus.

Le général Berthezène avait déjà diminué en partie les inconvénients de l'occupation militaire, par la construction des casernes de Mustapha-Pacha, situées hors la ville, au-delà du faubourg Bab-Azoun. Cet édifice, dont le plan avait été fait sous le maréchal Clauzel, est une agglomération de bâtiments en pisé, à un seul étage, à toiture et terrasse à la manière du pays, et disposés parallèlement comme les baraques d'un camp. Il peut contenir 2,000 hommes. Les travaux commencèrent au mois de mars et furent terminées au mois d'octobre. Cet édifice, peu brillant, mais extrêmement utile, fait honneur à l'administration du général Berthezène.

D'autres travaux non moins utiles furent exécutés à cette époque. La jetée qui joint le rocher de la Marine au continent, et forme le port d'Alger, était tellement endommagée du côté de la dune de l'ouest, que l'existence des vastes magasins qui y sont situés était menacée. Elle fut réparée, avec autant d'habileté que de promptitude, par M. Noël, ingénieur hydraulique, chargé spécialement de cette mission. Un abattoir fut construit hors de la porte

Bab-Azoun, par entreprise, et sous la direction de la municipalité. M, Melchior, maître maçon, qui en fut tout à la fois l'entrepreneur et l'architecte, y déploya des talents, et surtout une louable probité, qui le recommandèrent à la confiance publique, et lui valurent plus tard des avantages réels honorablement acquis.

On établit aussi 6 moulins à vent en dehors de la porte Bab-Eloued. Les machines avaient été confectionnées en France, sous la direction d'officiers du génie ; mais les tours furent construites par entreprise, sous celle de la municipalité, qui en fit ensuite la remise au domaine militaire. Ces moulins placés dans un lieu où les vents sont variables et neutralisés par le reflux de l'air, qui tourbillonne dans une vaste gorge du Bouzaria, ne fonctionnant presque jamais, leur construction donna lieu au premier exemple de cette violation des tombeaux dont on s'est fait un jeu depuis. Malgré la vive et juste indignation qu'elle faisait naître chez les Musulmans, les tours furent élevées sur les limites d'un cimetière, et l'entrepreneur, M. Zedda, trouva fort commode d'y employer les pierres sépulcrales qu'il avait sous la main. Cette méthode économique de se procurer des matériaux, augmenta en effet les bénéfices ; mais on assure que, pour se faire pardonner la profanation dont il s'était rendu coupable, il fut obligé de les partager avec le chef de la municipalité.

Avant notre arrivée à Alger, il n'existait pas dans cette ville de place, de forum proprement dit. Les marchés se tenaient sous des portiques, ce qui certainement était beaucoup plus commode, vu la chaleur du climat. Cependant, comme nos habitudes exigent une place, et

qu'ensuite on désirait avoir un lieu de ralliement pour la garnison, on commença, sous l'administration de M. de Bourmont, à agrandir, par la démolition des maisons voisines, le petit espace quadrangulaire qui se trouvait au centre de la ville, en face de l'entrée principalement du vieux palais de la Djenina. Ce fut l'origine de la place du gouvernement que l'on a depuis longtemps le projet d'entourer de beaux édifices. M. le général Berthezène alloua au génie militaire (il n'était pas encore question à cette époque des Ponts-et-Chaussées) une somme de 20,000 fr. pour les premiers travaux de cette place, elle fut employée à la consolidation et aux réparations des beaux magasins voûtés qui sont en-dessous.

A cette époque, les généraux en chef pouvaient disposer de plus de fonds qu'à présent, car ils réglaient eux-mêmes, comme nous l'avons dit plus haut, le budget des dépenses civiles, et même le mode de comptabilité. Il nous reste, pour terminer ce que nous avons à dire de l'administration civile de M. Berthezène, à parler de ses actes relatifs à la municipalité, à l'agriculture, au commerce, et à la police.

M. Cadet Devaux avait fait entrer dans ses prévisions la nécessité d'une forte réserve en grains. Il en acheta 10,000 mesures, qu'il laissa tellement avarier par faute de soin, qu'il fallut les jeter ou les vendre à vil prix. Cette réserve fut alors fixée à 4,000 mesures, et ce fut le fermier de la Racheba<sup>(1)</sup> qui dut la fournir ; mais il ne l'eut jamais.

---

(1) C'est le fermier du marché aux grains : il avait le privilège d'interdire la vente des grains ailleurs que dans le marché, et recevait un droit

Le 21 juin, un arrêté fixa à un an la durée des fonctions du chef de la nation juive, et régla qu'il serait nommé par le général en chef, sur une liste de trois candidats présentés par les notables Hébreux. Ce même arrêté mit auprès du chef de la nation juive, un conseil composé de trois membres également nommés par le général en chef, sur une liste triple de candidats.

Le 4 septembre, un arrêté, prenant en considération les dévastations qui se commettaient dans les environs d'Alger, et qui devaient détruire toute végétation, défendit la coupe des arbres, et mit en vigueur les dispositions forestières des lois françaises.

Le 15 juillet, l'introduction des céréales fut affranchie de tout droit. Lorsque cet arrêté fut promulgué, nous étions bloqués dans nos lignes par les Arabes. C'était après la funeste retraite de Médéah, dont nous parlerons dans le livre suivant, et on ne recevait plus rien de l'intérieur.

Le 24 mars, le port d'armes fut interdit à tous les Arabes de l'arrondissement d'Alger, sous peine de mort, sauf à ceux qui auraient une autorisation des Kaïds ou des Cheïks. Les délinquants durent être traduits devant l'autorité prévôtale. Cet arrêté est un non-sens continuel ; car M. Berthezène, qui n'a jamais occupé que quelques postes hors d'Alger, et qui n'a pris aucune mesure pour asseoir son autorité sur les Arabes, n'avait pas plus de prise sur ceux de l'arrondissement d'Alger que sur ceux du Yemen. Ensuite, qu'est-ce que l'autorité prévôtale, pour l'administration de la justice, après l'arrêté constitutif

---

pour chaque meure vendue. Il payai) au gouvernement une redevance de 25,000 fr. Inatr ce privilège.

du 22 octobre qui n'en parle pas ?

Le 9 juin, parut un arrêté qui soumit à des formalités très gênantes le commerce des métaux, et autres matières propres à la confection des armes, et prescrivit de nouvelles dispositions pour les débits de poudre qui, comme nous le savons déjà, n'existaient pas.

Le 1er août, un arrêté rendu sous l'impression de la retraite de Médéah, prononça la peine de mort contre tout indigène qui ne ferait pas la déclaration des armes et des munitions qu'il aurait chez lui.

Le commerce des fers et aciers fut rendu à la liberté le 7 septembre.

M. le général Berthezène prit encore sur l'administration de la justice quelques dispositions, que nous allons faire connaître.

L'arrêté du 22 octobre 1830 ne disait pas devant qui seraient portés les appels des jugements correctionnels. Il était évident que, dans l'esprit du législateur, ce devait être devant la cour de justice ; mais enfin il fallait l'exprimer, c'est ce que fit un arrêté du 9 juin.

Le 20 juin, une commission fut créée pour la révision des arrêtés rendus sur la justice, mais cette mesure n'eut aucun résultat.

M. le général Berthezène, dans le cours de son administration, rendit quelques arrêtés confirmatifs ou infirmatifs de jugements prononcés par le Cadi, ce qui prouve qu'il était établi alors que le général en chef pouvait recevoir les appels en révision. Je signale ce fait, parce que plus tard une question de cette nature a amené un conflit fâcheux entre les deux premières autorités de la Régence.





## LIVRE VIII.

Relations avec les Arabes. — Assassinat du Caïd de Krachna. — Excursion dans la plaine. — Reconnaissance de Coléah. — Travaux topographiques. — Expédition de Béni-Salah. — Expédition de Médéah. — Désordres de la retraite. — Combats auprès de la Ferme-Modèle. — El Hadj-Mahhidin el Sger ben Sidi-Ally ben Moubarék est nommé Agha des Arabes. — Expédition malheureuse de Bône. — Mort du commandant Honder. — Le général Boyer à Oran. — Organisation des services publics à Oran. — Description de la province. — Rappel du général Berthezène.

La politique du général Berthezène envers les Arabes ne présente pas une marche plus assurée et plus suivie que son administration civile. Ni lui, ni aucun de ses alentours ne s'en occupaient avec la suite et l'attention convenables. Il semblait que les Arabes n'étaient qu'une matière inerte, un embarras physique, que des moyens physiques devaient seuls écarter. Aussi ne prenait-on aucun souci de ce qui se passait chez eux, tant qu'on ne les croyait pas disposés à nous attaquer, et abandonnait-on bénévolement le soin de les gouverner. Seulement, lorsque quelques-uns d'entre eux, las de l'anarchie qui les dévorait, ou poussés par un esprit d'intrigue, venaient demander un chef, on leur jetait un brevet de Cheikh ou de Kaïd, sans trop savoir à quelle adresse il parviendrait. Les détails des affaires étaient abandonnés aux interprètes, classe d'hommes dont on ne peut se passer dans ce pays-ci, mais dont

on ne doit se servir qu'avec une extrême circonspection ; car il s'en trouvait dans le nombre qui étaient trop disposés à faire argent de tout. Lorsqu'on ordonnait à ceux-ci de se mettre sur la trace des petits méfaits qui se commettent chez les Arabes, ils arrêtaient tous ceux sur qui ils pouvaient mettre la main, et après les avoir rançonnés à leur profit, ils les relâchaient en disant qu'ils n'avaient rien pu découvrir. Ces abus éloignaient les Arabes d'Alger. Souvent nos marchés étaient dégarnis ; et les antipathies de race, loin de s'affaiblir, prenaient chaque jour de nouvelles forces.

Le Kaïd que nous avons nommé à Krachna, Mohammed-Ben-El-Amry, s'étant avisé un jour de venir visiter notre prétendu Agha Mendiri, et de lui faire quelques légers présents, fut assassiné à son retour, comme traître à son pays. On ne s'en inquiéta que fort peu.

Peu de jours après son arrivée, c'est-à-dire dans le commencement de mars, le général Berthezène fit une excursion de quelques jours dans la Méridja, avec 4 bataillons et 150 chevaux. Il ne rencontra d'ennemis nulle part; seulement un soldat fut assassiné, en arrière de la colonne, dans les environs de Bélida. Sur la demande des habitants de cette ville, ce général s'abstint d'y pénétrer. Il en fut de même de celle de Coléah, devant laquelle il se présenta également. C'était une chose bien triste et bien inexplicable, que de voir le gouverneur d'une province conquise se laisser ainsi repousser de deux villes qu'il avait l'intention de visiter en partant, et où il était de son devoir d'établir son autorité. Il est difficile de dire, après cela, ce que le général Berthezène était allé faire dans la plaine.

Les officiers du bureau topographique profitèrent cependant de cette occasion pour reconnaître le cours de la Chiffa et le Mazafran. Ils pénétrèrent même à Coléah sous la protection des Marabouts de la famille Moubarék, et en levèrent le plan.

Le bureau topographique fit dans le courant de 1831 des travaux assez importants. On lui doit la carte des environs d'Alger, qui est très exacte et d'une exécution soignée ; le plan d'Alger, plusieurs autres itinéraires. Il était alors composé de plusieurs officiers habiles et zélés; mais ayant été réduit à un seul capitaine, il a cessé d'avoir la même activité.

Dans le courant d'avril quelques assassinats, ou tentatives d'assassinats, eurent lieu dans l'intérieur de nos lignes. Des cavaliers que l'Agha envoyait à Beni-Mouça, je ne sais pour quelle affaire, furent attaqués par les gens de Beni-Misara et de Beni-Salah<sup>(1)</sup> qui en tuèrent un. Enfin, c'est à cette époque que fut assassiné le Kaïd de Krachna, Ben-el-Amery. Le général résolut donc d'aller châtier les tribus coupables : il partit d'Alger le 7 mai avec 4,000 hommes et quelques pièces d'artillerie, et se dirigea sur l'Outhan de Krachna. Il y fit arrêter quelques individus qu'on crut être les auteurs du meurtre de Ben-el-Amery ; mais leur culpabilité n'ayant pu être prouvée, ils furent bientôt relâchés, et il ne fut plus question de cette affaire. De Krachna, le général se dirigea sur Beni-Misera, petite tribu Kbaïle de l'Outhan de Beni-Khalil,

---

(1) Tribus Kbaïles de l'Outhan de Béni-Khalie sur le versant septentrional de l'Atlas.

qu'il frappa d'une contribution de 6 *bœufs*, dont 3 seulement furent livrés. De là, il alla à Beni-Salah en passant entre la montagne et Bélida, qu'il laissa à sa droite. Il somma les gens de Bedi-Salah de livrer les hommes qui avaient tué le cavalier de l'Agha, et qu'on disait appartenir à cette tribu. Ceux-ci demandèrent du temps pour les trouver, et ils profitèrent du répit qu'on leur accorda pour se retirer de l'autre côté de la montagne, avec tout ce qu'ils purent emporter. Après une nuit d'attente, le général, voyant qu'on se jouait de lui, fit tout saccager dans la tribu. Il pénétra jusqu'à Thiza, qui est un des sommets de l'Atlas, sans rencontrer de résistance; seulement, parvenu sur ce point, il reçut quelques coups de fusil, d'un gros de Kbaïles qui fuyait, et eut un homme tué. Il redescendit ensuite la montagne, sans être poursuivi, et vint camper autour de Bélida. Les habitants de cette ville, où nous n'entrâmes pas, envoyèrent des vivres à l'armée. Les troupes rentrèrent à Alger le 13 mai.

Cette courte expédition, qui fut absolument sans résultat, puisqu'on ne put saisir les auteurs des divers crimes qu'on voulait punir, rendit cependant le général Berthezène très satisfait de lui-même. Il fit un ordre du jour pompeux, quoiqu'il eût dit étant à Thiza : « Nous voilà arrivés sur l'Atlas par un chemin bien plus difficile que celui de Thénia, et cependant nous ne ferons point de bulletins comme le général Clauzel. »

Dans toute cette course, le général en chef ne songea nullement à établir dans les tribus des autorités qui dépendissent de lui, et avec qui il pût s'entendre. Il ne remplaça pas même le malheureux Ben-el-Amery, dont

la mort ne fut pas vengée; du reste, il montra de l'humanité, et ce ne fut que malgré lui, et pour prévenir le reproche de faiblesse, qu'il se mit à faire la guerre aux Arabes et aux cabanes de Beni-Salah, ne pouvant trouver d'autres ennemis.

Cependant la position de Ben-Omar, notre Bey de Titery, qui était resté à Médéah après que les troupes françaises eurent évacué cette ville, devenait chaque jour plus critique. Ce Maure n'était pas à la hauteur des fonctions qu'il était appelé à exercer, dans des circonstances qui demandaient de l'adresse et du savoir-faire, mais qui cependant lui offraient des chances nombreuses de succès. Le général Danlion, en quittant Médéah, lui avait laissé un bon approvisionnement en munitions de guerre, et le général Clauzel, quelque temps après, lui envoya 2 pièces de canon disposées sur affûts de campagne, et qui pouvaient lui être d'un grand secours. Ces pièces furent conduites à Médéah par les Arabes du parti de Ben-Omar, et personne ne chercha à les enlever sur la route. La place était en outre en bon état, et armée de pièces de position. Mais on commit la faute de laisser le Bey presque sans argent. Or, il est évident qu'il lui fallait une avance pour s'établir dans le pays, et pouvoir par la suite s'y créer des ressources. Pour s'en procurer, il employa des moyens qui le firent accuser de concussion, et il s'appropriâ des grains et autres denrées qui avaient été réunis par les soins et pour les besoins de l'administration française. Une enquête fut faite à ce sujet, mais la déclaration du sous-intendant militaire, qui avait eu la police administrative de la garnison de Médéah, ayant été

favorable au Bey, cette affaire n'eut pas de suite.

Si Ben-Omar eût employé à se consolider à Tityery les quelques milliers de francs qu'il parvint à faire rentrer dans son coffre, malgré l'irrégularité des moyens, il n'y aurait eu que peu de choses à lui dire; car enfin il ne pouvait rester sans argent ; mais il paraît que, désespérant de s'établir solidement dans la province, il ne songea qu'à augmenter sa fortune particulière, ou plutôt qu'à couvrir ses dépenses personnelles ; car on ne s'est pas aperçu que depuis sa courte administration, sa fortune se soit accrue. Un homme plus jeune et plus habile que Ben-Omar, aurait employé l'argent obtenu, n'importe par quelle voie, à solder un petit corps de cavalerie avec lequel il aurait soumis d'abord les tribus les plus voisines de Médéah, ce qui aurait augmenté ses ressources financières ; ses ressources ainsi accrues, il aurait augmenté ses troupes et obtenu d'autres soumissions qui à leur tour l'auraient conduit à d'autres, et ainsi de suite, en augmentant toujours ses forces par ses ressources financières, et ses ressources par ses forces ; mais il fallait pour cela une autre tête que la sienne.

Ce malheureux Bey, peu de temps après le départ des Français, fut réduit à ne plus pouvoir sortir de Médéah. Bientôt il commença à avoir des craintes pour sa sûreté dans la ville même. La majorité des habitants, qui est véritablement très estimable, car elle unit la bravoure à l'amour de l'ordre, s'était bien ralliée à lui ; mais la famille de l'ancien Bey comptait encore dans Médéah de nombreux, partisans, sous les coups desquels le nouveau pouvait tomber d'un moment à l'autre. Le général Clauzel,

par une générosité mal entendue, n'avait pas déporté Oulid-Bou-Mezrag, fils du Bey Mustapha. Ce jeune homme, qui est brave et résolu, s'était d'abord établi à Bélida, où il chercha à détourner l'attention, en affectant des habitudes paisibles et casanières. Il y réussit si bien qu'on finit par le regarder comme un personnage sans importance et nullement dangereux, et qu'il fut autorisé à retourner à Médéah. Il profita de cette condescendance pour travailler les esprits, et lors que le Bey s'aperçut de ses menées, il était déjà assez fort pour braver son autorité. Il sortit de la ville sans que Ben-Omar pût ou osât l'arrêter, alla se mettre à la tête des tribus mécontentes, et vint bientôt s'établir avec quelques troupes à la maison de campagne du Bey, d'où il bloquait Médéah ; ses partisans s'agitèrent à l'intérieur, et le Bey n'osa plus sortir de sa maison où la crainte le retenait ; il écrivit au général Berthezène au mois de juin 1831, que sa position n'était plus tenable, et que s'il ne recevait de prompts secours, il était un homme perdu.

Le général Berthezène, décidé à ne pas l'abandonner, partit d'Alger le 25 juin avec deux brigades commandées par les généraux Buchet et Feuchères ; le corps d'armée coucha, ce jour là, en avant d'Oued-el-Kerma, le 26, en avant de Bouffarick, et le 27, à la ferme de Mouzaïa, où on laissa un bataillon du 30<sup>e</sup> de ligne. Le 28, on franchit le col de Téniah, où l'on établit un bataillon du 20<sup>e</sup>, et l'on vint coucher à Zéboudj-Azarha, bois d'oliviers dont nous avons déjà parlé, situé à la descente du versant méridional de l'Atlas. Jusque-là on n'avait point rencontré d'ennemis, mais en cet endroit, quelques coups de fusil furent tirés sur nos troupes.

Le 29, le général Berthezène arriva à Médéah. Quelques Arabes, qui faisaient mine de vouloir attaquer nos colonnes au moment où elles se présentaient devant cette ville, furent chargés par les escadrons du 12<sup>e</sup> de chasseurs. Ces escadrons éloignèrent l'ennemi, mais dans le mouvement qu'ils firent pour rejoindre l'armée, ils furent attaqués à leur tour, et éprouvèrent quelques pertes. A l'approche des troupes françaises, Oulid-Bou-Mezrag avait abandonné la maison de campagne du Bey, qui fut occupée par un bataillon du 30<sup>e</sup> de ligne et par notre cavalerie ; le reste du corps d'armée s'établit au nord de la ville, où un seul bataillon pénétra.

Aucun mouvement n'eut lieu dans la journée du 30 juin, il paraît que le général ne savait pas exactement ce qu'il voulait faire ; le but de son voyage avait été de secourir le Bey de Titery ; mais quoique sa présence eût éloigné un instant le danger, il était évident que son retour devait le ramener plus imminent et plus terrible. Dans cette conjoncture, le général en chef n'avait que trois partis à prendre ; ou laisser une garnison française à Médéah pour soutenir Ben-Omar ; ou rester lui-même dans la province pendant quinze jours ou trois semaines, soumettre durant ce temps les Outhans qui touchent à Médéah, et créer des troupes indigènes à Ben-Omar ; ou enfin, tâcher d'être assez heureux pour atteindre Oulid-Bou-Mezrag, et lui faire éprouver assez de pertes pour lui ôter la possibilité de reprendre les armes.

Le premier parti était contraire aux instructions du général Berthezène, qui avait plutôt mission de se resserrer que de s'étendre dans ce pays. Le second, qui était



le plus sage, offrait de grandes difficultés à un homme qui ne savait en surmonter aucune. Le troisième présentait peu de chances de réussite, mais il n'exigeait pas de grandes combinaisons, et c'est celui auquel s'arrêta le général Berthezène. En conséquence, il partit de Médéah le 1<sup>er</sup> juillet au point du jour, et se dirigea sur la montagne d'Aouarah dans l'Outhan de ce nom. Comme on aurait dû le prévoir, les partis ennemis ne nous attendirent pas et s'éloignèrent à notre approche. On se mit alors à brûler les blés et à couper les arbres. Ces dévastations ne pouvaient qu'irriter de plus en plus les populations qui en souffraient. Elles étaient dirigées par l'agha Mendiri, qui les trouvait tout à fait convenables et appropriées à la circonstance.

Cependant, les tribus qui fuyaient devant nous avaient bien évidemment le dessein de prendre leur revanche, lorsque après avoir marché assez longtemps, nous serions obligés de revenir sur nos pas. Elles restaient unies, et aussitôt que nos colonnes s'arrêtaient, elles commençaient la fusillade avec l'avant-garde. Nous allâmes ainsi jusqu'au plateau d'Aouarah, d'où le général Berthezène ordonna la retraite sur Médéah ; l'ennemi reprit alors ses avantages et poursuivit nos colonnes jusqu'à Médéah, où elles arrivèrent dans la soirée.

Cette journée, dans laquelle la colère impuissante du général en chef avait été réduite à s'exercer sur des arbres et des champs de blé, fut toute à l'avantage des Arabes, qui eurent la satisfaction de voir les Français battre en retraite devant eux. Ils vinrent se poster auprès de Médéah et attendirent ce qu'allait faire le général

Berthezène. Celui-ci était très embarrassé de sa position. La consternation régnait dans la ville parmi les partisans de Ben-Omar, et tout annonçait à l'extérieur une insurrection générale. La ville était mal approvisionnée en vivres, et ceux que l'armée avait apportés avec elle allaient bientôt être épuisés. Cette circonstance persuada au général français qu'il lui était impossible de rester plus longtemps dans le pays ; il paraît qu'il n'entra pas dans son esprit que, puisqu'il avait trouvé des blés à brûler, il aurait pu en trouver aussi à moissonner ; qu'il y avait quelques moulins à Médéah pour les convertir en farines ; et qu'à la rigueur, on peut vivre avec de la bouillie de gruau, en attendant qu'on se soit procuré d'autres ressources ; il n'était qu'à quelques lieues de Bélida, qui lui aurait envoyé de la viande, s'il n'avait pu en trouver assez dans le pays, car on obtient tout ce que l'on veut d'un peuple conquis, tant qu'on prend l'offensive, tandis qu'au moindre mouvement rétrograde, on a toutes les populations sur les bras.

Si M. Berthezène eût fait toutes ces réflexions, il n'aurait pas été réduit à abandonner la province de Titer, sans avoir rien exécuté de ce qu'il paraissait avoir voulu y faire ; car je ne pense pas qu'il n'eût d'autre dessein, en partant d'Alger, que de tirer Ben-Omar de Médéah. Quoiqu'il en soit, il annonça, le 2 juillet, aux braves habitants de cette ville, que les Français étaient dans la dure nécessité de les abandonner une seconde fois à eux-mêmes ; il les engagea à se défendre comme ils le pourraient, et leur dit, qu'à cet effet, il leur laissait les canons et les munitions qu'ils avaient reçus du général Clauzel. A ce discours,

le Bey de Titery et quelques personnes qui lui étaient plus particulièrement attachées, déclarèrent qu'ils ne pouvaient rester à Médéah dans les circonstances présentes, et le général en chef se décida à les emmener à Alger.

Le même jour, à quatre heures du soir, l'armée commença son mouvement de retraite sur Alger ; et tout aussitôt l'ennemi, qui était toujours en position en vue de Médéah, s'ébranla pour la suivre en tirillant, suivant son habitude. On arriva ainsi jusqu'à Zeboudj-Azarah, où l'on s'établit comme pour passer la nuit ; mais, peu d'heures après, le général Berthezène, désirant profiter de l'obscurité pour gagner le Col, fit remettre la colonne en marche ; elle arriva à Thénia à la pointe du jour, accompagnée de l'ennemi, qui, s'étant aperçu de son départ, s'était mis à sa poursuite. Après une halte de quelques instants, l'armée commença à descendre le versant septentrional de l'Atlas. Le bataillon du 20<sup>e</sup>, qui était resté au Col, s'ébranla le dernier et forma l'arrière garde.

Le nombre des ennemis avait un peu augmenté, cependant il ne s'élevait pas à plus de douze à quinze cents hommes au moment où les Français quittèrent le Col. Quelque faible qu'il fût, comme on était obligé de se retirer par un chemin difficile, on aurait dû, pour prévenir le désordre, ne négliger aucune de ces vulgaires précautions que l'étude seule des règlements militaires suffit pour enseigner, même à ceux qui n'ont pu y joindre encore les leçons de l'expérience ; c'est cependant à quoi on ne songea pas ; aucune troupe ne fut envoyée sur les crêtes des hauteurs qui dominant la route, de sorte que l'ennemi s'en empara,

et se mit à longer dans cette direction le flanc droit de la colonne, en l'incommodant par un feu vertical et meurtrier.

Bientôt le bataillon du 20<sup>e</sup> de ligne, qui était à l'arrière-garde, assailli par les Kbaïles, commença à mollir. Dans ce moment, un malheureux hasard voulut que son chef fut blessé. Cet officier se retira du champ de bataille, sans avoir remis le commandement à celui qui devait le prendre après lui. Comme la plus grande partie de cette troupe était dispersée en tirailleurs, personne ne s'aperçut à temps de l'absence du commandant, qui par conséquent ne fut pas remplacé ; il en résulta que toute direction manquant à ce bataillon, le désordre se mit dans ses rangs, et qu'il se replia avec précipitation sur le gros de la colonne déjà ébranlée par l'attaque de flanc des Kbaïles.

Alors; une terreur panique s'empara de toute l'armée ; les rangs se rompirent ; les régiments, les bataillons, les compagnies se confondirent, et chacun, ne songeant qu'à son propre salut, se mit à fuir vers la ferme de Mouzaïa. Des blessés furent abandonnés à la fureur des ennemis. Des Kbaïles attaquèrent nos soldats corps à corps, et en précipitèrent plusieurs dans les ravins qui bordaient la route.

Dans ce moment critique, où quatre mille Français allaient peut-être être anéantis par une poignée d'Africains, le chef de bataillon Duvivier, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon de Zouaves et quelques Parisiens, se jeta en dehors du flanc droit de la colonne, et faisant face à l'ennemi, il s'établit perpendiculairement à la route, sa gauche appuyée à la crête des hauteurs, et sa droite à la route même. Ce mouvement habile et hardi, qui réparait en

partie la faute commise dès le principe, sauva l'armée. Les Parisiens et les Zouaves, combattant à l'envi les uns des autres, arrêtaient l'ennemi, pendant que le reste de nos troupes continuaient à fuir. Mais lorsqu'ils durent songer à leur propre retraite, la colonne était déjà loin, et ils ne trouvèrent personne pour les soutenir. Le commandant Duvivier, pensant que nos généraux savaient ce que c'est qu'une retraite en échelons, était persuadé qu'on aurait disposé un bataillon de manière à ce que le sien pût venir se rallier derrière ; mais il n'en fut pas ainsi. Ce brave commandant fut en quelque sorte abandonné. Son bataillon ayant été dispersé sur un grand espace très accidenté, il ne put reformer les compagnies, mais il se retira par groupes, toujours combattant, toujours faisant face à l'ennemi lorsqu'il était poussé de trop près. Il trouva sur le chemin une pièce de montagne renversée, et auprès le commandant d'artillerie Camin, qui n'avait pas voulu l'abandonner ; il la releva, continua sa retraite, et parvint à la ferme de Mouzaïa où l'armée se ralliait.

Les Kbaïles et les Arabes s'arrêtèrent au pied de la montagne, en face des troupes françaises, qui se reformaient silencieusement, honteuses du moment de faiblesse qu'elles avaient eu. Le général Berthezène paraissait indécis sur le parti qu'il devait prendre. Après quelques heures de repos et d'hésitation de part et d'autres, l'ennemi, auquel étaient venu se joindre les Hadjoutes et les cavaliers de Merdjia, s'ébranla par sa droite pour aller s'emparer du gué de la Chiffa, par lequel l'armée avait passé en venant. Le général français ayant deviné son intention, lui laissa le temps d'effectuer son mouvement,

et se mit en marche vers le soir pour aller passer la rivière à deux lieues au-dessous dans la direction de Haouch-Hadj. L'ennemi ne s'aperçut que fort tard de cette contre-marche ; il revint néanmoins sur ses pas, et ses cavaliers les mieux montés purent tirailler avec notre arrière-garde. Ce ne fut qu'à dix heures du soir que les Français arrivèrent à la Chiffa ; comme depuis le matin ils souffraient de la soif, ils se précipitèrent pêle-mêle dans l'eau, et il y eut une confusion telle, que si les Arabes avaient vigoureusement attaqué dans le moment, les événements de la matinée auraient pu se renouveler. Enfin l'ordre se rétablit, et le 4 juillet, à quatre heures du matin, le corps d'armée atteignit Bouffarick. La route de cet endroit est bordée à droite et à gauche par des taillis épais, et franchit plusieurs ruisseaux sur dix ponts étroits situés à peu de distance les uns des autres. Les Arabes de Beni-Khalil et de Beni-Mouça s'étaient emparés de ce passage qu'ils cherchèrent à défendre ; mais ils en furent facilement débusqués. L'armée, après avoir traversé le défilé, prit quelques instants de repos, et se dirigea ensuite sur Oued-el-Kerma, où elle bivouaqua. Le lendemain 5 juillet, anniversaire de la prise d'Alger, les troupes rentrèrent dans leurs cantonnements.

Telle fut cette malheureuse expédition de Médéah, plus funeste par l'effet moral qu'elle produisit sur l'esprit des Indigènes, que par les pertes réelles que nous y éprouvâmes ; car nous n'eûmes que 254 hommes mis hors de combat, savoir : 62 morts et 192 blessés. L'armée et son général eurent réciproquement de graves reproches à se faire ; mais ce fut principalement sur ce dernier que

porta le blâme public. On accusait ouvertement son incapacité et son incurie, et même on exagérait le mal pour donner libre carrière à la médisance. Les militaires français sont en général trop disposés à accabler un chef malheureux ; et cependant ce n'est pas par des récriminations passionnées que l'on doit espérer de réparer un échec. Les fautes d'un général sont du domaine de l'histoire, mais, dans son armée même, les hommes qui sont en état de le juger, devraient plutôt les dissimuler, et les taire qu'affaiblir la confiance des troupes en les publiant. Pour nous, placé loin des événements, nous avons pu sans inconvénient user des droits de la critique, et laisser voir le général Berthezène tel que nous le représentent ses actes.

Les propos désobligeants qui couraient sur le général en chef parvinrent jusqu'à ses oreilles. Il eut la malheureuse idée de menacer par un ordre du jour d'en renvoyer les auteurs en France, et même de les faire traduire devant un conseil de guerre. Cet éclat maladroit redoubla l'activité de la malveillance, et lui donna les honorables apparences de la franchise persécutée. Un simple sous-lieutenant, mandé chez le général Berthezène pour des propos de cette nature, soutint ce qu'il avait avancé, et mit le général au défi de le traduire devant un conseil de guerre.

Cependant les Arabes, fiers des avantages incontestables qu'un malheureux concours de circonstances leur avait fait obtenir sur nous, se berçaient de la flatteuse espérance de nous chasser d'Alger. Oulid-Bou-Mezrag d'un côté, Ben-Zamoun de l'autre, excitaient les Indigènes à prendre les armes. Sidi-Saadi, d'une famille de

Marabouts d'Alger, qu'un voyage récent à la Mecque recommandait à l'estime de ses coreligionnaires, et qui ne visait à rien moins qu'à succéder à Hussein-Pacha, contribuait puissamment par ses prédications à ameuter les tribus de l'est, chez lesquelles il s'était retiré. Bientôt deux camps d'insurgés se formèrent, l'un à Bouffarick, sous les ordres d'Oulid-Bou-Mezrag, et l'autre sur la rive droite de l'Aratch auprès du Marabout de Sidi-Arzine, sous ceux de Ben-Zamoun et de Sidi-Saadi. Ce dernier n'était qu'à peu de distance de la Ferme-Modèle. Des partis nombreux se répandirent dans le Fhos, attaquèrent les cultivateurs européens, en tuèrent quelques-uns, et forcèrent les autres à se réfugier dans la ville. La consternation fut alors générale dans la population civile européenne. La terreur, grossissant le nombre des ennemis, peignait tout sous les plus noires couleurs. Les colons abandonnèrent les campagnes qu'ils commençaient à cultiver. Dans la ville, plusieurs négociants fermaient leurs établissements et songeaient déjà à se rembarquer avec leurs marchandises les plus précieuses, tant il leur paraissait difficile de résister à une insurrection générale, avec une armée découragée et malade, et avec un chef déconsidéré ; enfin la colonie naissante semblait être arrivée à son dernier jour. Mais que peuvent dans une guerre défensive, les efforts désordonnés de la barbarie contre la vigoureuse organisation militaire des nations civilisées ?

Le 17 juillet les gens de Ben-Zamoun passèrent l'Aratch, vinrent attaquer la Ferme-Modèle, et mirent le feu à la première récolte que des mains européennes eus-



sent fait croître sur le sol Algérien. Tous les postes extérieurs furent obligés de se replier sur la Ferme, excepté celui d'un blockhaus que les Kbaïles ne purent forcer. L'ennemi s'étant emparé des hauteurs qui dominant cet édifice du côté du nord, plongeait dans son intérieur et commençait à mettre la garnison dans une position assez critique, lorsque des secours arrivèrent, ce qui l'obligea de repasser la rivière et de se retirer dans son camp.

Le lendemain l'attaque recommença, mais au premier coup de canon le général Berthezène partit d'Alger avec 6 bataillons, toute la cavalerie et 2 pièces de campagne, et se dirigea par Kouba et la route de Constantine entre la maison Carrée et la Ferme. Arrivé sur la crête des hauteurs en face de Sidi-Arzine, il dirigea le feu de son artillerie sur le camp des Kbaïles. En même temps, le colonel d'Arlanges, du 30<sup>e</sup> de ligne, qui commandait le poste de la Ferme, fit une sortie contre ceux qu'il avait en face, les rejeta de l'autre côté de la rivière, passa l'Aratch après eux et se dirigea sur le camp. Le général Berthezène s'y porta aussi avec toutes ses troupes ; mais l'ennemi n'attendit pas un choc aussi formidable. Il leva le camp avec précipitation, prit en toute hâte le chemin des montagnes. La cavalerie se mit à sa poursuite; mais elle ne put l'atteindre. Elle mit alors le feu à un Houch de Beni-Mouça, dont les habitants avaient pris les armes contre nous. Le général en chef rentra le même jour à Alger, croyant en avoir fini avec l'insurrection.

Malgré le succès de cette journée et la dispersion des troupes de Ben-Zamoun, les voitures de l'artillerie, qui rentraient le soir à Alger, sous l'escorte de 2 compagnies,

furent attaquées près de Birkdem, par un parti arabe qui s'était mis en embuscade sur la route. Il y eut un moment de désordre dans l'escorte, mais l'ennemi finit par être repoussé.

Le 19, la ferme fut de nouveau attaquée ; cette fois, ce fut par les Arabes, du rassemblement de Bouffarick. L'ennemi arriva par le pont d'Oued-El-Kerma, bloqua le blockhaus qui était sur la hauteur en face, et vint investir la ferme qu'il ne put forcer. Le combat se prolongea jusque dans la nuit.

Le 20, le blockhaus d'Oued-El-Kerma, toujours entouré d'ennemis, continua à se défendre avec acharnement, quoique privé de toute communication avec la ferme. L'officier qui le commandait, et dont le nom mérite d'être connu, s'appelait *Rouillard*, il était lieutenant au 30<sup>e</sup> de ligne. Il ménagea ses cartouches en ne faisant tirer qu'à coups sûrs, et parvint ainsi à se maintenir dans ce poste dangereux. Les Arabes essayèrent de démolir le blockhaus en arrachant les planches ou en les coupant à coup de yatagan, mais ils n'eurent pas, fort heureusement, l'idée d'y mettre le feu. Le même jour un convoi fut attaqué près de Birkadem ; un demi bataillon du 67<sup>e</sup> de ligne, qui l'escortait, fut mis en complète déroute, et ne dut son salut qu'à un bataillon du 30<sup>e</sup> qui vint à son secours ; la ferme fut aussi attaquée, mais faiblement.

Le 21, les tirailleurs ennemis s'avancèrent jusqu'à Birkadem, et l'on combattit jusque dans la nuit aux environs de la ferme et d'Oued-El-Kerma, sans succès bien prononcé de part ni d'autre. Le général Feuchère s'était porté sur ce point vers le soir avec quelques bataillons.

Enfin, le 22, le général en chef marcha à l'ennemi au point du jour avec des forces imposantes. Le combat se décida alors complètement en notre faveur. Les Arabes furent rejetés sur la route de Bélida, et on les poursuivit jusqu'à Bir-Touta (le Puits des Mûriers), à cinq quarts de lieue au-delà du pont d'Oued-El-Kerma. La cavalerie s'avança jusqu'en vue de Bouffarick, où se trouvaient encore quelques masses ennemies ; ne se sentant pas assez forte pour les attaquer, elle se replia sur le corps d'armée en incendiant et saccageant quelques habitations arabes. Le général Berthezène rentra le même jour à Alger, comme il l'avait fait le 18, mais cette fois avec plus de raison, car le succès de cette journée avait été décisif. Les bandes qui composaient le rassemblement de Bouffarick, se dispersèrent comme celles de Ben-Zamoun, et de Sidi-Saadi et il ne resta plus d'ennemis à combattre.

Les Arabes ne mirent ni ordre ni ensemble dans leurs attaques ; ils avaient hâte d'en finir, parce qu'ils sentaient bien qu'ils ne pouvaient rester réunis bien longtemps. S'ils avaient pu prolonger leurs efforts, ils nous auraient mis dans une position critique. Les maladies régnaient dans nos troupes depuis plus d'un mois, et prenaient chaque jour plus d'intensité. Les hôpitaux étaient encombrés, et les cadres de plusieurs régiments presque vides ; de sorte qu'un mois ou trois semaines de fatigue et de combats, même heureux, auraient réduit l'armée presque à rien ; au reste, cette insurrection, quoiqu'elle n'eût pas atteint le but que s'en proposaient les auteurs, fit beaucoup de mal à la colonie. Elle arrêta le travail et la marche des capitaux d'Alger, découragea les hommes timides qui sont tou-

jours en grand nombre, fournit des arguments aux ennemis de la colonisation, et contribua puissamment à donner à ce qu'il resta d'activité coloniale, la fausse et funeste direction que nous avons signalée dans le livre précédent.

Quoique les Arabes eussent été repoussés à l'attaque de nos lignes, cet échec ne détruisit pas la bonne opinion qu'ils avaient conçue d'eux-mêmes depuis la retraite de Médéah. Ils n'y virent qu'un avertissement de se borner à se considérer comme nos égaux en force et en puissance, tandis que pendant quelques jours ils s'étaient regardés comme nos supérieurs. Dès ce moment, ils commencèrent à faire une distinction entre la banlieue d'Alger, sur laquelle ils voulurent bien consentir à reconnaître nos droits, et le reste de la province, qui, d'après eux, devait être soustraite à notre autorité. *Restez chez vous, et nous resterons chez nous*, tel fut le langage de leur politique. La conduite du général Berthezène, pendant les quatre ou cinq mois qu'il resta encore en Afrique, prouva qu'il avait accepté cet ultimatum. Cependant ce général, tout en consentant à traiter de puissance à puissance avec les Arabes de la province d'Alger, désirait qu'ils eussent un chef unique qui pût lui répondre non de leur soumission, il n'en était plus question, mais de leur tranquillité. L'Agha Mendiri n'avait jamais été qu'une fiction, qui dans le moment n'était plus même admissible; sur la recommandation des Maures d'Alger, on le remplaça par El-Hadj-Mahiddin-el-Sger-ben-Sidi-Aly-ben-Moubarek, chef de l'antique et illustre famille des Marabouts de Coléah. Celui-ci s'engagea, moyennant un traitement de 70,000 fr. par an, à obliger les Arabes d'observer les

conditions du traité tacite. J'ai su, depuis la composition de ce livre, que cet engagement a été écrit, et qu'il se trouve entre les mains de El-Hadj-Mahiddin, qui nous enfermait dans le cercle de Popilius. C'était là un système complet de stagnation, mais enfin c'était un système. Nous renoncions à agir sur les Arabes, et nous nous bornions avec 14 à 15 mille hommes à occuper quelques lieues carrées, qui paraissaient devoir suffire aux besoins de notre colonie naissante. Les forces dont nous pouvions disposer nous auraient permis de faire mieux, mais nous sommes habitués depuis longtemps en France à n'obtenir que de faibles résultats avec de grands moyens.

Le nouvel Agha, jusqu'au départ du général Berthezène, qui eut lieu dans le mois de janvier 1832, remplit ses engagements en homme consciencieux. Les Arabes ne se permirent aucun acte d'hostilité sur nos terres, mais il était imprudent à un Français de pénétrer sur les leurs. Les Indigènes auraient regardé le droit de le massacrer comme une des conditions du traité. L'Agha recommandait bien dans toutes ses lettres de ne laisser pénétrer personne chez les Arabes., et de n'avoir de communications avec eux que par son intermédiaire. En effet, toutes les relations avec les Arabes se réduisaient à la correspondance de l'Agha, qui ne vint que très rarement à Alger dans le cours de son administration.

El-Hadj-Mahiddin exerçait une grande influence sur les indigènes, et par la sainteté de son origine, et par ses qualités personnelles, qui étaient très remarquables. Homme d'ordre et d'autorité, il arrêta un moment l'anarchie parmi les Arabes. Il nomma pour Kaïd à Krochna, en

remplacement de Ben-el-Amry, dont nous avons raconté la fin tragique, El-Hadj-Mohammed-el-Mokhfy ; Ahmed-ben-Ourchefoun fut laissé à Beni-Mouça, et Meçaoud-Ben-Abdeloued au Sebt, malgré la part qu'ils avaient prise l'un et l'autre à l'insurrection. A Beni-Khalil-Mohammed-Ben-Cherguy avait abandonné ses fonctions à la destitution de l'Agha Hamdan. L'Agha Mendiri, qui ne savait pas trop ce que c'était qu'un Kaïd, ne songea pas à le remplacer, mais l'Outhan, las de cette anarchie, mit à sa tête El-Hadj-Boualouan. M. Mendiri, s'apercevant qu'il aurait dû se mêler de cette affaire, refusa de reconnaître Boualouan, et fit nommer à sa place El-Arbi-Ben-Arahim-Cheik de BeniSalah. L'Agha Mahiddin, n'ayant pas confiance en cet homme, le destitua, et El-Arbi-Ben-Mouça fut reconnu Kaïd de Beni-Khalil ; à Médéah, Oulid-Bou-Mezrag s'était emparé du pouvoir sans titre déterminé, après le départ de Ben-Omar ; mais ce jeune homme, s'étant ensuite abandonné à la débauche et à l'ivrognerie avec un scandale qui indigna toute la population, tomba dans le plus grand discrédit, et ne vit d'autre ressource que de se jeter dans le parti du Bey de Constantine, ainsi que nous le verrons dans le second volume. Comme nous touchons à l'époque où ce dernier commença à être en contact plus immédiat avec nous, il convient de faire connaître au lecteur dans quelle position il se trouvait alors.

Ahmed, Bey de Constantine, après la prise d'Alger, se retira dans sa province avec le peu de troupes qu'il avait conduites au secours d'Hussein Pacha. En approchant de sa capitale, il apprit que les Turcs qu'il y avait laissés, s'étaient révoltés contre son autorité, et avaient élu

pour Bey, son lieutenant Hamoud-ben-Chakar; ne se trouvant pas assez fort pour les soumettre, ils les fit prier de permettre à sa famille de venir le rejoindre, promettant de renoncer à tous ses droits et de se retirer dans la Saharah , pays de sa femme. Mais pendant cette petite négociation, une prompte révolution s'opéra en sa faveur. Les habitants de Constantine, craignant les excès auxquels les révoltés pourraient se livrer, s'ils étaient complètement vainqueurs, envoyèrent un Marabout à Ahmed Bey pour l'inviter à entrer en ville avec le peu de forces dont il pouvait disposer, s'engageant à le soutenir contre les Turcs. Ahmed, qui ne renonçait que malgré lui à la puissance, mit à profit ces bonnes dispositions, et pénétra dans Constantine. Les Turcs, voyant qu'ils avaient toute la population contre eux, sortirent de la ville, et allèrent camper à une certaine distance avec le Bey qu'ils avaient élu. Le lendemain, Ahmed marcha contre eux avec des forces supérieures prises dans le sein de la population. Les révoltés, n'espérant pas pouvoir lui résister, massacrèrent Hamoud-ben-Chakar, et firent leur soumission. Le Bey feignit de les recevoir en grâce, mais plus tard il les fit presque tous égorger en détail, sous différents prétextes.

Mustapha-Boumz-Rey, Bey de Titery, s'étant mis en état de guerre contre la France, et ayant pris le titre de Pacha, envoya, dans l'été de 1830, une députation à Ahmed pour le sommer de le reconnaître comme successeur d'Hussein. Cette ambassade n'arriva pas jusqu'à lui ; car à peine eut-il vent de la démarche de Mustapha, qu'il jura qu'il ne reconnaîtrait jamais son collègue pour son souverain, et prit pour lui-même le titre de Pacha.

La chute de Mustapha ne rapprocha pas Ahmed des Français. Le général Clauzel, ayant pris alors, comme nous l'avons dit, la résolution de le remplacer par un prince de la famille de Tunis, il ne songea plus qu'à se mettre en état de défense. Se méfiant de Fachat-Ben-Saïd, qui remplissait alors les fonctions de Cheik des Arabes de Saharah<sup>(1)</sup>, il le destitua, et nomma à cet emploi son oncle maternel Bouzeis-Ben-Gana. Cette mesure intempestive a été pour lui une source intarissable d'embarras de toute espèce, car Fachat n'était pas homme à céder facilement sa place ; il avait pour lui l'affection de plusieurs tribus puissantes, et par leur moyen il repoussa Ben-Gana, qui s'était présenté avec des forces insuffisantes. Vaincu peu de temps après par Ahmed-Bey, qui marcha contre lui en personne, il ne perdit pas courage pour cela, et la plupart des tribus continuèrent à le reconnaître pour chef. Sans cesse occupé à susciter des ennemis au Bey de Constantine, il étendait ses menées sur tous les points où il pouvait trouver le moindre germe de mécontentement à exploiter.

Cet état de choses menaçant pour Ahmed-Bey, l'empêcha de s'occuper de Bône, après que le général Damrémont l'eut évacuée en 1830. Cette ville, soustraite de fait à son autorité, et abandonnée par la France, se gouverna elle-même. Les tribus voisines, qui en voulaient beaucoup aux habitants pour avoir reçu les Français dans leurs murs, l'attaquèrent plusieurs fois, mais

---

(1) Le Cheik des Arabes de Saharah est l'Agah des tribus de cette contrée, qui chacune ont leurs Cheiks particuliers.



elles en furent toujours repoussées. Une centaine de Turcs qui s'y trouvaient s'établirent dans la Casbah sous le commandement d'un Kourougli influent, nommé Ahmed, et contribuèrent puissamment à sa défense. Cependant comme les attaques se renouvelaient sans cesse, les Bônois s'adressèrent au général Berthezène dans l'été de 1831, et lui demandèrent des secours en hommes et en munitions. D'après les insinuations de Sidi-Ahmed, qui nécessairement jouissait d'un grand crédit chez eux, à cause des services que sa petite troupe leur rendait depuis un an, ils insistèrent beaucoup pour qu'on ne leur envoyât que des troupes indigènes. Cet arrangement convenait à Sidi-Ahmed, qui avait, dit-on, conçu des projets de se créer une position indépendante, et au général Berthezène, qui n'aurait pas cru peut-être pouvoir prendre sur lui d'envoyer des troupes françaises à Bône sans l'autorisation du gouvernement français ; en conséquence on forma un petit détachement de 125 Zouaves, tous musulmans, à l'exception de quelques officiers et sous-officiers, dont on donna le commandement au capitaine Bigot. Le commandant Houder, officier d'ordonnance du général Guilleminot, alors ambassadeur à Constantinople, fut chargé de la direction supérieure de l'expédition, mais par une assez bizarre combinaison d'idées, il reçut le titre de consul de France à Bône. M. Houder était venu en Afrique sous le général Clauzel, pensant que les connaissances qu'il croyait avoir des Maures de l'Orient pourraient y être utilisées. C'était un homme très actif et très zélé, mais d'un jugement peu sûr.

MM. Houder, Bigot et leurs 125 Zouaves arrivèrent

à Bône sur la corvette la *Créole*, le 14 septembre. Ils furent fort bien reçus par les habitants, mais Sidi-Ahmed, à la vue des officiers français, laissa percer son mécontentement. Ce n'était pas ce qu'il avait demandé. Il aurait voulu des soldats musulmans et rien de plus. Le commandant Houder, qui s'aperçut de ses dispositions, vit bien qu'il allait avoir un ennemi dans cet homme, et se mit tout aussitôt à travailler à l'éloigner des affaires. Sous prétexte de vouloir soulager les Turcs, il plaça quelques Zouaves à la Casbah, et en augmenta progressivement le nombre, de manière à pouvoir y envoyer un officier, ce qui ôta par le fait le commandement de cette citadelle à Sidi-Ahmed. Mais celui-ci resta cependant assez puissant pour faire beaucoup de mal s'il le voulait, et il le voulut d'autant plus que M. Houder rompait évidemment avec lui. Il est des circonstances difficiles où il faut dissimuler avec un ennemi, lorsqu'on ne se sent pas la force de l'écraser entièrement.

Il y avait alors à Bône un ancien Bey de Constantine, nommé Ibrahim, qu'une suite d'événements avaient conduit dans cette ville. Ce personnage, qui cachait sous une bonhomie apparente un grand fond de perfidie, parvint à capter la confiance de M. Houder. Il épiait toutes les démarches de Sidi-Ahmed, et en rendait compte au commandant français. Son dessein était de les perdre l'un par l'autre, et de s'emparer ensuite du pouvoir.

M. Houder, qui n'avait pas les habitudes très militaires, s'était fort mal installé à Bône. Sa petite troupe se gardait mal. Les portes de la Casbah étaient toujours ouvertes, et l'officier qui y commandait venait tous les

jours, prendre ses repas en ville. Ibrahim, qui observait tout, résolut de profiter de cette négligence pour brusquer le dénouement qu'il préparait. Il avait obtenu du trop confiant Houder quelque argent pour prix des services qu'il était censé lui rendre. Il en employa une partie à soudoyer quelques hommes avec lesquels il se présenta à la Casbah au moment où l'officier en était absent. La garnison étonnée hésita un instant, mais bientôt, séduite par quelques largesses, elle se déclara pour lui, les Turcs d'abord et plusieurs Zouaves ensuite. Ceux qui auraient désiré rester fidèles, se voyant ainsi abandonnés, furent contraints de poser les armes.

Ibrahim maître de la citadelle en fit fermer les portes et annonça son triomphe par une salve d'artillerie. A ce bruit, le commandant Houder et le capitaine Bigot réunirent à la hâte quelques soldats, et marchèrent sur la Casbah, d'où ils furent repoussés par une vive fusillade. Ils rentrèrent alors dans la ville, dont les partisans de Sidi-Ahmed, cherchaient déjà à fermer les portes.

Il y avait alors en rade de Bône 2 bâtiments de l'état, la *Créole* et l'*Adonis*. M. Houder résolut de leur demander des hommes de débarquement, et d'attaquer la Casbah avec eux et ses Zouaves. Mais les habitants de la ville lui ayant promis de ramener les Turcs à leur devoir et de lui livrer Ibrahim, il renonça à son projet.

Deux jours se passèrent ainsi à attendre l'effet de ces promesses qui ne devaient pas se réaliser. Les habitants de la campagne étaient aux portes de la ville; Ibrahim en avait reçu un grand nombre dans la citadelle ; et tout

annonçait une attaque prochaine. Le 29, quelques Bônois, disant agir au nom de leurs compatriotes, vinrent déclarer au commandant Houder qu'il ne pouvait plus rester à Bône. Forcé de céder à la nécessité, ce malheureux officier leur annonça qu'il allait partir, et fit aussitôt demander des embarcations aux deux navires. Dès que cette nouvelle se fut répandue en ville et au-dehors, les campagnards se précipitèrent sur les portes, forcèrent les gardes de se replier, et inondèrent toutes les rues. Beaucoup de Zouaves furent pris ou se réunirent aux insurgés ; le capitaine Bigot fut égorgé après s'être vaillamment défendu. Quarante ou cinquante personnes, Français ou Zouaves, repoussées vers la porte de la Marine, se précipitèrent vers les embarcations que les deux navires leur envoyaient. Plusieurs périrent dans cette catastrophe, et de ce nombre fut l'infortuné Houder, qui, déjà blessé de deux coups de feu, reçut une balle dans la tête en arrivant dans un canot.

Cette scène sanglante était à peine terminée que les habitants de cette ville envoyèrent des parlementaires à bord de la Créole, pour protester qu'ils n'étaient pour rien dans tout ce qui venait de se passer. Peu d'instants après, on vit arriver d'Alger 2 bricks portant 250 hommes du 2<sup>e</sup> bataillon de Zouaves, commandés par le commandant Duvivier, que le général Berthezène envoyait au secours de la faible garnison de Bône. Les gens de la ville rendirent alors les prisonniers, parmi lesquels se trouvait un officier. M. Duvivier désirait tenter un coup de main sur la Casbah avec ses hommes et une partie des équipages des navires; mais les commandants de bâtiments ne crurent pas devoir

accéder à ce projet. Il fallut donc retourner à Alger, où les débris de l'expédition rentrèrent le 11 octobre.

Cette malheureuse affaire acheva de perdre le général Berthezène, à qui on en reprocha l'issue avec d'autant plus d'amertume, que la pitié commandait le silence sur celui qui aurait pu en partager le blâme avec lui.

Dans la province d'Oran, notre position fut longtemps indécise sous l'administration du général Berthezène. Le gouvernement resta plusieurs mois sans se prononcer sur l'adoption ou le rejet des arrangements pris par le général Clauzel au sujet de ce Beylik, et pendant tout ce temps les choses restèrent dans le même état où nous les avons laissées au 5<sup>e</sup> livre de cet ouvrage. Le Khalifa du prince Ahmed était toujours censé gouverner le pays sous la protection du colonel Lefol et de son régiment; mais son autorité ne s'étendait guère au-delà de la ville, réduite à une très faible population. Il avait pris à son service les Turcs qui étaient à celui de l'ancien Bey, ce qui éleva à 4 à 500 hommes le nombre des soldats immédiatement placés sous ses ordres, y compris ceux qu'il avait amenés de Tunis. Dans le mois de juin, il alla attaquer avec ce petit corps, une tribu qui l'avait bravé, lui tua beaucoup de monde, et lui enleva un assez riche butin ; il avait besoin de cette ressource, car il était presque sans argent et ses troupes étaient dans le plus affreux dénuement. Le 21<sup>e</sup> de ligne n'était pas dans une position plus brillante. Comme il était désigné depuis longtemps pour rentrer en France, il ne recevait plus rien de son dépôt, de sorte que les soldats étaient presque nus ; les officiers eux-mêmes n'avaient que des habits en lambeaux.

Le découragement s'était emparé de cette troupe, fatiguée de son isolement, et qui restait souvent un mois sans nouvelles d'Alger ni de France. Le colonel Lefol, qui la commandait, mourut d'une nostalgie, dans le courant du mois d'août.

La nouvelle des succès obtenus par les Kbaïles à l'expédition de Médéah, excita quelques mouvements dans les environs d'Oran. Les Arabes qui habitaient auprès de cette place, s'en éloignèrent avec l'intention avouée d'aller se joindre à leurs compatriotes de l'intérieur, et de revenir ensuite attaquer la garnison. Ces préparatifs hostiles rendirent un peu de vie aux soldats français, à qui l'inaction pèse plus que toute autre chose, mais ils n'amenèrent que quelques vaines démonstrations de la part des Arabes. Il n'y eut aucune attaque sérieuse, et tout se borna à quelques insignifiants coups de fusil, tirés de loin sur les avant-postes.

Enfin, le gouvernement, s'étant déterminé à refuser sa ratification aux arrangements du général Clauzel, se décida à occuper Oran pour son propre compte. Le général Fodoas avait d'abord été désigné pour aller commander sur ce point, mais une nouvelle décision confia ce poste au général Boyer, qui avait commandé une division de l'armée d'Afrique sous le général Clauzel. Il arriva à Oran dans le milieu de septembre ; le 21<sup>e</sup> de ligne rentra en France, et le 20<sup>e</sup> le remplaça. Mais l'envoi d'un lieutenant-général à Oran prouvait que l'intention du gouvernement était d'augmenter les forces dans cette partie de la Régence, ce qui eut en effet lieu un peu plus tard.

Le Khalifa et ses Tunisiens furent reconduits dans

leur pays à leur grande satisfaction, car ils étaient las depuis longtemps de leur position équivoque.

Peu de jours après l'arrivée du général Boyer, Muley-Aly, parent de l'empereur de Maroc et commandant des troupes que ce prince avait envoyées dans la province d'Oran, vint avec quelques centaines de cavaliers tourner autour de la place ; après deux ou trois jours de vaines et puériles démonstrations il disparut ; mais les environs de la ville restèrent peu sûrs. Les Arabes venaient en enfants perdus tirer de loin sur les sentinelles, comme pour protester contre notre présence à Oran par ces actes d'hostilités sans résultats ; cela n'empêchait pas d'autres Arabes de fréquenter notre marché ; et, il est même arrivé plus d'une fois que des indigènes, après avoir vendu leurs denrées à Oran, s'amusaient, en s'en retournant, à décharger leurs fusils contre les remparts. Cet état équivoque, qui n'était ni la paix ni la guerre, dura, avec quelques légères variations, pendant toute l'année 1831.

Le général Boyer était arrivé dans son commandement précédé d'une grande réputation de sévérité, qui lui avait acquis en Espagne le surnom de Cruel, dont il était le seul à s'honorer. C'était, du reste, un homme d'esprit et de capacité, instruit et ami des arts, doux et affable dans son intérieur, et pourvu enfin d'une foule de qualités estimables, qui contrastaient singulièrement avec sa terrible réputation justifiée par ses actes. Il se montra à, Oran impitoyable envers des Maures soupçonnés d'entretenir des intelligences avec l'empereur de Maroc. Plusieurs furent exécutés sans jugement, et quelques uns

clandestinement. Un marchand marocquin, nommé Balenciano, fut un jour enlevé de chez lui par ses ordres, et cessa bientôt d'exister toutes ses richesses furent confisquées ; il revint au trésor une somme de 20,000 fr., qui n'a été restituée aux héritiers qu'en 1834. Rien ne justifiait des mesures aussi acerbes. La population d'Oran n'était pas assez considérable, ni assez hostile pour qu'il fût nécessaire de la maintenir par de semblables moyens. S'il existait des coupables, c'était à la justice à les trouver et à les punir. Il faut que les circonstances soient bien graves pour qu'un seul homme s'arroge le droit de vie et de mort; malheureusement la cruauté, comme moyen politique, était systématique chez le général Boyer, c'était une affaire de conviction et de raisonnement, plus encore qu'une émanation de caractère.

Lorsqu'il fut bien décidé qu'Oran ferait définitivement partie de l'occupation, on s'occupa d'y organiser les services administratifs. Comme toujours la fiscalité fut mise en première ligne ; un arrêté du 7 septembre rendit applicables au port et à la ville d'Oran, le tarif et le mode de perception des droits de douane et d'octroi en usage à Alger. Le même jour on fixa la composition du personnel du bureau des douanes à Oran. M. Baraclein fut nommé sous-intendant civil, et M. Pujal commissaire près de la municipalité qu'on se proposait de créer à l'instar de celle d'Alger. Nous allons maintenant donner une courte description de la province d'Oran, et faire connaître les tribus qui l'habitent.

La province d'Oran a une partie de son territoire sur la rive droite du Chéelif. Cette partie est très montagneuse,



et principalement habitée par des tribus Kbaïles à l'époque où Shaus fit son intéressant et scientifique voyage ; elle s'étendait à l'est jusqu'au Masaphran, mais depuis lors elle a dû céder à la province d'Alger tout le terrain compris entre cette rivière et la Teffert, qui se jette dans la mer entre Cherchel et Ténez. Les principales tribus Kbaïles de cette contrée sont les Beni-Medoun, les Beni-Zeroual, les Beni-Méhenna, les Achacha, les Beni-Rachid, les Oulad-Sidi-el-Hadj-Henni, les Beni-Aïcha, les Beni-Zoug-Zoug. La plus puissante tribu arabe de ce pays est celle de Djen-del ; les villes sont Ténez, Miliana et Mazouna.

Ténez est une petite et sale ville, qui, avant Barberousse, a cependant été la capitale d'un petit royaume indépendant. Il existe une épigramme arabe, qui dit qu'elle est bâtie sur du fumier, et qu'on n'y trouve pas même de l'eau potable. Cette ville, située au bord de la mer, a un petit port où se faisait jadis un commerce de blé assez considérable. Elle est couverte à l'est par le cap du même nom, qui est très élevé et très avancé dans la mer. Les Beni-Medoun habitent le littoral à l'ouest de Ténez. On trouve entre Ténez et le cap Ivi, deux autres petits ports de peu d'importance, Cachema et Oued-el-Ksal, et la petite rivière de Hamise, à l'embouchure de laquelle est un marché où les Européens, étaient autorisés des Turcs de Chau à faire le commerce des grains, ainsi que dans ceux de Rummel-el-Bia, et de Magrova, situés sur la même côte.

Miliana est située dans l'intérieur des terres, à 24 lieues et au sud-est de Ténez, dans une position très élevée, où l'hiver se fait sentir avec assez de rigueur. Elle est bâtie au pied du mont Zacar, un des pics les plus

considérables de cette contrée; elle est entourée d'un mauvais mur d'enceinte, et a trois portes défendues par trois petits châteaux armés de quelques canons. La population de cette ville est de trois à quatre mille âmes. A quelques lieues au nord-est de Miliana, sont les Thermes de Méridja (*aquæ calidæ*, colonie des Romains) ; elles ont beaucoup de réputation dans le pays, et sont très fréquentées. On voit à Méridja quelques ruines romaines. On en trouve aussi, mais peu, à Miliana.

Mazouna est plutôt un village qu'une ville, elle est bâtie à peu de distance des bords du Chélif, et à deux lieues de l'embouchure de cette rivière, sur le territoire de la tribu des Beni-Abas. Sa population est de 1,200 à 1,500 habitants, dont le plus grand nombre est Kouzougris.

Le Chélif est la rivière la plus considérable de la régence d'Alger. Shaler la croyait navigable jusqu'à une distance assez grande de son embouchure, mais il était dans l'erreur à cet égard. Je me suis convaincu qu'à la hauteur de Mazouna, elle a déjà trop peu d'eau pour porter des barques : dans la saison des pluies, elle présente pendant quelques semaines un volume d'eau assez considérable, mais elle n'est alors qu'un torrent, qui ne saurait être d'aucune utilité à la navigation. En 1832, une embarcation du brick français, la Surprise, montée par M. Tatareau, capitaine d'état-major, et par quelques officiers de marine, franchit la barre du Chélif, sur laquelle elle ne trouva que 5 pieds d'eau, la sonde en donna 9 à une encablure au-dessus. L'embarcation ne put pousser sa reconnaissance que jusqu'à un millier de mètres de

l'embouchure, les hostilités des Ben-Aïcha qui habitent ces rives, l'ayant forcée à rétrograder. Si elle avait pu poursuivre sa route, il est à présumer qu'elle n'aurait trouvé assez de fond que jusqu'au confluent de la Mina, c'est-à-dire, dans une longueur de 7 à 8 lieues au plus. On voit donc qu'il ne faut pas compter sur le Chéelif comme moyen de navigation intérieure. Cette rivière prend sa source au pied et au Sud du mont Onennaseris, dans un lieu appelé Seboun-Aioun (le Rosourus) ; elle coule vers l'Est dans une longueur de 10 lieues environ, reçoit par sa droite la rivière de Midroë, traverse ensuite, à ce que l'on croit, l'hypothétique lac de Tityry (1), court vers le Nord, jusqu'à peu de distance de Médéah, puis fait un brusque changement de direction vers l'Ouest, coule vers la mer par la ligne directe et s'y jette à l'ouest du cap Ivi.

La partie de la province d'Oran située à la gauche du Chéelif est cinq ou six fois plus étendue que celle que nous venons de décrire; elle est bornée au sud par le Sahara, à l'ouest par l'empire de Maroc et au nord par la mer ; la configuration en est assez uniforme, ce sont des chaînes de montagnes courant de l'est à l'ouest, et séparées par des vallées ou plutôt par des plaines d'une belle étendue, à peu près sous les méridiens d'Oran et de Mascara ; les chaînes sont réunies par des montagnes intermédiaires qui se terminent au cap Ferrat entre Oran et Arzew : ainsi les vallées dont nous venons de parler débouchent, celles qui sont à l'ouest sur la Tafna, et celles de l'est sur le

---

(1) Je n'ai pu obtenir encore aucun renseignement positif sur ce lac

Chélif. Les vallées de l'est sont arrosées par les affluents de gauche du Chélif, dont les principaux sont la Mina, l'Arion et la Feddah.

La Mina prend sa source près de Frendah, à une journée de marche au sud de Mascara. La partie inférieure de son bassin forme la plaine de Matral, habitée par les Oulad-Hamed, les Oulad-Sidi et les Aribi, les Souides, les Hakerma et les Meukalia. La partie supérieure est principalement habitée par les Flita, qui forment une tribu très puissante.

L'Arion, qui se perd dans le Chélif au-dessus de la Mina, coule parallèlement à cette dernière rivière. Son bassin est habité en grande partie par la Sbiah, tribu remuante et très adonnée au brigandage.

La Feddah ou rivière d'argent, est ainsi nommée parce qu'elle charrie des parcelles métalliques qui paraissent être de l'argent ; elle prend sa source au nord du mont Onennasiris et à peu de chose près sous le même méridien que le Chélif. La principale tribu qui habite le bassin de la Feddah, est celle de Lataf, séparée par le Chélif de celle de Djendel, dont nous avons parlé plus haut. Il existe en cet endroit un fort beau pont en pierres, sur le Chélif, bâti en 1816 sous l'administration d'Omar-Pacha. Ce pont est à 40 lieues environ de l'embouchure de la rivière, et à 7 de Miliana. Le terrain compris dans le grand coude que forme le Chélif, au-dessus du pont, est habité par plusieurs tribus arabes, dont les principales sont : Malmata, Beni-Samoun, Laite et Oulad-Halif. Le point le plus élevé de la contrée que nous venons de décrire, est le mont Onennasiris. En général les chaînes

s'abaissent sensiblement en se rapprochant du Chélif.

Celle qui se trouve sur la rive gauche de Mina se rattache, à l'est, au massif montueux sur lequel Mostaganem et Missigran sont bâtis, et à l'ouest, aux montagnes qui séparent les vallées de l'est de celles de l'ouest, sous les méridiens d'Oran et de Mascara, comme nous l'avons dit plus haut. C'est sur cette chaîne que se trouve la ville de Calah, à moitié chemin de Mascara au Chélif. Au nord de cette même chaîne, s'étend la superbe plaine de Ceirat, séparée de la mer par des collines d'une épaisseur variable; elle est habitée par les Borgias, à l'est, et par les Garrabas, à l'ouest, tribus puissantes et belliqueuses. Elle est arrosée par l'Habra, et par le Sig, qui se jette dans l'Habra, par la gauche, un peu au-dessus de son embouchure<sup>(1)</sup>. L'Habra se jette dans le golfe d'Arzew, près d'un petit port appelé le port aux Poules, où l'on voit quelques ruines d'anciens édifices. La ville d'Arzew s'élève sur une colline à trois lieues à l'ouest de l'embouchure de l'Habra<sup>(2)</sup>, et l'on trouve à une lieue et demie plus loin le port d'Arzew, ou la Macta. Ce pays est habité par la tribu d'Hamian; les collines situées à l'est de l'Habra sont occupées par les Habides Cheraga; enfin le massif des collines de Mostaganem et de Missigran est habité par les Medjars, tribu puissante et nombreuse<sup>(3)</sup>.

---

(1) L'Habra reçoit dans la montagne l'Oued-El-Hamman.

(2) L'embouchure de l'Habra est connue dans le pays sous le nom de Macta.

(3) Cette tribu est divisée en plusieurs cantons, tels que les Madders, les Boukamel, les Oulad-Sidi-Abdallah, les Boukeirat, etc.

Au sud de la partie occidentale de la plaine de Ceirat, les montagnes sont assez élevées et assez épaisses; elles sont habitées par les Béni-Chougran, qui s'étendent jusqu'auprès de Mascara. Au sud de Mascara habitent les Hachem<sup>(1)</sup>.

On trouve dans les environs d'Oran, capitale de la province, les tribus des Douers et des Zéméla, et un peu plus au sud les Béni-Amer. A l'ouest d'Oran, sur le terrain compris entre le cap Falcon et le cap Figalo, sont le Ghamaras. A l'ouest de ceux-ci s'étend la belle plaine de Zeïdoure; elle est arrosée par l'Oued-El-Melah et la Tafna, qui se jettent dans le golfe d'Harsch-Goone ; il existe à l'embouchure de la Tafna un assez bon mouillage, couvert par la petite île d'Harsch-Goone, qui a donné son nom au golfe compris entre le cap Falcon et le cap Hone ; cette contrée est habitée par les Oulad-Hassas et les Béni-Hallel.

Nous n'avons nommé jusqu'ici que les principales tribus de la province d'Oran; il en existe plusieurs autres : j'ai même sous les yeux une liste écrite en arabe, sous la dictée du dernier Bey d'Oran, qui en présente plus de 130 ; mais elles seraient sans intérêt pour le lecteur, et je m'abstiens de la reproduire ici. Elle est en outre très incorrectement écrite, et les meilleurs interprètes ont eu de la peine à la déchiffrer. Elle est de plus entrecoupée d'observations qu'on ne sait à qui reporter, de sorte qu'on ne peut la considérer comme un fort bon document. Cependant elle

---

(1) On trouve encore des Hachem sur d'autres points de la province d'Oran, entre autres au sud de Mostaganem, sur le territoire de Medjars.

m'a donné la preuve que les Turcs étaient loin de connaître parfaitement le Sahara, car on y lit, entête des noms de quelques tribus qui habitent cette contrée au sud de la province d'Oran : *Noms des tribus du sud connus des habitants d'Oran.*

54 tribus de la province d'Oran, sont portées sur cette liste comme exemptes de toute contribution, et soumises seulement au service militaire. Ce sont principalement des Douers et des Habides, comme dans celles de Titery<sup>(1)</sup>. Je n'ai pu avoir la division par Outhans; plusieurs de ces Outhans avaient des Kaïds arabes ; les Kaïds turcs résidaient principalement dans les villes ; du reste les rouages du gouvernement étaient les mêmes que dans les autres provinces. Les villes de la partie de la province d'Oran, situées à l'ouest du Chéelif, sont : Oran, Trémecen, Mascara, Nedrouma, Gozouna, Callah, Mostaganem, Missigran et Arzew.

Oran est bâti au bord de la mer, dans une position très pittoresque. Cette ville s'élève sur deux collines séparées par un ravin assez profond, dans lequel coule un ruisseau qui arrose de beaux jardins et fait tourner quelques moulins. Les deux principaux quartiers de la ville sont situés à droite et à gauche de ce ravin, qui débouche sur la plage, où se trouve un autre quartier, appelé la Marine, moins considérable que les deux premiers. L'enceinte de la ville a été fortifiée par les Espagnols, avec

---

(1) Dans un pays où rien ne s'imprime, il est fort difficile d'avoir des documents géographiques et statistiques très positifs ; ceux que l'on obtient de vive voix sont souvent fautifs et contradictoires.

beaucoup d'art et de soin ; mais elle est actuellement en assez mauvais état. Une montagne assez élevée domine Oran à l'Ouest, le sommet en est défendu par le fort Santa-Cruz ; à mi-côte se trouve le fort Saint-Grégoire, et dans le bas, auprès de la mer, le fort de la Mouna. Vers la partie sud du quartier qui est à droite du ravin, s'élancent les forts Saint-André et Saint-Philippe, qui éclairent ce même ravin, défendu en outre par quelques tours en pierre; la partie nord de ce quartier est défendue par la Nouvelle-Casbah, ou Château-Neuf, et par la pointe fortifiée de Sainte-Thérèse, qui commande la mer. Le quartier à gauche du ravin est dominé par la Vieille-Casbah, qui a été presque entièrement détruite par le tremblement de terre de 1790.

Oran présente un aspect plus européen qu'oriental ; les rues en sont larges, mais irrégulières : la principale est plantée d'arbres. Oran avait jadis deux faubourgs considérables, Raslaine et Kergentah, mais ils ont été sacrifiés aux besoins de sa défense. Quoique cette ville offre un développement très étendu, elle n'a guère que 7 à 8,000 âmes de population. On trouve à quelques lieues au sud d'Oran un lac salé, d'une étendue assez considérable. A une lieue à l'ouest de cette ville sont le port et le fort de Mers-El-Kébir c'est là que viennent mouiller tous les navires destinés pour Oran; car le petit port d'Oran ne peut recevoir que des barques.

Trémecen ou Tlmessen est situé dans l'intérieur des terres à douze ou quinze lieues du golfe d'Harich-Goom ; c'était autrefois la capitale d'un assez puissant royaume, mais dans ce moment elle ne compte que trois à quatre



mille âmes de population. On voit à peu de distance de Trémecen les ruines de l'ancienne ville de Manzoura.

Mascara qui était la capitale du Beylik, pendant qu'Oran était au pouvoir des Espagnols, est une ville parfaitement située et entourée de superbes jardins : elle a cinq faubourgs, tous considérables. Les fortifications en sont presque nulles, et elles pourraient facilement être enlevées par un coup de main. La population de Mascara est de 8 à 10 mille âmes dans ce moment.

Nédrouma est une très petite ville, bâtie sur le penchant d'une montagne à quatre lieues au sud du cap Hone. Gazonna, autre petite ville, est située au bord de la mer à l'ouest du cap Hone; elle a un petit port : ce serait un bon point de débarquement pour une expédition sur Trémecen.

Callah, dont nous avons déjà indiqué la position, est une ville plus considérable que les deux précédentes, on y fabrique beaucoup de tapis.

Mostaganem est situé à six lieues de la rive gauche du Chélif, et à un quart de lieue de la mer, sur une colline assez élevée; elle occupe la rive gauche d'un ravin semblable à celui d'Oran, qui la sépare d'un de ses quartiers, appelé Matmor, par lequel elle est dominée. Il y avait autrefois deux beaux faubourgs à Mostaganem, Tisdids et Diar-el-Djedid, mais ils ont péri comme ceux d'Oran. La ville de Mostaganem a une enceinte fortifiée, mais en mauvais état ; elle est de plus défendue par quelques forts extérieurs, dont le principal est celui dit fort des Turcs ou de l'Est, qui domine Matmor. On voit dans l'intérieur de la ville, un vieux château bâti par Yousouf-ben-Taschfin

dans le XIIe siècle de notre ère; nous lui avons donné le nom de fort des Cigognes. Il y avait autrefois à Mostaganem une population de 12,000 âmes, et une grande quantité d'ateliers de broderies en or ; maintenant la population indigène ne dépasse pas 1,500 âmes.

Missigran est située à une lieue seulement à l'ouest de Mostaganem. Cette ville a beaucoup souffert dans les dernières années, et elle est entièrement dépeuplée. La campagne entre Missigran et Mostaganem était couverte de maisons de campagnes, maintenant dévastées et désertes.

Arzew, situé sur une colline à peu de distance de la mer, entre Oran et Mostaganem, est une ville complètement ruinée ; on y voit quelques restes de constructions romaines ; le port, qui est à une lieue et demie à l'ouest, passe pour un des meilleurs mouillages de la Régence. On trouve à peu de distance d'Arzew une immense saline où le sel est en efflorescence sur le sol ; en général, le sol de la province d'Oran est très imprégné de sel.

Cette province était, à l'époque où le général Boyer fut appelé au commandement d'Oran, livrée à la plus horrible anarchie. Un vague désir d'indépendance nationale fermentait dans toutes les têtes ; mais il y avait encore absence d'unité dans la volonté et le commandement. La ville de Mascara s'était révoltée contre les Turcs, qui avaient cru pouvoir s'y maintenir après la chute du Dey, et, après les avoir chassés ou égorgés, s'était constituée de fait en république. Celle de Trémecen était partagée entre les indépendants, qui occupaient la ville, et les Turcs et les Kourouglis qui étaient maîtres de la citadelle.

Mostaganem avait reconnu notre autorité, grâce à un officier, turc fort habile, le Kaïd Ibrahim, que nous avions pris à notre service, et que le colonel Lefol y avait envoyé à la tête de quelques centaines de soldats de sa nation. Arzew était également assez bien disposée pour nous, et le Cadi, qui s'y était emparé de toute l'autorité, était en bonnes relations avec Oran. Tout le reste de la province nous était plus ou moins hostile, mais manquait de centre d'action. Les chefs les plus influents étaient : Ali-El-Galati de Miliana, El-Bagdadi Kaïd de Lataf, Mustapha, et El-Mezary, chefs des Douers et des Zmelis, Mouloud-Ben-Atrach et El-Kalifa de la tribu des Garrabas, et enfin, le Marabout Mahiddin et son jeune fils AbdelKader, appelé à jouer plus tard un si grand rôle.

M. le général Berthezène ne s'occupa jamais que fort indirectement de la province d'Oran; Il voulut cependant y envoyer Mustapha-Ben-Omar, dont il ne savait que faire après l'avoir retiré de Médéah, mais le général Boyer refusa de l'employer. Peu de temps après, M. Berthezène fut remplacé par M. le duc de Rovigo, que le gouvernement crut pouvoir utiliser, malgré les préventions de tous genres qui s'élevaient contre lui.



# DEUXIÈME PARTIE.

## I.

### De l'Afrique septentrionale avant l'invasion du Mahométisme.

Les, Européens, dont les colonies enlacent toute la terre comme d'un vaste réseau, croiraient ne posséder qu'imparfaitement les pays où ils transportent leur industrie et leurs espérances, s'ils ignoraient l'histoire et l'origine des races d'hommes qui les ont habités avant eux ; bien différents en cela, des Orientaux qui ne s'occupent guère plus des peuples qui les ont précédés, que de ceux qui doivent les suivre.

C'est pour satisfaire cette curiosité que j'ai cru devoir réunir dans cet article et dans le suivant, un résumé des documents historiques que nous possédons sur l'Afrique septentrionale, et quelques observations sur les diverses races qui l'habitent.

Les Grecs donnaient au continent africain la dénomination générale de Lybie. Celle d'Afrique n'a été appliquée pendant longtemps qu'à la partie de cette contrée,

où les Phéniciens bâtirent Carthage. Selon Bochart, cité par Chau, le mot Afrique vient de Férique, qui, en langue Phénicienne, signifie épi ; on s'en serait servi pour indiquer la grande fertilité des environs de Carthage. Quoiqu'il en soit de cette étymologie, nous appellerons, dès à présent, Afrique la Lybie des Grecs.

On ne sait rien des peuples Autochtones de l'Afrique septentrionale. C'est de l'Asie que cette contrée reçut les plus anciens habitants dont l'histoire ait conservé quelques traces. Ils lui vinrent de la Palestine et de l'Arabie. Selon Léon l'Africain<sup>(1)</sup>, les Chananéens, chassés de la Palestine par Josué et les Israélites, passèrent en Afrique, et s'y établirent. Quelques siècles plus tard, Maleck Afriki, toujours d'après le même auteur, y conduisit une nombreuse émigration d'Arabes Sabéens.

Ces deux assertions de Léon sont corroborées d'assez fortes preuves, non quant aux détails et aux époques, mais quant à l'existence de deux émigrations, l'une Chananéenne, et l'autre Arabe.

En effet, tout atteste qu'il a existé depuis fort longtemps en Afrique une race d'hommes distincte des autres par le langage et les habitudes. Cette race, qui a été le noyau des Kbaïles actuels, était désignée par les juifs

---

(1) Léon l'Africain était un savant Maure de Grenade qui se convertit au Christianisme, et qui a beaucoup écrit sur l'Afrique. Il vivait dans le 16e siècle.

Africains sous le nom de Philistins (*Paleschtin*)<sup>(1)</sup>. C'est encore celui qu'ils donnent aux Kbaïles, en souvenir de leur origine Chananéenne. En second lieu, on trouve dans la Régence une tribu bien connue, qui, selon toutes les probabilités, vient de la Palestine, c'est celle des Beni-Mzabou, Beni-Moab. Tous les rabbins instruits sont persuadés qu'elle descend de Moab, fils de Loth, et on lui reproche encore dans le pays son incestueuse origine. Les rabbins ajoutent que la postérité de Loth tout entière émigra en Afrique, et que c'est d'Amon, frère de Moab, et enfant incestueux comme lui, que descendent, les anciens Amonéens, qui portent actuellement le nom d'Amouni. La Genèse nous dit en effet que Loth eut deux fils de son inceste avec ses filles, et que de ces fils descendirent les tribus des Moabites et des Ammonites. Ces petits peuples étaient plus particulièrement en horreur aux Juifs, comme nous l'attestent plusieurs passages du Deutéronome, des Nombres et des Prophètes. Bien qu'ils existassent encore en Palestine, du temps des rois, comme on le voit dans la Bible, rien ne nous empêche de croire que plusieurs d'entre eux aient émigré en Afrique après l'invasion de Josué. Les vexations auxquelles ceux qui restèrent dans la Palestine furent exposés, après que David eut affermi la puissance d'Israël, finirent sans doute par les chasser aussi du pays, et ils allèrent rejoindre leurs frères d'Afrique.

Nous ne discuterons pas ici la source de la Genèse,

---

(1) Je dois cette remarque à M. Maugay, capitaine du génie, qui a fait sur les origines africaines plusieurs savantes recherches qu'il se propose de publier.

ni des autres livres hébreux dont la réunion forme ce que nous appelons la Bible ; mais il est certain que ce sont des monuments de la plus haute antiquité, et qu'ils servent à jeter quelque lumière sur des points fort obscurs de l'histoire des anciens peuples. Leur témoignage conduit même à une sorte de certitude, lorsqu'il est confirmé par celui souvent tout puissant des étymologies. Or, ici que voyons-nous ? deux tribus d'Afrique qui ont une parfaite similitude de noms avec deux anciennes tribus de la Palestine, persécutées dans ce pays. Cette dernière contrée fut donc leur berceau, du moins selon toutes les probabilités ; et elles s'en éloignèrent pour fuir la persécution.

Le nom donné par les rabbins aux Kbaïles, n'est pas la seule trace de l'origine Chananéenne du noyau de ce peuple; la tribu de Phlissa, que nous écrivons ordinairement Flissa, la plus puissante de ces indomptables montagnards, vient encore attester par son nom leur parenté avec les Philistins. Enfin le nom propre de Ben-Chanaan, très commun parmi eux, est celui du père des Chananéens, qui, d'après la Genèse, fut Chanaan, fils de Chan et petit fils de Noé ; cela ne prouve pas que la Genèse ait raison dans tout ce qu'elle nous dit des anciens Chananéens, mais cela démontre entre ces peuples et les Kbaïles une communauté d'appellations qui semble en indiquer une dans leur origine.

Les Beni-Mzabs ou Mozabites, comme nous les appelons à Alger, parlent une autre langue que les Kbaïles. Mais il doit en être ainsi s'ils sont, comme tout le prouve, les descendants de Moab. En effet, Loth, père de Moab, sortait de la Mésopotamie et appartenait à la descendance



de Sem comme Abraham. Les deux tribus qui lui doivent leur origine devaient donc, quoique établies dans le pays de Chanaan, parler une autre langue que les Philistins et autres Chananéens qui appartenaient à la descendance de Chan. On voit dans la Bible que ces deux peuplades habitaient à l'orient du Jourdain, et par conséquent à part des autres tribus. Je le répète encore, je n'ai pas en la Bible une foi aveugle, mais ce qu'elle dit ici prouve au moins que les Moabites n'avaient pas la même origine que le gros de la nation Chananéenne, dont la langue devait par conséquent différer de la leur, ce qui existe encore de nos jours entre les descendants des uns et des autres.

Il ne faut pas que le grand nombre de siècles qui nous séparent de l'époque où nous plaçons l'émigration des Mozabites, soit une raison pour repousser les preuves que nous avons acquises sur l'origine asiatique de cette tribu ; car enfin, il n'est pas plus extraordinaire de retrouver ce petit peuple en Afrique, que d'y voir les Juifs ses anciens persécuteurs.

Nous pouvons donc regarder comme un fait avéré le passage des Chananéens en Afrique. Quant à l'émigration arabe, Léon la considère comme un point qui n'est pas même sujet à controverse ; il dit que Malek qui la conduisit, avait avec lui cinq tribus, savoir Zanagra, Muçamoda, Zénéta, Haouara et Gomera, et que c'est d'elles que descendent les Maures. Toutes ces tribus sont fort connues ; celle des Zenètes surtout, figure avec éclat dans l'histoire des guerres d'Espagne. On trouve encore des Gomères près de Mellila, place occupée par les Espagnols, sur les côtes de Maroc. Il y a, comme nous l'avons

vu dans la première partie, des Haouara dans la province de Titery. On trouve des Zanagra dans la Méridja au pays des Hadjoutes. Léon l'Africain devait donc très bien connaître les tribus dont il parlait.

Au reste, nous avons plusieurs autres preuves de l'origine arabe des Maures ; d'abord, comme nous l'avons dit dans la première partie, l'histoire a conservé des monuments irrécusables d'une invasion fort ancienne de l'Afrique, par les Arabes, qui dominèrent l'Égypte fort longtemps, et y formèrent ce que les chronologistes appellent la dynastie des rois pasteurs. Ensuite il existait, au témoignage de tous les écrivains arabes, une grande analogie de mœurs et de langage entre les Arabes qui conquièrent l'Afrique septentrionale après Mohamed, et les peuples de cette contrée, circoncis comme eux : ce qui amène tous ces écrivains à conclure que les Maures sont leurs frères arrivés en Afrique avant eux. Les historiens qui nous font connaître les commencements des Maraboutins, que nous appelons Almoravites, fondateurs de l'empire de Maroc, nous fournissent le plus de lumières à cet égard. La similitude des mœurs des Arabes et des anciens habitants de l'Afrique n'a pas échappé aux écrivains grecs et romains, entre autres à Strabon, qui dit positivement que les Gétaliens vivaient exactement comme les Arabes nomades. De plus on peut réunir quelques preuves, peu contestables, de l'existence de la langue arabe en Afrique, dans les temps les plus reculés. Ainsi le nom de Nasamous, qu'Hérodote et les écrivains qui l'ont suivi donnent à un peuple des environs de la Cyrénaïque, n'est autre chose que Nas-El-Amoun, qui en arabe

signifie gens d'Amoun, comme on dit encore *Nas-el-Medina*, les gens de la ville, *Nas-el-Outhan*, les gens de l'Outhan, etc. De plus Hérodote donne aux tribus des montagnes de la Cyrénaïque la qualification générale de Kbales, qui est à peu près le nom dont se servent encore les Arabes pour désigner les tribus qui ont une origine autre que la leur.

Sans pousser plus loin cette dissertation, nous poserons comme principe arrêté que les premiers peuples connus qui ont habité le nord de l'Afrique, étaient des Chananéens et des Arabes. Vient ensuite l'invasion phénicienne, dont le premier acte fut la fondation d'Utique, que les chronologistes placent en l'an 1520 avant J.-C. Celle de Carthage est postérieure de plusieurs siècles. Cette invasion n'eut pas le même caractère que les deux premières : elle se borne au littoral, car les Phéniciens, peuple essentiellement marchand, exploitaient le pays bien plus qu'ils n'y pénétraient. Aussi les Carthaginois n'ont jamais poussé de profondes racines en Afrique, et leur puissance n'y a été que précaire et factice comme celle d'une maison de commerce. Cependant, d'après Scylax, ils occupaient toutes les places maritimes depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux Syrtes, c'est-à-dire, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au golfe de la Sydre. Ils confinaient sur ce point aux Cyrénéens, colonie lacédémonienne qui s'était établie dans le pays appelé de nos jours Djebel-Akdar par les Arabes, mais plus connu en Europe sous le nom de Pentapole Cyrénaïque. Ainsi toutes les côtes de l'Afrique septentrionale étaient occupées par étrangers. Les Grecs de Cyrène, polis et amis des arts, ont fourni leur contingent à la masse des connaissances

ces humaines. On a compté parmi eux des philosophes, des poètes et des artistes. Les marchands de Carthage n'ont laissé à la postérité que le souvenir de leur cupidité et de leur mauvaise foi devenue proverbiale.

C'est à la présence des Grecs et des Phéniciens sur le littoral de l'Afrique, que sont dues les fables d'Atlas et du Jardin des Hespérides, qui renfermaient sans doute un sens caché, comme toutes les fictions de ce genre, et surtout les anciennes histoires des conquêtes d'Hercule dans le nord de l'Afrique. Ingénieuse allégorie, qui nous peint la lutte des lois et de la barbarie.

Nous ignorons le nom dont se servaient les Carthagiinois pour désigner les habitants de l'Afrique. Il devait peu différer de celui de Maure, si ce dernier vient, comme le croit Chénier, du mot hébreux Mahurin ou occidentaux. Scylax dit que ces peuples étaient appelés Marusiens par les Grecs, et Maures, par les Romains. Cette dernière appellation a prévalu. On les appelait aussi Numides, nom qui dérive évidemment de leurs habitudes nomades. C'est, du reste, ce que dit Solin, en propres termes. Ainsi il n'y a aucune distinction réelle à établir entre les Maures et les Numides. Lorsque les Romains se furent emparés de l'Afrique, ils appelèrent Numidie une de leurs provinces, mais il ne faut pas conclure de là que les peuples qui l'habitaient fussent différents des autres Maures, pas plus qu'il ne faudrait établir de différence entre les Poitevins et les Vendéens. Cette dernière appellation, maintenant si célèbre, n'étant que le résultat d'une nouvelle division administrative de la France.

Les Maures, ou Numides, étaient divisés en petits états indépendants et souvent ennemis. Leurs chefs, que

les Romains appelèrent Rois, n'avaient qu'une autorité très bornée et très chancelante; ils intriguaient sans cesse auprès des Carthaginois, et ensuite auprès des Romains pour obtenir d'eux les moyens de s'entre-détruire. C'est ce que font encore les tribus arabes auprès des Français, mais ceux-ci ne savent pas en profiter. Les Romains, plus habiles, employèrent les Numides contre les Carthaginois d'abord, et ensuite les armèrent les uns contre les autres. A l'époque de la seconde guerre punique, les deux plus puissants chefs Numides étaient Syphax et Massinissa. Après avoir changé plusieurs fois de partis, ils se fixèrent, le premier dans celui de Carthage, le second, dans celui de Rome. La capitale de Syphax était Siga, dont on voit les ruines au fond du golfe d'Harsch-Goone, dans la province d'Oran. Massinissa régnait à Cyrtha, qui est à présent Constantine. Carthage et Syphax succombèrent. Une paix humiliante laissa à Carthage une ombre d'existence politique, mais Syphax périt, et ses états furent ajoutés à ceux de Massinissa, qui s'accrurent ainsi aux dépens des Carthaginois. Rome, qui les laissait encore vivre, voulait cependant les tenir en bride, en créant à leurs portes une puissance formidable qui lui dût son existence.

Après la troisième guerre punique, qui amena la destruction totale de Carthage, les Romains s'établirent eux-mêmes en Afrique, et la *Provincia Africa* fut constituée. Dès lors il fut facile de prévoir qu'une lutte aurait lieu entre eux et le royaume de Numidie, dont ils n'avaient plus besoin. C'est ce qui arriva sous Jugurtha, second successeur de Massinissa. Ce prince, après s'être

défendu avec un courage, avec une habileté et une persévérance dignes d'un meilleur sort, fut écrasé par le colosse Romain, et son royaume fut réduit en province romaine, moins la partie occidentale, donnée à Bocchus, autre Roi Maure, qui avait été utile aux Romains dans leur guerre contre Jugurtha.

L'histoire des successeurs de ce Bocchus n'est pas bien claire. On n'a pas non plus de grandes lumières sur les limites et l'étendue de son royaume, mais on sait que Juba, qui l'a possédé, prit parti pour Pompée dans la guerre civile qui déchira le sein de Rome, qu'il périt dans la lutte, et que son fils fut conduit à Rome par César, son heureux vainqueur. Ce jeune prince, qui s'appelait aussi Juba, se distingua dans la suite par ses connaissances variées et les grâces de son esprit. Auguste le prit en affection et lui rendit le royaume de son père. Il établit sa résidence à Jol, qu'il appela Césarée, par reconnaissance pour son bienfaiteur. Il s'occupa pendant tout son règne du soin de l'embellir, et en fit une cité fort remarquable. C'est maintenant Cherchel, bien déchue de son ancienne splendeur.

Auguste avait eu soin, au reste, de ne laisser guère à Juba d'autre occupation que celle de bâtir et de se livrer aux inoffensives distractions de la littérature, car il avait hérissé son royaume de colonies romaines indépendantes de lui. Les principales étaient *Rustonium*, dont on voit les ruines auprès d'Alger; *Saldæ*, maintenant Bougie; *Igilgi*, qui est Djidjeri; *Portus Magnus*, maintenant Mers-El-Kébir (c'est le même nom en arabe); *Cartenna*, maintenant Tenez; *Arsenaria*, qui est Arzew; *Banesa* ou

*Valencia ; Julia Constantia Zilis ; Babba* ou *Julia Campestris*. Ces trois dernières, qui étaient tout à fait à l'extrémité de la Mauritanie du côté de l'Océan, relevaient de la Bétique.

Après la mort de Juba, son fils Ptolémée monta sur le trône, où il ne parut qu'un instant. S'étant présenté, à Rome pour rendre hommage à l'empereur qui était alors Caligula, ce fou furieux, jaloux du luxe qu'il y déploya, le fit assassiner. Ce fut la fin du royaume de Mauritanie, dont Claude, successeur de Caligula, fit, peu de temps après, deux provinces romaines, la Tingitane, qui eut Tanger pour capitale, et la Césarienne, dont la capitale fut Césarée.

Claude et ses successeurs étendirent le système des colonies, qui leur assura pendant plusieurs siècles la libre possession du pays. On sait que ces colonies étaient des petits états constitués à l'instar de Rome, ayant, au lieu de Consuls, deux magistrats qui portaient le titre plus modeste de Décemvirs, et pour sénat un conseil municipal. Dès l'instant qu'une ville était constituée en colonie romaine ou municipe, tous les habitants jouissaient des droits de citoyens romains, quelle que fût leur origine. Souvent ces colonies étaient toutes militaires et formées de vétérans, ce qui avait lieu sur les points où l'emploi de la force paraissait devoir être nécessaire. On a répété jusqu'à satiété, dans les derniers temps, que les Romains n'ont jamais pu dompter les habitants des montagnes, les terribles Kbaïles, qui, de nos jours, semblent en effet indomptables ; mais c'est là une de ces assertions hasardées par la légèreté ou par l'ignorance, et qui ne peuvent soutenir l'examen. On trouve des ruines de

monuments romains au sein des vallées les plus reculées de l'Atlas, on en voit dans la tribu des Béni-Abés, une des plus indépendantes des tribus Kbaïles de nos jours ; enfin l'existence incontestée et incontestable des villes de Sava et de Sitifi, au sud de Bougie, prouve qu'aucun lieu n'est inaccessible, quand on suit une politique sage et persévérante. Ce qui a pu égarer quelques personnes peu familiarisées avec les études historiques, c'est un passage de Procope, où il est dit que les Romains ne pouvaient aller que par mer à Césarée, parce que les routes de terre étaient sans cesse interceptées par les tribus des montagnes qui avoisinent cette ville. Mais Procope entend par Romains les Grecs du Bas-Empire, qui reconquirent l'Afrique sur les Vandales. A cette époque, presque toutes les anciennes colonies avaient cessé d'exister, et les montagnards s'étaient accrus des débris des Vandales.

Au reste; les vrais Romains eurent bien, de temps à autre, quelques révoltes à réprimer ; une dès plus terribles fut celle que suscita, dès la première année de la réunion de la Mauritanie à l'empire, Edmond, affranchi du malheureux Ptolémée, mis à mort par Caligula.

Une autre opinion, non moins erronée que celle que nous venons de combattre, est celle que les Romains ne tiraient de la Numidie que des bêtes féroces. Elle est appuyée sur ce passage de Pline : après une courte description de la Numidie, cet écrivain dit: *Tusca fluvius Numidiæ finis ; nec præter marmoris numidici et ferarum proventum nihil aliud insigne* ; c'est-à-dire, le fleuve Tusca est la borne de la Numidie, et il n'y a plus rien de



remarquable (à en dire) si ce n'est l'abondance de marbre et de bêtes féroces. Cela ne prouve pas du tout que cette province ne fût pas susceptible de produire autre chose. Au reste, serait-ce là le sens de l'auteur, qu'on ne serait pas autorisé à rien en conclure de désavantageux contre la Régence d'Alger ; premièrement, parce qu'une partie seulement de son territoire était comprise dans la Numidie ; secondement, parce que l'autorité de Pline ; quelque respectable qu'elle soit, ne saurait prévaloir contre les faits qui nous attestent la fertilité du pays Algérien.

Sous Constantin, dernière époque de la grandeur romaine, l'Afrique était divisée en neuf provinces, savoir : la Mauritanie Tingitane, qui s'étendait depuis l'Océan jusqu'au fleuve Malva, à présent la Mullooïah, qui se jette dans la Méditerranée, à quelques lieues, à l'ouest de Touut ; la Mauritanie Césarienne à l'est de la Malva, et la Mauritanie Sitifiennne à l'est de la précédente, et séparée de la Numidie par le fleuve Ampsaga, à présent l'Oued-El-Kebir, qui se jette dans la mer entre Collo et Djidjeri ; la Numidie, qui s'étendait depuis le fleuve Ampsaga jusqu'à la Tusca, à présent la Zaine, qui sépare la Régence d'Alger et celle de Tunis ; la Zeugitanie ou Afrique proprement dite, qui commençait au fleuve Tusca et s'étendait jusqu'aux environs d'Adrumette. Le Bysacium, à l'est de la Zeugitanie, était compris entre cette dernière et la Subventana ou province de Tripoli, bornée à l'est par la grande Syrte ; venait ensuite la Cyrénaïque, puis enfin l'Égypte.

Les capitales de ces provinces étaient pour les trois Mauritanies, Tanger, Césarée et Sitifi ; pour la Numidie,

Cyrtha; pour la Zeugitanie, Carthage restaurée par César et constituée en colonie ; pour le Bysacium, Adrumette ; pour la Subventana, Leptis ; pour la Cyrénaïque, Cyrène ; pour l'Égypte enfin, Alexandrie.

On sait qu'après Constantin, l'empire fut presque toujours divisé en empire d'Orient, dont le siège fut à Constantinople, et en empire d'Occident, dont Rome continua à être la capitale. Ce déchirement devint permanent après la mort de Théodose ; ses deux fils Honorius et Arcadius régnèrent, l'un en Occident et l'autre en Orient, et ces deux grandes fractions de l'empire ne furent plus réunies. L'Égypte et la Cyrénaïque firent partie de l'empire d'Orient. Toutes les autres provinces de l'Afrique continuèrent à relever de Rome. Mais avant cette révolution, plus administrative encore que politique, il s'était opéré une révolution morale, admirable par son principe, immense par ses résultats. Je veux parler de la propagation du christianisme, cette lumière pure et éclatante, qui devait mettre les hommes sur la voie de leur complète émancipation. L'Afrique avait participé, comme les autres parties de l'empire, au changement de croyance qui s'opéra à cette époque, et son Église se rendit célèbre par les hommes remarquables qu'elle produisit. Je citerai entre autres Tertullien de Carthage, Lactance surnommé le Cicéron chrétien, St. Cyprien évêque de Carthage, enfin l'illustre St. Augustin évêque d'Hippone, le plus savant homme de son temps. On comptait plus de 160 évêques dans les trois Mauritanies seulement.

Cependant, l'empire romain penchait vers son déclin. Les peuples du nord abandonnaient leurs frimats

et, se précipitaient comme un torrent sur le midi de l'Europe. Les Gaules, l'Espagne, l'Italie même, avaient été envahies; l'Afrique ne tarda pas à l'être. Les Vandales, qui de la Scandinavie étaient arrivés en deux ou trois bonds dans la Bétique, où ils semblaient se reposer de leurs fatigues, convoitaient cette riche contrée ; l'occasion d'y pénétrer se présenta bientôt. A la mort d'Honorius, le diadème impérial, si fort déchu de son antique éclat, ceignit le front de Valentinien III, faible enfant, placé sous la tutelle de sa mère Placidie. Cette femme commit quelques injustices à l'égard du comte Boniface, gouverneur d'Afrique, qui ne trouva d'autre moyen de s'en venger que d'appeler les Vandales dans sa province. Ceux-ci, conduits par leur roi Genséric, s'y précipitèrent, et dans un espace de dix années, la subjuguèrent complètement. La plupart des colonies romaines périrent dans cette lutte. Genséric établit à Carthage le siège de sa puissance, de sorte que cette ville fut encore une fois la capitale d'un état indépendant.

La domination des Vandales en Afrique dura 96 ans, depuis l'an 438 de l'ère Chrétienne jusqu'en l'an 534. Cette courte période suffit pour faire disparaître presque en entier la civilisation romaine de cette belle contrée. Mais il y avait dans la pression des Barbares du nord sur le monde romain, un défaut de suite et de calcul, qui de temps à autre redonnait l'avantage à ce dernier. Cette réaction fut surtout sensible sous le règne de Justinien. Cet empereur arracha l'Italie aux Ostrogoths, et l'Afrique aux Vandales. Il fit ces deux conquêtes par les mains du célèbre Bélisaire, qui en l'an 434 détrôna Gélimer,

dernier roi Vandale, et mit l'Afrique sous les lois des empereurs de Constantinople. Alors commença Pour l'Afrique, la période Gréco-Romaine, qui s'étend jusqu'à l'invasion des Arabes.

Le pouvoir des empereurs d'Orient ne fut jamais solidement établi en Afrique. Il n'existait presque plus de colonies romaines pour l'appuyer. Les tribus Maures avaient repris leurs habitudes d'indépendance, les Vandales s'étaient retirés dans les montagnes, où, unis aux Indigènes, ils bravaient les efforts des gouverneurs grecs de Carthage, et donnaient naissance aux Kbaïles modernes par leur alliance avec les anciens. Salomon, successeur de Bélisaire, remporta bien quelques avantages sur eux, mais il ne put jamais les dompter. Ces braves montagnards ont conservé jusqu'à nos jours leur liberté et leur indépendance ; voilà sans doute ce qui a fait dire à quelques personnes, comme nous en avons déjà fait la remarque, que, les Romains n'ont jamais eu action sur les Kbaïles, cela n'est vrai que pour la période Gréco-Romaine qui n'a guère plus d'un siècle d'étendue.

Tel était l'état de l'Afrique lorsqu'elle fut envahie dans le VIIe siècle par les Arabes Mahométans, ainsi que-nous allons le voir dans l'article suivant.

## II

### De l'établissement des Arabes en Afrique.

Entre la mer Rouge et le golfe Persique s'étend un vaste continent, que des déserts de sable séparent des autres contrées de l'Asie. C'est l'Arabie, berceau commun de toutes ces tribus guerrières qui étendirent leurs conquêtes depuis les Indes jusqu'à l'océan Atlantique : dédaigneuse de la civilisation des anciens peuples, cette région n'avait pris aucune part à la marche de l'esprit humain. Le luxe et les richesses des Assyriens et des Perses n'avaient pas ébloui ses habitants, dont la raison avait repoussé la forte, mais assujettissante constitution sociale des Égyptiens, leurs plus proches voisins. Lorsque les conquêtes d'Alexandre eurent rapproché de l'Arabie la civilisation grecque, l'Arabie sembla reculer pour en éviter le contact. Enfin, les lumières et les armes de Rome furent également impuissantes contre elle.

Satisfaits de cette existence patriarcale, libre et insouciant, qui fut la première phase de la société humaine, les Arabes semblaient effrayés du prix auquel il fallait acheter une civilisation plus avancée ; on aurait dit qu'ils avaient pesé dans la balance de leur exquise intelligence les avantages et les inconvénients d'un changement d'état, et qu'ils s'étaient déterminés à rester dans

leur simplicité primitive, plus par calcul que par instinct. Quoiqu'il répugne, au premier aspect, d'admettre que plusieurs millions d'hommes, dépourvus de lumières acquises, aient pu, par le raisonnement, s'entendre sur un point aussi délicat, il est une hypothèse très admissible qui nous explique comment cette combinaison d'idées a dû dominer chez les Arabes, c'est celle qui nous les ferait considérer comme les descendants de toutes les familles qui voulurent se soustraire aux jougs des monarchies, lorsque les diverses régions de l'Asie commencèrent à sortir de la période patriarcale pour entrer dans la période de civilisation. On comprend alors comment les Arabes, instruits par les traditions du foyer domestique, ont dû repousser par le calcul une civilisation que les leçons de leurs pères leur présentaient toujours comme escortée de là tyrannie. Cette hypothèse n'est point purement gratuite, puisque l'histoire des Arabes leur donne pour père commun, Abraham, qui quitta la Mésopotamie à l'époque de la formation du premier empire des Assyriens, et qui, après avoir habité quelque temps l'Égypte, vint enfin se fixer dans une contrée où il pouvait conserver les habitudes d'indépendance des premiers hommes. Nous pouvons donc considérer les anciens Arabes comme les réfractaires de la civilisation asiatique, qui absorba une part trop forte de la liberté primitive pour ne pas rencontrer de rebelles.

Quelle que fût au reste l'antipathie des Arabes pour toute organisation sociale, autre que celle que leur avaient léguée leurs ancêtres, ils n'étaient point complètement indifférents aux avantages de la science ni aux charmes

des beaux arts. L'empire éphémère de Palmyra, qui s'éleva à leurs portes et qui parvint à un assez haut développement intellectuel dans le IIIe siècle de notre ère, sans être cependant trop menaçant pour leur indépendance, les initia à quelques branches des sciences exactes, et donna une impulsion plus régulière à leur goût inné pour l'éloquence et la poésie. Leur imagination ardente et leur vie peu occupée les disposaient surtout à la contemplation, à ces rêveries mystiques, où l'homme, se détachant de son existence matérielle, s'égarait avec délices dans les riants sentiers du monde des idées. Mais dans ces excursions vagabondes où ils n'étaient guidés, ni par les lumières d'une haute philosophie, ni par celles d'une révélation secourable, ils perdirent les traces de l'unité de Dieu, et tombèrent peu à peu dans les égarements de l'idolâtrie et dans ceux, plus excusables, de l'adoration des astres.

Telle était leur position lorsque Mohammed-Ben-Abdallah, que nous appelons Mahomet, parut parmi eux. Doué d'un génie vaste et profond et d'une immense force de volonté, il se crut ou feignit de se croire destiné par la Providence à ramener ses compatriotes à l'unité de foi et de loi des premiers patriarches. Après avoir mûri longtemps ses projets dans le silence de la retraite, il réunit un jour ses amis, leur annonça sa mission divine, et leur présenta les premiers versets<sup>(1)</sup> du Coran. Certes, si l'on se rappelle

---

(1) Les premiers dans l'ordre de la composition, car dans la disposition matérielle du Coran ils figurent dans le 96e chapitre.

combien sont rares les hommes à qui il a été donné de changer la face du monde par la propagation d'un principe moral, par la publication de quelque grande et sublime vérité ; si l'on considère combien il faut de génie pour ouvrir une voie nouvelle à l'humanité, de persévérance pour l'y conduire, et de dévouement pour la lui frayer, il est difficile de ne pas voir dans ces hommes d'élite, de nobles et spéciales créations agissant sous l'influence d'une inspiration divine qui les élève au-dessus de leurs semblables, et à ce titre de refuser à Mahomet cette qualité de prophète qu'il se donna lui-même en annonçant sa mission.

Ce grand homme, quoiqu'on l'ait accusé d'ambition personnelle et de vues intéressées, ne désira pas le pouvoir temporel. Il ne cherchait à agir sur ses compatriotes, que pour les éclairer par la persuasion et par l'exemple de ses vertus. Mais bientôt, persécuté par ceux qui avaient intérêt au maintien des anciennes croyances, il se trouva dans la nécessité, ou de laisser périr sa doctrine naissante, ou de la défendre par les armes. Dans un pays plus avancé que l'Arabie, une doctrine philosophique ou religieuse pouvait triompher de la force matérielle par sa seule influence morale ; mais il n'en était pas de même dans la patrie de Mahomet. On aurait bientôt cessé d'y croire à un prophète qui n'aurait pas su défendre par les armes ses sectateurs que les armes attaquaient. Mahomet repoussa donc la force par la force, et fonda un empire en même temps qu'une religion ; devenu prince et homme d'état, on le vit alors employer plus d'une fois la religion au secours de sa politique. Le Coran, qui n'avait d'abord annoncé que des vérités morales, se plia aux exigences



du moment, aux besoins journaliers d'un empire naissant, et excita souvent les passions que le prince désirait mettre en jeu, quoique le prophète eût cherché à les amortir. De là les nombreuses contradictions que l'on trouve dans ce livre, dont on peut extraire cependant un cours complet de la plus pure morale, une législation civile dont il serait à désirer que tous les peuples fussent assez sages pour se contenter, et même quelques idées d'économie politique de l'ordre le plus élevé.

Mahomet avait régné sur les Arabes en sa seule qualité de prophète, qui le mettait bien au-dessus d'un roi. Ses successeurs ne prirent que le titre de Califes ou lieutenants, pour indiquer qu'ils n'étaient que les dépositaires du pouvoir suprême, et que Mahomet, du haut des cieux, continuait à être le souverain réel des croyants. Dans peu d'années les Arabes, unis enfin en corps de nation, eurent conquis l'Égypte et la plus grande partie de l'Asie-Occidentale. Partout ils se montraient humains et généreux envers les vaincus, et surtout religieux observateurs de leur parole. Ils prêchaient leur foi avec ardeur, offraient des avantages à ceux qui l'embrassaient, mais ne persécutaient personne. Tous ceux qui se rangeaient sous les drapeaux de l'islamisme devenaient, dès cet instant, membres de la grande nation, et il n'était fait aucune distinction entre eux et les anciens Arabes. Ceux qui préféraient rester dans leur première croyance, devaient se soumettre à payer, pour les besoins de l'état ; un tribut égal au cinquième de leurs revenus, moyennant quoi ils conservaient leurs lois et le libre exercice de leur culte. Les Musulmans ne payaient eux que la dîme prescrire par le Coran.

Sous Omar second, successeur de Mahomet, Ben-El-Amery, que nous appelons Ameru, un de ses généraux, fit la conquête de l'Égypte, possédée alors, ainsi que le reste de l'Afrique septentrionale, par les empereurs, d'Orient. Cette conquête étant terminée, El-Amery envoya dans la Cyrénaïque un corps d'armée, commandé par Ocba, qui soumit au Calife cette riche contrée. Ceci se passa vers l'an 640 de l'ère chrétienne.

Ocba eut pour successeur, dans son commandement, Abdallah, qui poussa ses conquêtes jusque dans les environs de Carthage, et jeta sur les débris d'une ville romaine les fondements de Kairouan, destinée à contenir les Kbaïles. Les troubles qui suivirent la mort du Calife Othman, retardèrent un peu les progrès de la conquête de l'Afrique par les Arabes. La paix ayant été rétablie par la cession du Califat faite à Moavie par Hassan fils d'Aly, quelques renforts furent envoyés à Abdallah, et la ville du Kairouan fut terminée. Les guerres civiles ayant recommencé, on négligea encore l'Afrique; enfin sous le Calife Abdel-Maleck la conquête fut reprise, et Carthage, enlevée au Patrice Jean, que l'Empereur Léonce avait nommé gouverneur de la province.

A la mort d'Abdel-Malek, les Maures reprirent quelque avantage sur les Arabes. Mais le nouveau Calife, Walid, fils d'Abdel-Malek, envoya en Afrique Mouça-Ben-Nozeïr, qui en fit la conquête définitive. Cet homme, aussi habile politique que guerrier intrépide, mettait tous ses soins à faire oublier aux vaincus, après la victoire, l'humiliation de la défaite. Il rappela aux Maures leur communauté d'origine avec les Arabes, et parvint dans peu d'années à les ranger sous les lois de l'islamisme.

Ces Maures étaient chrétiens pour la plupart, ainsi que les descendants des colons Romains et Italiens que les empereurs avaient établis dans la Mauritanie; mais depuis l'invasion des Vandales, l'arianisme avait fait de grands progrès parmi les uns et les autres. Cette secte, qui ne reconnaissait ; point la divinité de Jésus-Christ, et qui ne voyait en lui qu'un prophète, se rapprochait beaucoup du mahométisme qui, à le bien prendre, n'est qu'un corollaire du christianisme, car Mahomet ne dit pas qu'il vient détruire, mais compléter l'œuvre du Christ. Ce rapprochement rendit plus facile la tâche de Mouça ; de sorte que ce grand homme, après avoir triomphé matériellement des Maures, remporta sur eux une victoire morale plus glorieuse pour lui, et plus avantageuse pour les Arabes, en opérant dans la croyance des vaincus un changement qui devait affaiblir leur haine pour, les vainqueurs.

Les Kbaïles furent plus difficiles à persuader. Beaucoup d'entre eux étaient encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie ; mais Mouça, avec son habileté ordinaire, sut ménager leurs superstitions et leurs préjugés. Pourvu qu'ils consentissent à reconnaître Mahomet pour prophète, peu lui importait qu'ils conservassent quelques traces de leurs anciennes croyances, laissant au temps le soin de purifier leur foi, et ayant d'ailleurs un but plus politique que religieux. Les Kbaïles de leur côté firent encore meilleur marché de leur religion que de leur indépendance, et tout en reconnaissant la suprématie des Califes, s'établirent à l'égard des Arabes dans cette position libre et fière que la plupart ont su conserver' avec une si

admirable constance. Mouça ne voulut rien exiger de plus pour ne pas s'engager dans une de ces guerres de partisans où l'avantage est toujours du côté des indigènes. Ici il s'en remit encore au temps, qui peut-être aurait amené une fusion complète, si tous les successeurs de cet homme habile eussent imité sa modération et sa sagesse. Ne craignant rien des Kbaïles, qui sont disposés à laisser leurs voisins en paix, pourvu qu'on ne vienne pas les inquiéter, il vit en eux moins des administrés que des alliés qui pouvaient lui être utiles, et qui le furent en effet dans la conquête de l'Espagne.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette conquête, qui eut lieu sous les auspices de Mouça, et qui forme le plus brillant épisode de l'histoire des Arabes. Ce peuple, vraiment magnanime, y déploya autant de générosité que de bravoure, et autant de science militaire que d'habileté politique. En moins de trois ans toute la Péninsule fut soumise, à l'exception des montagnes des Asturies, où Pélage réunit les débris de l'empire des Goths, et d'où devait partir plus tard la réaction de l'Espagne chrétienne contre l'Espagne musulmane. Partout les Chrétiens obtinrent les capitulations les plus avantageuses, et pendant les 800 ans que les Arabes occupèrent l'Espagne, on ne trouve pas un seul exemple qu'ils les aient violées.

Tarif, lieutenant de Mouça, commença la conquête que celui-ci continua. Ce fut le premier qui gagna la fameuse bataille de Xérès, où Rodrigue, dernier roi Goth d'Espagne, fut tué. Le Calife Soliman, qui régnait alors, paya ces deux habiles capitaines de la plus noire ingratitude.

Il les appela à Damas, sous prétexte de juger un malheureux différend qui s'était élevé entre eux, et les envoya en exil après les avoir accablés de traitements indignes ; il fit même assassiner, par ses émissaires, Abdel-Aziz, fils de Mouça, que son père avait laissé en Espagne pour y commander en son absence.

Il serait superflu de mettre sous les yeux du lecteur la liste plus ou moins exacte des successeurs de Mouça-Ben-Nozeïr dans le commandement de l'Afrique, dont l'Espagne ne fut longtemps qu'une succursale. Ces gouverneurs siégeaient à Kairouan. Les vastes et belles contrées qu'ils administraient étaient divisées en provinces, ayant chacune à leur tête un Ouali, qui en était le chef civil et militaire. Chaque province était divisée en Kaidats, dont les chefs portaient le titre de Kaïd, comme de nos jours. La justice civile et la justice criminelle étaient, administrées par des Cadis, dont la position indépendante garantissait les droits de chacun. Les tribus Arabes, Maures, ou Kbaïles, avaient des Cheiks de leur choix, véritables tribuns, toujours disposés à s'opposer aux empiétements de l'autorité centrale. Tout cela formait un ensemble administratif dont les formes étaient plus despotiques que le fond, et où, contrairement à ce qui avait lieu dans le gouvernement féodal qui s'établit en Europe à peu près vers ce temps-là, c'était le peuple qui avait le moins à souffrir.

Le vaste empire des Califes se soutint dans son intégrité, jusqu'à la chute de la famille des Ommiades. Les Abassides, qui lui succédèrent, se montrèrent impitoyables envers la dynastie déchue. Presque tous les membres de cette illustre et malheureuse famille, furent massacrés.

Un d'eux, nommé Abder-Haman, jeune enfant intéressant par sa beauté et par les grâces de sa jeunesse, fut soustrait à la rage de ses ennemis, et conduit en Afrique, par un serviteur fidèle, qui le confia à la puissante tribu des Zénètes. Ces braves gens l'adoptèrent et l'élevèrent avec le plus grand soin, tout en cachant son illustre origine. Le jeune Ommiade ne tarda pas à se faire distinguer par les qualités les plus brillantes, par ses succès dans les sciences et dans la littérature, et par son habileté dans les exercices du corps. On remarquait surtout en lui une maturité de jugement et une vigueur de raison bien supérieure, à son âge.

Vers la même époque les Arabes d'Espagne étaient, en proie à la plus déplorable anarchie. Après la mort tragique d'Abdel-Aziz-Ben-Mouça, que nous avons racontée plus haut, les gouverneurs de cette province s'étaient succédé les uns aux autres avec une incroyable rapidité. Les Califes, qui craignaient leur ambition, les changeaient à chaque instant, et leur laissaient à peine le temps de faire connaissance avec leur gouvernement. Il est facile de concevoir les inconvénients de cette méfiance exagérée. Ce fut sous un de ces gouverneurs éphémères qu'eut lieu la fameuse expédition des Arabes en France. Tout le monde en connaît l'épisode, et le triomphe de Charles-Martel. Après la chute des Ommiades, le défaut de fixité dans l'administration ne provint plus des Califes, dont l'autorité fut généralement méconnue en Espagne, mais de l'ambition des chefs militaires, qui se disputaient à main armée les fonctions de gouverneur, et dont aucun ne fut assez puissant pour se maintenir dans ce poste dangereux.

Tous les maux vinrent alors fondre sur l'Espagne musulmane : la guerre civile désolait les campagnes et les cités ; l'agriculture était en souffrance, le commerce anéanti, et le peuple, qui mourait de faim, se livrait à des habitudes de brigandage. Les chrétiens des Asturies prenaient chaque jour de la force, et ceux de l'intérieur commençaient à s'agiter. Enfin la puissance arabe paraissait être à la veille de sa ruine. Mais, malgré tant de causes de dissolution, il y avait dans la nation une force vitale qui devait la faire triompher de ces embarras passagers. Tous les grands des tribus, tous les savants et les hommes de loi se réunirent à Cordoue, et il fut décidé dans cette auguste assemblée, qu'il fallait faire disparaître de la scène politique tous ceux qui y avaient figuré jusqu'alors, et investir du pouvoir suprême un homme complètement étranger aux malheureuses disputes qui avaient été sur le point de perdre l'état. Ceci convenu, un Cheik prit la parole, et proposa le jeune élève des Zénètes dont il fit connaître l'origine et les grandes qualités. Il plaida sa cause avec tant d'éloquence qu'il entraîna tous les suffrages. En conséquence une députation fut envoyée secrètement en Afrique, pour offrir au jeune Ommiade la brillante couronne d'Espagne. Celui-ci, après s'être consulté quelque temps, et avoir, pris l'avis de ceux qui avaient élevé son enfance, répondit aux députés, qu'il était fier du choix qu'on avait fait de lui, qu'il se sentait la force de supporter le fardeau de la royauté, et la volonté de gouverner selon les lois ; mais que s'il acceptait le diadème, il entendait être obéi de ceux même qui l'auraient placé sur son front, ce qui paraîtrait peut-être un peu dur à une

génération élevée dans la licence des guerres civiles. Les députés répondirent que c'était bien ainsi que le comprenait la nation, puisque c'était pour mettre un terme à cette licence qu'elle avait jeté les yeux sur lui. Le prince, n'ayant plus d'objection à faire, fut salué du nom de Calife, et partit avec les députés. Les Zénètes lui firent les plus tendres adieux, et ce ne fut pas sans verser des larmes qu'il se sépara de ses fidèles amis. Rien n'est plus touchant que le discours que les historiens arabes mettent, en cette circonstance, dans la bouche du vénérable chef de cette tribu.

Le nouveau Calife, arrivé en Espagne, se trouva bientôt entouré d'une foule de peuple, empressée de se ranger sous ses lois. Les ambitieux, dont son arrivée dérangeait les calculs, voulurent en vain s'opposer à son élévation. Il les vainquit, et parvint dans peu de temps à rétablir l'ordre dans son royaume. C'est alors qu'il reçut le glorieux surnom d'El-Manzour, dont nous avons fait Almanzor. Aderhaman-Almanzor fut un des plus grands hommes dont s'honore l'humanité. Il fit régner l'abondance et la justice dans ses états, et traita tous ses sujets avec la même douceur, sans distinction de religion ni de race. L'agriculture et le commerce prirent sous lui un essor prodigieux. Les sciences et les arts furent cultivés avec succès. Il était lui-même un savant du premier ordre, pour ce temps là, et un littérateur fort distingué ; il établit le siège de son empire à Cordoue, où il construisit cette superbe Mosquée qui existe encore, et qui fait l'admiration des voyageurs.

Pendant qu'Abderhaman régnait glorieusement en Espagne, l'Afrique secouait le joug des Califes d'Orient.



A la chute des Ommiades les Kbaïles avaient pris les armes, et avaient été vaincus, non sans peine, par Hontala, gouverneur du pays. Ce dernier fut bientôt obligé, pour ne pas diviser les forces arabes, de céder son gouvernement à Abderhaman-Ben-Abib, un de ses généraux, qui s'était révolté contre lui. Cette générosité fut mal placée, car Abderhaman se déclara indépendant des Califes, en 750. Il mourut assassiné, et à sa mort tous les chefs de district voulurent se faire un état indépendant. Le Calife, El-Manzour-Djafar profita de cette anarchie. Il envoya en Afrique un de ses généraux, nommé Yérid, qui la soumit de nouveau; Yérid gouverna l'Afrique jusqu'à sa mort. Il eut pour successeur son fils Daoud, qui fut, en outre, nommé gouverneur de l'Égypte ; mais en 800, le gouverneur de l'Afrique, qui était alors Ibrahim-Ben-Adjeleb, se déclara de nouveau indépendant.

Cet Ibrahim fut le chef d'une dynastie qui régna à Kairouan, jusqu'en 912, et qui s'empara de Malte, de la Sicile et du midi de l'Italie, où sa puissance fut détruite par les Normands. En Afrique elle succomba sous les coups d'un chef de révoltés, nommé Abou-Mohammed-Obéidala, qui se disait descendu de Fatima, fille du Prophète, bien que plusieurs historiens avancent que ce n'était qu'un juif aventurier. Quelle qu'ait été son origine, sa fortune fut prodigieuse : il s'empara de tout l'ancien gouvernement de l'Afrique, et rendit tributaire le royaume de Fez.

Les fondements de ce royaume avaient été jetés en 787, par Edris-ben-Abdallah, descendant d'Ali, gendre du Prophète. Il avait fui l'Asie pour se soustraire aux persécutions des Abassides, et fut accueilli par la tribu

Maure d'Arouba. Son fils, Edris-Ben-Edris, bâtit la ville de Fez. Son septième successeur, Yahia, se soumit à payer tribut à Obéidala ; mais il fut bientôt détrôné par l'un des siens, qui disait ne plus vouloir reconnaître un prince avili. Ses partisans appelèrent à son secours les Arabes d'Espagne, sur qui régnait, alors Abderhaman III, un des descendants et des successeurs du grand Almanzor. Le Calife de Cordoue rétablit les Edrissites, mais comme vassaux. Le dernier des Edrissites, s'étant révolté contre l'Espagne, en 985, fut pris et mis à mort par les troupes d'Almanzor, premier ministre du Calife Hichem, prince faible et incapable, au nom duquel Almanzor gouvernait. Le royaume de Fez fut alors réuni à l'empire de Cordoue.

Cependant la famille d'Obéidala devenait de plus en plus puissante. En 972, Moëz, arrière petit fils de cet heureux usurpateur, s'empara de l'Égypte, où il, transporta le siège de son empire. Il fut le chef de la dynastie des Califes Fatimites, qui succomba en 1200 sous les coups du fameux Saladin. Moëz, en partant pour l'Égypte, laissa en Barbarie, pour y gouverner en son nom, Jousouf-Ben-Zeiri-Ben-Menad, chef de la famille des Zéirites, qui ne tarda pas à se déclarer indépendant, et qui régna en Afrique, jusqu'en 1148.

En Espagne, le règne d'Hichem, ou plutôt celui de son ministre Almanzor, fut le dernier terme de la puissance du Califat de Cordoue. Après sa mort, arrivée dans les dernières années du Xe siècle, l'État fut déchiré par les guerres civiles, et tous les Oualis se déclarèrent indépendants. De là, l'origine de tous ces petits royaumes musulmans qui s'établirent sur les débris du Califat. Le

roi de Castille, Alphonse VI, mit à profit les divisions qui régnaient chez les Arabes pour étendre sa puissance. Ceux-ci, désespérant de lui résister, implorèrent le secours de Jousoul-ben-Taschfin ; qui venait de fonder l'empire de Maroc, dont voici l'origine.

Gudala et Lantouna étaient deux tribus du Sahara, descendantes de celle de Zanakra ; elles vivaient dans la pauvreté et l'ignorance, lorsqu'un homme de Gudala nommé Yahia-ben-Ibrahim, fit le pèlerinage de la Mecque, et en revint avec le désir de voir ses compatriotes participer au mouvement de la civilisation arabe. En revenant, il s'arrêta quelques jours à Kairouan, où il fit la connaissance d'un savant appelé Abou-Amram ; il voulut l'engager à venir avec lui dans le désert, pour civiliser ses sauvages compatriotes. Amram, ni aucun de ses disciples, ne consentirent à entreprendre un si grand voyage, mais Amram donna à Yahia une lettre de recommandation pour un autre savant de la ville de Suz, nommé Abou Isaac, et qui, étant plus près du désert, se déciderait peut-être à y aller. Isaac ne voulut pas entreprendre lui-même cette tâche difficile, mais il fit partir avec Yahia le plus célèbre de ses disciples, nommé Abdallah-ben-Yasim. Celui-ci était un homme habile et ambitieux, qui profita de l'enthousiasme qu'il fit naître dans la tribu de Gudala, pour jeter les fondements d'un empire nouveau.

Il commença par soumettre les gens de Lantouna, et, après les avoir vaincus, il s'en fit des prosélytes aussi ardents que ceux de Gudala. Ensuite, il soumit avec de grandes peines les Kbaïles de la contrée. C'est alors qu'il donna à tous ses gens la qualification respectée de *Marabout*,

au pluriel Maraboutins, dont nous avons fait Almoravides. Abdallah ne voulut pas prendre pour lui-même le titre d'Émir, et il le donna à Zacaria, Cheik de la tribu de Lantouna. Quant à lui, il se contenta de l'ascendant que lui assuraient la religion et le savoir. Zacaria ayant été tué dans une bataille, son frère Bekir-ben-Omar lui succéda. Quelque temps après, Abdallah ayant péri d'un coup de lance, Bekir fut de fait, comme de nom, chef des Maraboutins, dont la puissance avait déjà franchi l'Atlas. Il jeta les fondements de Maroc. La guerre s'étant ensuite élevée entre ceux de Gudala et de Lantouna qui étaient restés dans le désert, il partit pour l'apaiser, et laissa à son cousin Yousouf-ben-Taschfin, le commandement du pays conquis. Celui-ci qui était très ambitieux, travailla pour lui-même ; et lorsque Bekir revint, il s'aperçut que son règne était fini. Il se résigna à son sort, proclama Émir son heureux cousin, et se retira dans le Sahara, avec de magnifiques présents que lui fit Yousouf pour adoucir ses regrets.

Yousouf-ben-Taschfin, soumit toute l'Afrique, depuis l'Océan jusqu'à Tunis, et réduisit presque à rien la puissance des Zéirites. Appelé en Espagne, comme nous l'avons dit, il battit les Chrétiens, soumit tous les petits princes Arabes, et rétablit ainsi l'unité de commandement chez les Musulmans de la Péninsule. Il mourut à l'âge de cent ans, après un règne long et glorieux, dans le cours duquel il ne prononça pas *une seule condamnation à mort*. Sa famille n'était pas destinée à une aussi longue série de prospérités. Sous le règne de son fils Aly, parut le fameux Mohammed-ben-Abdallah, fondateur de la

puissance des Almohades. C'était un réformateur passionné des abus politiques et religieux. On le méprisa dans le commencement, mais on ne tarda pas à le craindre ; obligé de s'éloigner de Maroc, il se réfugia à Tinmal, dans les montagnes de l'Atlas, et souleva les Kbaïles. Il prit alors le titre de Mahiddin, ou directeur de la religion, dont nous avons fait Almohades, selon notre habitude de dénaturer tous les noms arabes.

El-Mahiddin étendit ses conquêtes dans tout le pays montueux, et eut pour successeur Abdel-Moumen, son disciple chéri. Celui-ci porta les derniers coups à la puissance des Almoravides. Il battit complètement, près de Trémecen, Taschfin, fils et successeur d'Aly, qui chercha un refuge dans Oran. Ce prince voulut de là passer en Espagne, où son pouvoir était encore reconnu, mais en se rendant, la nuit, d'Oran à Mers-el-Kbir, par un chemin dangereux, son cheval, effrayé du bruit des vagues, se précipita du haut d'un rocher, et il périt dans cette chute.<sup>(1)</sup>

Après la défaite et la mort de Taschfin, Abdel-Moumen s'étendit comme un torrent sur toute la Barbarie, et mit fin en 1148 à l'empire des Zéirites, qui avaient perdu une grande partie de leurs domaines, mais qui régnaient encore à Kairouan. Il s'empara aussi de toute l'Espagne musulmane, de sorte que son empire s'étendit depuis la Cyrénaïque jusqu'au Tage.

Le triomphe des Almohades fut celui des Kbaïles sur les Arabes. Ces nouveaux vainqueurs se montrèrent

---

(1) Ce chemin est toujours aussi mauvais, mais on construit dans ce moment une fort belle route d'Oran à Mers-El-Kbir.

moins généreux que leurs devanciers, et leur joug pesa assez rudement sur l'Espagne. C'est de cette époque que date cette teinte de férocité que l'on remarque dans la politique des gouvernements barbaresques. Cependant Abdel-Moumen avait introduit dans le sien quelques formes que nous appellerons constitutionnelles, ne pouvant trouver d'autres expressions. Un sénat à peu près indépendant, y traitait de toutes les affaires qui intéressaient directement la nation. Abdel-Moumen eut pour successeur, dans son vaste empire, son fils Jousouf, puis son petit-fils Yacoub. Ce dernier gagna contre les Chrétiens d'Espagne la fameuse bataille d'Alarcos, mais son fils Mohamoud, qui lui succéda, perdit celle non moins célèbre de Las Navas de Tolosa. Il alla cacher sa honte dans son harem de Maroc, d'où il ne sortit plus. Son fils Jousouf, jeune enfant ; ne fit que paraître sur le trône, et sous son règne, l'empire se fractionna de nouveau. Les Arabes secouèrent presque partout le joug des Almohades, à qui il ne resta bientôt plus que Maroc, qui leur fut enlevé, en 1370, par la famille des Beni-Merin.

En Espagne, les Chrétiens s'emparèrent de Cordoue et de Séville, et réduisirent la puissance des Arabes dans cette contrée au seul royaume de Grenade, qui cependant, pendant deux siècles encore, brilla d'un assez bel éclat, jusqu'au moment où il succomba, comme chacun sait, sous les efforts combinés de Ferdinand et d'Isabelle.

En Afrique, la chute des Almohades amena la formation de plusieurs états, dont les principaux furent Tlemesen ou Trémecen, Tunis, et Tripoli.

Le royaume de Trémecen était composé de presque

tout ce qui forme aujourd'hui la Régence d'Alger. La famille de Ben-Zian, dont il existe encore des membres dans le pays, y régna depuis 1248 jusqu'en 1560. Cette famille se disait Fatemite.

Le royaume de Tunis eut pour premiers princes les Beni-Hafzi. C'est sous cette dynastie qu'eut lieu la malheureuse expédition de St.-Louis.

On voit que c'est de la chute des Almohades que datent les états barbaresques modernes. L'histoire, outre les trois grands états que nous venons de citer, parle encore de plusieurs petits princes indépendants qui régnèrent à Alger, à Tenez, à Bougie et à Tugurth. Cette dernière principauté a conservé son indépendance jusqu'à nos jours.

Les Beni-Merlin régnèrent à Maroc jusqu'en 1471. Les princes de cette race firent quelques expéditions en Espagne, mais elles furent plus souvent malheureuses qu'heureuses, et les rares succès qu'ils obtinrent ne servirent qu'à retarder de quelques années la chute de la puissance musulmane dans cette contrée. Abdallah, dernier roi de la famille de Beni-Merlin, mourut assassiné. Des guerres civiles éclatèrent ensuite dans tout le royaume, qui fut divisé au gré des ambitions particulières. Muley-Cheikh, appartenant à une branche cadette des Beni-Merlin, régna à Fez ; mais Maroc, Suz, Sugulmesse, formèrent des états indépendants.

Cependant, les Musulmans ayant été chassés de l'Espagne, la Chrétienté commença à peser à son tour sur l'Afrique. Les Espagnols s'emparèrent de Ceuta, de Melilla, d'Oran, de l'île d'Alger et de Bougie. Les Portugais, de leur côté, s'emparèrent de tout le littoral de l'empire

de Maroc. Ils firent des alliances avec les plus puissantes tribus de l'intérieur, et ils auraient fini par dominer tout le pays, si le fanatisme des populations n'avait pas été mis en jeu par des hommes habiles, qui voulaient l'exploiter à leur profit. Ces hommes étaient les trois fils de Mohammed Ben-Ahmed, Abdelkbir, Ahmed et Mohammed d'une famille de Chérifs; leur père, homme à grandes vues et à esprit persévérant, avait résolu, dès leur enfance, d'en faire les fondateurs d'une nouvelle dynastie, et toutes ses actions tendirent dès lors vers ce but ; la fortune de cette famille est le plus frappant exemple que l'on puisse donner de ce que peut une volonté ferme et soutenue.

Mohammed commença par faire parfaitement élever ses fils, et il les envoya ensuite en pèlerinage à la Mecque, d'où ils revinrent avec une grande réputation de sainteté, qui leur attira la vénération des Croyants ; mais, pour ne point éveiller les soupçons de l'autorité, ils affectèrent de vouloir rester étrangers à la politique et de ne s'occuper que de sciences et d'œuvres pies. L'aîné dut à cette conduite prudente d'être nommé directeur des écoles de Fez, et d'être chargé, peu de temps après, de l'éducation des enfants du roi. Les Chérifs, ayant alors accès à la cour, proposèrent à ce prince d'aller prêcher; la guerre sainte contre les Portugais, dans les parties de l'empire qui n'étaient pas soumises à sa domination, lui faisant voir dans l'exécution de ce projet, un moyen d'éloigner tout à la fois les Chrétiens de ses états, et de réunir sous son sceptre toutes les provinces qui s'en étaient séparées. Le monarque, à qui ce plan sourit, leur donna l'autorisation qu'ils demandaient. Ils se mirent en campagne,



et bientôt leur éloquence eut soulevé contre les Portugais des populations entières, qui, à leur voix respectée, marchèrent contre les ennemis de l'Islamisme. Les Portugais furent repoussés dans leurs postes maritimes, dont plusieurs leur furent même enlevés. Non contents de leurs succès contre les Chrétiens, les Chérifs attirèrent à eux toute l'autorité divisée jusque-là entre plusieurs petits princes, et nommèrent Émir leur père Mohammed, sans plus songer aux intérêts du roi de Fez, pour qui ils s'étaient engagés à travailler. Le nouvel Émir, qui était fort âgé, mourut bientôt, ainsi que son fils aîné tué dans un combat. Les deux autres, après s'être débarrassés par un crime du roi de Maroc, se partagèrent le pouvoir; Ahmed fut proclamé roi de Maroc, et Mohammed roi de Suz ; mais ce dernier, après quelques années de guerre civile, déposséda son frère et s'empara de toute l'autorité ; malgré les liens de reconnaissance qui devaient l'unir à la famille royale de Fez, il ne tarda pas à lui déclarer la guerre. Après quelques vicissitudes de fortune, le royaume de Fez passa, avec le reste du pays, sous la domination de Mohammed, qui, en mourant, laissa à son fils Abdallah un empire reconstitué par tant d'habileté, de ruse et de crimes.

Le successeur de celui-ci fut un autre Mohammed, que ses cruautés firent chasser par ses sujets. Il se réfugia en Portugal, et eut pour successeur son frère Muley-Abdelmelek. Le roi de Portugal, Don Sébastien, voulant profiter de cette circonstance pour ressaisir ce que les Portugais avaient perdu dans le Maroc, fit une descente en Afrique avec Mohammed, mais il périt, ainsi que son protégé à la bataille d'Alcassar ; Abdelmelek, qui était

malade, mourut aussi pendant l'action ; son frère Ahmed lui succéda et régna paisiblement jusqu'en 1603 ; après sa mort les guerres civiles recommencèrent. Un Kbaïle nommé Crom-El-Hadj s'empara de l'autorité souveraine à Maroc, mais toutes les autres parties de l'empire se déclarèrent indépendantes ; on vit même un juif régner sur quelques tribus des montagnes. Un Chérif venu de l'Arabie s'établit à Tafilet ; son fils Muley-Archid, homme féroce, mais habile, s'empara de tout le pays après plusieurs années de guerre, et fut le chef de la famille régnante actuelle ; il mourut en 1672.

Les Portugais perdirent successivement tous leurs établissements sur la côte de Maroc ; les Anglais, qui avaient occupé quelque temps Tanger, abandonnèrent cette place en 1634, dégoûtés des dépenses de l'occupation. Ce fut le parlement qui provoqua cette mesure. Les Espagnols conservèrent Ceuta, Mélia et quelques autres points peu importants.

Nous avons raconté, dans la première partie de ce volume, comment les Turcs s'établirent à Alger, sous le premier Barberousse. Cet audacieux corsaire s'empara ensuite de Tunis, qu'il enleva à Hamida-ben-Abos, qui y régnait légitimement, puis il marcha contre Trémecen, sous prétexte de secourir le jeune roi, Abou-Hamou, qui avait été détrôné par un de ses oncles ; mais, après s'être emparé du pays, il se disposa à le garder pour lui, au lieu de le rendre à Abou-Hamou, comme il s'y était engagé. Celui-ci se retira à Oran, auprès du marquis de Gomarez, gouverneur de cette ville, qui prit sa cause en main, y voyant un moyen d'étendre dans le pays l'influence espagnole.

Les Espagnols, unis aux Arabes du parti d'Abou-Hamou, assiégèrent et prirent Callah, où les Turcs avaient mis garnison, et vinrent ensuite investir Trémecen, où se trouvait Barberousse. Celui-ci se défendit longtemps dans le Méchouar<sup>(1)</sup> ; mais les vivres lui ayant manqué, il en sortit la nuit par une poterne avec ses Turcs pour tâcher de regagner Alger. Les Espagnols, s'étant aperçu de sa fuite, se mirent à sa poursuite, l'atteignirent au passage d'une rivière, et le tuèrent. Le marquis de Gomarez rétablit alors sur le trône de Trémecen le jeune Abou-Hamou, qui se rendit tributaire de l'Espagne.

Après la mort d'Haroudj Barberousse, les Turcs reconnurent pour chef son frère Kaïr-Eddin que la Porte Ottomane nomma Pacha, et à qui elle envoya des renforts. Charles-Quint lui enleva cependant Tunis, où il replaça le prince légitime. Kaïr-Eddin, ayant ensuite été nommé Capitan-Pacha de l'empire Turc, quitta Alger, où il fut remplacé par Hassan Aga. C'est sous celui-ci qu'eut lieu, en 1541, la fatale expédition de Charles-Quint, qui paya bien cher, dans cette circonstance, ses succès de Tunis. Hassan-Aga, aussitôt après cette catastrophe, marcha sur Trémecen pour détruire l'influence Espagnole dans ce royaume, et força le roi régnant à lui payer tribut.

Hassan-Aga eut pour successeur Hassan-Barberousse, fils de Kaïr-Eddin ; le royaume de Trémecen, qui penchait vers son déclin, était déchiré par les querelles des princes de la famille royale, qui se disputaient la

---

(1) On appelle ainsi la citadelle de Trémecen.

couronne, en s'appuyant sur Alger, sur les Espagnols d'Oran, ou sur le roi de Fez, dont les troupes entrèrent dans le pays ; Hassan leur livra bataille, et les défit complètement près de Mostaganem. Cette victoire assura la couronne de Trémecen au prince protégé par Alger.

Hassan, qui avait des ennemis à Constantinople, fut remplacé en 1552 par Salah Raïs, homme habile et entreprenant, qui enleva Bougie aux Espagnols, et qui se préparait à attaquer Oran, lorsqu'il mourut de la peste. Après sa mort, la milice turque nomma pour chef un renégat Corse, nommé Hassan. Mais la porte avait nommé Pacha, Tekli, autre renégat, Sarde de nation, qui entra à Alger, et mit à mort son compétiteur. Il mourut lui-même assassiné, peu de temps après, et la Porte replaça alors à Alger Hassan-Barberousse. Dans cette seconde période de son administration, Hassan réunit à la régence d'Alger la ville de Trémecen, et ce qui restait du royaume de ce nom. Il battit aussi le comte d'Alcaudète, gouverneur d'Oran, qui avait cherché à se rendre maître de Mostaganem. Sous les Pachas successeurs d'Hassan, les Algériens continuèrent à se rendre redoutables aux puissances chrétiennes, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que la plupart de ces Pachas étaient eux-mêmes des Chrétiens renégats. Hassan de Venise ; l'un d'eux, fit avec une puissante flotte une incursion sur les côtes de l'Espagne et de l'Italie, et en revint avec plus de 4,000 captifs et un immense butin. La force d'Alger fut accrue, en 1,600, par l'arrivée des Mauresques<sup>(1)</sup>, qui, chassés

---

(1) On appelait ainsi les descendants des Maures d'Espagne que

d'Espagne par Philippe III, apportèrent en Barbarie leur industrie et leur haine pour les Chrétiens. Malheureusement le gouvernement turc, plus militaire qu'administrateur, ne sut pas profiter de ces éléments de prospérité industrielle et agricole. Il voulut ne rien devoir qu'à la guerre.

En 1,601, une flotte Espagnole essaya d'attaquer Alger, mais le mauvais temps la força à s'en éloigner. Les Anglais ne furent pas plus heureux en 1,620. En 1,627, la milice turque envoya une députation au grand seigneur pour se plaindre des exactions des Pachas, que la Porte Ottomane imposait à Alger, et demander qu'on l'autorisât à nommer elle-même le chef de la Régence, s'engageant, du reste, à payer tribut à l'empire, et à continuer à en reconnaître la suzeraineté. Comme Alger coûtait plus à la Porte qu'il ne lui rapportait, le grand seigneur consentit à cet arrangement, à la condition qu'il y aurait cependant toujours un Pacha à Alger, nommé par lui, dont les fonctions se réduiraient à mettre opposition aux actes qui lui paraîtraient contraires aux intérêts de la Porte.

Le nouveau chef de la Régence prit le titre de Dey, qui en langue Turque signifie oncle. Ce fut sans doute un sobriquet dans l'origine.

Cette forme de gouvernement exista jusqu'en 1710 sous le Dey Baba-Aly, qui chassa ignominieusement le représentant de la Porte, et prit pour lui-même le titre de

---

la persécution avait forcés d'embrasser le Christianisme, du moins en apparence

Pacha. Baba Aly étai assez fort pour ne pas craindre les suites de cette démarche. Il avait su, au reste, se créer à Constantinople des amis qui déterminèrent l'empereur à sanctionner ce changement dans le gouvernement d'Alger, lequel se trouva dès lors organisé tel que nous l'avons raconté dans la première partie de ce volume.

### III

#### Mœurs des Arabes.

Les idées dominantes d'un peuple, formulées en actes extérieurs, politiques ou sociaux, sont ce qui constitue ses mœurs. Pour bien étudier les mœurs d'un peuple, il faut analyser ceux de ses actes qui se présentent les premiers à l'observation, remonter aux idées qu'ils forment, et redescendre ensuite par le moyen de ces idées, à l'examen d'actes d'une analyse moins facile. Après cela on doit classer ses observations par ordre d'idées, de manière à pouvoir conclure de ce que fait un peuple dans telle circonstance, ce qu'il fera dans telle autre.

Plusieurs écueils sont à éviter dans les études de mœurs. Le premier est celui où viennent ordinairement échouer les observateurs étrangers aux études philosophiques. Il consiste en une fausse disposition de l'esprit, qui nous porte à nous exagérer les différences morales qui existent entre les diverses races d'hommes. Préoccupé de l'idée que ce qu'il va voir ne doit ressembler en rien à ce qu'il a vu ailleurs, l'observateur engagé dans cette fausse route, tire souvent, pour le fond, des conséquences hasardées sur quelque dissemblance de forme, et prête à tout un peuple des idées étranges sur des sujets où il est

presque toujours d'accord avec le reste de l'humanité.

D'autres observateurs, que l'on peut appeler microscopiques, ne voient que les différences extérieures des habitudes les plus indifférentes de la vie. Après avoir passé plusieurs années au milieu d'un peuple, ils ignorent encore complètement quelle est la marche générale de ses idées, sur quelle base réelle s'appuient ses préjugés, et par quel moyen rationnel on peut les combattre. Mais en revanche, ils savent parfaitement par quels mets il commence ses repas, dans quel ordre il procède à sa toilette, quel est le genou qu'il met en terre dans ses prières, et autres faits aussi futiles. Ces observateurs microscopiques ont en général une haute opinion d'eux-mêmes ; et comme leurs relations, qui sont à la portée des intelligences les plus vulgaires, offrent de temps à autre quelque intérêt de curiosité, il n'est pas rare qu'ils la fassent partager à des esprits paresseux et superficiels.

Enfin il y a des observateurs qui, par légèreté d'esprit, concluent toujours du particulier au général, semblables à cet anglais qui passant en poste à Fontainebleau, écrivit sur ses tablettes que dans cette ville toutes les femmes étaient rousses et acariâtres, parce qu'il en vit une de cette couleur qui querellait son mari.

*Dans ce que nous allons dire des Arabes de la régence d'Alger, nous chercherons, autant que possible, à éviter ces écueils.*

On regarde généralement comme un trait caractéristique de l'organisation morale des Arabes un attachement non raisonné, mais absolu, aux anciennes coutumes. Ils sont encore, dit-on, ce qu'ils étaient au



temps d'Abraham, et rien n'annonce que l'avenir puisse amener le moindre changement dans leur manière d'être. Cette assertion est erronée ; car chaque fois que les Arabes ont pu améliorer leur position, ils n'ont pas hésité à le faire. En Espagne, où ils trouvèrent à cultiver une terre fertile, sous la protection de lois équitables et d'un gouvernement régulier, ils abandonnèrent leurs habitudes nomades, et se fixèrent au sol par des habitations et des intérêts permanents. Il en fut de même en Afrique lorsque les circonstances le leur permirent. Quoiqu'ils aient toujours préféré, il est vrai, le séjour des campagnes à celui des villes, de nombreuses et florissantes cités s'établirent sous leur domination, ou furent restaurés par eux. Plusieurs familles arabes s'y mêlèrent, comme nous l'avons déjà dit, aux Maures qui en formaient la principale population ; mais lorsque le gouvernement devint tyrannique, lorsque surtout il cessa d'être national, ils retournèrent à leurs tentes, parce qu'ils ont dans le caractère assez de dignité pour préférer l'indépendance au bien-être physique.

L'amour des Arabes pour la vie des champs leur est commun avec tous les peuples véritablement jaloux de leur liberté. Dans tous les pays où ce sentiment domine, les campagnes sont couvertes d'habitations. Je citerai la Suisse pour exemple, et certes, personne ne fera aux nobles enfants de cette contrée le reproche d'être en arrière de la civilisation. C'est dans les campagnes que l'homme jouit de toute la plénitude de son existence, et surtout de cette indépendance du foyer domestique, qui est la plus précieuse de toutes. Les devoirs religieux, qui sont une des causes

qui rapprochent les hommes des centres de population, sont peu gênants à cet égard pour les Musulmans Le Coran ne leur fait une obligation de la fréquentation des Mosquées qu'autant qu'elles se trouvent dans le voisinage de leurs habitations.

Ces habitations sont généralement des tentes pour les Arabes; mais cependant sur plusieurs points, et principalement dans la province d'Alger, ce sont des maisons en pierres ou des cabanes en torchis, qui valent bien les chaumières de beaucoup de nos paysans. En parcourant le pays, on rencontre fréquemment des ruines de vastes et belles constructions, qui ont dû être les centres de riches exploitations agricoles, détruites par les guerres intestines, ou par les fautes d'une déplorable administration. On y voit aussi les tristes cadavres de ces cités qui s'éteignirent successivement lorsque le sceptre sortit d'Ismaël.

Notre arrivée en Afrique a puissamment contribué à dépeupler les villes qui existaient encore à cette époque. Dans la province d'Oran, qui en possédait un grand nombre, les Arabes s'étant révoltés contre les Turcs qui s'y trouvaient, la guerre et le désordre y pénétrèrent avec leur escorte obligée de cruautés et de dévastations. A Mascara, où les Turcs furent ou chassés ou égorgés, plusieurs édifices furent détruits, entre autres le palais des anciens Beys, qui était fort beau. Depuis l'administration d'Abdel-Kader, qui y règne en ce moment, cette ville commence à réparer ses pertes; mais à Tremecen, où les Turcs et les Kourouglis occupent encore le Méchouar, la guerre continue et a fait fuir beaucoup d'habitants. Arzew, dont les habitants s'étaient déclarés pour nous, et que

nous abandonnâmes à la fureur de nos ennemis communs, a été entièrement détruite; Mostaganem, que le Kaïd Ibrahim et ses Turcs occupèrent longtemps en notre nom, vit ses beaux faubourgs sacrifiés aux besoins de la défense ; les nombreuses maisons de campagne qui couvraient le pays à plus de 2 lieues à la ronde furent aussi presque entièrement démolies.

Dans la province d'Alger, les dévastations commises par nos troupes, et par nos prétendus Colons, aux portes mêmes de la capitale, sont connues de tout le monde, et nous ne reviendrons pas sur ce pénible sujet. Bélida, à peine remise du terrible tremblement de terre qui en renversa une partie en 1826, fut, comme nous l'avons dit, saccagée par l'armée française, en 1830.

Dans le beylik de Constantine, les cruautés d'Ahmed-Bey ont forcé plusieurs habitants à quitter le chef-lieu ; mais ils sont allés grossir la population de Zamora ou celle de Tugurth. Enfin, notre présence à Bougie en a éloigné tous les Indigènes.

On voit donc, que par un fâcheux concours de circonstances, dont plusieurs, il est vrai, ont été indépendantes de notre volonté, l'invasion française a dû rendre à un grand nombre de familles Maures ou Arabes<sup>(1)</sup>, les habitudes nomades qu'elles avaient abandonnées et dans lesquelles nous sommes si disposés à voir un obstacle à tout progrès.

Les hommes qui ne tiennent au sol que par le moins

---

(1) On estime à 10,000 le nombre de ces familles émigrées des villes dans l'intérieur.

de liens possible, sont ceux qui certainement offrent le moins de prise à la tyrannie. Aussi, est-ce leur amour dominant pour l'indépendance qui pousse les Arabes à cette existence errante qui fut celle de leurs pères, mais qu'ils abandonnent lorsqu'ils peuvent espérer de trouver dans un autre genre de vie la même dose de liberté. Cette réflexion n'est point faite au sujet de la liberté politique, telle que nous l'entendons en Europe, mais de cette liberté sociale qui est de tous les instants, et qui consiste à éloigner l'homme du contact trop fréquent des lois et des règles d'une police souvent gênante et tracassière. C'est cette liberté que l'Arabe va chercher sous sa tente ; mais elle lui paraîtrait bien plus douce, s'il pouvait la trouver dans de bonnes maisons où ne viendrait pas loger avec lui la crainte des exactions d'un gouvernement avide ou des attaques d'un ennemi puissant.

On ne peut être démenti, ni par l'histoire, ni par les faits du moment, en avançant que c'est moins par goût exclusif pour la vie nomade, que par les inconvénients dont elle les affranchit, que les Arabes paraissent tenir si fortement à ce genre d'existence. Quelquefois aussi elle est le résultat de la nature de leurs occupations ; ainsi les peuplades qui se consacrent plus particulièrement aux soins des troupeaux, sont nomades par la spécialité de leur industrie. Mais ceci n'est point particulier aux Arabes, car on trouve de ces nomades dans plusieurs contrées de l'Europe, surtout en Espagne, et même en France.

Au reste, dans la régence d'Alger, c'est au-delà des chaînes de l'Atlas qu'il faut aller chercher les véritables Nomades errant à leur choix dans de vastes étendues de

pays. Dans les vallées de l'Atlas, et surtout dans les plaines du bord de la mer, les tribus ont des territoires distincts et leurs changements de domicile ne s'opèrent que dans des limites resserrées, à moins de quelque danger imminent, auquel cas elles émigrent au loin, sûres de trouver partout de la terre et de l'eau.

Dans la plaine de la Métidja, qui nous intéresse plus particulièrement, on trouve d'assez beaux villages fixes, appelés Djemaa, dont quelques habitations sont en pierre, et dont les autres, que l'on appelle Gourbis, sont ces cabanes en torchis dont nous avons parlé plus haut ; on appelle Haouchs les agglomérations de populations inférieures aux Djemâa. Ces Haouchs et Djemâa, sont en général bien situés, entourés de jardins et de beaux arbres qui cri rendent le séjour fort agréable. Entre les villages et les Haouchs ou fermes, qui par leurs dispositions et souvent leur construction rappellent nos hameaux d'Europe ; on rencontre par-ci par-là quelques tentes qui réveillent les idées que dans nos préventions Européennes nous nous formons de l'Afrique en général. Les réunions de tentes forment des douars ; mais ce n'est pas dans la province d'Alger que le voyageur peut prendre une idée exacte de ces sortes de campements il faut les voir dans les vastes plaines de la province d'Oran, dans la partie méridionale de celle de Constantine, et surtout dans le Sahara où aucun des Français établis dans la Régence n'a encore pénétré. Ces douars sont formés de tentes en tissu de poil de chameau noir ou brun, et disposé en cercle de manière à laisser dans le centre un grand espace vide, où l'on enferme la nuit les troupeaux, pour peu que

l'on ait sujet de craindre les voleurs ou les animaux de proie. Les chevaux sont entravés à des cordes tendues auprès de chaque tente; les armes et les selles sont toujours prêtes et sous la main, de sorte qu'en moins de cinq minutes, tout le douar peut être à cheval. En cas d'alerte, pendant que les guerriers sont ainsi sous les armes, les tentes et les bagages sont pliés et chargés sur les chameaux et sur les mules par les femmes, les enfants et les vieillards ; et rien n'égale la promptitude avec laquelle toute la peuplade est en marche pour fuir le danger, si elle ne se sent pas de force à le braver.

En temps de paix, l'existence intérieure des Arabes, tant dans leurs villages fixes que dans leurs douars, diffère peu de celle de nos campagnards, si ce n'est qu'elle est moins occupée, parce qu'en général ils demandent moins à la terre. On est porté généralement à voir partout des différences notables entre nous et les Arabes. Une étude réfléchie fait reconnaître que ces différences ne portent que sur des objets de peu d'importance, sur des détails de ménage, sur quelques habitudes du corps, et surtout sur le costume que tout le monde connaît maintenant, et que par cette raison il est inutile de décrire.

Les Arabes sont en général doux pour leurs femmes, tendres pour leurs enfants, bienveillants pour leurs serviteurs, et très polis entre eux. Ils remplissent avec exactitude tous les devoirs de la vie sociale, ce qui rend leur commerce agréable. Ceux que leur position met un peu au-dessus du commun, sont remarquables par le choix et la délicatesse de leurs expressions dans leurs relations de politesse, et ne seraient certainement

déplacés dans aucun salon, indépendamment de l'étrangeté qui les y ferait admettre comme objets de curiosité<sup>(1)</sup>.

L'existence des femmes est loin d'être aussi malheureuse chez les Arabes, et même chez les Maures, qu'on le croit en Europe. Les lois et les usages du pays leur accordent des droits indépendants des caprices de leurs maris, et dont elles usent largement. Aussitôt qu'une dispute conjugale prend un caractère un peu sérieux, la femme menace de l'intervention de la justice, qui est presque toujours pour elle. Aussi, en Barbarie, comme en France, c'est le beau sexe qui tient ordinairement le sceptre du ménage. Ce sceptre est rarement partagé, car il n'y a que peu de maris qui, comme le Kaïd des Hadjoutes, profitent du bénéfice de polygamie. La plupart se contentent d'une seule femme, dont ils sont encore plus souvent les serviteurs soumis que les maîtres, tout comme dans les contrées de l'Europe.

Les lois rendent les liens conjugaux assez faciles à

---

(1) A la paix qui fut faite avec les Hadjoutes, au mois de mai 4834, le Kaïd de cette tribu vint à Alger, où il n'avait pas paru depuis longtemps, et fut reçu avec distinction par le général Voirol qui l'engagea à dîner. Il ne parut nullement étonné de ce monde nouveau où il se trouvait transporté pour la première fois, et vit de suite le rôle qu'il devait jouer. Lorsqu'on vint annoncer qu'on était servi, il offrit son bras à la maîtresse de la maison. Pendant le dîner, le général lui ayant demandé combien il avait de femmes, il répondit qu'il en avait trois, mais que s'il avait été assez heureux pour en trouver une aussi accomplie que madame Voirol, il n'en aurait jamais eu d'autre. Ce compliment est certainement des plus gracieux, et démontre une grande délicatesse de sentiments.

dénouer ; mais comme on ne peut renvoyer une femme sans lui faire quelques avantages pécuniaires, les répudiations sont peu fréquentes. Les divorces, par consentement mutuel, le sont beaucoup plus : il n'est pas rare de rencontrer des femmes qui ont passé dans les bras de deux ou trois maris encore existants. La femme peut aussi provoquer le divorce, et cela pour des faits qui nous paraîtraient fort extraordinaires<sup>(1)</sup>. Ce n'est guère que dans les villes que l'usage soumet les femmes à la gênante obligation de ne paraître que voilées ; dans la campagne, ce rigorisme n'existe pas, ou du moins n'existe que rarement, surtout à mesure qu'on s'éloigne de la capitale. Quoiqu'il soit prescrit par le Coran, les Arabes d'Espagne s'en étaient affranchis, puisqu'on a vu à Séville des femmes professer des cours publics de belles-lettres et de sciences. Il paraît que cette tolérance passa des Andalous aux Arabes d'Afrique, qui, dans les campagnes, cachent peu leurs femmes, bien qu'ils en soient assez jaloux. On s'exagère cependant généralement les effets de cette jalousie, dont les résultats sont tragiques quelquefois, il est vrai, mais pas plus souvent que chez nous. Au reste, les maris Africains sont soumis comme tous les autres aux calamités conjugales. Les douars renferment autant d'intrigues

---

(1) En 1834, le Cadi reçut une demande de séparation d'une femme qui se plaignait que l'organisation de son mari lui rendait trop douloureuse la soumission aux devoirs conjugaux ; le compatissant Cadi, après s'être assuré qu'en effet les formes gigantesques du mari étaient peu en harmonie avec la complexion faible et délicate de la femme, qui n'avait que quatorze ans, prononça le divorce.



amoureuses que nos villes et nos villages d'Europe. Sans entrer dans plus de détails sur ce sujet où l'on trouvera peut-être que je me suis déjà arrêté trop longtemps ; on peut dire, au résumé, en ceci comme dans tout le reste, que tous les hommes ont les mêmes passions, et trouvent toujours à peu près les mêmes moyens de les satisfaire.

Les Arabes ne manquent ni de délicatesse ni de décence dans leurs amours. Le cynisme, cet enfant grossier et malsain des peuples caducs, est mal reçu parmi eux : ils rougissent souvent comme de jeunes filles à des conversations trop communes parmi nous, et dans lesquelles ils ne s'engagent jamais qu'avec répugnance. Cependant, malgré ce voile de pudeur et de charité, ils ne sont point complètement étrangers à de condamnables écarts ; mais les exemples en sont rares.

Une femme, de l'ombrage, de l'eau courante, et comme accessoires un peu de tabac et de café, résument toutes les idées de jouissances sensuelles des Arabes. Ils sont assez indifférents pour tout le reste, aussi sont-ils généralement sobres et peu soucieux des aisances de la mollesse.

Quoique les Arabes aient peu de besoins, ils sont assez avides d'argent, et aiment beaucoup à thésauriser. Cela tient à leur vie errante et à leur organisation politique, les richesses monétaires étant les plus faciles à transporter et à cacher au besoin. Ils ne sont pas toujours de très bonne foi dans leurs transactions commerciales, surtout avec les Européens : ils craignent toujours de ne pas avoir fait d'assez bonnes conditions dans leurs marchés avec eux, de sorte que lorsqu'ils voient qu'on leur accorde sans objection les prix qu'ils demandent, ils se

rétractent, disent qu'ils se sont trompés, et en exigent de plus élevés. Cependant ils sont encore bien moins âpres au gain que les marchands européens qui se sont établis à Alger. La vérité me force de dire que dans cette ville, l'avidité mercantile est en rapport direct avec la civilisation.

Malgré la rapacité qu'on leur reproche, les Arabes exercent gratuitement et avec beaucoup de grandeur, les devoirs de l'hospitalité; ils ont hérité cette vertu de leurs ancêtres. Tout étranger qui se présente chez eux en ami, est bien reçu, sans acception de race ni de religion. Plusieurs officiers ont éprouvé bien souvent les effets de cette hospitalité qu'ils ont toujours trouvée empressée et affectueuse, soit lorsqu'ils ont paru chez les Arabes avec un caractère officiel et les souvenirs de quelques services rendus, soit lorsqu'ils ont parcouru comme simples voyageurs des contrées éloignées où ils étaient entièrement inconnus. Les soins de l'hospitalité sont les seuls, et l'on avouera que c'est bien assez, que les Arabes rendent gratuitement. Si l'on a besoin en outre d'un guide, d'une monture ou de toute autre chose, il faut payer comme partout, et même assez largement. On tombe alors assez souvent entre les mains de gens avides, qui indépendamment du prix convenu, trouvent mille moyens de vous soutirer de petits présents. Lorsqu'ils ont affaire à des Européens, ils y mettent d'autant moins de retenue, qu'ils les supposent tout cousus d'or.

Les différences de rang sont assez marquées chez les Arabes. L'illustration de la naissance y donne droit aux plus grands égards ; l'homme d'une naissance illustre est celui qui compte parmi ses ancêtres une longue suite

de guerriers ou de Marabouts. C'est la double noblesse de l'épée et du sanctuaire, bien concevable chez des peuples qui ont toujours les armes à la main, et dont les principes religieux sont dans toute leur verdeur. Ils font peu de cas des marchands de profession, et, chose assez curieuse, ils se servent comme nous de l'expression d'*épiciier* ou *marchand de poivre*, pour désigner un homme dont les habitudes, les goûts et les idées ne dépassent pas le comptoir. Les guerriers et les Marabouts forment dans chaque tribu l'ordre des *Grands* : c'est l'expression consacrée. Ces grands, comme les grands de tous les pays, sont assez disposés à se prévaloir de leur position, et le peuple, comme tous les peuples, se soumet en murmurant plus ou moins à leur exigence. Au reste, la Grandesse est ouverte à tous ceux qui peuvent avoir un cheval et de borines armes avec le courage de s'en servir avec distinction<sup>(1)</sup>.

Les Marabouts sont des hommes qui se consacrent entièrement à Dieu, et qui se distinguent par leurs vertus et leurs bonnes œuvres. Ils sont en dehors de la hiérarchie sacerdotale : ce sont des saints vivants, placés par l'opinion entre les hommes et les anges, des vases d'élection qui ont le privilège de voir Dieu en face dans leurs extases. Au reste, quoiqu'il soit difficile de dire précisément ce qu'ils sont, il le serait encore plus de dire ce qu'ils ne sont pas ;

---

(1) Il y a chez les Hadjoutes deux ou trois individus qui n'étaient que de simples rayas ou paysans avant notre arrivée en Afrique, et qui maintenant sont au nombre des personnages les plus influents de la tribu.

car lorsque leur réputation est bien établie, ils exercent sur les fidèles un empire absolu. Toute autorité pâlit devant la leur et, chose remarquable, ils font en général un bon usage de cet immense pouvoir. Il est vrai que s'ils voulaient l'employer dans un but mondain, le prestige de leur sainteté disparaîtrait sur-le-champ, ou du moins s'affaiblirait, et l'on ne verrait plus en eux que des hommes politiques attaquables par les moyens ordinaires.

La qualité de Marabout est indélébile, et se transmet de père en fils; mais l'influence religieuse qui y est attachée, doit s'acheter à chaque génération par les mêmes vertus et la même piété, sans quoi elle disparaît, et il ne reste plus que le titre. Les vrais Marabouts sont des hommes de bien, très instruits en théologie, en législation, et même en histoire. Amis de la paix, peu fanatiques, et toujours disposés à faire régner la concorde entre les tribus, ils sont certainement dignes de trouver, dans cet autre monde, but de tous leurs désirs, la récompense du bien qu'ils font dans celui-ci<sup>(1)</sup>.

Les Marabouts morts en odeur de sainteté, sont ensevelis en grande pompe. On élève sur leurs tombeaux de petites chapelles, et quelquefois des Mosquées, où les Croyants se rendent en pèlerinage.

Les arts et les sciences ont disparu de chez les Arabes.

---

(1) Le plus célèbre Marabout de la province d'Alger, Sidi-Mohammed-Moubareck, vieillard vénérable, connu particulièrement de quelques officiers de l'armée, s'est acquis, dans ses rapports avec nous, le respect et la confiance qu'inspirait partout sa vertu.

On ne retrouve quelques traces d'instruction scientifique, que chez les Marabouts du premier rang et les hommes de lois. L'ancien Cadi de Bélida, qui est maintenant Cadi d'Alger, a quelques notions des sciences exactes. Je l'ai entendu donner des explications assez justes de plusieurs phénomènes célestes, et j'ai vu qu'il comprenait fort bien nos méthodes d'observations astronomiques, quoiqu'il fût hors d'état de les appliquer. Il possède aussi quelques connaissances physiologiques, et les éléments de la philosophie d'Aristote. C'est aux écoles de Fez, dont il est élève, que ce Cadi a puisé cette teinture des sciences. Il regrette beaucoup sa bibliothèque, qu'il perdit dans le sac de Bélida en 1830 : il fit là en effet une perte irréparable, car les livres sont très rares chez les Arabes de la Régence.

L'instruction élémentaire est pour le moins aussi répandue chez eux que chez nous ; il y a des écoles de lecture et d'écriture dans la plupart des villages et des douars. Les Arabes sont en général très aptes aux travaux de l'esprit et s'y livreraient avec succès si la carrière leur en était ouverte. Ils estiment la science, et rendent parfaitement justice aux Européens à cet égard. Ils disent communément que les Chrétiens savent tout, excepté le chemin du salut. Ils font surtout grand cas des médecins : tous les individus de cette profession sont surs d'être bien accueillis en Afrique.

Je ne répéterai pas ici ce que l'on trouve partout sur les succès obtenus par les Arabes dans les sciences et la littérature au temps de leur splendeur ; car chacun sait qu'ils ont apporté plus d'une pierre à ce majestueux édifice

des connaissances humaines, qui s'accroît chaque jour. Une suite de révolutions, toutes funestes au progrès, les a replongés dans l'ignorance ; mais si leur intelligence sommeille, il ne faut pas croire que le flambeau en soit éteint ; on s'en aperçoit dans leurs relations politiques, où ils se font remarquer par une grande vigueur de raisonnement : la correspondance arabe, conservée dans les archives du gouvernement, en fournit de nombreuses preuves.

Partout où les tribus ne sont pas maintenues par l'action directe et vigoureuse d'un gouvernement central, elles se font fréquemment la guerre entre elles, pour des sujets très légers ; mais dans l'intérieur même des tribus, les actes de violence individuelle sont assez rares. Le sang coule rarement sous le fer de l'assassin dans ce pays que tant de gens ne croient habité que par des êtres féroces. Dans le cours de 1834 on n'a compté que deux assassinats, commis par des Arabes sur d'autres Arabes, dans les Outhans de Krachna, Beni-Mouça, Beni-Khalil et El-Sebt ; il y eut en outre deux européens assassinés en dehors de nos lignes, mais les coupables furent arrêtés par les Arabes eux-mêmes et livrés à la justice française. Les vols furent plus nombreux ; mais en somme il est surprenant qu'il ne se commette pas plus de délits dans un pays où la force publique est presque nulle depuis que nous le gouvernons, ou plutôt que nous sommes censés le gouverner.

La manière dont les Arabes nous font la guerre, leur a acquis parmi nous une grande réputation de cruauté. On sait qu'ils ne font jamais de prisonniers, et qu'à quelques rares exceptions près, ils égorgent tout ce qui leur

tombe entre les mains, même les blessés. Ils se montrèrent tels dès les premiers jours de notre débarquement en Afrique. Mais en cela ils obéissaient aux ordres précis du Dey, qui même avait attaché des récompenses pécuniaires à l'exécution de ces dispositions sanguinaires ; or, je doute qu'il y ait une armée européenne où de pareils ordres ne fussent ponctuellement exécutés, s'il entraît dans la politique d'un général de les donner, tout comme ceux du Dey le furent par les Africains. Une fois que la guerre eut pris un caractère de cruauté, elle le garda même après la chute d'Hussein, car le sang appelle le sang. Je dois dire aussi, avec la franchise dont je me suis fait une loi, que nous sommes loin d'avoir donné aux Arabes des leçons d'humanité. Les massacres de Bélida sont déjà connus du lecteur ; il verra dans le second volume de cet ouvrage celui de la malheureuse tribu d'Ouffia, et autres actes condamnables. Enfin, chose horrible à dire, deux exemples d'anthropophagie ont été donnés dans le cours de nos guerres avec les Arabes, et ce ne sont pas ces derniers qui s'en sont rendus coupables, j'en ai acquis la triste et déplorable conviction. Soyons donc bien persuadés que les atrocités qu'entraîne la guerre à sa suite ne sont étrangères à aucune race, et que souvent, dans cette arène sanglante, les peuples les plus civilisés vont plus loin que les plus sauvages.

Lorsque les passions sont excitées par la haine d'un joug étranger, par les préjugés religieux, ou par les opinions politiques, le meurtre d'un ennemi devient un besoin et paraît un devoir, même aux hommes doux et modérés dans les temps ordinaires. En France, de bons et paisibles laboureurs, dont la conduite a toujours été irrè-

prochable, ne se faisaient pas plus de scrupule, en 1814 et 1815, d'attendre un Prussien ou un Russe à l'affût, que d'abattre un lièvre, et s'en vantent encore aujourd'hui comme d'une action très méritoire. Dans tous les pays de l'Europe où nous avons porté nos armes dans la période de la république et de l'empire, les assassinats commis sur nos soldats ont été, bien plus nombreux qu'en Afrique, où ces événements tragiques sont véritablement très rares. Les cruautés, les haines de races, ne prouvent donc pas contre la moralité particulière d'un peuple, puisque ce sont malheureusement des taches communes à toute l'humanité. Le temps viendra, peut-être, où ces haines disparaîtront ainsi que les cruautés où elles entraînent.

On ne peut se dissimuler que les Musulmans ont en général de l'éloignement pour les Chrétiens. C'est une prévention que ceux qui ne la partagent pas sont souvent obligés de feindre. Mais chez les Arabes, peuple intelligent et impressionnable, elle s'efface individuellement devant les liens de l'estime ou de l'affection personnelle, et en masse devant les considérations et les passions politiques. Nous avons vu que dans le Maroc un grand nombre de tribus firent longtemps cause commune avec les Portugais, et que ces derniers, si la fortune ne leur avait pas suscité la famille des Chérifs, seraient peut-être parvenus à s'établir paisiblement dans le pays. Dans la province d'Oran, les Espagnols eurent souvent des Arabes pour auxiliaires, et cependant quelle nation avait plus mérité qu'eux la haine des Musulmans ? La tribu des Ghamaras leur était si attachée que lorsqu'ils évacu-



èrent la ville d'Oran, en 1790, une partie de cette tribu les suivit et alla s'établir à Ceuta, pour continuer à vivre sous leur protection. Enfin, de nos jours, n'avons-nous pas eu de nombreuses preuves que des alliances intimes peuvent exister entre nous et les Arabes ? Rappelons-nous la conduite loyale des gens de Médéah, et la bonne intelligence qui règne à Bône entre le général d'Uzer et un grand nombre de tribus toujours prêtes à prendre les armes à sa voix, pour défendre notre cause, qui est devenue la leur. A Alger, sous l'administration du général Voirol, 600 cavaliers de diverses tribus marchèrent avec nous contre les Hadjoutes, et la tribu errante des Aribes vint se fixer sur nos terres à la charge du service militaire. Tous ces faits prouvent que les répugnances ne sont pas invincibles du côté des Arabes. Elles le sont beaucoup plus chez certains individus de la, race européenne, qui ne sont pas tous cependant en droit d'être fort difficiles en fait de civilisation et de moralité.

Les préjugés religieux sont moins enracinés chez les Arabes qu'on ne le croit généralement. Quoique attachés à leur croyance, ils sont assez disposés à s'affranchir de certaines pratiques gênantes et sans but ; mais dans ce qu'elle a d'essentiel, leur foi est vive et jeune encore; doit-on leur en faire un reproche ? Non sans doute ; car malheur aux peuples qui ne croient à rien Une chose à remarquer chez eux, c'est que tout acte religieux a droit à leur respect, quel que soit le culte de celui qui s'y livre<sup>(1)</sup>.

---

(1) Je me suis trouvé sous leurs tentes avec des juifs voyageurs comme moi, et qui faisaient devant eux leurs prières, hérissés de petites

Ce qui nous irrite quelquefois contre les Arabes, c'est qu'ils nous laissent facilement apercevoir qu'ils se croient une valeur intrinsèque bien supérieure à la nôtre. Ils ne peuvent se dissimuler les avantages que nous avons sur, eux par nos sciences, nos arts et les prodiges de notre industrie ; mais, à leurs yeux, tout cela ne constitue pas l'homme, et comme hommes ils se croient bien au-dessus de nous. Cette bonne opinion d'eux-mêmes est entretenue par la nature des relations que nous avons eues avec eux depuis cinq ans, et dans lesquelles nous nous sommes presque toujours montrés à notre désavantage. Elles ont presque toujours été décousues, sans suite, marquées au coin de l'ignorance et de l'irréflexion. Nos généraux ne se sont occupés des Arabes qu'à bâton rompu, sans système arrêté, jugeant que tout pouvait passer avec des gens dans lesquels ils ne voyaient que des machines tant soit peu irritables, et non des hommes de cœur et de sens. On leur a dit et écrit les choses les plus niaises, les plus dépourvues de raison, les plus contradictoires aussi, nous sommes-nous souvent attiré de leur part de sanglantes railleries<sup>(1)</sup>.

---

cérémonies ridicules et puérides, sans exciter chez leurs hôtes la plus petite marque de désapprobation ou de dédain. S'ils paraissaient étonnés d'une chose, c'était de voir que je n'eusse pas aussi de prières à faire, comme eux et les Juifs ; et j'avoue, qu'humilié de la pensée que cela pouvait leur donner une mauvaise opinion de moi, et entraîné par l'exemple de ces hommes à fortes convictions, il m'est arrivé plus d'une fois de leur donner par quelques signes extérieurs la preuve que j'avais aussi des croyances et un culte.

(1) Voici dans quel style le Cadi et les grands d'un Outhan répondirent à une dépêche remarquable par son extravagance.

Les Arabes ont trop de rectitude dans le jugement pour que nous les traitions en enfants. Il ne faut pas s'amuser à finasser avec eux, mais aller droit au but, et raisonner serré. Quelques personnes ont cru obtenir de l'influence sur eux en affectant de prendre leur costume et leurs manières ; mais ils n'ont pas été dupes de ces puérités, qui ne servent qu'à leur donner une pauvre idée de notre bon sens.

Les Arabes se sont aperçus bien vite des petites intrigues qui depuis cinq ans s'agitent autour de nos généraux en chef. Ils voient que chacun se dispute un pouvoir que personne ne sait tenir d'une main ferme; rien ne leur échappe. Ils connaissent tout aussi bien que nous les petits conflits de vanité et d'autorité qui s'élèvent sans cesse entre nos fonctionnaires, et, à la vue de toutes ces petites choses, ils se demandent, si ce sont là ces Français qui leur parurent si grands à la chute d'Alger la guerrière.

Heureusement que dans les relations privées, le caractère français sympathise parfaitement avec celui des Arabes, ce qui établit entre eux et nous quelques liaisons particulières, qui pourront plus tard avoir d'heureux résultats pour notre cause, malgré les torts de notre politique.

Les Arabes ont une qualité précieuse dont je n'ai pas

---

« Nous avons reçu votre lettre et nous l'avons lue en assemblée générale. Quand cette lecture a été terminée, tout l'Outhan s'est mis à rire. Vous nous dites de reconnaître N\*\*\* pour notre Kaïd; nous le voulons bien, mais vous oubliez sans doute que vous venez vous-même de le destituer il y a peu de jours, et de nommer V\*\*\* à sa place. Daignez donc nous dire définitivement ce que vous voulez, afin que nous puissions nous conformer à vos ordres. »

encore parlé, et qu'il est d'autant plus juste de mettre en lumière, qu'on la leur refuse généralement, c'est de tenir à leur parole politique ; de ce que, après avoir été en état de paix, ou plutôt de non-hostilité avec quelques tribus dans certaines circonstances, on les a trouvées hostiles dans d'autres, on conclut trop légèrement qu'on ne peut compter sur rien avec eux. Mais quels sont les traités qu'ils ont violés ? J'avoue que je n'en connais aucun. Il est arrivé sans doute, plus d'une fois, que des tribus ne se sont pas crues liées par des engagements pris par d'autres, et que même des promesses faites par des individus isolés d'une tribu, n'ont pas été tenues par la majorité de cette même tribu. Mais quoi d'étonnant dans un pays où nous avons laissé introduire une si complète anarchie, que la puissance et la volonté publique ne se trouvaient représentées par personne ? Et cependant, malgré cette absence de garantie, de tous les Français qui ont confié leurs têtes aux Arabes, il n'en est pas un seul qui ait eu lieu de s'en repentir, tandis que sous l'administration du duc de Rovigo deux cheikhs ont été décapités à Alger malgré les sauf-conduits dont ils étaient porteurs.

Lorsque nous arrivâmes en Afrique, nous annonçâmes aux Arabes par de nombreuses proclamations que nous venions les affranchir du joug des Turcs. C'était prendre l'engagement de les rendre à leurs libertés primitives, et d'établir ensuite nos rapports avec eux sur des bases librement consenties. C'est bien ainsi que le comprirent les esprits les plus éclairés. Nous avons vu dans le IV<sup>e</sup> livre de ce volume que Ben-Zamoun fit à M. de Bourmont des ouvertures dans ce sens. Il écrivit qu'envoyant

avec quelle promptitude les Français s'étaient emparés d'Alger, lui et ses compatriotes avaient compris que Dieu nous avait destinés à régner à la place des Turcs ; que ce serait folie à eux de vouloir s'opposer aux décrets de la providence ; qu'en conséquence il se proposait d'user de son ascendant, pour réunir les hommes les plus influents de la province d'Alger, et leur proposer les bases d'un traité qui réglerait à l'avantage de tous la nature de nos rapports avec les Arabes, tant dans l'intérêt présent, que dans celui des races futures ; qu'il pria le général en chef de ne pas perdre de vue que pour qu'un traité fût solide, il ne devait pas être imposé par la force à la faiblesse, mais qu'il devait être établi sur les intérêts réciproques des parties contractantes, parce qu'alors tout le monde travaillait de bonne foi à le maintenir.

Ce langage aurait dû nous donner la mesure des hommes à qui nous avons affaire. Si nous étions entrés franchement dans la carrière qu'il nous traçait, je crois que nous serions maintenant plus avancés que nous ne le sommes. Le maréchal de Bourmont, ainsi que nous l'avons vu, ne crut pas devoir en tenir compte ; on sait ce qui en résulta.

A l'arrivée de M. Clauzel, les attaques des Arabes à Alger et à Bône semblaient nous avoir dégagés des promesses de nos proclamations. Nous restions maîtres du terrain, mais sans que les raisonnements de Ben-Zamoun eussent rien perdu de leur force. Le nouveau général, combinant avec beaucoup de justesse, les intérêts Européens de la France avec ceux de notre conquête, av'a trouvé un moyen d'assurer notre suprématie sur les Beyliks, en n'agissant directement que sur la province d'Alger, ce qui diminuait considérablement nos dépenses

en hommes et en argent. Nous avons fait connaître ses projets et les obstacles qui s'opposèrent à leur exécution. Il est à présumer que M. Clauzel, sans les difficultés qu'on lui suscita, aurait réussi dans un plan fort habilement conçu, et qu'il était certainement très capable de mener à bien. Il n'aurait plus eu alors qu'à s'occuper de la province d'Alger ; et quoique, dans sa courte administration, il n'ait pas employé les vrais moyens de la rendre tout à fait nôtre, on ne peut dire qu'avec le temps il ne les eût pas trouvés.

Le général Berthezène compromit l'honneur de nos armes avec les Arabes, et perdit toute influence sur eux. Son administration fut une époque calamiteuse pour la colonie ; celle du duc de Rovigo fut signalée par des actes de cruauté et de perfidie peu honorables pour le nom français, par l'occupation de Bône, due à l'audace d'un brave aventurier, et par une foule de petites intrigues sans résultat.

Sous le général Voirol, on vit régner la loyauté dans nos relations avec les Arabes ; la confiance s'établit, la paix régna presque sans interruption dans la province d'Alger, et des mesures furent prises pour assurer sur des bases rationnelles notre domination et celle des lois ; mais chaque fois que ces mesures étaient sur le point de porter leurs fruits, des actes de faiblesse venaient les faire avorter, et remettre tout en question. La position intérimaire de ce général ôtait à sa volonté l'intensité nécessaire pour les affaires. Dans le même temps, un monstrueux traité négocié par le général qui commandait à Oran, élevait sur un trône indépendant l'heureux et habile Abdel-Kader, et donnait aux Arabes le centre d'action qui leur manquait.

Sous les influences rivales, contradictoires et funestes dont la collection forma ce qu'il faut bien appeler, l'administration du comte d'Erlon, tout le peu de bien dû à celle du général Voirol, dans la province d'Alger, a disparu ; et, au moment où j'écris, j'apprends les désastres de nos troupes écrasées par la puissance que nous avons eu la démence d'élever à Oran.

J'ai déjà dit dans le cours de cet ouvrage, qu'après s'être abandonnés comme des insensés à la joie d'être délivrés de tout frein par l'absence de tout gouvernement régulier, les Arabes s'étaient bien vite lassés de l'anarchie. Ils n'aiment point à être gênés par une administration trop minutieuse, mais ils ont besoin, comme tous les peuples, de justice et de sécurité. Aussi, après avoir souffert tous les excès de la licence, après avoir été tour à tour voleurs et volés, ils sentirent le besoin d'être gouvernés avec toute la vivacité de leurs impressions. Ce passage de l'anarchie à la soif de l'ordre est une des lois logiques de la marche de l'esprit humain, que l'on retrouve chez tous les peuples, et qui n'est point particulière aux Arabes. On pouvait compter là-dessus avant d'avoir les nombreuses preuves qui nous ont été données de leurs dispositions à cet égard ; mais à défaut de calculs à priori, ces preuves auraient dû au moins nous ouvrir les yeux, et nous apprendre la politique qu'il était convenable de suivre. Loin de là, nous n'avons presque jamais su tirer parti des circonstances favorables qui se sont présentées. En vain, des tribus entières, des villes, des provinces nous ont suppliés de les tirer de l'anarchie, et de prendre nous-mêmes le soin de les gouverner ; en vain, des ambitions personnelles, puissantes et ac-

tives, nous ont offert leur concours et des garanties; nous n'avons presque rien fait, arrêtés à chaque instant par la moindre difficulté d'exécution. Mais ce que nous n'avons pas voulu faire, un autre l'a fait. C'est sur le besoin d'ordre qu'Abdel-Kader a établi sa puissance. C'est en terrassant l'anarchie, qu'il s'est acquis l'amour et la reconnaissance des peuples. Maintenant que cette autorité nouvelle s'est élevée sur des bases que la philanthropie ne peut que respecter, bien que la politique nous fasse un devoir de les abattre, ce n'est plus vers nous que tournent les yeux les tribus que l'anarchie tourmente encore. Nous avons perdu tous les avantages de la position. Cependant il est encore un moyen d'établir notre autorité dans la province d'Alger, c'est d'obliger Abdel-Kader de cesser de s'étendre au-delà de celle d'Oran, et d'établir à Titery un Bey du choix des Arabes, et qui nous offre en même temps des garanties. Cela fait, il faut nommer dans tous les Outhans de la province d'Alger, réduite à la partie qui est en deçà de l'Atlas, des Kaïds qui méritent notre confiance, et qui jouissent en même temps de l'estime de leurs compatriotes. Ces Kaïds auraient sous leurs ordres des Cheikhs dans chaque canton. Les uns et les autres seraient nommés par le gouverneur français, mais désignés à son choix par le libre suffrage des Arabes, qui n'auraient alors aucun prétexte pour ne pas leur obéir. Chaque Kaïd devrait avoir auprès de lui 25 ou 30 cavaliers soldés, chaque Cheikh en aurait 4 ou 5. Au moyen de cette force publique, ces fonctionnaires devraient faire régner le bon ordre sur leurs territoires respectifs, arrêter les malfaiteurs et les livrer à la justice. Ils devraient avoir eux-mêmes



le droit d'infliger certaines peines. Un commissaire français résiderait auprès de chaque Kaïd, pour veiller à sa conduite, et représenter chez les Arabes l'autorité de la France.

Les Kaïds, les Cadis et les Cheikhs devraient être payés, mais les dépenses que cet état de chose entraînerait, ainsi que la solde des cavaliers de la force publique, seraient prises sur les produits de l'achour (la dîme), qu'il faut rétablir et exiger. Le Coran en fait un devoir aux Musulmans. Nous avons promis aux Arabes, quand nous sommes venus en Afrique, de les affranchir des contributions qu'ils payaient aux Turcs ; mais outre que, depuis ce temps-là, leurs hostilités nous ont dégagés de nos promesses, nous n'avons pu entendre par contributions que les sommes qui sortaient de leurs mains sans avantage pour eux, et non les impositions nécessaires à la chose publique. Ils comprendront très bien cette distinction, car ils savent bien qu'on ne peut gouverner sans argent ; et si on les gouverne avec justice, et conformément à leurs idées, ils ne regretteront pas celui qu'ils auront donné pour cela.

Chaque Outhan devrait avoir une caisse séparée, administrée à Alger par une commission composée de deux Arabes et d'un Français. Elle s'alimenterait des produits de l'achour, et de celui des amendes prononcées en justice. Les fonds nécessaires au traitement, des fonctionnaires et à la solde des cavaliers, en étant prélevés, le reste servirait à des travaux d'utilité publique, et au soulagement des pauvres et des cultivateurs malheureux. De cette manière, les Indigènes verraient que l'on n'exige pas d'eux des tributs pour le peuple conquérant, comme

au temps des Turcs, mais seulement des impôts légitimes consacrés à l'utilité générale. Leur raison et leur amour-propre en seraient également satisfaits. Après plusieurs années de ce régime, lorsque la paix et une bonne administration auraient ramené la prospérité et l'abondance dans le pays, et accru sans effort les produits de l'impôt, on pourrait exiger d'eux qu'ils contribuassent dans une proportion équitable à l'entretien de la garnison française.

Les Européens qui s'établiraient isolément dans les Outhans seraient soumis, comme les autres habitants, à la police administrative des Kaïds et des Cheikhs, seulement ils conserveraient, comme de raison, leurs juges naturels. Lorsqu'il y aurait assez d'Européens sur le même point pour former un village, ils auraient un maire ou un Cheikh à eux, n'importe le nom ; mais ce chef serait encore soumis, pour la police administrative, au Kaïd de son Outhan, comme tous les autres Cheikhs. Enfin la population européenne venant à s'accroître, le Kaïd serait pris indistinctement clans les deux races, et on lui donnerait le nom que l'on voudrait, bien qu'il me paraisse assez raisonnable de conserver cette dénomination à laquelle tout le monde est habitué.

On devrait éviter sur toute chose d'introduire dans les Outhans, ainsi francisés, les embarras et les minuties de notre administration civile ; sans cette précaution, nous ne ferons jamais qu'écrivasser sans agir ; nous n'avons déjà ouvert la porte qu'à trop d'abus.

Les communes du Fhos, ou banlieue d'Alger, continueraient à relever directement du gouvernement central, sans intermédiaire d'aucun Kaïd, mais les In-

digènes devraient y être plus efficacement représentés que dans l'organisation actuelle.

On trouvera peut-être que je fais une part un peu large à ces derniers, mais c'est le seul moyen d'opérer une fusion. Pour avoir les Arabes avec nous, il faut les traiter sur le pied de l'égalité. Le système contraire éloignerait tous les hommes d'énergie. Mais forts de la pureté de nos intentions, et de l'assentiment de tous les gens raisonnables, il ne faudrait reculer devant aucun moyen de réduire les perturbateurs. Tous les points stratégiques du pays devraient être occupés par des camps, destinés à devenir un jour des villages, et des colonnes légères devraient fréquemment aller de l'un à l'autre, prêtant partout appui à l'autorité établie. Il faudrait ne jamais reculer devant les exigences des mutins, frapper toujours juste et fort, agir contre les rebelles, avec les Arabes soumis mêlés à nos troupes, et, tout en se conduisant suivant les principes de l'humanité et de la raison, se bien persuader que ce n'est pas en professant un respect exagéré pour les existences individuelles, que l'on a action sur les masses.

C'est dans l'aristocratie militaire des tribus que l'on trouverait quelque opposition combinée au plan que nous proposons, parce que des prétentions particulières n'y trouveraient pas leur compte ; mais la démocratie serait pour nous. La politique à suivre envers les familles nobles dissidentes, qui ne se rendraient pas aux moyens de persuasion, et ce serait le plus petit nombre, consisterait à les ruiner complètement, et à élever sur leurs débris des familles du peuple, qui, devant tout au nouvel ordre de choses, travailleraient nécessairement à sa conservation.

Mon opinion sur l'aristocratie Arabe est fondée sur des faits positifs, indépendamment de l'analogie qui existe entre elle et toutes les aristocraties du monde. L'échelle des dimensions ne change rien au fond de la question. On est aristocrate dans une fourmilière de la même manière que dans un grand état<sup>(1)</sup>.

Les Marabouts de nom et de fait sont en général des hommes paisibles qui se rangeront toujours du côté d'un gouvernement régulier et juste. On doit les traiter avec les égards qu'ils méritent. Enfin il serait convenable d'agir sur l'intelligence des Arabes par la publication de quelques ouvrages propres à leur rendre le goût des travaux de l'esprit, et en donnant une éducation libérale à des jeunes gens de bonne volonté, que l'on pourrait appeler plus tard à des fonctions publiques. Enfin il faut

---

(1) Le général Voirol, qui voulait véritablement le bien, mais qui n'y mettait pas assez de persévérance, tenta d'exécuter une partie du plan que je viens de raconter, et ne trouva d'oppositions que chez les aristocrates. Ce sont eux qui assassinèrent le brave Kaïd de Beni-Khalil, dont la mort ne fut pas vengée. Un an après, celui de Krachna, dont nous avons à déplorer la faiblesse, las des reproches qui lui étaient adressés à ce sujet, donna sa démission. Je fus envoyé pour assister à une réunion où l'on devait désigner son successeur au général ; mais, contre mon attente, le Kaïd déclara devant l'Outhan rassemblé qu'il consentait à reprendre ses fonctions; l'assemblée étant dissoute, et moi revenant à Alger, je fus rejoint par un grand nombre d'hommes du peuple, qui me déclarèrent que tout ce qui venait de se passer était l'œuvre des aristocrates, qui se trouvaient fort bien de la faiblesse du Kaïd, et qui l'avaient forcé par leurs menaces à garder ses fonctions. Un accès de goutte remontée nous délivra, un mois après, de ce Kaïd, et le général prit des mesures pour que son successeur représentât un peu mieux les intérêts généraux de l'Outhan.

travailler à ce que les deux peuples n'en fassent qu'un. C'est moins difficile qu'on ne le pense, et, dans l'état actuel de la philosophie religieuse, cela peut avoir des suites immenses pour l'avenir de l'humanité.

Quelle que soit la nature des gouvernements que nous laisserons subsister pour le moment dans l'intérieur, il faudrait avoir autour de toutes les places occupées par nos troupes un district plus ou moins étendu, placé, comme la province d'Alger, sous notre autorité directe, et administré de la même manière.



## IV

### Manière de combattre des Arabes.

Les hommes se sont toujours battus, et bien que plusieurs d'entre eux rêvent la paix perpétuelle, il est à présumer qu'ils se battront encore longtemps. Cependant, comme il n'est donné à personne d'indiquer le point où la perfectibilité humaine doit s'arrêter, il est possible que, nous arrivions un jour à cette concorde générale que rien ne troublera plus. En attendant, les hommes se battent dans ce siècle comme dans ceux qui l'ont précédé, mais tous ne se battent pas de la même manière, parce que tous ne sont pas dans les mêmes conditions d'existence politique et sociale.

Il est des peuples sauvages qui ne se battent que pour des intérêts privés, et individuellement ; le fort attaque le faible, le tue, le dépouille, et s'en va après ; c'est la guerre des bêtes féroces.

Il y a des peuples barbares qui se battent pour des collections d'intérêts privés accidentellement réunis en intérêts généraux, ou pour ceux d'un maître que les circonstances leur ont imposé.

Il y a, ou plutôt il y avait des peuples civilisés qui ne se battaient que pour des intérêts généraux, tellement liés aux intérêts privés que la cause générale était la cause personnelle de chaque citoyen.

Enfin il y a des peuples civilisés, plus ou moins libres, plus ou moins esclaves, qui trouvent que, quelles que soient la nature et l'intensité des intérêts, ils ne valent pas la peine qu'on se fasse tuer pour eux, et qui chargent de cette besogne de pauvres diables achetés à prix d'argent, ou des malheureux que la loi y condamne, s'ils n'ont pas dans leurs bourses le moyen de s'en affranchir.

Les Arabes sont dans la seconde de ces quatre catégories. Quant à nous, on peut dire, jusqu'à un certain point, que nous appartenons à toutes à la fois, ou du moins que nous y avons appartenu successivement dans un court espace de temps. Ainsi, sous la république et une partie de l'empire, nous avons appartenu à la troisième catégorie. Maintenant nous sommes dans la quatrième, et nos habitudes, de duels ou de guerres individuelles, nous mettent sous certains rapports dans la première.

Les guerres que se font les Arabes de tribu à tribu sont peu sanglantes et de courte durée, les intérêts qui leur mettent les armes à la main n'étant ni vifs, ni permanents ; mais elles se renouvellent assez fréquemment, tantôt pour une cause, tantôt pour une autre. Ces gens-là ne sont pas rancuniers, mais ils sont très irritables, et prompts à courir aux armes. Ces dissensions intestines se réduisent à quelques courses, à des surprises appelées *Rozia* où l'on pille des villages ou des douars, et à quelques engagements où les cavaliers des deux partis se contentent le plus souvent d'échanger quelques coups de fusil, sans en venir à des combats corps à corps ; tout cela se fait sans beaucoup d'ordre. Les deux tribus ennemies, disposées en groupes



confus, s'avancent à une certaine distance l'une de l'autre. Puis des cavaliers se détachent de chaque groupe, successivement et au galop, en décrivant une courbe dont le sommet est tourné vers l'ennemi ; arrivés à ce point ; ils lâchent leur coup de fusil, et rentrent au milieu des leurs en parcourant toujours au galop la seconde branche de la courbe. Dans les cas assez rares où l'on en vient à l'arme blanche, les cavaliers, après s'être dégarnis de leur feu, passent le fusil dans la main gauche, mettent le sabre à la main, et chargent en fourrageur avec assez de résolution.

Les Arabes s'exercent fréquemment à cette manœuvre, qui est un des épisodes de toutes les fêtes. Les femmes, dans les tribus, assistent à ces sortes de tournois, couvrent de leurs acclamations les cavaliers qui montrent le plus d'adresse et de vigueur, et n'épargnent pas leurs sarcasmes à ceux dont l'inexpérience est décelée par quelque chute ou quelque gaucherie.

Ce sont ordinairement les Marabouts qui rétablissent la bonne harmonie entre les tribus. Cette mission d'humanité leur est d'autant plus facile, que la haine a peu d'intensité chez les Arabes. Cependant on a vu des guerres de tribus qui ne se sont terminées que par la dispersion totale des vaincus. C'est ainsi que les Oulad-Madi ont chassé de la plaine d'Hamza, les Aril, dont une partie est venue s'établir à Rassouta sous l'administration du général Voirol. Quelquefois les guerres se terminent faute de combattants; les vainqueurs se retirent successivement de la partie pour aller mettre leur butin à couvert, et raconter leurs exploits à leurs familles. D'autres fois les tribus

se font tant de mal qu'il ne leur en reste plus à s'en faire. Ainsi les Arabes m'ont raconté que deux tribus ayant formé réciproquement le projet de se surprendre, les guerriers partirent dans le même temps chacun de leur côté, mais en suivant des chemins différents, arrivèrent sur les terres de leurs ennemis, qui étaient restées sans défense, et les dévastèrent tout à leur aise, brûlant les habitations, enlevant les troupeaux et même les femmes et les enfants, sans se douter de ce qui se passait chez eux. Quand la vérité fut connue de part et d'autre, il ne resta plus qu'à se rendre ce qu'on s'était pris, et la paix fut rétablie d'elle-même.

Les cavaliers arabes sont armés d'un long fusil, qu'ils portent en bandoulière ; d'un ou de deux pistolets, logés dans un porte-pistolets à bandoulière, placé de droite à gauche ; et d'un sabre ou d'un coutelas, appelé yatagan. Quelques-uns ont en outre une lance à hampe courte, mais c'est le plus petit nombre. Les chefs et les cavaliers les plus riches ont de seconds pistolets, dans des fontes adaptées à leurs selles. Ils portent leurs cartouches dans de petites gibernes, fort élégantes et fort commodes, placées, comme les nôtres, de gauche à droite, et qu'ils peuvent ramener facilement devant eux. Le porte-pistolets et la giberne se mettent par-dessus le haïk, vêtement d'étoffe légère, qui leur enveloppe le corps et la tête, où il est maintenu par une espèce de turban, appelé reit, composé de plusieurs tours de corde en poil de chameau. Le haïk, serré au corps par les diverses pièces de l'équipement, et par une ceinture, ne gêne pas les mouvements ; mais les Arabes mettent par-dessus un et quel-

quefois deux bournous, ce qui rend l'ensemble du Costume assez incommode : il faut être bien habitué à le porter pour ne pas être embarrassé de cette surabondance de draperie, qui retombe sur les bras et rend les mouvements moins libres. Aussi les puissances africaines qui sont en progrès, telles que l'Égypte et Tunis, forment des corps dont le costume se rapproche de notre tenue militaire, dégagée de ce qu'elle a de vicieux ; nous, au contraire, par cette manie d'imitation infantine, qui nous caractérise, nous avons formé des corps indigènes, ou plutôt des corps mixtes, car ils sont composés d'autant de Français que d'Africains, où nous avons conservé tout le costume oriental : cependant le corps des Zouaves, à part l'inutile turban et l'ampleur démesurée du pantalon, est assez convenablement équipé ; mais celui des Spahis réguliers n'est, sous ce rapport, qu'une parodie arabe, fort peu raisonnable et de très mauvais goût.

Les Arabes, que leur pauvreté force de combattre à pied, et les Kbaïles, qui sont presque tous fantassins, ont toutes sortes d'armes ; des fusils, des carabines, des tromblons, des pistolets, des sabres, des yatagans, et enfin des massues, quand ils ne peuvent pas avoir autre chose. On ne trouve plus chez eux ni arcs, ni flèches, comme nous en avons encore vu entre les mains des hordes de la Tartarie, lorsque la Russie les vomit sur le midi de l'Europe en 1814 et 1815.

C'est chez les Kbaïles que se fabriquent les armes qui ne sont pas importées d'Europe ou du Levant. Les yatagans de Flissa sont très estimés, et sont en effet d'assez bonnes armes. On fait de la poudre en plusieurs endroits ;

mais elle est de médiocre qualité, et on en fait peu, car la fabrication en est lente et difficile, toutes les triturations se faisant à la main. Comme Abdel-Kader, malgré sa puissance, n'a pu parvenir encore à établir des moulins, il paraît prouvé qu'il n'y en a nulle part dans la Régence. C'est encore chez les Kbaïles que se fabrique le plus de poudre. On en fait plus dans les montagnes du sud de Bougie que partout ailleurs.

Les Arabes se mettent en campagne avec fort peu de provisions. Chaque cavalier porte dans des musettes, appelées *Djbirn*, un peu d'orge pour son cheval et quelques galettes pour lui ; les *Djbirn* ordinaires sont en grosse étoffe serrée, mais les riches en ont en cuir, bien travaillées et fort ornées. Elles ressemblent pour la forme aux sabretaches de nos hussards. Ils les portent suspendues à l'arçon de la selle. Cette selle a la forme de celles que dans nos manèges nous appelons selles piquées, c'est-à-dire que le pommeau et la palette en sont excessivement élevés, ce qui fait que le cavalier y est parfaitement encadré ; une sangle et un poitrail l'attachent au cheval. Les étriers en sont très larges et les étrivières très courtes. La bride est composée de deux montants, d'un frontal et d'une sous-gorge. Le mors, qui est fort dur, a pour gourmette un anneau mobile qui passe sous la barbe du cheval ; tout ce harnachement est leste et commode, et peut être adapté au cheval dans un instant. Il n'a pas, comme le nôtre, cette surabondance de courroies qui rend le paquetage si long, et il paraît si difficile qu'on en a fait chez nous un art qui a ses règles et sa polémique, art sur lequel ont écrit des gens qui n'avaient rien de mieux à faire,

et dont les rois de France n'ont pas dédaigné de fixer les préceptes par des ordonnances *ad hoc*. Les Spahis réguliers ont conservé le harnachement arabe, et ils ont bien fait, car il vaut beaucoup mieux que leur costume.

L'équitation, qui est chez les Arabes moins scientifique que chez nous, y est en revanche plus répandue. Ils ont moins de véritables écuyers, mais ils sont presque tous hommes de cheval. En somme, ils ont l'avantage sur nous à cet égard. Personne ne sait mieux qu'eux tirer parti des chevaux, et en obtenir des efforts que nous n'oserions pas même leur demander. Il est vrai qu'ils les usent assez promptement.

Les Arabes sont aussi de fort bons piétons, mais nous les valons bien en cela, nous les surpassons même lorsqu'il faut marcher chargé. Car nous sommes en général plus forts. Ils supportent les privations plus par habitude que par tempérament, et je doute qu'ils pussent lutter contre des besoins intenses et terribles comme les Français sont susceptibles de le faire. Ceux-ci, produits croisés d'une foule de races distinctes qui se sont partagé, ou qui ont traversé le sol fortuné des Gaules, sont à cet égard comme les mulets qui vivent de tout et de rien. Ils se laissent facilement aller aux délices du bien-être, mais leur tempérament de fer n'en est que légèrement amolli.

Dans les guerres qu'ils nous ont faites, les Arabes n'ont presque rien changé à leur manière de combattre. Cependant, dans les derniers temps, nous les avons vus quelquefois présenter des lignes de tirailleurs assez régulières, soutenues par des pelotons de réserve. A Alger ils n'ont jamais attendu notre choc, et se sont

toujours dispersés à l'approche de nos colonnes qu'ils revenaient ensuite harceler dans nos mouvements de retraite. Cette tactique, qui est la meilleure qu'ils puissent employer, leur a quelquefois parfaitement réussi. Leurs attaques de postes retranchés n'ont été vigoureuses et poussées à fond qu'à Bône, lors de l'expédition du général Damrémont. Mais en général le moindre ouvrage en terre, le moindre blockhaus est pour eux une citadelle inexpugnable. Les Arabes, comme les Grecs d'Homère, cherchent à faire du mal à l'ennemi en s'exposant le moins possible, et n'attachent aucune idée de honte à la fuite, lorsque les chances ne leur paraissent pas assez avantageuses ; un d'eux me disait un jour à ce sujet, « personne n'aime à se faire tuer, pas plus chez vous que chez nous. Mais chez nous, lorsque la terreur de la mort l'emporte sur les passions qui nous poussent à combattre, nous nous retirons, parce que personne ne nous retient, tandis que chez vous les soldais sont maintenus à leur poste, malgré leur frayeur, par l'habitude d'obéir à des chefs dont la profession est de se faire tuer sans savoir pourquoi, et chez qui cette idée est bien enracinée. » Les armées composées d'êtres passifs et combattants par accident, pour des intérêts qui ne sont pas les leurs, ne seraient rien, en effet, sans cette classe d'officiers à profession permanente qui, à défaut de ces intérêts de masse, ont l'honneur de leur état à soutenir, et par contrecoup leur position personnelle, qu'une lâcheté compromettrait. Les peuples qui combattent pour les intérêts de tous, ne présentent pas toujours une organisation militaire aussi compacte, mais quoiqu'ils ne bravent pas le danger avec autant

d'abnégation, ils font la guerre avec plus de persévérance, et fréquemment avec plus de succès.

Nous nous sommes presque toujours exagéré le nombre des Arabes que nous avons eu à combattre ; la vérité est qu'à Alger ils ne nous ont jamais opposé que des forces inférieures aux nôtres, nous avons aussi le tort de beaucoup trop tirer. C'est une manie, ou plutôt une faiblesse dont on a beaucoup de peine à déshabituer les soldats. Aussitôt que dans une expédition ils aperçoivent un bournous, trois à quatre cent coups de fusil sont tirés dessus. Le soldat, après s'être enivré du bruit qu'il a produit lui-même, croit avoir assisté à un engagement véritable, tandis que le plus souvent ce n'en a pas même été l'ombre. L'enflure de nos bulletins contribue aussi puissamment à donner à nos jeunes soldats de fausses idées sur la guerre. En leur laissant croire que des tiraillements insignifiants sont d'importantes affaires, on les expose à perdre la tête devant un danger réel. C'est une chose à laquelle nos généraux ne sauraient trop réfléchir. Ces mensonges officiels n'ajoutent rien à leur gloire passée, et peuvent compromettre leurs succès à venir.

Tant que les Arabes ont été dénués de centre d'action, leurs rassemblements ont été difficiles et de courte durée ; mais depuis que la fausse politique du général Desmichels a laissé une puissance indépendante et formidable s'établir dans la province d'Oran, et que le général d'Erilon a souffert qu'elle s'étendît jusqu'aux portes d'Alger, ils deviendront plus faciles et plus redoutables. Nous en avons déjà la triste preuve dans la victoire remportée par Abdel-Kader sur le général Trezel. Ayant passé plusieurs

jours dans l'armée d'Abdel-Kader, je puis donner ici des détails précis sur ces rassemblements armés des Arabes, en prévenant le lecteur, que tous ne présentent pas un ensemble aussi complet que ceux, que dirige la volonté ferme et éclairée de cet homme remarquable.

Lorsque je me rendis, en simple voyageur, auprès d'Abdel-Kader, ce prince revenait de l'expédition qui mit sous sa domination la province de Titery et une partie de celle d'Alger. Son armée se composait de 1,200 fantassins soldés, formant un corps permanent, et de cinq, à six mille hommes des tribus, presque tous montés ; mais dans ce nombre, on ne devait compter que sur un corps de 3,000 hommes de bonne cavalerie, le reste n'était qu'un amas assez confus de gens mal armés et mal équipés. L'artillerie se composait de quatre pièces légères, mais mauvaises et de divers calibres, et montées sur des affûts sans avant-train, grossièrement travaillés ; les flasques de ces affûts étaient deux bras de limonière, entre lesquels on attelait les mulets destinés à traîner cette informe artillerie. Les munitions étaient transportées à dos de mulets ; il y avait dans l'armée un grand nombre de mules et de chameaux pour le transport des tentes et des bagages. L'Émir avait auprès de lui une cinquantaine de cavaliers (Meukalia) permanents et soldés, composant sa garde particulière.

Comme on était dans le temps des moissons, et que d'ailleurs l'Émir n'avait pas besoin de beaucoup de monde, il renvoyait, successivement les cavaliers des tribus dont il s'éloignait, et les remplaçait par ceux des tribus dont il se rapprochait ; de sorte que, quoiqu'il lui arrivât du monde de tous côtés, son armée n'était pas augmentée,



et restait fixée au chiffre de 7 à 8000 hommes. Mais je crois que s'il avait voulu avoir à la fois tout ce qu'il n'avait que successivement, il aurait pu réunir, après la soumission des contrées de la rive droite du Chéelif, de 25 à 30 mille hommes.

Dans les marches pour aller d'un camp à un autre, les bagages, l'artillerie, ainsi que le campement, marchaient sous l'escorte de l'infanterie soldée et de cet amas de gens mal armés dont nous avons parlé plus haut. L'Émir marchait avec la cavalerie disposée en ligne de bataille continue d'une profondeur inégale, mais toujours assez considérable; à cent pas en rivant de chaque aile était un escadron assez régulièrement formé. Abdel-Kader se tenait au centre, entouré de ses principaux officiers, et ayant derrière lui ses meukalias, sa musique et les bannières de sa famille; on portait devant lui l'étendard général. Ce prince était mis très simplement et sans aucune espèce d'ornement; seulement on soutenait au-dessus de sa tête un parasol en brocart d'or.

Le camp était disposé de la manière suivante: la tente de l'Émir, fort belle et fort vaste, était au centre, et gardée seulement par des Chaouches ou huissiers. Autour de cette tente, mais à une certaine distance, étaient celles des secrétaires, celles des meukalias, et le magasin général; les cinq Agas de l'Émir avaient leurs postes dans des directions et des distances déterminées de la tente de leur prince; les Kaïds, placés sous leurs ordres, étaient établis de la même manière autour de leurs Aghas respectifs, et les Cheikhs et les cavaliers autour de leurs Kaïds.

Le camp formait un carré aux quatre angles duquel

était placée l'artillerie. Les tentes de l'infanterie soldée étaient disposées sur les quatre faces du camp, dont elles bornaient l'enceinte ; de cette manière c'était l'infanterie qui couvrait la cavalerie. Le camp était levé et tendu avec une admirable promptitude, sans que personne parût présider à cette opération ; au moment du départ, l'Émir sortait de sa tente et allait s'asseoir sur un tabouret placé en avant de l'entrée principale ; là tout le monde était admis à venir le saluer.

Pendant ce temps, sa tente était abattue et chargée sur des chameaux ; à ce signal, toutes les autres tombaient à la fois et étaient chargées de même. Quand on arrivait sur l'emplacement du nouveau camp, la tente de l'Émir était tendue la première, celles des Aghas s'élevaient alors dans les directions et les distances prescrites, puis toutes les autres autour de celle-ci. Tout cela était fait dans un clin d'œil, et toujours de la même manière, de sorte que le camp présentait toujours le même aspect.

Le plus grand ordre régnait dans cette réunion d'hommes armés de tant de tribus diverses. Point de cris, de disputes, d'injures, partout le calme et l'union. Chacun savait ce qu'il avait à faire et le faisait sans hésitation et sans bruit. Il n'y avait cependant là aucune des règles de notre discipline ; point d'appel, point d'inspection de garde, point d'adjudant-major roque et grondeur, punissant, avec une comique gravité, un homme pour un, bouton de veste ou de culotte. J'avoue que je fus profondément surpris de voir le calme et l'ordre de ce camp. Cela me fit faire des réflexions sur la vanité de nos fameux règlements sur le service intérieur et de campagne. Il est

vrai que les Arabes n'ont point de marchands de vin. Cela explique bien des choses.

J'ai déjà prévenu le lecteur qu'il ne devait pas juger toutes les réunions d'Arabes par celle que je viens de décrire. Cependant, l'armée du Bey de Constantine doit présenter les mêmes éléments que celle d'AbdelKader ; mais je doute qu'il y ait autant de bonne volonté et de dévouement pour le chef. En effet, Ahmed-Bey n'est que la queue du gouvernement turc, tandis qu'Abdel-Kader semble avoir sonné l'heure du réveil de la nationalité arabe, ce qui doit nécessairement exciter plus de sympathie chez les populations indigènes. Quant aux rassemblements que nous avons eu à combattre dans la province d'Alger, ils ont toujours été peu nombreux et très désunis, même celui qui eut lieu à Soug-Aly sous l'administration du duc de Rovigo. Les Kbaïles de Bougie sont plus tenaces que les Arabes d'Alger, mais ils ne sont pas plus unis.

Plusieurs personnes ont dit qu'il était impossible d'atteindre les Arabes, et par conséquent d'en finir avec eux. Ceci n'est point exact ; d'abord je crois, ainsi que je l'ai exprimé dans l'article précédent, qu'en se conduisant convenablement, on ne serait que rarement obligé d'avoir recours à la force ; mais quand l'emploi en deviendrait nécessaire, il y aurait moyen de pousser la guerre jusqu'au bout, surtout dans la province d'Alger, où les Arabes ont plus à perdre que partout ailleurs. Pour cela, il ne faudrait pas marcher contre des troupes aussi mobiles que le sont les leurs, avec nos lourdes masses, et déployer contre eux un luxe de combinaisons stratégiques fort inutile dans ce pays. Il ne faut pas non plus perdre l'avantage que.

nous donne notre organisation militaire dans bien des cas. Mais il faudrait avoir un corps léger de 1,800 à 2,000 hommes d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, lestes et convenablement équipés, et ne portant avec eux que des vivres et des munitions. Ce corps formerait toujours tête de colonne, et quand il rencontrerait l'ennemi, il le pousserait à toute extrémité. Dans les pays découverts, où les embuscades ne seraient pas à craindre, la cavalerie chargerait en fourrageur, chaque homme choisissant son ennemi, et ne s'arrêtant qu'après l'avoir pris ou sabré. Or, en poussant la charge avec cette vigueur, il est certain que nos gens les mieux montés atteindraient au moins les plus mal montés de ceux de l'ennemi. Dans les terrains où l'on pourrait craindre des embuscades, la cavalerie attendrait l'infanterie pour franchir avec elle les passages dangereux, et reprendre sa course après ; les colonnes régulières suivraient de loin le corps léger, pour lui prêter, en cas d'échec, l'appui de ses masses compactes. On réunirait de cette manière, les avantages de la tactique européenne et ceux de la manière de faire la guerre des Arabes. Il faudrait aussi rendre les troupes régulières un peu plus lestes, en les débarrassant de beaucoup de choses inutiles, et remplacer par des chameaux la plus grande partie de nos moyens de transports à roues.

Le bataillon de Zouaves et le corps des Spahis réguliers, pourraient former le noyau de ce corps léger, auquel le nom de Légion-Africaine conviendrait parfaitement.

## V

### Sur les Villes et les Outhans de la province d'Alger.

#### *Alger.*

Alger, capitale des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, est située sur une rade très ouverte qui s'étend entre le cap Caxine et le cap Matifou. Le port en est peu vaste et peu sûr. Cependant ce n'est pas une position maritime sans importance, car elle n'offre quelques dangers à la navigation que dans les mois de février et de mars. Il est même certain que dans une guerre maritime elle serait d'une très grande utilité à la France.

Alger est bâti en grande partie sur le penchant d'une colline escarpée. La ville basse, qui est en plaine, est traversée par trois rues principales aboutissant toutes les trois à la place du gouvernement, qui en occupe le centre. Cette place, qui a vue sur la mer, est très vaste et sera fort belle lorsque les édifices qui doivent l'entourer seront construits. La ville haute est un labyrinthe de petites rues étroites et tortueuses. Une seule est longue et

un peu plus large que les autres. C'est celle qui, du bas de la ville, conduit à la Casbah, d'où elle a pris son nom.

En général l'aspect matériel de la ville est repoussant. Les maisons, qui n'ont presque point d'ouvertures extérieures, sont tellement rapprochées qu'elles se touchent presque par le haut, et que les étroits passages que l'on appelle des rues, ne sont, à vrai dire, que des boyaux sombres que l'on pourrait prendre pour des égouts. Mais au bout de quelques jours les yeux se familiarisent avec cette construction, dont la chaleur du climat démontre du reste bientôt les avantages. On n'est plus alors frappé que du prodigieux mouvement qui règne dans cette ville, dont les rues sont sans cesse encombrées d'une foule bigarrée et hétérogène, qui, par la diversité du costume et des habitudes, présente le spectacle le plus varié et le plus attachant.

Le grand désir que nous avons eu de faire d'Alger une, ville européenne, nous a porté à élargir et redresser les principales rues, très souvent outre mesure, ce qui a nécessité de nombreuses démolitions. L'administration, qui avait mis de côté toutes ses formalités pour détruire, se les est rappelées lorsqu'il s'est agi des reconstructions, et a opposé les lenteurs de ses décisions à l'activité des particuliers qui tendait à remplacer, par des bâtiments à l'euro péenne, les édifices mauresques que détruisait le marteau administratif ; il en est résulté que pendant quatre ans on a détruit sans reconstruire. Mais enfin, depuis un an, une partie des obstacles ont, été levés, et un Alger nouveau commence à sortir des ruines de l'ancien. Il est seulement à regretter que l'on abandonne totalement l'archi-

tecture arabe qui est si gracieuse et si bien appropriée au climat, et qu'il serait si facile, par quelques légères modifications, de plier à nos habitudes.

Nous avons déjà fait connaître Alger sous le point de vue militaire, nous avons parlé de ses remparts et de ses forts, tels qu'ils étaient à l'époque où les Français en firent la conquête; nous ne reviendrons pas sur ce sujet. Cette ville est habitée dans ce moment par 6,000 Européens, y compris ceux de la banlieue ; 14,000 Musulmans, et 5,000 Juifs.

Nous pourrions grossir cet article d'une foule de détails et de considérations sur Alger, mais ils ont déjà trouvé, ou ils trouveront leur place dans d'autres parties de cet ouvrage.

Le Fhos, ou banlieue d'Alger, est un pays délicieux où la nature s'est plu à déployer ses plus rians caprices : il est déchiré par de larges et profonds ravins, tapissés d'une végétation abondante et vigoureuse; l'œil s'y promène avec ravissement sur une foule de sites plus pittoresques les uns que les autres, tellement mobiles et changeants, que le voyageur a de la peine à reconnaître les lieux qu'il n'a encore examinés que de deux ou trois points de vue. *Aussi la monotonie, cette lassitude de l'admiration, n'existe point pour cette belle contrée, qui, semblable à l'ingénieux kaléidoscope, présente sans cesse aux regards surpris de nouvelles et inépuisables combinaisons.*

Le Fhos, habite maintenant par une population mêlée d'Indigènes et d'Européens, est aussi complètement soumis que la ville d'Alger elle-même : il se divise

en sept cantons qui sont : *Bouzaréa* ; *Beni-Messous* ; *Zouaoua* ; *Aïn-Zboudja* ; *Byr-Khadem* ; *Kouba* ; *Hamma*.

Chacun de ces quartiers a un chef qui chez les Indigènes, est considéré comme Cheikh, mais qui pour nous n'a que le titre plus modeste de garde-champêtre. Ces Cheikhs sont sous les ordres du Kaïd-El-Fhos, qui réside à Alger, et reçoivent une solde de 90 cent. par jour. Le Kaïd-El-Fhos a auprès de lui sept gardes qui reçoivent la même solde. La sienne est de 60 fr. par mois. Il est placé sous les ordres immédiats du commandant de la gendarmerie. Toute cette organisation est assez imparfaite, comme on le voit, car elle laisse sans chef de localité les Européens du Fhos, si ce n'est ceux des villages de Kouba et de Del-Ibrahim, qui ont des espèces de maires, sous le titre de commandant de quartiers, chargés de la police rurale. Il conviendrait de diviser le Fhos en communes, avec des maires européens et des adjoints indigènes. Cela assurerait l'action de l'administration, qui manque d'agents intermédiaires dans la campagne, et rendrait plus facile et plus régulière la surveillance de la gendarmerie. Dans l'état de chose actuel, il se commet des vexations et des actes de violences des deux races l'une contre l'autre, qui passent presque inaperçus. Ici ce sont des Arabes qui dévastent des propriétés européennes ; là, des Européens qui font arbitrairement saisir, par les gardes qu'ils établissent sur leurs terres, les troupeaux des Arabes, qu'ils rançonnent ensuite impitoyablement. Il en est qui se vantent publiquement d'avoir trouvé de cette manière un moyen de tirer un profit assuré de leurs



propriétés : c'est-là un abus criant qu'il est urgent de faire cesser<sup>(1)</sup>.

Après avoir fait connaître le Fhos dans son ensemble, il ne nous reste plus qu'à parler de chaque quartier en particulier,

Le *Bouzaréa* prend son nom de la montagne de Bouzaréa, qui y est située : il est borné au nord et à l'est par la mer, à l'ouest par le Sahhel, au sud par deux ruisseaux qui le séparent, le premier du quartier de Byr-Khadem, et le second de celui de Beni-Messous. Son territoire se divise physiquement en deux parties : la basse, qui s'étend le long de la mer, et la haute, qui comprend les plateaux du mont Bouzaréa et de ses dépendances. La partie basse est une zone étroite, très belle et très fertile, qui s'étend jusqu'au cap Caxine. A partir de la pointe Pescade, elle a été rarement visitée par les Français, et les Maures qui l'habitent vivent dans un complet isolement. Le chemin qui longe la mer dans cette direction, n'est qu'un sentier en fort mauvais état : cependant cette belle portion du Fhos, mériterait d'être mieux traitée à cet égard. A l'entrée de cette partie basse, est l'ancienne maison de campagne du Dey, dont le duc de Rovigo a fait un magnifique hôpital, quoiqu'elle lui eût été assignée pour son habitation d'été ; à côté est l'hôpital de la Salpêtrière ; plus loin est le fort dit des Anglais, et plus loin encore celui de la pointe Pescade, notre dernier poste

---

(1) La division du Fhos par communes vient d'avoir lieu tout nouvellement. Nous la ferons connaître lorsque nous parlerons de l'administration du général d'Erlon.

dans cette direction. On monte de la partie basse à la partie haute du quartier de Bouzaréa, par quelques gorges dont la principale est celle qui forme le bassin de l'ouest à Bouzaréa : ces rares chemins sont détestables. Il serait cependant bien à désirer qu'il y en eût au moins un de bon et de carrossable, dans l'intérêt de l'exploitation agricole des riches campagnes, qui couvrent les flancs du mont Bouzaréa, très propres à la culture de l'olivier. La partie haute de ce quartier contient un grand nombre de maisons isolées, et deux hameaux maures, le grand Bouzaréa, et le petit Bouzaréa. Non loin du premier, est le Marabout de Sidi-Youssef. Au-delà de ce point, le pays est peu fréquenté par les Européens. Il existe dans le quartier de Bouzaréa 150 Indigènes en état de porter les armes.

*Beni-Messous*, à la droite de la route de Del-Ibrahim, au-delà du consulat de Hollande, est un petit quartier qui ne le cède à aucun autre en beauté et en fertilité ; beaucoup d'Européens y ont des propriétés. Il n'y a que 42 Indigènes en état de porter les armes. Il y existe un hameau maure du même nom.

*Aïn-Zeboudja* est le quartier où est situé le village de Del-Ibrahim, il est au midi de Beni-Messous, un peu plus étendu et moins beau que ce dernier. La population indigène en état de porter les armes y est de 67 hommes ; c'est dans ce quartier que se trouve le beau vallon de Kaddous. Le village de Del-Ibrahim a été bâti dans l'endroit le plus aride du pays. On a voulu choisir une position militaire, et par conséquent dominante, et tout a été sacrifié à cette considération, qui n'en est plus une depuis que nos avant-postes sont à Douera. Ce qui pouvait être

bon pour un camp, ne vaut certainement rien pour un village agricole; aussi les malheureux colons de Del-Ibrahim sont-ils obligés, en été, d'aller chercher l'eau à une demi-lieue de leurs demeures : ce village compte dans ses maisons chétives et misérables 230 habitants, à qui l'on a distribué 304 hectares de terre. A côté de Del-Ibrahim est un camp du même nom occupé par un bataillon : il est formé des casernes en pisé, à un seul étage, recouvertes en chaume, crénelées et disposées quadrangulairement de manière à présenter l'aspect d'une redoute.

*Zouaoua*, au-delà de Beni-Messous, en allant vers la mer, est un quartier assez peuplé, mais peu étendu ; il tire son nom des Zouaves, à la solde des Turcs, qui s'y sont établis, il y a environ un siècle. Il y a à Zouaoua 73 Indigènes en état de porter les armes.

*Byr-Khadem* est le quartier le plus peuplé du Fhos, il s'étend le long de la nouvelle route de ce nom, depuis les hauteurs de Mustapha-Pacha, jusqu'au pont d'Ouedel-Kerma : il prend son nom d'un beau café maure, et d'une magnifique fontaine qui en occupent le centre. On trouve dans le Fhos un grand nombre de cafés qui servent de points de réunion aux habitants ; mais il n'en est pas de plus beau et de mieux situé que celui de Byr-Khadem. A un quart de lieue de ce café, est le camp appelé aussi Byr-Khadem. On trouve encore sur le territoire de Byr-Khadem le camp de Texeraim, situé entre Dely-Brahim et Byr-Khadem ; la population indigène de ce quartier susceptible de porter les armes, est de 221 hommes.

*Kouba*, entre Byr-Khadem et l'Arath, couronne toutes les hauteurs qui sont au sud-est de celle de Mustapha-

Pacha. C'est un quartier susceptible d'une excellente culture, mais malsain dans la partie qui avoisine la plaine de la Métidja ; c'est là que se trouve la ferme, dite Ferme-Modèle, que l'on pourrait croire n'avoir été ainsi nommée que par antiphrase, car, ainsi qu'on l'a dit fort plaisamment, elle n'est pas le modèle des Fermes. Sous l'administration du général Clauzel, une compagnie anonyme s'était formée pour l'exploiter ; mais elle n'a fait autre chose que de lui donner ce nom qu'elle mérite si peu. Le village européen de Kouba est mieux situé, quoique plus misérable que celui de Dely-Brahim ; il compte 92 habitants à qui on a distribué 150 hectares de terre. A une demi-lieue de ce village, sur la crête des hauteurs, est le camp du même nom. Le quartier de Kouba compte 136 Indigènes en état de porter les armes.

*Hamma*, le plus petit quartier du Fhos, s'étend le long de la mer, au-dessous de Mustapha-Pacha et de Kouba. Il est admirablement beau et fertile ; il est traversé par la route de la Maison-Carrée, qui longe la mer, et par celle dite de Constantine, qui longe les collines de Mustapha-Pacha, gravit celle Kouba, traverse ce quartier, et descend dans la plaine à l'est de la Ferme-Modèle. On trouve sur cette route, à une lieue d'Alger, le café et le hameau d'Hamma, connu parmi les Européens sous le nom de café des Platanes. Sur la route de la Maison-Carrée, on voit un café dit d'Hussein-Dey, et un quartier de cavalerie du même nom non loin de là, est le fameux jardin de la Naturalisation. Il n'y a à Hamma que 41 hommes en état de porter les armes.

*Bélida.*

Bélida est bâtie au pied du petit Atlas à douze lieues au sud d'Alger, dans une position délicieuse et sur un terrain très fertile et bien arrosé. Rien n'est plus beau que les environs de cette charmante ville, qui est entourée d'une épaisse et odorante ceinture d'orangers et de citronniers. Bélida est plus régulièrement bâtie qu'Alger, les rues en sont en général plus larges et mieux alignées. Elle est sans défense, et n'a qu'un faible mur de clôture en mauvais état. La population de cette ville, dont le développement est assez étendu, était autrefois de douze à quinze mille âmes, mais elle n'est plus aujourd'hui que de cinq à six mille. Un terrible tremblement de terre qui la bouleversa en 1825, y fit périr beaucoup de monde. Le gouvernement turc voulut alors la reconstruire un peu plus loin de la montagne, mais l'enceinte seule de cette nouvelle ville fut élevée. C'est ce qu'on appelle la nouvelle Bélida.

*Coléah.*

Coléah est une très petite ville, ou plutôt un bourg de quinze à dix-huit cents habitants, bâtie sur la rive droite du Mazafran, à trois quarts de lieue de cette rivière, et à pareille distance de la mer. Elle est fort bien située dans un vallon fertile, et entourée de beaux jardins. Coléah est une ville sainte chez les Arabes; aussi, malgré sa faiblesse, n'a-t-elle jamais rien à craindre de leurs attaques.

*Dellys,*

Dellys est une petite ville dans le genre de Coléah, située au bord de la mer, au pied d'une colline couverte de verdure. Elle fait avec Alger, dont elle est éloignée de quinze lieues, un commerce assez actif de fruits et de menues productions. Les habitants de Dellys excellent dans l'art de teindre les étoffes.

*Cherchel.*

Cherchel est l'ancienne Césarée, capitale de la Mauritanie Césarienne, que Juba II mit un soin particulier à embellir. Elle n'a conservé que peu de vestiges de son ancien état. Elle ne compte guère maintenant que trois à quatre mille habitants. Elle a un petit port qui ne peut être fréquenté que par des bâtiments de petites dimensions ; il est formé par une langue de terre qui s'avance à une certaine distance de la mer, et qui paraît avoir été jetée par la main de l'homme. L'entrée en est défendue par deux petits châteaux armés de quelques canons. Les habitants de Cherchel sont belliqueux, et se sont toujours défendus avec succès contre les tribus voisines lorsqu'ils en ont été attaqués. Ils font quelque commerce avec Alger,

*Outhan de Beni-Khalil.*

L'Outhan de Beni-Khalil est borné au nord par le Fhos ou banlieue d'Alger, au sud par la province de Tity, à l'est par l'Arath, qui le sépare de celui de Beni-Moussa

et à l'ouest par la Chiffa et le Mazafran qui le séparent, de l'Outhan-d'el-Sebt. Il comprend trois grandes divisions qui sont le *Sahhel* ; la plaine où le quartier de *Bouffarick*, et la montagne.

Le Sahhel est la division la plus rapprochée du Fhos. Le terrain est montueux, couvert de broussailles, de lentisques, de palmiers nains et de myrtes. Cependant il offre quelques vallons fertiles et bien arrosés : le principal cours d'eau du Sahhel est l'Oued-el-Kerma ou rivière des Figues, qui se jette dans l'Arath, non loin de la Ferme-Modèle. Le Sahhel est divisé en 4 cantons qui sont : *Oulad-Fayed*, *Maalema*, *Douera* et *Ben-Chaoua*.

*Oulad-Fayed*, qui s'appuie à la mer du côté de Sidi-Féruch, est le canton le moins montueux du Sahhel. Le centre en est occupé par une plaine assez fertile et assez étendue; c'est la plaine de Staouéli, célèbre par la bataille du 19 juin 1830. Tout ce canton rappelle les souvenirs historiques de cette époque; c'est là que se trouve Sidi-Féruch, point de débarquement des Français ; la route qui fut construite par eux, traverse le canton du nord-ouest au sud-est ; elle est encore très praticable, quoiqu'elle n'ait pas été entretenue. Celle de Douera, commencée en 1833, passe à l'est d'Oulad-Fayed. Les principaux centres de population du canton d'Oulad-Fayed, sont *Aïn-Kala*, *Staouéli*, *Chergga*, *Oulad-Fayed* et *Haouch-Deschioua*.

*Maalema*, canton vaste, mais peuplé, est situé entre Oulad-Fayed et la Métidja. Il est tout montueux et traversé par de larges et profonds ravins. Les principaux centres de population sont : *Maaléma*, *Haouch-ben-Kandoura*, *Haouch-ben-Omar*, *Dekhekna*, *Essadia*, *Bederna*, *Ben-Chaaban*,

*Haouch-Touta, Haouch-Bery*, fermes ou villages rapprochés du Mazafran, et qui ont été abandonnés par suite des déprédations des Hadjoutes. Le chemin d'Alger à Coléah, qui n'est qu'un assez mauvais sentier, traverse ce canton de l'est à l'ouest. Les communications entre les deux rives du Mazafran, ont lieu par deux gués situés à un 1/2 mille l'un de l'autre : le premier se nomme Mokta-Khera ; il se trouve au confluent du Mazafran et de l'Oued-Bouffarick, au fond d'une gorge : le second est au-dessous de celui-ci, il est connu sous le nom de Mokta-Ensara. Le terrain au-dessus et au-dessous de ces deux gués est occupé par un très beau bois où l'on trouve plusieurs essences d'Europe ; ce bois est marécageux dans la partie qui s'étend sur la plaine de la Métidja, qui, dans cette direction, commence à peu de distance de Mokta-Khera.

*Douera* est le moins étendu des cantons du Sahhel il est montueux comme celui de Maalema, à l'est duquel il est situé ; les principaux centres de population en sont Haouch-bab-Hassem, Xaria, Douéra et Ouled Mendil, situé à la descente des collines : le camp de Douéra occupe le centre de ce canton.

*Ben-Chaoua*, situé à l'est de Douéra, est en partie sur les collines et en partie dans la plaine. Ses centres de population sont : *ben-Chasua, Oulad-si-Soliman et Oulad-ben-Hadj*. La partie qui est dans la plaine est occupée par le bois de Byr-Touta, qui traverse la route d'Alger à Bélida.

Le quartier de *Bouffarick*, tout entier dans la plaine, est traversé de l'est à l'ouest par le cours d'eau du même nom qui se jette dans le Mazafran, près de Mokta-Khera : il a été divisé en trois cantons, qui sont l'*Otta*, le *Merdjia* et l'*Hamaid*.



L'*Otta* est compris entre la route de Bélida et l'Arath : il est peu fertile dans les environs de cette route, mais il change d'aspect sur les bords de la rivière : les principaux centres de population sont : *Oulad-Chebel*, un des plus beaux villages de la plaine ; *Goreith*, *Souk-Aly*, ferme du Beylik, où il existe un vaste bâtiment, et *Haouch*<sup>(1)</sup> *Beyel-Gharb*.

*El-Merdjia*, ainsi que l'indique son nom, est très marécageux ; les marais sont formés par le ruisseau de Bouffarick ; les principaux centres de population sont : *Haouch-ben-Khalil*, *Mered*, *Bouagueb*. C'est près de ce dernier Haouch que se tient le marché de Bouffarick ; il y a en cet endroit plusieurs ruisseaux, que la route de Bélida traverse sur dix ponts en pierres en fort mauvais état.

*El-Hamaïd* est la plus belle partie de l'Outhan de Beni-Khalil. Il s'étend jusqu'au pied de l'Atlas ; les principaux centres de population, sont : *Guerouaou*, *Halouga*, tres grands villages ; *Haouch-Abriza* et *Haouch-Chaouch*, fermes du beylik, où il y a aussi un grand bâtiment, qui commande le marché de Bouffarik, presque à portée de fusil : la route de ce marché à Bélida sépare l'Hamaïd du Merdjia.

La partie de l'Outhan de Beni-Khalil située dans la montagne nous est peu connue. Elle comprend les tribus Kbaïles de *Beni-Missra*, *Beni-Salah* et *Beni-Messous*.

Beni-Missra est une tribu d'une faible population ;

---

(1) *Haouch* est une ferme. — *Djemâa* est un village. — *Déchera* est le nom des villages dans les montagnes. — *Arch* est un canton de tribu. — *Douar* est un village de tentes.

on appelle Farrouka, la partie de son territoire qui touche à celui de Beni-Moussa. *Beni-Salah* est à l'est de Beni-Missra, au-dessus de Bélida ; cette tribu compte près de 500 fusils, mais n'a que 7 ou 8 cavaliers ; elle est riche et fertile, et a pour chef El-Arley-ben-Brahim, qui a été deux fois Kaïd de l'Outhan. Il fut Cheikh de Beni-Salah dès l'âge de 8 ans, après la mort de son père, qui avait cette dignité. *Beni-Messous* est au sud-est, de Beni-Salah, tout à fait dans le coeur de la montagne, c'est une petite tribu liée par sa position à celle de Beni-Salah.

La population de l'Outhan de Ben-Khalil est évaluée approximativement à 3,000 familles ; elle est tracassière et difficile à gouverner, mais la moins brave de la plaine. Elle peut mettre sur pied 700 cavaliers et 1,200 fantassins. Les Hadjoutes, qui traitent avec beaucoup de dédain les gens de Beni-Khalil, ont fait contre eux des chansons fort plaisantes, où ils les qualifient de marchands de beurre et de fromages. Sous l'administration des Turcs, il y avait dans l'Outhan de Beni-Khalil deux Kaïds-el-Achour; l'un demeurant dans l'Hamaïd, et l'autre dans le Sahhel. Le Kaïd de l'Outhan avait à Bélida pour la montagne, un lieutenant qui portait le titre de Cheik des Cheiks, et était en même temps Kaïd-el-Achour pour cette partie de l'Outhan.

Outre les dîmes, l'Outhan payait en contributions tous les deux mois, 2,675 rials drain sghers (1,605 fr.); entre la fête du Rhamadam, et celle du Bairam, 8,800 rials (5,280 fr.), somme destinée au Dey et à ses employés ; enfin, par mois, au Kaïd, 200 rials, ou 120 fr. ; le total de ces contributions s'élevait ainsi, par an, à 16,350 francs.

Le Kaïd de l'Outhan percevait en outre et perçoit

encore un droit sur certaines denrées mises en vente au marché de Bouffarick : il recevait par jour un boudjou (1 fr. 80 c.) par chameau, bœuf ou mule, mis en fourrière, et avait de plus une assez large part dans toutes les amendes : le Mézouar de Bélida lui donnait par semaine deux quartiers de moutons, une mesure d'orge et 8 pains.

Il existe à Haouch-Ben-Omar, dans le Sahhel, des ruines d'un ancien édifice que la tradition du pays dit avoir été le palais d'une princesse chrétienne, appelée Métidja, qui donna son nom à la Métidja. Cette princesse, dit-on, avait une conduite fort déréglée. Était-ce la Cava que Marmol dit avoir été enterrée non loin de là ?

#### *Outhan de Beni-Moussa.*

L'Outhan de Beni-Moussa est le moins étendu, mais le plus beau et le plus fertile de la province d'Alger : il est borné au nord par le Fhos, au sud par celui de Beni-Khelifa, à l'ouest par l'Arath, qui le sépare de celui de Beni-Khalil, et à l'est par celui de Krachna. Il est arrosé par l'Arath et par le Djouma, rivière torrentueuse qui s'y jette, par la rive droite, au-dessus de la Ferme-Modèle. Il comprend deux grandes divisions, la plaine et la montagne.

La plaine de Beni-Moussa est un pays délicieux et très peuplé, comparativement au reste de la Métidja : elle contient 101 Haouchs, boisés, bien arrosés et rapprochés les uns des autres ; ils sont répartis en 7 cantons, qui sont : *Chéraba, Oulad-Hamed, El-Hamiret, Oulad-Slama, El-Meraba-El-Cheraga, Beni-Hourly et El-Meraba-El-Gharaba.*

La montagne est également divisée en 7 cantons, qui sont : *Beni-Azzoun, Beni-Mohammed, Beni-Kachemit, Beni-Zerguin, Beni-Athya, Beni-Djellid et Beni-Ghmed.*

Le marché de Beni-Moussa se tient tous les mercredis, en un lieu qui en a pris le nom d'Arba y situé au pied de la montagne.

Sous l'administration des Turcs il y avait à Beni-Moussa deux Kaïds-El-Achour. Le Kaïd de l'Outhan n'avait point de traitement fixe : il n'avait que les droits qu'il percevait sur le marché, et une part dans les amendes. L'Outhan de Beni-Moussa payait par mois la valeur de 700 fr., outre la dîme.

Beni-Moussa ne pourrait guère fournir que 200 cavaliers et 300 fantassins.

### *Outhan de Khachna.*

L'Outhan de Khachna est borné au nord par la mer, au sud par celui de Ben-Djéad et par celui de Hamza, à l'est par le Korso, qui le sépare de l'Outhan d'Isser, et à l'ouest par celui de Beni-Moussa. Il est arrosé par l'Arath, le Hamise, l'Oued-Reguïa et le Korso; il touche au Fhos vers l'embouchure de l'Arath, au-dessus et au-dessous de la Maison-Carrée. On traverse en cet endroit la rivière sur un fort beau pont en pierres, de cinq arches.

La plaine de Khachna, y compris les collines qui servent en quelque sorte de marchepied à l'Atlas dans cette direction, est divisée en 8 cantons, savoir : Zerouala, dans les collines dont nous venons de parler. Ce canton est admirablement beau. On y trouve le grand et

magnifique village de Kadra ; *Djouab*, au sud de Zéroualla, tout à fait en plaine ; *Meridja*, *Oulad-Adage*, *Oulad-Bessam*, *Oulad-Saad*, *Chaër-Ben-Djenan*, *Araouah*.

La montagne de Khachna comprend : au centre, la tribu Kbaïle d'*Ammal* ; à l'ouest, celle d'*Oued-Zeythoun*, presque entièrement habitée par des Courouglis descendant de ceux qui y furent exilés par un Dey, il y a une soixantaine d'années ; à l'est, celle de *Beni-Aïcha*. Ces trois tribus sont très riches en oliviers, et font avec Alger un commerce d'huile considérable. La route de Constantine qui traverse Khachna, passe à Oued-Zeythoun. La plaine de Khachna est assez fertile en céréales : elle a quelques marais entre la Maison-Carrée et Kadra, et sur les bords de l'Oued-Réguia : il existe sur la rive droite de cette rivière, à une lieue de la mer, une très belle ferme du même nom, où l'on trouve une écurie pour près de 900 chevaux ; ce serait un très beau poste militaire, mais peut-être un peu malsain. *Haouch-Rhéguia* est à quatre lieues à l'est de la Maison-Carrée : à moitié de cette distance, on rencontre *Rassautha*, où se trouve un bâtiment en pierres en assez mauvais état. Le terrain de *Rassautha* est occupé par les Aribes que le général Voirol y a réunis sous le commandement de Ben-Zekry ; à un quart de lieue de cette ferme, est le fort de l'Eau (*Bardj-et-Kifan*), sur le bord de la mer : la garde en a été confiée aux Aribes ; il y a quelques pièces de canon : à deux lieues de là, sont le cap et le fort Matifou, où se trouvent encore quelques canons encloués.

Khachna est riche en beaux et féconds pâturages, surtout sur les bords du Hamise : l'armée française y fit,

en 1833, une abondante récolte de foin; en 1834, la cavalerie y est allée prendre le vert.

C'est dans ces Outhans, entre le cap Matifou et l'embouchure du Hamise, que se trouvent les ruines de Rustanium, colonie romaine, appelée aussi Rusgania, Rusconia et Rhustisia. Le Haouch-Rhéguïa a conservé quelques traces de ces noms ; il reste encore dans cette ville, des débris d'une jetée qui formait le port, des pans de murs peu élevés, répandus sur un assez grand espace, quelques souterrains et quelques mosaïques, en tout, rien de fort remarquable. On y a trouvé des médailles et des fragments de statues ; on en trouve même encore souvent.

On voit dans le canton de Oulad-Bessam, un *présidium*, dont le tracé est bien conservé, mais les murs sont à fleur du sol. Les fouilles produisent aussi quelques médailles sur ce point.

Près du beau village de Khadra, on trouve les ruines d'un ancien château qui paraît aussi de construction romaine. Les gens de Khachna pourraient réunir 800 chevaux et 1,500 fantassins.

### *Outlzan d'Isser,*

L'Outhan d'Isser est borné au nord par la mer, au sud par l'Outhan de Hamza, à l'est par l'Isser, qui le sépare de celui de Sébaou, et à l'ouest par le Korso, qui le sépare de l'Outhan de Kachna ; il est très fertile, quoiqu'il y ait quelques marais, et contient un grand nombre de hameaux, tous assez rapprochés les uns des autres : la partie d'Isser située dans la montagne fait avec Alger un grand commerce

d'huile. Quoique cet Outhan soit dans la province d'Alger, le Bey de Titery en nommait le Kaïd ; aujourd'hui il est sans chef reconnu, mais depuis que Ben-Zamoun n'agit plus, il a cessé de nous être hostile, quoiqu'il ne reconnaisse en rien notre autorité.

*Outhan de Sébaou.*

L'Outhan de Sébaou est borné au nord par la mer, au sud par la puissante tribu Kbaïle de Flissa-Moutaga ; à l'est par les Zouaves, et à l'ouest par Isser. Il est arrosé par l'Isser, le Bouberek et l'Oued-Sébaou, qui se jettent dans la mer.

Le Kaïd de Sébaou était fort puissant sous le gouvernement Turc ; il avait droit de vie et de mort : comme il était entouré de tribus indépendantes, on avait dû lui donner une grande force.

Il habitait le fort de Sébaou, sur la rivière du même nom. Ce fort est encore armé de 6 canons ; il n'est plus occupé par personne. A deux lieues vers l'est, il existait un autre fort appelé Tisiousou, qui a, dit-on, été détruit par les Arabes : c'est dans les environs de ces deux forts qu'habitent les Amaraouas, puissante tribu Kbaïle qui s'étend sur la plaine et sur la montagne. Au nord, et à quatre heures de marche du fort Sébaou, est la petite ville de Dellis, sur le bord de la mer. Les environs de cette ville sont habités par la tribu Kbaïle de Flissa-El-Bard (Flissa-de-Mer), qui reconnaissait l'autorité du Kaïd de Sébaou, laquelle s'étendait aussi sur les tribus Kbaïles des montagnes qui ferment, vers l'est, la plaine de la

Métidja. Nous allons en donner la nomenclature en suivant l'ordre de leur voisinage de la mer : *Beni-Ouganon*, *Beni-Sénad*, *Beni-Sélim*, *BeniYrated*, *Beni-Tohr*, *Nézeliona*, *Beni-Khalfoun*.

A l'est de ces tribus sont les Kbaïles indépendants, dont les principales tribus sont *Zaffoun*, *Kaila*, *Beni-Id-del*, *Beni-Abdalah*, *Beni-Oughlis* et *Mezaïa*, dont le territoire entoure Bougie.

La tribu de Flissa-Moutaga, située au nord de l'Outhan de Sébaou, est fort redoutable et fort puissante. Elle est divisée en 19 cantons, qui peuvent mettre chacun de 400 à 2,000 hommes sous les armes. Les Flissa fabriquent de la poudre et des armes, surtout des yatagans qui ont de la réputation dans le pays : c'est sur leur territoire que se trouve le mont Jurjura, le point le plus élevé du petit Atlas; le grand Marabout Ben-Aïry y a sa demeure; c'est également à Flissa, mais à l'entrée de la plaine, et vers le point le plus rapproché d'Isser, que demeure le célèbre Ben-Zamoun. Son habitation est à deux lieues de Bourg-Menail, ferme du Beylik, située dans Isser, elle s'appelle Beni-Chennecha.

Pour contenir les gens de Flissa, les Turcs avaient construit un fort au-dessus de Sébaou, dans un lieu nommé Bougay, et ils y entretenaient toujours une forte garnison. Ils avaient des Zemouls à Sébaou et à Tisiousou.

#### *Outhan de Hamza.*

L'Outhan de Hamza, situé au-delà de la chaîne du petit Atlas, avait appartenu longtemps à la province de



Constantine, puis à Tetera, dont il fut séparé il y a 8 ou 10 ans. Le Kaïd de cet Outhan demeurait dans la plaine de Hamza, dans un fort de même nom, où il y avait toujours une forte garnison turque. Il commandait non seulement à la plaine, mais encore aux tribus Kbaïles de *Bel-Azez*, *Beni-Allah* et *Oulad-Medour* ; il avait auprès de lui la tribu arabe de *Oulad-Bellil*, qui formait sa cavalerie.

Hamza a été envahi dernièrement par la puissante tribu nomade d'*Oulad-Maadi*, qui a pour chef Abil-Diap-Ben-Hamed, grand ennemi d'Hamed-Bey : il nous a écrit plusieurs fois pour nous offrir ses services dans le cas où nous marcherions sur Constantine. En 1833, il battit les troupes qu'Hamed-Bey avait envoyées dans la province de Titery il habite à Drissa, derrière le Jurjura.

Le fort de Hamza est bâti sur les ruines de la ville d'Auza ou d'Auzia. Les Arabes appellent ces ruines *Sour-Guslan*, ou murs des Antilopes. Une partie de ces murs était encore debout du temps de Schau, qui rapporte plusieurs inscriptions latines qu'il y a trouvées.

### *Outhan d'Arib.*

Les Aribis sont une tribu arabe du Sahara qui était venue s'établir dans la plaine de Hamza, et qui avait son Kaïd particulier, indépendant de celui de cet Outhan ; depuis l'invasion des Oulads-Maadi, les Aribis se sont dispersés. Ceux qui se sont dirigés sur la Métidja ont été réunis en grande partie à Haouch-Rassoutha, sous le commandement de Ben-Zekry.

*Outhan de Beni-Djéad.*

Cet Outhan, situé au nord de celui de Khachna, est composé de montagnes et de plateaux élevés : il est habité par des Arabes et par la tribu Kbaïle de Kastoula. On y fait beaucoup de charbon et l'on y cultive l'olivier et la garance. Ce pays est dans la plus complète anarchie. Le duc de Rovigo y avait nommé pour Kaïd Ben-Chaanan, qui y fut assassiné. Le Bey de Constantine voulut alors en mettre un de sa façon, qui fut Dely-Hassem, Kourougli d'Ouled-Zathoun ; mais il fut chassé par les habitants.

*Outhan de Beni-Khalifa.*

Cet Outhan, entouré au sud et à l'ouest par la province de Tityry, est borné au nord par celui de Beni-Moussa, et à l'est par Hamza et Beni-Djéad : il est habité par les Beni-Khalifa, les Beni-Soliman et les Beni-Selim ; nous n'y avons jamais nommé de Kaïd. Il est fort beau et très fertile.

*Outhan d'El-Sebt.*

L'Outhan d'El-Sebt, le plus vaste de la province d'Alger, s'étend au midi jusqu'à la ville de Méliana : il est borné au nord par la mer, à l'ouest par Beni-Menasser, et à l'est par Beni-Khalil : les principales rivières qui l'arrosent, sont : le *Bou-Roumy*, l'*Oued-Djer* et la *Chiffa*, dont la réunion forme le *Mazafran*, qui se jette dans la

mer, à deux lieues de Coléah : l'Outhan se divise en plaine et en montagne.

La montagne comprend *Mouzaya*, *Soumatha*, *Beni-Menad* et *Bouhalouan*. *Mouzaya*, à l'ouest de Beni-Salah, est une puissante tribu Kbaïle qui peut mettre sur pied près de 1,000 fantassins, mais qui n'a pas de cavalerie : elle s'étend sur les deux versants de l'Atlas ; la route de Bélida à Médéah la sépare de Soumatha ; cette route est assez praticable et pavée en plusieurs endroits : c'est-là que se trouve le col de Ténia, célèbre par le combat du 21 novembre 1830. Il existe sur le territoire de cette tribu des mines de plomb et de cuivre qui ont été exploitées autrefois, et qui pourraient l'être encore, car elles paraissent encore fort riches. *Soumatha*, tribu Kbaïle, à l'ouest de Mouzaya, est une contrée plus puissante encore que celle-ci. Elle peut mettre sur pied 1,500 fantassins et 200 cavaliers elle se divise en 5 cantons. Le marché de Soumatha se tient tous les dimanches dans un emplacement : situé à près d'une heure de marche des fermes d'Aïn-El-Dem, d'Amoura et de Ouar-El-Oued, appartenant toutes les trois au Beylik. Au nord-ouest de Soumatha, on trouve les *Beni-Menad*, autre tribu Kbaïle, qui compte plus de 1,000 fantassins et 60 cavaliers ; elle se divise en 14 cantons : c'est dans cette tribu que l'ex Agha Mahhidin s'est retiré depuis l'affaire de Souk-Aly ; il y a fait bâtir une maison. *Bou-Halouan* est une contrée au sud de Beni-Menad, habitée par des Arabes, qui sous les Turcs étaient presque tous Zémouls : ils ont encore une sorte d'organisation militaire, et reconnaissent l'autorité de ceux qui étaient leurs chefs sous l'ancien gouvernement.

Dans la plaine de la Métidja, l'Outhan d'El-Sebt comprend les *Hadjoutes* et les trois petites peuplades d'*Oulad-Hamidan*, *Zanakra* et *Beni-Ellal*. Ces trois peuplades viennent originairement du Sahara ; mais elles sont depuis longtemps établies dans la Métidja. *Oulad-Hamidan* est traversé par la route de l'ouest, et situé sur la rive droite de l'Oued-Djer. *Zanakra*, est sur la rive gauche de cette rivière, en allant vers Beni Menasser. *Beni-Ellal* est entre la Chiffa et Oulad-Hamidan.

Les *Hadjoutes*, avec qui ces trois petites tribus sont unies et même confondues, forment la population la plus belliqueuse de la plaine. Ils sont fiers, indépendants, et assez disposés à faire sentir à leurs voisins leur supériorité ; mais on a beaucoup exagéré leurs brigandages : pendant longtemps ce qui s'est fait de mal dans la plaine leur a été attribué. Maintenant que nous les connaissons mieux, nous commençons à être en garde contre ces accusations. Le territoire des *Hadjoutes* est fort beau et parfaitement cultivé, ce qui annonce quelques habitudes d'ordre et de travail. Leur marché se tient tous les samedis, près de la ferme d'El-Sebt, qui était autrefois le séjour habituel du Kaïd. On voit dans le pays des *Hadjoutes*, au sommet d'une colline, d'où on a vue sur la mer, une pyramide assez élevée, connue dans le pays sous le nom de tombeau de la Chrétienne *Koubar-El-Roumia*. Ce peut être, ou le monument qui, d'après Marmol, fut élevé à la fille du comte Julien, la fameuse Cava, ou la sépulture des anciens rois Numides, qui, d'après Pomponius-Méla, étaient ensevelis entre Jol et Icosium, c'est-à-dire entre Cherchel et Alger. Ceci expliquerait la croyance

assez généralement répandue dans le pays « que ce monument renferme de grandes richesses. » Les histoires les plus merveilleuses courent à ce sujet<sup>(1)</sup>.

Il faut remarquer que les Zanakra qui habitent dans le pays des Hadjoutes, portent le même nom qu'une des cinq principales tribus du Yemen, qui, d'après Léon l'Africain, vinrent s'établir en Afrique, sous la conduite de Melez-Afriki ; il est aussi souvent question de ces Zanakra dans l'histoire des Arabes d'Espagne. Tout ce que savent sur leur origine ceux qui habitent actuellement l'Outhan El-Sebt, c'est qu'ils viennent du Sahara.

---

(1) Voici une de ces historiettes que je rapporte, pour prouver que les Arabes n'ont pas perdu le goût des contes dans le genre de ceux des *Mille et une Nuits*.

Il existait, il y a fort longtemps, dans le pays des Hadjoutes, un homme nommé Jousuf-Ben-Cassem, riche et fort heureux dans son intérieur. Sa femme était douce et belle, et ses enfants étaient robustes et soumis. Cependant, comme il était très vaillant, il voulut aller à la guerre; mais, malgré sa bravoure, il fut pris par les Chrétiens, qui le conduisirent dans leur pays, et le vendirent comme esclave. Quoique son maître le traitât avec assez de douceur, son âme était pleine de tristesse, et il versait d'abondantes larmes lorsqu'il songeait à tout ce qu'il avait perdu. Un jour qu'il était employé aux travaux des champs, il se sentit plus abattu qu'à l'ordinaire, et, après avoir terminé sa tâche, il s'assit sous un arbre, et s'abandonna aux plus douloureuses réflexions. « Hélas ! se disait-il, pendant que je cultive ici les champs d'un maître, qui est-ce qui cultive les miens ? que deviennent ma femme et mes enfants ? suis-je donc condamné à ne plus les revoir, et à mourir dans le pays des infidèles ? » Comme il faisait entendre ces tristes plaintes, il vit venir à lui un homme grave, qui portait le costume des savants. Cet homme s'approcha et lui dit :

Arabe, de quelle tribu es-tu ? — Je suis Hadjoute, lui répondit Ben-Cassem. — En ce cas, tu dois connaître le Koubar-Roumia.

— Si je le connais... Hélas ! ma ferme, où j'ai laissé tous les objets de ma tendresse, n'est qu'à une heure de marche de ce monument.

— Serais-tu bien aise de le revoir, et de retourner au milieu des tiens ?

— Pouvez-vous me le demander ? Mais à quoi sert de faire des vœux que rien ne peut exaucer

— Je le puis, moi, répartit le Chrétien. Je puis t'ouvrir les portes de ta patrie, et te rendre aux embrassements de ta famille. Mais, j'exige pour cela un service. Te sens-tu disposé à me le rendre ?

— Parlez, il n'est rien que je ne fasse pour sortir de ma malheureuse position, pourvu que vous n'exigiez rien de moi qui puisse compromettre le salut de mon âme.

— Sois sans inquiétude à cet égard, dit le chrétien. Voici de quoi il s'agit Je vais de ce pas te racheter à ton maître, et je te fournirai les moyens de te rendre à Alger. Quand tu seras de retour chez toi, tu passeras trois jours à te réjouir avec ta famille et tes amis, et le quatrième tu te rendras auprès de *Koubar-Roumia*, tu allumeras un petit feu à quelques pas des monuments, et tu brûleras dans ce feu le papier que je vais te donner. Tu vois que rien n'est d'une exécution plus facile. Jure de faire ce que je viens de te dire, et je te rends aussitôt à la liberté.

Ben-Cassem fit ce que lui demandait le Chrétien, qui lui remit un papier couvert de caractères magiques dont il ne put connaître le sens. Le même jour, la liberté lui fut rendue, et son bienfaiteur le conduisit dans un port de mer où s'embarqua pour Alger. Il ne resta que quelques instants dans cette ville, tant il avait hâte de revoir sa femme et ses enfants, et se rendit le plus promptement possible dans sa tribu. Je laisse à deviner la joie de sa famille et la sienne. Ses amis vinrent aussi se réjouir avec lui, et pendant trois jours son haouch fut plein de visiteurs. Le quatrième jour, il se rappela ce qu'il avait promis à son libérateur, et s'achemina, au point du jour, vers le Koubar-Roumia. Là, il alluma du feu, et brûla le papier mystérieux, ainsi qu'on le lui avait prescrit ; à peine la flamme eut-elle dévoré la dernière parcelle de cet écrit, qu'il vit, avec une surprise inexprimable, des pièces d'or et d'argent sortir par milliers du monument, à travers les pierres. On aurait dit une ruche d'abeilles effrayées par quelque bruit inaccoutumé. Toutes ces pièces, après avoir tourbillonné un instant autour du monument, prenaient la

direction du pays des Chrétiens avec une extrême rapidité, et formant une colonne d'une longueur indéfinie, semblable à plusieurs vols d'étourneaux. Ben-Cassem voyait toutes ces richesses passer au-dessus de sa tête. Il sautait le plus qu'il pouvait, et cherchait avec ses mains d'en saisir quelques faibles parties : après s'être épuisé ainsi en vains efforts, il s'avisa d'ôter son bournous, et de le jeter le plus haut possible. Cet expédient lui réussit, et il parvint à faire tomber à ses pieds une vingtaine de pièces d'or et une centaine de pièces d'argent ; mais à peine ces pièces eurent-elles touché le sol, qu'il ne sortit plus de pièces nouvelles, et que tout rentra dans l'ordre ordinaire. Ben-Cassem ne parla qu'à quelques amis de ce qui lui était arrivé. Cependant, cette, aventure extraordinaire parvint à la connaissance du Pacha, qui envoya des ouvriers pour démolir le Koubar-Roumia, afin de s'emparer des richesses qu'il renfermait encore. Ceux-ci se mirent à l'ouvrage avec beaucoup d'ardeur ; mais aux premiers coups de marteau, un fantôme, sous la forme d'une femme, parut au haut du tombeau, et s'écria : Aoula, Aloula<sup>(1)</sup>, viens à mon secours ou viens enlever tes trésors. Aussitôt des cousins énormes, aussi gros que des rats, sortirent du lac, et mirent en fuite les ouvriers par leurs cruelles piqûres. Depuis ce temps là, toutes les tentatives que l'on a faites pour ouvrir le Koubar-Roumia ont été infructueuses, et les savants ont déclaré qu'il n'y a qu'un Chrétien qui puisse s'emparer des richesses qu'il renferme.

---

(1) C'est le nom d'un lac qui est auprès du Koubar-Roumia.

*Outhan de Beni-Menasser ou de Cherchel.*

L'Outhan de Cherchel comprend la ville de ce nom, et les tribus Kbaïles de *Beni-Menasser*, *Chenouan* et *Tsaouria* : il est montagneux, mais fertile en céréales. La principale rivière qui l'arrose est le *Teffert*, qui se jette dans la mer, entre Cherchel et Tenez.

*Beni-Menasser*, dont le territoire entoure Cherchel, est une tribu très nombreuse, qui peut mettre de 2 à 3,000 hommes sur pied.

*Chenouan*, à l'est de Beni-Menasser, confine aux Hadjoutes. Les habitants de cette contrée sont belliqueux, mais plongés dans la plus horrible barbarie.

*Tsaouria*, à l'ouest de Beni-Menasser, touche au territoire de Tenez.



## VI

Sur les événements qui eurent lieu à l'Armée d'Afrique, par suite de la Révolution de 1830<sup>(1)</sup>.

Nîmes, le 24 juillet 1831.

Quoique la brochure de M. de Quatrebarbes, intitulée *Souvenirs de la campagne d'Afrique*, soit déjà parvenue à sa seconde édition, il n'y a que peu de jours que je la connais. Je l'ai lue avec l'intérêt qu'elle doit inspirer à tous ceux qui ont pris part à la courte et glorieuse campagne d'Alger, intérêt qu'accroissait encore mon amitié pour l'auteur. Cependant je crois devoir signaler au public plusieurs assertions erronées évidemment dictées par l'esprit de parti, et qui ne pourraient qu'égarer l'opinion de nos compatriotes sur la manière dont la nouvelle de la sainte et légitime révolution de juillet fut reçue à l'armée d'Afrique.

La promulgation des célèbres ordonnances fut con-

---

(1) Cette note ne fut pas publiée à l'époque où elle fut rédigée, parce qu'elle fut envoyée au Spectateur Militaire par une autre voie que celle de la presse, et ne parvint pas à son adresse. Je la donne ici comme renseignement sur les dispositions de l'Armée d'Afrique au commencement de la révolution de 1830.

nue à Alger un ou deux jours avant la vengeance que sut en tirer le peuple et le ciel même, outragé dans la religion du serment. Cette nouvelle excita chez quelques personnes, en petit nombre, une joie indécente, bientôt troublée par le coup de foudre qui la suivit. Du reste elle s'étendit peu dans l'armée, et resta concentrée dans la Casbah. Celle du triomphe de la liberté sur le despotisme se répandit avec la rapidité de l'éclair. Les chefs de corps reçurent l'ordre de la communiquer eux-mêmes à leurs officiers. Ils le firent dans des termes vagues, équivalents à ceux-ci : *Soyez prudents, et attendez de plus amples informations avant de vous prononcer.* Un ordre du jour de M. de Bourmont fut rédigé dans le même sens, le voici :

Alger, le 11 août 1830.

« Des bruits étranges circulent dans l'armée, le maréchal commandant en chef n'a reçu aucun avis officiel qui puisse les accréditer. Dans tous les cas, la ligne des devoirs de l'armée lui sera tracée par ses serments et par la loi fondamentale de l'état. »

Je demande à M. de Quatrebarbes s'il voit là quelque trace de ce dévouement à la légitimité dont, dans la page 105, il veut faire honneur au chef de l'armée d'Afrique. Quant à moi, tout ce que j'y vois est une indifférence politique fort peu louable sans doute, mais très flexible pour les exigences d'un avenir encore quelque peu incertain. M. de Quatrebarbes en jugeait de même au mois d'août dernier, ainsi que je le prouverai un peu plus bas.

Mais si les chefs principaux étaient indifférents, il

le mois de septembre, à table, chez le général Boyer. n'en était point de même dans les rangs inférieurs. Un fort parti se forma sur le champ pour résister à toute espèce de scission avec la majorité de nos compatriotes.

M. de Bourmont réunit, le 12, tous les officiers supérieurs à la Casbah. Là, ces Messieurs, s'excitant les uns les autres, reprirent, il est vrai, un peu de vigueur. On dit que des épées furent tirées, et que plus d'un colonel, orné maintenant de plumes et cocardes tricolores, jura sur le fer, de mourir pour la légitimité ; M. de Bourmont, entraîné par ses fils braves et loyaux, jeunes gens absolutistes de bonne foi, partagea un instant cet enthousiasme. Il fut en effet question de conduire l'armée en Normandie pour y soutenir les droits de la famille déchue ; projet trop ridicule pour être longtemps celui de M. de Bourmont, trop grand pour pouvoir cadrer avec la trempe molle de son âme. Une communication aussi absurde dans le fonds, que puérile dans la forme, transmise des côtes de Provence par le très inoffensif marquis d'Albertas, j'ignore par quel moyen, avait donné quelque espérance aux ennemis de la révolution, et fait pencher de leur côté la cohue des politiques expectants. M. d'Escars eut la froide intrépidité de mettre cette ridicule pièce à l'ordre de la 3e division, à qui elle fit hausser les épaules ; M. de Quatrebarbes le sait tout aussi bien que moi.

Des ordres furent donnés pour faire rentrer à Alger les troupes que nous avons à Bône et à Oran. Cette mesure, dictée par la gravité des circonstances, ne peut rien faire préjuger des intentions ultérieures de M. de Bourmont, puisqu'elle pouvait être la suite de la crainte assez fondée

d'une rupture subite avec l'Angleterre. C'est, en effet, dans l'explication que le général en chef donna de ces mouvements dans son rapport officiel.

M. Desprez, chef d'état-major général, fut chargé de sonder les dispositions de l'amiral Duperré. Celui-ci, qui venait de se couvrir d'un ridicule, qui, je l'espère, sera ineffaçable par l'enflure vaniteuse et mensongère de ses bulletins, tergiversa et répondit par des faux-fuyants, à travers lesquels cependant perçait un esprit d'opposition à toute mesure extrême. Il promit, du reste, de ne point arborer le nouveau pavillon avant l'armée de terre, *et ajouta qu'il coulerait le navire qui oserait le hisser sans son ordre*. Je ne dis point ceci pour accuser M. Duperré, à qui je ne reproche qu'une jactance dont chaque jour vient le punir par de tristes révélations. Si cet amiral a voulu prendre ses aises pour se prononcer, quoi qu'on en ait dit, il a agi en cela comme tous nos personnages politiques sans exception. On sait fort bien maintenant que la révolution a été faite par le peuple seul, le peuple aux mains noires et au dévouement désintéressé; mais revenons à notre sujet.

M. de Bourmont, sûr de ne point être trop pressé par la marine, se trouva soulagé d'un grand poids. Au dire de tous ceux qui l'ont connu, l'hésitation est le fond de son caractère. Dès le lendemain de la bruyante assemblée de la Casbah, il en donna de nouvelles preuves. De nouveaux conseils eurent lieu, les généraux y furent seuls admis, et rien n'y fut décidé. Les généraux Tholozé et Lahitte y parlèrent, le premier surtout, de la nécessité de ne point séparer notre cause de celle de la patrie. Je tiens ces détails du général Tholozé lui-même. Il les donna

dans le mois de septembre, à table, chez le général Boyer. La conduite du général Lahitte est sans doute ce que M. de Quatrebarbes appelle une ingratitude éclatante, qu'il veut passer sous silence pour ne point navrer le cœur du lecteur sensible. L'armée n'en jugea pas ainsi. Par un hasard inexplicable, les talents de ce brave général avaient été appréciés par M. d'Angoulême ; était-ce une raison pour que M. Lahitte oubliât ses devoirs de citoyens ?

L'hésitation de M. de Bourmont dura jusqu'au 16 août. Il aurait voulu la prolonger encore. D'un côté, il avait reçu une lettre amicale du général Gérard, qui le rassurait sur sa position personnelle ; de l'autre, son affection bien naturelle pour une famille à laquelle il avait tout sacrifié, lui faisait peut-être désirer que la position d'une armée encore indécise sous le drapeau blanc, pût apporter quelques chances à l'élection du duc de Bordeaux. Ce calcul fut déjoué. L'idée fixe de l'armée était l'union avec la patrie. On aurait proclamé la république, Napoléon II, ou M. de Bordeaux que nous y aurions souscrit. Nous voulions avant tout rester Français. La question principale était le triomphe de la liberté auquel nous avons applaudi énergiquement ; le pouvoir était entre les mains du peuple. C'était à lui que nous voulions rester unis, bien décidés à nous soumettre à la forme de gouvernement qu'il aurait adopté. Ceci ne ressemblait en rien à l'indifférence politique de la plupart de nos chefs. Nous voulions que l'on reconnût la révolution, qu'on en adoptât les couleurs quelles qu'en dussent être les conséquences ; nous le voulûmes, nous étions en droit de le vouloir, et nous l'aurions obtenu malgré la résistance la plus opiniâtre.

Nous avons dit qu'un parti s'était formé pour résister à toute scission entre nous et la France. Un grand nombre d'officiers devait se rendre chez M. de Bourmont et le sommer d'arborer les couleurs nationales. M. le général Lahitte dût être instruit de ce projet par M. le capitaine d'artillerie Marey, actuellement chef d'escadron aux chasseurs algériens, qui le lui communiqua avec le consentement de tous ceux qui l'avaient formé. Il parvint aux oreilles de M. de Bourmont, et hâta indubitablement sa détermination. M. le général Hurel se présenta le 16 au soir à la 3<sup>e</sup> division, qui était celle où il y avait le plus de fermentation, et engagea les officiers à l'abandonner, en disant que ce serait commettre un acte d'insubordination en pure perte, puisque nous allions être satisfaits. En effet, l'ordre du jour qui substituait le pavillon tricolore au pavillon blanc parut quelques heures après; il était ainsi conçu :

Alger, le 16 août 1830.

« S. M. le Roi Charles X et Monseigneur le Dauphin ont, le 2 août, renoncé à leurs droits à la couronne en faveur de Monseigneur le duc de Bordeaux. Le maréchal, commandant en chef, transmet à l'armée l'acte qui comprend cette double abdication, et qui reconnaît Monseigneur le duc d'Orléans comme lieutenant-général du royaume.

« Conformément aux ordres de Monseigneur le lieutenant-général du royaume, la cocarde et le pavillon tricolores seront substitués à la cocarde et au pavillon blancs.

« Demain, à 8 heures du matin, on arborera le pavillon tricolore. Les drapeaux et, les étendards des régiments demeureront renfermés dans leurs étuis. Les troupes cesseront de porter la cocarde blanche. La cocarde tricolore la remplacera, lorsqu'on en aura reçu une assez grande quantité pour que toutes les troupes puissent la prendre à la fois. »

On voit que cet acte officiel paraissait reconnaître d'avance la souveraineté du duc de Bordeaux. On s'en inquiéta peu. L'essentiel était l'adhésion à la révolution, qu'il contenait virtuellement.

M. de Quatrebarbes prétend qu'aucun cri ne salua le nouveau drapeau, et en tire l'induction que la majorité de l'armée le vit avec peine. Cependant une foule de pavillons tricolores furent bientôt arborés, par les officiers et les soldats, sur les tentes, les baraques, et les maisons de campagnes qui entourent Alger. Un sentiment de convenance, fort honorable, arrêta, il est vrai, toute manifestation bruyante à l'occasion de ce changement de couleurs. Nous avons aussi des devoirs à remplir envers cet autre drapeau, que nos bras victorieux avaient arboré sur la plage africaine : l'armée sut tout concilier.

Un moyen se présenta pour que chacun pût faire connaître ses sentiments particuliers, ce fut la souscription ouverte pour les blessés de juillet; dans peu de jours elle produisit des sommes considérables.

L'apparition des couleurs nationales fut le signal du départ pour un grand nombre d'officiers, que je range en trois classes : la première, composée exclusivement de généraux et d'officiers supérieurs, se rendit justice sans attendre celle du nouveau gouvernement : des souvenirs

pénibles s'élevaient contre elle. La deuxième, qui était la plus nombreuse, était formée d'officiers de tous grades qui, s'étant prononcés vigoureusement, soit par calcul, soit par entraînement, lorsque le triomphe de la révolution paraissait encore incertain, ne voulurent pas en avoir le démenti et s'exécutèrent de bonne grâce, sauf à revenir ensuite sur leurs pas, comme plusieurs d'entre eux l'ont fait. La troisième, enfin, comprenait un petit nombre de légitimistes vrais et sincères, gens de cœur et de résolution, parmi lesquels je mets au premier rang M. de Quatrebarbes. Ces derniers donnèrent, purement et simplement, leurs démissions. La plupart des autres cherchèrent à se ménager une porte de derrière; ils demandèrent soit leur mise en réforme, soit des congés de convalescence. En rentrant en France, ils trouvèrent un gouvernement indulgent, sous les drapeaux duquel ils ont presque tous fini par se ranger, malgré leurs protestations. Un peu de honte est bientôt passée, surtout lorsque l'avancement est le prix d'une rétractation de principes; ainsi la chose a eu lieu pour plusieurs.

M. de Quatrebarbes avance que les officiers qui rentrèrent en France à cette époque eurent le soin de s'assurer que l'armée n'avait à craindre aucune attaque prochaine, avant de la quitter. Je n'ai aucune connaissance de ce fait. Bien plus, un certain nombre ne partit qu'après l'arrivée du général Clauzel, c'est-à-dire à une époque où l'on devait nécessairement s'attendre à de nouvelles opérations militaires.

M. de Quatrebarbes paraît croire que M. de Bourmont aurait pu conserver la Régence à M. de Bordeaux. Il fallait pour cela deux choses, de la force et de l'énergie



chez les ennemis de la révolution, et de la faiblesse chez ses amis. Or, pour avoir la vérité, il faut renverser cette proposition. Les généraux et les chefs de corps comp-taient depuis longtemps dans les rangs des royalistes, il est vrai ; mais, dans le fonds, ils n'avaient jamais songé qu'à leurs intérêts matériels. Élevés dans les camps de Bonaparte, à une époque où la patrie n'était plus comptée pour rien, ces messieurs font leur métier en vrais *Condottieri* ; le seul sentiment politique qu'ils connaissent est la soumission au pouvoir de fait. La plus lourde bévue que pouvait faire la révolution de juillet, a été de s'appuyer sur le bonapartisme ; or, penser un instant que de pareilles gens se seraient jetés dans les chances d'une entreprise aussi hasardeuse et aussi peu profitable que celle qui a été rêvée par M. de Quatrebarbes, est un enfantillage véritable. Supposons cependant que la chose eût pu réussir, l'armée aurait résisté, et toutes les passions, bonnes ou mauvaises, l'ambition, le patriotisme, l'amour de la guerre, celui de la paix auraient lutté contre les chefs. M. de Quatrebarbes dit qu'on aurait pu laisser à chacun le choix de son drapeau : est-ce sérieusement qu'il avance de pareilles choses ? Certes, dans ce cas, M. de Bordeaux en arrivant à Alger, comme M. de Quatrebarbes le suppose, n'aurait guère trouvé que M. de Quatrebarbes lui-même pour l'aider à descendre du brick qui serait allé chercher, sur la terre d'exil, *une famille auguste*. Ces puérités sentent le coin du feu du manoir.

Au reste, le parti royaliste aurait-il eu quelques chances de succès dans l'armée d'Afrique, que M. de Bourmont n'aurait nullement songé à en profiter.

M. de Quatrebarbes l'offre au parti vaincu comme le chef sur lequel il doit avoir les yeux fixés, et, dans cette intention, il l'élève aux nues. Cependant, dans les pénibles circonstances où M. de Bourmont s'est trouvé, les royalistes énergiques ont été bien loin d'être satisfaits de lui. M. d'Escars, en quittant l'armée avant que le pavillon tricolore eût été arboré, le traita fort mal à cause de ses dispositions à se rallier au parti vainqueur. Voici le jugement que M. de Quatrebarbes lui-même porta sur ce général en chef, au mois d'août dernier, et une petite conversation que j'eus avec lui à cette époque. C'était le 17 août, le jour même où le drapeau tricolore fut arboré. Je rencontrai auprès du fort Bab-Azoun M. de Quatrebarbes qui revenait de la Casbah. Je ne l'avais point vu depuis les événements. « Voici, lui dis-je, de grandes choses, j'espère cependant que notre amitié n'en souffrira pas. La différence de nos opinions politiques ne l'empêcha pas de se former, la chute de votre parti ne doit pas la détruire. » Il me prit la main, et me dit : « Soyez-en bien sûr, j'aimerai toujours les gens que je peux estimer. Mais ce Bourmont !... *Ah ! la boue sera toujours de la boue.* Voici, ajouta-t-il, tout ce qu'a obtenu de lui la monarchie expirante, le misérable ! Je le garderai ce témoignage de sa bassesse. » Il me montra alors l'ordre du jour que nous avons cité plus haut. Il me raconta ensuite qu'il avait présenté sa démission au maréchal, qui, l'ayant trouvée inconvenante dans sa rédaction, avait refusé de s'en charger; et qu'alors, lui, Quatrebarbes, lui avait dit : *Monseigneur, vous pouvez me dénoncer à la police du nouveau gouvernement que vous allez servir*, et plusieurs autres choses aussi

violentes. Voilà quelle était l'opinion de M. de Quatrebarbes sur le compte de M. de Bourmont, il y a six années, bien différente, comme on le voit, de celle qu'il professe aujourd'hui.

Peut-être M. de Quatrebarbes pense-t-il que les royalistes doivent, dans ce moment, réunir toutes leurs forces et ne repousser personne ; la manière peu adroite dont il loue M. de Bourmont, fait assez voir que ses louanges ne partent point du cœur. Les mots de fidélité et de serments qui se trouvent souvent à côté de son nom, forment un rapprochement malheureux. L'intention de M. de Bourmont était de rentrer en France, où une lettre que lui écrivit M. Gérard, lui donnait l'assurance qu'il trouverait accueil et protection. En effet, ce général a mené à bien une grande et glorieuse entreprise, et mérite à ce titre la reconnaissance de la France. Le gouvernement, organe de la nation, lui en aurait, je pense, donné des preuves ; mais le maréchal céda à des insinuations qui lui présentèrent, dit-on, les choses sous un faux jour.

Quoi qu'il en soit, M. de Bourmont, le vainqueur d'Alger, ne fit point voile pour les côtes de France, il s'embarqua pour l'Espagne, sur un bâtiment étranger. De tous ceux qui l'avaient entouré au jour de son triomphe, nul ne lui donna le salut d'adieu ! Mais un des ennemis du parti auquel il appartient, les yeux fixés sur le navire qui le conduisait vers la terre de l'exil, donna quelques larmes à ses infortunes, et ne craint point d'attacher une idée de gloire à son nom.

## TABLE

### **DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.**

#### PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE I. Aperçu géographique, historique et politique sur la régence d'Alger. Cause de la guerre de la France contre Alger. — Blocus. — Préparatifs de l'expédition. — Départ de l'armée d'expédition.....1

LIVRE II. Incidents de la traversée. — Débarquement à Sidi-Féruch et combat du 14 juin. — Dispositions défensives des Turcs. — Bataille de Staoueli. — Combat de Sidi-Kalef. — Combats de Sidi-Abderrahman, Bou-Nega. — Investissement d'Alger. — Siège du fort l'Empereur. — Prise du fort l'Empereur. — Reddition d'Alger.....35

LIVRE III. Entrée des Français à Alger. — Confiance de la population, malgré quelques désordres partiels. — Trésor de la Casbah. — Désarmement des Indigènes. — Digression sur le gouvernement intérieur d'Alger sous la domination des Turcs. — Désordre administratif après l'occupation. — Commission centrale du gouvernement, présidée par M. Dennié. — Conseil municipal. — Police française. — Corporation juive. — Octroi, Douanes, etc., etc.....75

LIVRE IV. Marche sur le Cap Matifou. — Évacuation de Sidi-Féruch et des redoutes. — Concentration de l'armée autour d'Alger. — Dévastations qui en sont la suite. — Départ d'Hussein-Pacha. — M. de Bourmont est

nommé maréchal de France. — Relations avec les Arabes. — Digression sur la province d'Alger et sur les fonctions de l'Agha. — Hamdan-ben-Amin-El-Seoca est nommé Agha des Arabes. — Ben-Zamoun. — Expédition de Béliida. — Expédition de Bône. — Expédition d'Oran. — Massacre de Mourad à Bougie. — Révolte du Bey de Titeri. — Révolution de 1830. — Départ de M. de Bourmont.....	87
LIVRE V. Arrivée du général Clauzel. — Commission d'enquête. — Nouvelle organisation de l'armée. — Formation des Zouaves. — Comité du gouvernement. — Organisation des divers services publics. — Justice. — Douane. — Mesures spoliatrices à l'égard des Turcs et des corporations. — Ferme-Modèle. — Analyse de divers actes administratifs.....	115
LIVRE VI. Relations avec les Arabes. — Expédition de Médéah. — Digression sur la province de Titeri. — Prise de Béliida. — Combat de Ténia. — Occupation de Médéah. — Ben Omar est nommé Bey de Titeri. — Combat et sac de Béliida. — Réduction de l'armée. — Garde nationale Algérienne. — Chasseurs Algériens. — Destitution d'Hamdan. — Le colonel Mendiri, Agha. — Traités avec Tunis au sujet de la province de Constantine et de celle d'Oran. — Évacuation de Médéah. — Départ du général Clauzel. — État de la colonie au départ du général Clauzel.....	137
LIVRE VII. Arrivée du général Berthezène. — Marche générale de son administration. — M. Bondurand intendant en chef du corps d'occupation et de la Régence. — Aperçu des actes de l'administration militaire. — Établis-	

sement du droit d'enregistrement. — Acquisitions des Européens à Alger. — Essais de culture. — Analyse de divers actes administratifs.....	169
LIVRE VIII. Relations avec les Arabes. — Assassinat du Caïd de Krachna. — Excursion dans la plaine. — Reconnaissance de Coléah. — Travaux topographiques. — Expédition de Béni-Salah. — Expédition de Médéah. — Désordres de la retraite. — Combats auprès de la Ferme-Modèle. — El-Hadj-Mahhidin el Sger ben Sidi-Ally ben Moubarek est nommé Agha des Arabes. — Expédition malheureuse de Bône. — Mort du commandant Honder. — Le général Boyer à Oran. — Organisation des services publics à Oran. — Description de la province. — Rappel du général Berthezène.....	203

## DEUXIÈME PARTIE.

I. De l'Afrique septentrionale avant l'invasion du Mahométisme.....	247
II. De l'établissement des Arabes en Afrique.....	263
III. Mœurs des Arabes.....	289
IV. Manière de combattre des Arabes.....	321
V. Sur les Villes et les Outhans de la province d'Alger.....	335
VI. Sur les événements qui eurent lieu à l'Armée d'Afrique, par suite de la Révolution de 1830.....	363

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.